Le Monde

« Séries noires en série » : 4. Didier Daeninckx — *Une nouvelle de 56 pages*

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16024 – 7 F — SAMEDI 3 AOÛT 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Michael Johnson réalise l'exploit athlétique des Jeux

L'Américain a battu le record du monde du 200 m

LE SPRINTER Michael Johnson a remporté le titre olympique du 200 mètres, jeudi 1er août, à Atlanta, en 19 secondes et 32 centièmes, en améliorant son record du monde de la distance de 34 centièmes de seconde. L'athlète américain est devenu, du même coup, le premier homme à gagner à la fois les médailles d'or du 200 mètres et du 400 mètres au cours d'une olympiade.

Plus que son doublé, que tous les spécialistes pronostiquaient, c'est sa performance chronométrique dans le 200 mètres qui semble devoir être tenue comme l'exploit athlétique majeur des Jeux d'Atlanta. *« Après 80-90 mètres de course,* a-t-il commenté, *je me suis détendu car je me suis rendu compte que je ne pouvais pas aller plus vite. »* Sa fin de course l'a pourtant séparé de tous ses rivaux. Le deuxième, le Namibien Frankie Fredericks, arrive 34 centièmes de seconde après lui, un écart sans précédent dans l'histoire de l'athlétisme moderne.

Michael Johnson a couru à la vitesse moyenne de 37,2 kilomètre/heure, en dépit de conditions qui ne favorisaient pas l'amélioration d'un record de sprint : chaleur, humidité, épreuve disputée au niveau de la mer. Il a même estimé avoir *« perdu quelques centièmes de seconde en trébuchant »*.

La même journée a vu le succès de l'Américain Derrick Adkins dans le 400 mètres haies, tandis que plusieurs tournois de sports collectifs désignaient leurs finalistes : les basketteurs yougoslaves rencontreront la « Dream Team » américaine et les volleyeuses chinoises affronteront les Cubaines, tenantes du titre olympique.

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 11 à 14

- L'Américain Dan O'Brien est bien le meilleur décathlonien du monde
- Les équipes américaine et chinoise ont offert une finale accomplie au tournoi de football féminin
- Les cavaliers allemands remportent la finale de l'épreuve de saut par équipes

L'assassinat de Mgr Claverie n'affecte pas les relations entre Paris et Alger

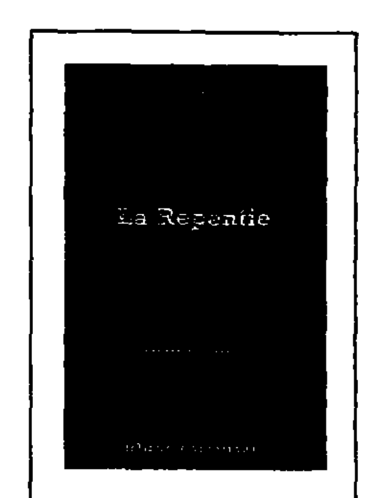
L'évêque d'Oran incarnait « un message d'amitié et de solidarité »

LE GOUVERNEMENT français a exprimé *« son horreur et son indignation »*, après l'assassinat, jeudi 1er août, dans l'explosion d'une bombe près de son domicile, de Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran. *« La France,* affirme-t-il, *ne se laissera pas détourner de son chemin. Elle souhaite des relations sereines et cordiales avec l'Algérie. Elle fait sien le message que nous laisse Mgr Claverie, un message d'amitié et de solidarité entre les peuples français et algérien. »* De son côté, le ministre algérien de l'intérieur a dénoncé cet *« acte criminel et barbare »*. Le prélat, dont le meurtre n'avait pas été revendiqué, vendredi en fin de matinée, est le cent-quatrième étranger et le dix-neuvième religieux à être tué depuis le début des violences, il y a trois ans.

Mgr Claverie rentrait d'Alger où il avait rencontré, le matin même, Hervé de Charette, en visite officielle dans la capitale. Il l'avait ensuite accompagné au monastère de Tibéhirine, près de Médéa, où ils s'étaient inclinés sur les tombes des sept trappistes assassinés en mai. Réputé pour son franc-parler, l'évêque d'Oran avait publié, au printemps, un recueil de ses *Lettres et messages d'Algérie*, dans lequel il soulignait notamment qu'*« on ne peut défendre une cause juste avec des moyens sales »*.

Cet assassinat a conclu de manière dramatique la visite de M. de Charette, venu sur place *« donner un nouveau départ »* aux relations entre les deux pays. Le chef de la diplomatie française, qui a été reçu par le président Liamine Zéroual, a annoncé de prochaines rencontres ministérielles pour régler les contentieux du moment.

Lire page 2



Nouvelles du bout du monde

« SÉRIES NOIRES en série » : chaque vendredi (daté samedi) jusqu'au 23 août, *Le Monde* offre à ses lecteurs des nouvelles inédites en collaboration avec Gallimard. Après Daniel Pennac *(Le Monde* du 13 juillet), Jerome Charyn *(Le Monde* du 20 juillet) et Henri Raczymow *(Le Monde* du 27 juillet), c'est au tour de Didier Daeninckx de nous emmener ailleurs, dans une forme de bout du monde, à Saint-Nazaire, où les êtres et les bateaux échouent dans la vase. Brigitte et Stellio s'y rencontrent et passent aux aveux réciproques. Un instant de vérité impardonnable.

La sprinteuse la plus titrée

TROIS JOURS après sa victoire en finale du 400 mètres, Marie-José Pérec a remporté, jeudi 1er août, le titre olympique du 200 mètres. Ce doublé n'avait été réalisé auparavant que par l'Américaine Valérie Brisco-Hooks, en 1984, aux Jeux de Los Angeles, lors d'épreuves rendues moins difficiles par le boycottage des pays du camp socialiste.

Avec cette nouvelle médaille d'or, sa troisième, puisqu'elle avait déjà gagné le 400 mètres aux Jeux de Barcelone, l'athlète française devient la sprinteuse qui a obtenu le plus de titres individuels aux Jeux olympiques, à égalité avec l'athlète australienne Elizabeth Cuthbert, qui réalisa le doublé 100 m-200 m en 1956, aux Jeux de Melbourne, avant de gagner le 400 m en 1964, aux Jeux de Tokyo.



MARIE-JOSÉ PÉREC

Marie-José Pérec, qui était devancée par plusieurs concurrentes à la sortie du virage, a enlevé sa course au prix d'un très grand effort dans les cinquante derniers mètres. *« Je n'ai pas souri autant que d'habitude à l'arrivée, j'étais un peu embêtée »*, a-t-elle confié ensuite, déplorant que la deuxième de la course, la Jamaïcaine Merlene Ottey, agé de trente-six ans, n'ait jamais pu conquérir une médaille d'or olympique.

La jeune fleur et la mort

LONDRES
de notre correspondant

La presse britannique l'a décrite sous toutes les coutures, tandis que la télévision montrait au ralenti son éclosion. La seule chose que les médias n'ont pas pu faire ressentir, c'est son odeur repoussante. *L'Arum titan*, de son nom savant *Amorphophallus titanum*, a finalement fleuri, mercredi 31 juillet, au jardin botanique londonien de Kew. La Grande-Bretagne avait retenu son souffle dans l'attente de la floraison rarissime d'une des plus grandes fleurs existantes, qui plus est transsexuelle, accompagnée d'exhalaisons pestilentielles et d'une puanteur de mort.

La serre Princesse de Galles a été l'objet d'une affluence record : cinq mille visiteurs, des dizaines de mètres de queue à Kew, cela ne se voit pas tous les ans. Une floraison de cette plante en forme de phallus non plus, puisqu'elle ne se produit que tous les trois ans environ dans la jungle de l'île de Sumatra, en Indonésie, dont elle est originaire, et que celle de Londres n'avait pas fleuri depuis trente-trois ans. Un des policiers chargés de maintenir l'ordre avait revêtu pour la circonstance un masque à gaz. Pourtant, l'Arum titan n'a pas respecté les horaires d'ouverture, déchargeant ses effluves nauséabondes hors de la présence des visiteurs. Certains, venus de loin, se sont plaints de ne pas avoir senti cette odeur de corps en décomposition, de viande ou de poisson pourri, de déchets de raffinerie de sucre ou de poubelles en plein été... Le *Times* y avait dépêché sa critique œnologique, connue pour son « nez », qu'elle a eu le privilège de pouvoir plonger dans la corolle. Des scientifiques ont réussi à en capturer quelques bouffées empuanties et y ont détecté des traces de bisulfate et de trisulfate de diméthyle.

L'*Amorphophallus titanum* est une plante équatoriale qui, en pleine floraison, peut avoir 3 mètres de haut. Elle consiste alors en un gigantesque épi jaunâtre enserré dans une corolle verte qui s'ouvre lors de la floraison pour révéler un intérieur violet. La plante dégage deux bouffées d'odeur correspondant à ses phases mâle et femelle. Puis, après deux ou trois jours, elle se ratatine pour recommencer plus tard à pousser sous terre, comme un énorme tubercule. Bien que n'ayant pas empuanti la serre au bon moment, cette merveille de la nature aura fait des heureux, scientifiques et badauds.

Patrice de Beer

L'affaire Mouillot s'élargit

La saisine du juge a été étendue à l'ensemble des casinos de Cannes. p. 24

L'Allemagne veut juger Priebke

L'ex-capitaine SS est à nouveau incarcéré malgré la décision d'un tribunal militaire italien de le libérer. p. 3

Mme Michaux-Chevry mise en cause

La présidente RPR du conseil régional de Guadeloupe est accusée par un « justicier » gaulliste d'avoir encaissé personnellement 690 000 francs. p. 5

Des lunettes pour affronter le ciel

DANS LEURS COCKPITS, les aviateurs de la première guerre mondiale étaient éblouis par les rayons du soleil. L'optique de guerre était alors balbutiante. Il fallut plusieurs années de recherches aux techniciens de la société Bausch & Lomb, fondée au milieu du XIXe siècle, pour mettre au point, en 1930, un verre révolutionnaire. Sous le nom de Ray-Ban (*« qui bannit le rayon de soleil »*), cette trouvaille a connu depuis la célébrité sur le nez des stars d'Hollywood et des hommes politiques.

HISTOIRES DE PRODUITS

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0803 - 7,00 F

Le nouveau réalisme de Bill Clinton

LE « FILET DE SÉCURITÉ » de l'aide sociale a vécu en Amérique. Bill Clinton vient d'en signer l'acte de décès (*Le Monde* du 2 août). Le chef de la Maison Blanche a ainsi pris la décision politique la plus controversée de son mandat, bravant la tradition libérale de son propre parti. Les deux présidents démocrates qui sont les pères fondateurs du *welfare*, Franklin D. Roosevelt et Lyndon B. Johnson, doivent se retourner dans leur tombe. En donnant son accord au texte du Congrès, qui remet en cause un système et une philosophie politique vieux de six décennies, M. Clinton tire cependant les conséquences d'un constat de faillite que nul ne discute.

Il met en même temps la dernière touche au portrait présidentiel qu'il souhaite présenter aux électeurs américains le 5 novembre : celui d'un « nouveau démocrate », qui s'adapte à l'évolution conservatrice de l'Amérique. Le réalisme l'emporte désormais sur le credo libéral. Certes, cet aggiornamento ne passera pas facilement : les réactions outragées de la « base » du parti démocrate, de la presse, des syndicats, des églises et de tous les mouvements et associations qui aident les couches les plus vulnérables de la société américaine, montrent que M. Clinton a pris le risque de soulever une tempête dans son propre camp politique.

Il ne s'agit pas pour autant d'une stratégie suicidaire. Une large majorité d'Américains ont adopté la conclusion de la plupart des sociologues : le *welfare*, ce système qui garantit aux plus démunis une aide financière du gouvernement fédéral sans contrepartie de travail et sans limitation de durée, a permis à des millions de laissés-pour-compte de la société de consommation de survivre, mais il a aussi engendré une mentalité d'assistés, voire une *« culture de la pauvreté »*. A quoi bon chercher du travail quand celui-ci risque d'être moins rémunéré que les prestations sociales de l'Etat-providence ?

Le *welfare* serait-il cette *« forme moderne de l'esclavage »* dénoncée par certains ? C'est beaucoup dire, mais les républicains n'ont pas tort de souligner que le mécanisme de l'aide sociale est devenu, les années passant et le nombre de bénéficiaires se multipliant, la caricature de lui-même. Pis : il bafoue certaines valeurs fondamentales du « rêve américain » : travail, mariage et responsabilité parentale. Certains responsables du Grand Old Party accusent le *welfare* d'être le principal responsable des maux chroniques dont souffre l'Amérique : criminalité, drogue, explosion des naissances illégitimes, multiplication des grossesses chez les adolescentes et des familles monoparentales, puisque celles-ci sont encouragées par la « générosité laxiste » de l'Etat...

Désormais, cette générosité sera conditionnelle et restreinte dans le temps : aucun Américain ne pourra bénéficier de l'aide sociale plus de cinq ans. Dès la fin de la seconde année, la plupart des adultes devront obligatoirement trouver du travail, faute de quoi les prestations sociales reçues par leur famille seront supprimées. Enfin, après soixante jours d'inscription au *welfare*, toute personne sans travail devra accepter une tâche d'intérêt public. Cette remise en cause radicale du système de protection sociale est le résultat d'un affrontement entre deux visions de la société.

Pour les libéraux (les démocrates), le gouvernement fédéral a une responsabilité globale envers ceux qui, faute d'éducation ou de formation, voire de chance, n'ont ni travail ni argent.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 10 et nos informations page 3

Les mystères de la « vache folle »

LE GOUVERNEMENT britannique a pris sur lui de rendre public, jeudi 1er août, un rapport confirmant que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) pouvait être transmise aux veaux par leur mère. Par ce souci de transparence, sans doute dicté par la crainte de fuites, les autorités tentent de dédramatiser les conséquences de ce nouveau rebondissement dans l'affaire de la « vache folle ». Tous les services officiels sont mobilisés pour rassurer les consommateurs, notamment en ce qui concerne le lait. La révélation de cette transmission va obliger le gouvernement à étendre le plan d'abattage du cheptel bovin. Très sévère pour les autorités, la presse britannique souligne que ce rapport devrait conduire à un durcissement de l'embargo imposé par l'Union européenne. *Le Monde* revient sur quatre questions qui surprennent la communauté scientifique.

Lire page 4

La vérité de Carpentras

Les quatre skinheads ont formulé des *« aveux circonstanciés »*. p. 6

L'esprit d'Odessa

Le grand port de la mer Noire se tourne résolument vers l'Ouest. p. 8

Boeing s'oriente vers le militaire

En rachetant les activités défense et espace de Rockwell, le leader de l'aviation civile diversifie ses activités. p. 15

Bouleversements au « Midi libre »

Le quotidien de Montpellier change de direction, d'actionnariat, de rotative et de formule. p. 18

Rubrique	Page	Rubrique	Page
International	2	Aujourd'hui	18
France	5	Jeux	19
Société	6	Agenda	20
Carnet	7	Abonnements	20
Horizons	8	Météorologie	20
Les Jeux d'Atlanta	11	Philatélie	20
Entreprises	15	Culture	21
Finances/marchés	16	Radio-Télévision	23

ALGÉRIE **L'évêque d'Oran, Mgr Pierre Claverie, a été assassiné, dans la soirée du jeudi 1er août, par l'explosion d'une bombe. L'attentat a eu lieu quelques heures après la rencontre que le prélat avait eue avec le ministre français des affaires étrangères, en visite officielle à Alger. Mgr Claverie a été tué, en même temps que son chauffeur, alors qu'il regagnait le siège de son évêché. ● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS a exprimé, vendredi, *« son horreur et son indignation »*. Paris entend *« maintenir des relations cordiales »* avec l'Algérie, a souligné Hervé de Charette. Le ministre de l'intérieur algérien a condamné *« très fermement »* cet *« acte barbare »* visant *« une personnalité estimée de l'Eglise d'Algérie »*. ● 104 ÉTRANGERS, dont 41 Français, ont été assassinés depuis septembre 1993, victimes d'attentats tous attribués aux groupes islamistes.**

L'assassinat de Mgr Claverie n'affectera pas les relations franco-algériennes

L'évêque d'Oran a été assassiné, jeudi 1er août, près de son domicile. Le jour-même, il avait rencontré le ministre français des affaires étrangères qui achevait une visite officielle en Algérie pour « donner un nouveau départ » aux rapports entre les deux pays

L'ÉVÊQUE d'Oran, Mgr Pierre Claverie, a été tué, dans la soirée du jeudi 1er août, par l'explosion d'une bombe, alors qu'il regagnait en voiture le siège de l'évêché. Son chauffeur a aussi péri dans l'attentat. Mgr Claverie, une des figures les plus connues de l'église catholique en Algérie, avait rencontré, quelques heures auparavant, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, en visite officielle à Alger. Les deux hommes s'étaient rendus ensemble au monastère de Tibéhirine, près de Médéa, pour s'incliner devant les tombes des sept trappistes français enlevés et assassinés au printemps par les maquisards d'un Groupe islamique armé (GIA).

A Paris, le Quai d'Orsay a exprimé, vendredi, dans un communiqué, *« son horreur et son indignation »*. Le gouvernement *« entend maintenir des relations cordiales »* avec l'Algérie, a souligné M. de Charette. Jacques Chirac devait présenter, ce vendredi, ses condoléances écrites au Vatican, à l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier, ainsi qu'à la famille du défunt.

Le président de l'association France-Algérie, Stéphane Hessel, joint par téléphone, vendredi, a exprimé sa *« consternation »*. A son avis, il est *« urgent d'interroger les instances dirigeantes de l'islam, à Paris et dans le monde, afin que la distinction puisse être clairement faite entre les musulmans sincères, adeptes d'une religion de tolérance, et les criminels qui la dévoyent »*. A Alger, le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a condamné *« très fermement cet acte criminel et barbare perpétré contre un lieu de culte, et dont a été victime une personnalité estimée de l'Eglise d'Algérie »*.



« CHEIKH CHRÉTIEN »

Depuis le 8 mai 1994, date de l'assassinat d'une religieuse et d'un prêtre français, tués par balles dans la Casbah d'Alger, dix-neuf religieux de diverses nationalités ont été tués lors d'attentats attribués aux groupes islamistes armés. Mais, c'est la première fois qu'un haut dignitaire catholique est victime du terrorisme.

Né à Alger le 8 mai 1938, Pierre Claverie, avait soutenu, dans les années 50, la lutte des Algériens pour l'indépendance – à l'image de feu le cardinal Léon-Etienne Duval, ancien archevêque d'Alger, décédé le 30 mai. Membre de l'ordre des dominicains, Mgr Claverie avait longtemps dirigé le centre diocésain des Glycines, à Alger, avant d'être consacré évêque d'Oran le 2 octobre 1981. Affable et passionné, il recevait volontiers ses visiteurs, au siège de l'évêché, dans le calme de sa bibliothèque, où livres anciens et ouvrages récents se côtoyaient en bon ordre. S'exprimant volontiers devant les journalistes, l'évêque d'Oran, qui aimait à se présenter comme un *« cheikh chrétien »*, avait lui-même rédigé de nombreux articles, dont certains ont été rassemblés en un livre, *Lettres et messages d'Algérie*, publié, en avril, aux éditions Karthala.

Connu pour son hostilité au courant islamiste, Mgr Claverie avait vigoureusement condamné, à l'instar du gouvernement algérien, la réunion, en janvier 1995, à Rome, de plusieurs partis de l'opposition – dont l'ex-Front islamique du salut (FIS). *« Au fond*, soulignait-il, *la plate-forme de Rome n'a fait que retarder les négociations avec le pouvoir »*, avait-il publiquement répété, en mai, lors d'un séjour à Paris. *« Il faut*, estimait-il, *en minimiser la portée. »*

Tout en se défendant de faire de la politique, l'évêque d'Oran ne cessait de s'interroger, à voix haute, sur les possibles solutions à la crise algérienne. *« Pour tous, la négociation politique est la seule issue. Mais négocier avec qui ? »*, écrivait-il en décembre 1994. *« Avec les groupes armés, qui ont déjà condamné à mort ceux qui dialogueraient avec le pouvoir ? Avec les partis qui les soutiennent ? Avec les démocrates qui rejettent tout compromis avec le projet islamiste ? Avec ceux qui veulent se maintenir en s'alliant avec n'importe qui ? »*

Au-delà de ces positions personnelles, la plupart des observateurs estiment qu'à travers l'évêque d'Oran, c'est en réalité la France qui est visée. Paris est régulièrement accusée, par les groupuscules islamistes, de soutenir la *« junte »*, tandis que certains partis de l'opposition légale lui reprochent sa tiédeur à appuyer le retour à un processus démocratique. Depuis septembre 1993, quarante et un Français ont été tués et le Quai d'Orsay a exhorté, à différentes reprises, ses ressortissants dont la présence n'est pas indispensable à quitter l'Algérie.

La visite de M. de Charette, la première d'un chef de la diplomatie française en Algérie depuis janvier 1993, visait à donner un *« nouveau départ »* aux relations franco-algériennes, que le rendez-vous manqué entre le président Chirac et le général Zéroual, en octobre 1995, avait fortement refroidies.

Avant de prendre l'avion pour Alger, le ministre avait participé au sommet du G7 à Lyon contre le terrorisme, où il avait déclaré que Paris n'oublierait jamais l'assassinat de sept moines français de Tibéhirine. Il avait aussi déclaré que l'éventuelle mort de Djamel Zitouni, un des chefs des Groupes islamistes armés (GIA), annoncée, la semaine dernière, par une faction de cette mouvance, ne l'attristait pas. *« Franchement, c'est un personnage qui a sans doute fait beaucoup de mal dans sa vie et dont la disparition, je le repète, ne me fait pas de peine, à supposer qu'elle soit confirmée. »* Dans un communiqué, les proches de Djamel Zitouni avaient alors prédit un durcissement de la lutte armée.

C. S.

Dix-neuf religieux tués depuis 1994

En l'espace d'un peu plus de deux ans, dix-neuf religieux ont été assassinés en Algérie, dont quinze de nationalité française. Au total, ce sont 104 étrangers – dont 41 Français – qui ont été tués depuis le 21 septembre 1993. La communauté des religieux catholiques compte, aujourd'hui, entre 300 et 400 membres, essentiellement étrangers, répartis dans les quatre diocèses du pays : Alger, Constantine, Laghouat et Oran. Le plus grand nombre de ceux qui ont choisi de rester sur place sont engagés dans des activités sociales, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

● **1994**

– **8 mai** : deux religieux français, Hélène Saint-Raymond, petite sœur de l'Assomption, et Henri Vergès, frère mariste, sont assassinés dans la Casbah d'Alger. Leur exécution est revendiquée par le Groupe islamique armée (GIA).

– **23 octobre** : deux religieuses espagnoles de l'ordre des Augustines, Ester Paniagua et Maria Alvrez Martine, sont tuées dans le quartier algérois de Bab el Oued.

– **27 décembre** : trois religieux français et un belge sont assassinés à Tizi Ouzou, chef-lieu de la Grande Kabylie, quelques heures après le dénouement, sur l'aéroport de Marseille-Marignane, du détournement, par un commando du GIA, d'un Airbus d'Air France.

● **1995**

– **3 septembre** : deux religieuses – une Française, Denise Leclerc, et une Maltaise, Jeanne Littlejohn – sont tuées dans le quartier de Belcourt, à Alger.

– **10 novembre** : une religieuse française, Odette Prévost, est tuée et une autre, Chantal Galicher, grièvement blessée, dans le quartier de Kouba, à Alger.

● **1996**

– **27 mars** : sept trappistes français – Christian de Chergé, Luc Dochier, Célestin Ringeard, Michel Fleury, Bruno Lemarchand, Christophe Lebreton et Paul Favre-Miville – sont enlevés dans leur monastère de Tibehirine, situé près de Médea. Un communiqué du GIA annonce leur mort, le 23 mai. Leurs corps sont retrouvés le 30 mai.

– **1er août** : Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, est assassiné à Oran, près de son domicile.

Un homme d'ouverture présent sur les « lignes de fracture »

« La valeur de ma vie tient à ma capacité de la donner », avait déclaré le religieux en mai

« MA VIE est certes importante. Elle est même précieuse. Je ne cherche pas le martyre. Mais, que vaudrait-elle, conservée au « frigo » ? Sa valeur tient à ma capacité de la donner » : ainsi s'exprimait, le 9 mai, à Paris, Mgr Pierre Claverie. Cette phrase résumait bien la personnalité de cette haute figure d'Eglise, observateur politique aux analyses lucides, écoutées en France et en Algérie, de cette homme d'ouverture toujours présent sur les *« lignes de fracture »*, selon une expression qu'il affectionnait.

PORTRAIT

Même s'il restait apparemment serein, ces derniers mois, Pierre Claverie se savait en grand danger. La police lui avait récemment imposé un garde du corps permanent. En mai, à Paris, il disait encore : *« Je veux rester seul au volant de ma voiture qui est probablement reconnaissable. Mais il est inutile d'exposer d'autres personnes à un éventuel attentat. »* Il vivait comme un drame personnel la dégradation de la situation en Algérie, où il était né, le 8 mai 1938, à Alger. Il avait voué toute sa vie et sa vocation de religieux dominicain et d'évêque à ce pays. Avec Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, Pierre Claverie était le chef de file de cette communauté chrétienne, réduite comme une peau de chagrin, sur cette terre déchirée qu'il ne voulait pas quitter au risque de paraître céder au terrorisme et trahir une population musulmane à laquelle il avait lié son destin.

Pierre Claverie avait fait ses études dominicaines au Saulchoir, à Paris, et fait profession, le 6 décembre 1959, avant d'être ordonné prêtre le 4 juillet 1965. Il était revenu dans sa ville natale pour y animer un centre de formation encore présent à Alger, appelé Les Glycines. Là, il s'était mis à l'étude de l'arabe, de l'islam et aussi de la culture kabyle à laquelle il vouait une vraie passion. Théologien solide, il a failli être élu provincial de France de l'ordre des dominicains quelque temps avant d'être nommé par Jean Paul II évêque d'Oran et consacré le 10 avril 1981.

Son diocèse était composé de quelques centaines de chrétiens pieds-noirs, coopérants français et étrangers, mais, à Oran, on disait aussi qu'il était *« l'évêque des musulmans »*, tant il vivait profondément les grandes intuitions œcuméniques et interreligieuses du concile Vatican II (1962-1965). Dans le dialogue avec l'islam, il faisait preuve d'une compétence telle que des islamistes eux-mêmes venaient parfois chercher son conseil.

L'enlèvement des trappistes n'avait cessé de hanter ce réaliste qui vivait cependant dans l'espoir d'un heureux dénouement

« Ils ont été retrouvés dans un état horrible », confiait Pierre Claverie à l'envoyé spécial du *Monde* à Alger, le soir du 2 juin, à la cathédrale Notre-Dame d'Afrique, devant les cercueils des sept moines français de Tibéhirine qu'il connaissait tous personnellement et dont il admirait la simplicité et le dévouement. Cet épisode de l'enlèvement de ces trappistes n'avait, pendant deux mois, cessé de hanter cet homme réaliste, habitué au climat de violence en Algérie mais qui vivait dans l'espérance d'un heureux dénouement. De leur assassinat qui suivait celui de onze prêtres, religieux et religieuses, il avait acquis la conviction qu'un seuil avait été franchi tant le rejet de la population était grand et répandu dans tout le pays le sentiment, disait-il, de *« honte profonde »*.

Bien loin de le décourager, l'assassinat des moines l'avait confirmé dans sa résolution que tout en veillant encore plus aux conditions de sécurité, une place était possible pour une petite communauté de chrétiens en Algérie, fraternelle, ouverte aux plus démunis et sans d'aucun sentiment prosélyte. Homme libre, y compris dans son ordre religieux et son Eglise, Pierre Claverie ne voyait de solution que dans la négociation. Mais pas à n'importe quel prix.

Ainsi s'était-il montré très réservé au moment des discussions menées, en janvier 1995, à Rome à l'initiative de la communauté catholique de San'Egidio – en l'absence du gouvernement algérien – dont il avait cru qu'elles faisaient la part trop belle aux islamistes de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Cette distance lui avait valu d'être traité d'*« éradicateur »*, ce qui était bien sûr aux antipodes d'un homme qui se voulait surtout *« l'évêque de tout le monde »*.

Henri Tincq

« La mort peut venir n'importe où, n'importe quand et de n'importe qui »

Dans une de ses « Lettres d'Algérie » en date de décembre 1994 publiées, en avril, aux éditions Karthala, Pierre Claverie s'interrogeait sur l'avenir du pays dans lequel il avait choisi de vivre... et de mourir. *« La mort peut venir n'importe où, n'importe quand et de n'importe qui. On ne sait plus qui est qui : militaires et gendarmes sont souvent en civil, cagoules et voitures banalisées, tandis que les groupes armés sont en uniforme, dressent de « faux » barrages sur les routes et patrouillent le soir dans certains quartiers et certaines régions, imposant leur loi et défiant les forces de l'ordre en les poussant à une répression brutale et, parfois, aveugle.*



VERBATIM

» Après avoir vainement cherché à se concilier une population de plus en plus lasse des excès de la violence, chacun tente au moins de la contrôler par la force. Tous les moyens sont alors bons et les pires sont les plus efficaces. Nous assistons, impuissants, au martyre d'un peuple qui ne sait plus à qui se fier. Et cependant la vie continue (...).

» L'immense majorité de la population exprime sa résistance et sa volonté de vivre malgré tout. Avec elle, des militants et des intellectuels expriment cette résistance à la violence dans la presse, au prix de leur vie. Ils cherchent les voies d'une solution politique et mènent leur combat quotidien contre la passivité, la démission, le mépris des petits et des pauvres, la perversion de la religion (...).

» Chacun se laisse aller à l'optimisme ou au pessimisme, selon son tempérament, l'humeur du jour, sa situation concrète et ses convictions. Pour les uns, c'est le « dernier quart d'heure ». Pour d'autres, l'Apocalypse est pour demain. Pour d'autres encore, le « tout-répressif » ne mène à rien. Pour tous, la négociation politique est la seule issue. Mais négocier avec qui ? Avec les groupes armés qui ont déjà condamné à mort ceux qui dialogueraient avec le pouvoir, dont ils exigent la démission immédiate ? Avec les partis qui les soutiennent ? Avec les démocrates qui rejettent tout compromis avec le projet islamiste ? Avec ceux qui veulent se maintenir en s'alliant avec n'importe qui ? (...).

» Nous continuons à partager avec les gens la dure réalité quotidienne, pour manifester notre solidarité dans la souffrance avec ceux et celles qui nourrissaient, comme nous, le rêve d'une « autre Algérie », enfin réconciliée avec elle-même et avec son passé (...). Mais peut-être n'avons-nous pas encore assez donné de preuves de notre volonté désintéressée d'être des artisans de paix, dépouillés de toute volonté de puissance et de tout sentiment de supériorité. Le passé est lourd et on ne peut faire comme s'il n'avait pas été ! »

COMMENTAIRE

« NOUVEAU DÉPART » ?

La visite officielle d'Hervé de Charette en Algérie se sera achevée de manière dramatique par l'assassinat d'un nouvel « homme de Dieu », Pierre Claverie, évêque d'Oran. Comme un pied de nez sanglant fait, selon toute vraisemblance, par un des Groupes islamistes armés (GIA) au chef de la diplomatie française, venu sur place donner un *« nouveau départ »* aux relations entre les deux pays.

De malentendus levés en suspicions dissipées, les relations franco-algériennes n'en finissent pas de prendre un *« nouveau départ »*. Bonnes intentions qui sont souvent vite oubliées tant sont nombreux et divers les obstacles que des gens malintentionnés dressent sur le chemin d'un dialogue vrai et serein entre deux pays qui ont *« beaucoup de choses à se dire »* et *« beaucoup de choses à faire ensemble »*.

Ceux qui abritent leurs ambitions de pouvoir sous l'oriflamme de la religion ne sont pas les derniers à attiser le feu, en choisissant de viser les bonnes cibles au bon moment : en mai, l'assassinat des sept trappistes du monastère de Tibéhirine, et, aujourd'hui, celui de l'évêque d'Oran. Manière ô combien perverse de dire à la France qui cherche à ne pas couper les ponts avec l'Algérie, à y défendre ses intérêts bien compris, que, de quelque manière que ce soit, elle n'a plus rien à y faire.

La France ne peut évidemment pas se plier à de telles injonctiions, ni même « s'absenter », le temps d'une hypothétique remise en ordre, d'un pays avec lequel elle est condamnée à coopérer. L'hostilité sans appel qu'elle manifeste à l'encontre des *« dérives barbares »* du fanatisme religieux, ne doit pas, pour autant, la contraindre à une obligation de discrétion à l'égard d'un pouvoir algérien si peu familier avec la démocratie.

Jacques de Barrin



L'idée d'Israël d'évacuer le sud du Liban crée des remous

Le projet a été mal accueilli à Damas

S'AGIT-IL d'un simple ballon d'essai ou le projet a-t-il une réelle consistance ? Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a lancé, il y a quelques jours, l'idée de discuter d'abord avec la Syrie des conditions d'un retrait du Sud libanais. Sur le modèle du projet « Gaza d'abord », qui a progressivement conduit aux accords israélo-palestiniens sur l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, le projet est désormais connu sous l'appellation « Liban d'abord ».

« *Nous n'avons reçu officiellement aucune proposition et le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, ne nous a informés de rien* », a déclaré au *Monde* le premier ministre libanais, Rafic Hariri, qui se trouvait, vendredi 2 août, à Dublin, pour des contacts avec la présidence en exercice de l'Union européenne. « *Si Israël a réellement l'intention de se retirer du Liban sud, ce n'est pas la peine d'y aller par quatre chemins. Les Israéliens n'ont qu'à appliquer la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU* », a ajouté M. Hariri. Adoptée en 1978, après une invasion israélienne du Sud libanais, la résolution 425 prévoit un retrait immédiat et inconditionnel de Tsahal de la partie méridionale du pays du Cèdre.

Les rares indications qui ont été fournies en Israël sur l'option « Liban d'abord » tiennent en ceci : Tsahal se retirerait du sud du Liban, en échange du désarmement du mouvement chiite Hezbollah – qui lui rend la vie dure dans la « zone de sécurité » qu'elle occupe dans cette région – et de garanties pour sa sécurité. Toutefois, selon le quotidien saoudien *El Hayat*, il s'agirait de faire adopter par le Conseil de sécurité des Nations unies, une nouvelle résolution sur le Liban, qui serait assortie d'un calendrier de retrait de Tsahal étalé sur quatre mois. Une force arabo-européenne prendrait la relève des Israéliens au fur et à mesure de leur retrait et céderait la place à l'armée libanaise dans un délai n'excédant pas deux ans. Des négociations s'engageraient entre le Liban et Israël pour une paix définitive. *El Hayat* ajoutait que *M. Ross avait été chargé de transmettre ces « idées »*.

« PIÈGE MORTEL »

Si les dirigeants libanais n'ont pas été informés de la teneur du projet israélien – que celui-ci soit conforme ou non aux informations d'*El Hayat* –, cela n'implique pas *ipso facto* que Damas n'a pas non plus été mis au courant. La Syrie est en effet le principal destinataire d'une telle proposition, d'une part, parce qu'elle a la haute main sur le Liban et, d'autre part, parce que ledit projet est censé servir de brise-glace pour une reprise des pourparlers de paix israélo-syriens. La presse syrienne, qui reflète les vues du gouvernement, a du reste réagi sans retard, qualifiant le projet « Liban d'abord » de « *piège mortel visant à détruire le Liban* ». Elle a accusé l'Etat juif de vouloir scinder la Syrie du Liban pour entraîner ce dernier dans « *une réconciliation honteuse qui minerait sa souveraineté* ».

L'option « Liban d'abord » risque réellement d'être une chausse-trape pour la Syrie, qui réclame le retrait d'Israël du plateau syrien du Golan, occupé en 1967, ce à quoi M. Nétanyahou s'oppose. Damas n'a donc aucune raison de céder la « carte » libanaise, aussi longtemps qu'elle n'a pas de garanties à propos du Golan. Un éventuel retrait israélien du Liban dans ces conditions, risque aussi d'accroître la pression sur la Syrie pour qu'elle retire les quelque quarante mille soldats qu'elle maintient au pays du Cèdre.

Se faisant annoncer à la dernière minute, le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, a fait, mardi 30 juillet, une visite éclair à Paris, où il a transmis un message du président Hafez El Assad à Jacques Chirac. Lorsque le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, s'était rendu, le 22 juillet, à Damas, il avait pu constater les inquiétudes syriennes face à l'intransigeance de M. Nétanyahou.

Comme il devait le dire quelques jours plus tard à M. Ross, le président El Assad avait informé M. de Charette que la Syrie était disposée à reprendre les négociations avec Israël au point où elles s'étaient arrêtées en février – quand les travaillistes étaient encore au pouvoir en Israël – et sur la base du principe de l'échange de la terre contre la paix, mais aussi des progrès de la négociation, progrès qui n'ont pas été consignés par écrit.

MANŒUVRES D'ISOLEMENT ?

En marge d'une réunion à Washington pour la mise sur pied du Groupe de surveillance de la trêve au sud du Liban, le conseiller politique de M. Nétanyahou, Dore Gold, avait rencontré le négociateur en chef syrien, Walid Moallem. Mais les choses en étaient restées là jusqu'à ce que surgisse cette idée de « Liban d'abord », qui n'a fait qu'accroître les inquiétudes syriennes. Le quotidien israélien *Haaretz* a rapporté, jeudi, qu'un émissaire syrien avait rencontré en Israël M. Nétanyahou mais l'information a été démentie par la présidence du conseil.

« *Les Syriens ont le sentiment qu'Israël et les Etats-Unis cherchent à les isoler* », disait récemment au *Monde* un diplomate européen. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles Damas se tourne de plus en plus vers l'Europe, et singulièrement vers la France, du fait aussi des liens privilégiés de Paris avec le Liban et de son ambition à jouer un rôle politique au Proche-Orient. Mais chacun sait que Washington demeure le facteur déterminant pour une évolution des choses dans un sens ou dans l'autre.

« *Mon sentiment*, commente un responsable arabe sous couvert d'anonymat, *est qu'en attendant l'élection présidentielle américaine en novembre, nous allons assister à une agitation qui vise à maintenir en vie le processus de paix. Dans cette optique, l'option « Liban d'abord » est un ballon d'essai qui n'est pas sans intérêt, parce que l'idée d'un retrait de Tsahal du sud du Liban est séduisante pour tout le monde, y compris et peut-être surtout en Israël. L'image de l'Etat juif en sortirait améliorée et, si quelqu'un devait être tenu pour responsable de son échec, ce serait bien la Syrie et le Liban.* »

Mouna Naïm

Aide à la reconstruction

Le Liban a présenté un projet global d'aide à sa reconstruction d'un montant de 5 milliards de dollars, mais cette somme a été jugée quelque peu excessive, et Beyrouth va revoir sa copie, a déclaré au *Monde* le premier ministre libanais, Rafic Hariri. Il s'était entretenu, au paravant, à Bruxelles, avec le commissaire européen pour le Moyen-Orient, Manuel Marin, ainsi qu'avec des représentants de la présidence irlandaise de l'Union européenne et de la France, et le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross. M. Hariri a qualifié de *« très positif »* le projet de réunir, *dans les deux mois, « les pays amis du Liban »* disposés à aider à sa reconstruction. Beyrouth *« établira des contacts avec ces pays pour les encourager »*, a indiqué M. Hariri.

La réunion de Bruxelles a eu lieu en vertu de l'accord de cessez-le-feu au sud du Liban, *conclu, le 27 avril, après l'opération* israélienne « Raisins de la colère », et qui prévoyait la formation d'un Groupe consultatif pour la reconstruction du pays du Cèdre.

L'Allemagne réclame l'extradition d'Erich Priebke libéré par le tribunal militaire de Rome

Peu après le verdict qui a suscité une vague d'indignation en Italie, l'ancien SS a été réincarcéré

L'ex-capitaine de SS, Erich Priebke, quatre-vingt-trois ans, qui venait, jeudi 1er août, de recouvrer la liberté en vertu d'une sentence discutée du tribunal militaire de Rome, a été quelques heures plus tard de nouveau incarcéré dans une prison non militaire. Cette arrestation est liée à la volonté de la justice allemande de juger Priebke pour sa responsabilité dans le massacre de 335 otages civils, le 24 mars 1944.

ROME
correspondance

L'ex-capitaine des SS, Erich Priebke, n'aura pas profité de la liberté que lui accordait le verdict doctement prononcé, jeudi après-midi 1er août, par le tribunal militaire de Rome. L'ex-officier nazi a pû quitter le tribunal dans la nuit mais escorté par les carabiniers qui l'ont conduit directement en prison. Il reste en effet à la disposition de la justice en attendant l'examen de la demande d'extradition faite par l'Allemagne pour le juger à son tour. Six heures de tension se sont écoulées entre l'acquittement contesté de l'un des responsables du massacre des fosses Ardéatines, le 24 mars 1944, lorsque 335 otages civils furent fusillés par les Allemands, et son retour en prison.

Cette solution a été trouvée dans la nuit par le ministre de la justice pour mettre terme à un véritable siège du tribunal militaire par des centaines de jeunes de la communauté juive qui voulaient empêcher physiquement que l'ex-officier nazi retrouve la liberté. Des affrontements ont même eu lieu.

PRESCRIPTION

Indignation, colère, douleur : c'est avec ces sentiments que l'Italie entière avait réagi dans l'après-midi à l'annonce de l'acquittement. A la lecture du verdict, Erich Priebke lui-même semblait stupéfait et avait dû demander à son avocat le sens des mots qui venaient de retentir dans la petite salle du tribunal. « *Acquitté* ». Oui, l'ex-capitaine était un homme libre. Le président du tribunal militaire de Rome a en effet lu un verdict qui, d'une part, reconnaît la culpabilité de l'ancien officier nazi, mais de l'autre lui accorde des circonstances atténuantes. Du coup, les délits pour lesquels il était jugé depuis le 8 mai – participation à des meurtres répétés, aggravés de cruautés – deviennent prescriptibles.

Une annonce qui a fait exploser la rage des parents des victimes et des représentants des communautés juives qui réclamaient que justice soit faite, en vertu justement du principe reconnu par les Nations unies – celui de l'imprescriptibilité des crimes de guerre. Le tribunal, au contraire, a estimé, à la majorité – un des trois juges s'étant opposé à la décision – que l'obéissance à des ordres, une participation minime, une bonne conduite pendant la période de détention ainsi que l'âge avancé de l'accusé suffisaient à amoindrir « *la cruauté et la préméditation* » dont aurait fait preuve l'ancien SS, le 24 mars 1944.

Erich Priebke a en effet toujours maintenu sa version : il a participé au massacre des trois cent trente-cinq otages dans les fosses Ardéatines, mais sa responsabilité directe s'était limitée à contrôler l'identité des victimes sur les listes – même s'il avait « *dû en tuer deux de ses propres mains* ». Mais toujours pour obéir aux ordres qui, semble-t-il, venaient directement du Führer. Aucune responsabilité non plus, en ce qui concerne les cinq otages qui furent tués « *en plus* » selon la règle de « *dix Italiens pour chacun des trente-trois Allemands morts la veille au cours d'un attentat de la résistance* ». Un simple exécutant en somme, cet homme qui, après s'être éclipsé d'un camp britannique en 1946, vivait paisiblement en Argentine.

« MORALEMENT INJUSTE »

Droit dans son costume gris, l'ex-officier nazi, âgé de quatre-vingt-trois ans, est resté impassible tout au long du procès. Ce n'est qu'après l'explication de son avocat que l'on a pu voir un léger sourire sur ses lèvres. Un sourire qui n'a pas duré longtemps puisque la nouvelle de l'acquittement a vite provoqué un véritable choc dans le pays.

A la Chambre des députés, un long applaudissement venant de tous les secteurs de l'hémicycle a salué les propos du président de Refondation communiste qui, en annonçant le verdict pratiquement en direct, a affirmé que, « *dans la mémoire des Italiens, ce crime reste imprescriptible* ».

Le président de la République est intervenu personnellement dans la soirée à la télévision pour souligner que « *le massacre des fosses Ardéatines fut une blessure pour l'humanité entière et ce verdict a rouvert les plaies* (...) ; *les délits contre l'humanité, même après des siècles, restent des délits* ». Le président du conseil, Romano Prodi, avant de se recueillir devant le monument à la mémoire des victimes, a parlé de « *la profonde amertume face à la douleur et aux responsabilités que le procès a évoquées* ». Le monde politique a été unanime dans sa condamnation, à commencer par Gian Franco Fini, le président d'Alliance nationale, qui a qualifié ce verdict « *moralement injuste* ».

Des centaines de Romains se sont retrouvés dans la soirée devant la synagogue pour manifester leur soutien à la communauté juive, alors que la municipalité, sur décision de son maire, éteignait tous ses monuments. Le procureur militaire Antonino Intellisano – qui, deux fois de suite, avait demandé la récusation du président du tribunal, lequel avait « *prévu* » l'acquittement –, confirme qu'il fera appel. Après les développements de la nuit, cette démarche sera peut-être inutile. Alors que l'Argentine, qui a accueilli Priebke au cours des quarante-sept dernières années, faisait savoir que l'ex-officier était indésirable, son pays d'origine, l'Allemagne, l'attend maintenant pour le juger.

Salvatore Aloïse

Une justice « sabotée », selon le Centre Wiesenthal

L'Italie *« a saboté la justice »* et devra *« affronter l'indignation internationale »*, a déclaré, jeudi 1er août, après le verdict du tribunal militaire de Rome, Shimon Samuels, un responsable pour l'Europe du centre Simon-Wiesenthal, spécialisé dans la recherche des anciens nazis. *« L'Italie a réduit la justice militaire au niveau des SS,* a-t-il ajouté, *elle avait rendez-vous avec l'Histoire et elle l'a manqué. »* Il a estimé que le problème venait du fait que le procès s'était déroulé devant un tribunal militaire, alors qu'*« il aurait dû se dérouler devant un tribunal civil et pour crimes contre l'humanité »*.

M. Samuels s'était déclaré convaincu que l'ex-capitaine des SS aurait pris la fuite s'il avait été remis en liberté, même conditionnelle. Erich Priebke aurait pu, à ses yeux, trouver refuge en Espagne ou à Malaga, où vit par exemple Otto Remer – un ancien chauffeur de Hitler –, voire encore au Moyen-Orient. – *(AFP.)*

La croissance économique reste forte aux Etats-Unis

L'ÉCONOMIE américaine continue de surprendre : au deuxième trimestre, la croissance de la production nationale a été très forte, atteignant 4,2 % en rythme annuel, alors que la hausse des prix restait très modérée (1,8 % sur un an), selon les statistiques publiées le 1er août par le département du *commerce*. *Après cinq années* d'expansion, ce résultat est une surprise.

Surprise nouvelle parce que les Etats-Unis, qui ont créé près de dix millions d'emplois en quatre ans, n'en finissent pas d'étonner par des performances d'autant plus remarquables qu'elles paraissaient impossibles à réaliser il y a quelques années. Le fait notamment de réduire considérablement le nombre des chômeurs sans accélérer l'inflation. Bonne surprise parce que le dynamisme de l'économie américaine est à l'origine d'importants courants d'échanges internationaux et entretient une croissance qui s'est généralisée à presque toute la planète, l'Europe faisant seule exception.

Les conseillers du président Clinton ont pris l'habitude de développer longuement, au cours des réunions internationales auxquelles ils participent, les vertus de leur gestion. Il en a été ainsi au cours des réunions de printemps de l'OCDE, qui réunissent les principaux pays industrialisés. Le problème est maintenant de savoir si la prospérité américaine durera assez longtemps pour soutenir l'Europe dans son difficile combat contre le chômage et une activité quasi stagnante.

Les chiffres de l'emploi pour juillet, que l'administration américaine devait publier vendredi après-midi 2 août, apporteront un début de réponse. Si les embauches ont continué d'être très importantes au cours du mois dernier, les risques de tensions salariales se feront plus précis. La Réserve fédérale devra alors remonter les taux d'intérêt à court terme. La croissance en sera à terme modérée alors même que les dépenses d'investissement commencent à marquer le pas.

Il n'est pourtant pas certain que la croissance soit en train de s'emballer outre-Atlantique. Parce qu'il s'explique en partie par des phénomènes de rattrapage, le résultat du deuxième trimestre ne se reproduira probablement pas, dans l'immédiat en tous les cas. La grève de Général Motors en mars a été compensée à partir d'avril par un surcroît d'activité ; la cessation forcée d'activité des services administratifs pour cause de querelle budgétaire entre le Congrès et la Maison Blanche a par la suite provoqué un redoublement des passations de commandes d'Etat ; enfin passée la rudesse de l'hiver qui avait paralysé l'activité du bâtiment, la construction a fait un bond impressionnant.

Si l'on met à part ces facteurs hautement conjoncturels, l'économie américaine chemine sur une pente de 3 % l'an, un peu supérieure à son potentiel de croissance. C'est l'analyse que semblent faire les marchés de taux longs qui se sont détendus lorsque a été connu le recul de l'indice d'activité pour juillet des directeurs d'achat du secteur manufacturier.

La prospérité américaine est probablement d'autant moins menacée par un retour de l'inflation que la main-d'œuvre se déplace rapidement vers les Etats où l'activité est la plus forte. Après dix années de stagnation, le risque d'un emballement des salaires n'est pas pour demain.

Alain Vernholes

Une croissance à deux vitesses

ÉTATS-UNIS — JAPON — FRANCE — ALLEMAGNE (Ouest) — ROYAUME-UNI — ITALIE
8 / 4 / 0 / -4
1988 90 92 94 96*

Face au nouveau bond en avant de l'économie américaine et à la reprise de l'activité au Japon, la croissance reste très décevante en Europe occidentale.

*prévisions

Le budget espagnol soulève une polémique et déstabilise les marchés financiers

DANS la perspective de la création de la monnaie unique, le gouvernement espagnol a préparé un budget d'austérité pour 1997. L'objectif est de ramener le déficit public à 3 % du produit intérieur brut, taux conforme à celui inscrit dans le traité de Maastricht, contre 4,4 % prévus au terme de l'année fiscale en cours. Pour ce faire, le cabinet de José Maria Aznar a fortement augmenté la pression fiscale frappant la consommation d'alcool et de tabac. Le relèvement du taux des accises conduira à des prix à la vente supérieurs de 16 % à 25 %, selon les produits.

Le plan espagnol a soulevé une polémique qui a déstabilisé les marchés obligataires, provoquant des pertes évaluées à 120 milliards de pesetas (100 pesetas = 3,9 FF). Accusé par le gouvernement conservateur d'avoir laissé un « *trou budgétaire* » de 720 milliards de pesetas, Pedro Solbes, ex-ministre de l'économie de l'équipe socialiste de Felipe Gonzalez, battue aux législatives de mai, a répliqué, jeudi 1er août, que sur la somme incriminée, 200 milliards de pesetas – correspondant à des dettes – plus de 400 autres milliards relèvent de dépenses « *justifiées* ». Pour M. Solbes, la façon « *tendancieuse* » avec laquelle le gouvernement parle de « *trou budgétaire* » peut entraîner de « *graves problèmes* » pour l'Espagne, non seulement sur les marchés financiers mais aussi pour sa participation à l'euro.

La veille, Rogrigo Rato, l'actuel ministre espagnol de l'économie, avait tenté de calmer les marchés en assurant que le financement du « *trou budgétaire* » était garanti, de même que les objectifs en matière d'inflation et de déficit public. Le même jour, M. Aznar a assuré que l'Espagne était sur la voie de l'assainissement en affirmant que « *le gouvernement respectera scrupuleusement ses objectifs de déficit* » dans l'espoir que les marchés en prennent bonne note. – *(AFP.)*

« Vache folle » : Londres confirme que les veaux peuvent être contaminés par leur mère

Le gouvernement britannique craint un durcissement de l'embargo européen

Londres a rendu public, jeudi 1er août, un rapport confirmant que les veaux peuvent être contaminés via leur mère par l'agent de la maladie de la « vache folle ». Malgré les efforts du gouvernement pour présenter ce rebondissement de manière rassurante, celui-ci risque d'être lourd de conséquences. Les éleveurs britanniques voient s'écarter les chances d'une levée rapide de l'embargo européen contre leurs exportations.

LONDRES
de notre correspondant

Le ministère britannique de l'agriculture a officiellement reconnu, jeudi 1er août, la possibilité de transmission verticale, de la vache au veau, de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), *autrement dit de la maladie de la* vache folle. En rendant publique la nouvelle, contenue dans une déclaration du Comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme (SEAC), le ministre Douglas Hogg a tenu à réaffirmer qu'il n'y avait aucun danger pour la santé humaine et que les mesures annoncées au cours des derniers mois étaient suffisantes pour prévenir tout risque éventuel. Cette nouvelle affaire pourrait cependant remettre en cause la politique d'abattage du bétail britannique actuellement en cours.

La nouvelle a fait immédiatement la « une » des média. Ceux qui avaient espéré qu'elle passerait inaperçue se sont trompés : elle a eu l'effet d'une bombe. On peut s'interroger sur les raisons de l'intervention à contre-te s de M. Hogg, déjà présenté depuis le début de la crise comme le messager de mauvaises nouvelles. Peut-être aurait-il mieux valu attendre la fin de l'enquête scientifique, d'ici la fin de l'année. Il semble que le ministère ait souhaité éviter d'être pris de court par des fuites. Ce qui contredit la volonté de Londres, comme de Paris ou de Bruxelles, de faire preuve de la plus grande discrétion possible pour ne pas alarmer une opinion hyper-sensibilisée.

Le rapport extrêmement prudent du SEAC est fondé sur des expériences faites par le département d'épidémiologie du Laboratoire vétérinaire central de Weybridge sur environ 600 veaux, à moitié issues de vaches saines, à moitié de vaches atteintes de l'ESB. Selon lui, la possibilité de transmission verticale existe, mais elle ne toucherait que 10% des cas. La transmission pourrait se faire *in utero*, à la naissance de façon transplacentaire, ou juste après. On sait aussi que la tremblante du mouton peut se transmettre de la même manière.

PAS DE CRAINTE POUR LE LAIT

Le SEAC estime qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter, que cette révélation ne remet pas en cause l'éradication graduelle de l'épizootie. *« Il n'existe aucune raison pour modifier les recommandations concernant le lait, la viande, le sang et tout autre produit autorisé »*, estime le rapport. Pas de crainte donc, nous dit-on, pour le lait qui arrose les Corn Flakes du *breakfast* matinal ou que l'on verse en nuage sur le thé ou le café.

Quant à la transmission à l'homme, *« elle n'est pas encore démontrée »*, même si l'approfondissement des recherches est d'une *« haute priorité »*. M. Hogg a tenu à rassurer lui-même les consommateurs échaudés. *« Il est important de mettre ces informations en perspective*, leur a-t-il dit. *Le médecin en chef fait siennes les conclusions du SEAC et nous avons passé aujourd'hui les informations dont nous disposons à nos partenaires européens »*. Pour le directeur de la Commission de la viande et du bétail (MLC), *« le fait important est que les résultats de ces expériences prouvent que la santé humaine n'est pas menacée (...)Ces découvertes peuvent signifier qu'il faudra plus longtemps pour éradiquer l'ESB. Mais cela n'affectera pas la baisse dramatique des cas d'ESB, qui ont chuté de* 1 000 *par semaine en 1993 à moins de 200 aujourd'hui»*.

Malgré cette volonté unanime d'éviter une nouvelle panique, la lecture attentive du rapport soulève plusieurs interrogations. Qui prouve tout d'abord que le taux de contamination serait inférieur sur le terrain qu'en laboratoire ? De plus, le pourcentage de 10 % de bêtes affectées dans ces *expériences n'est pas totalement juste :* il s'applique à l'ensemble des bêtes examinées, dont la moitié étaient d'origine saine. Parmi celles d'origine contaminée, le taux est de 20 %. Il est encore trop tôt pour savoir comment réagira l'opinion une fois digérés l'information et les commentaires de ses journaux.

Ceux-ci sont extrêmement violents pour le gouvernement. *« Nous sommes une nouvelle fois trompés sur le contenu de notre assiette »*, peut-on lire dans l'éditorial du Guardian. Pour le Times (conservateur), *« ce gouvernement n'a toujours pas compris comment il fallait redonner confiance aux consommateurs de bœuf britannique »*. Le tabloïde *Daily Star* est encore plus sévère : *« Si le gouvernement croit vraiment que ses réactions évasives vont redonner confiance dans la qualité du bœuf britannique, on ne peut que le qualifier de dément »*.

La presse s'inquiète des conséquences économiques de la nouvelle donne. Le *Financial Times* craint que celle-ci ne repousse encore plus dans le temps la levée de l'embargo imposé par l'Union européenne sur l'exportation de bœuf britannique. En outre, elle pourrait contraindre Londres d'étendre encore plus sa politique d'abattage sélectif, en particulier chez les veaux. Pour le moment, au rythme d'environ 25 000 têtes par semaine, l'élimination des vaches de plus de trente mois se poursuit. Les bêtes sont ensuite stockées en attendant d'être détruites, en raison du manque de fours pour les brûler. Des mesures sont à l'étude pour autoriser leur combustion dans des centrales thermiques.

L'extension de la politique d'abattage aurait des effets non négligeables pour les éleveurs. Jusqu'à présent, sous une apparence sanitaire, elle a surtout permis d'empêcher, avec l'aide de Bruxelles, un effondrement des cours, protégeant le marché. Les revenus des éleveurs britanniques ont ainsi moins souffert que celui de leurs collègues français, estime un expert : le nombre de têtes abattues par semaine correspondait jusqu'ici environ à la baisse de la consommation. Ce nouveau rebondissement dans la crise de la « vache folle » pourrait donc être plus grave qu'il n'y paraît pour l'élevage britannique.

Patrice de Beer

Quatre questions qui surprennent la communauté scientifique

● L'information rendue publique par le gouvernement britannique est-elle importante ?

Sans aucun doute. Le gouvernement britannique a publié une synthèse des résultats préliminaires issus d'une étude commencée il y a plus de six ans par une équipe scientifique du laboratoire vétérinaire central de Weybridge. Cette étude – dont les résultats ne devaient pas initialement être connus avant le début de 1997 – visait à fournir une réponse documentée et indiscutable à l'une des questions essentielles posées par l'énigme de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). La précipitation avec laquelle les autorités britanniques ont transmis à Bruxelles et rendu publique cette information a surpris la communauté scientifique internationale.

Elle autorise de nombreuses interprétations. Craignait-on à Londres (comme ce fut le cas à la fin mars avec l'annonce d'une possible transmission de l'agent de l'ESB à l'homme) une « fuite » de résultats scientifiques dans la presse et une nouvelle panique chez le consommateur ? A-t-on voulu prévenir un tel scénario ou, plus simplement a-t-on cherché à profiter des vacances estivales (et, suppose-t-on, de la baisse d'intérêt de l'opinion pour ce sujet) pour diffuser une information qui ne pourra pas ne pas avoir de conséquences économiques et politiques. On confie, auprès du gouvernement français, ne pas comprendre les véritables raisons qui ont conduit le gouvernement britannique à adopter une telle attitude.

● Quelles sont les nouvelles données ? Comment une telle maladie peut-elle se transmettre de la vache au veau ?

On parle ici de transmission *« verticale »* ou *« materno-fœtale »*. Cette étude menée en « double aveugle » a consisté à surveiller 316 veaux nés de vaches infectées et 316 veaux nés de vaches supposées saines. Conçue pour fournir la réponse *« définitive »* à une question fondamentale, cette expérience était, ces derniers temps, critiquée dans les milieux spécialisés, quelques experts français, mettant en cause la méthodologie utilisée. Ces résultats datent officiellement du 4 juillet dernier. Ils portent sur 273 animaux de chaque groupe qui ont été abattus à l'âge de sept ans ou qui avaient, au préalable, développé la maladie. Dans le groupe des veaux nés de vaches contaminées on a recensé 42 cas de maladie contre 13 seulement dans le groupe des veaux nés de vaches saines. Pour les auteurs de l'étude, ces chiffres permettent de conclure que *le risque de transmission de l'agent* de l'ESB de la vache au veau est de l'ordre de 10 %.

Les chercheurs britanniques ont également tenté d'établir une corrélation entre le taux de transmission materno-fœtale et l'infectiosité de la vache gestante calculé à partir du délai qui a séparé le vêlage de l'apparition de la maladie chez la mère. Sans conclure de manière formelle, les chercheurs estiment que plus ce délai est court plus le *risque de transmission est élevé*.

● Pourquoi ces nouvelles données constituent-elles une étape essentielle dans l'approche scientifique de la maladie de la « vache folle » ?

Cette information fournit la preuve tangible de tout ce que les scientifiques redoutaient sans pouvoir le démontrer. Dorénavant, la transmission materno-fœtale de l'agent de l'ESB n'est plus une hypothèse *mais une réalité avérée*.

C'est du même coup un nouveau dogme qui tombe. Non seulement l'agent de l'ESB franchit avec une étonnante facilité la barrière d'espèce (pouvant notamment contaminer le mouton par voie alimentaire) mais il peut aussi se *transmettre de la vache contaminée* (et apparemment saine) au veau qu'elle porte. En d'autres termes, l'agent responsable de la maladie de la « vache folle » doit être considéré comme une entité pathologique dangereusement atypique dans le champ des maladies neuro-dégénératives dues à des prions. Il impose à ce titre la mise en œuvre rapide d'un important système de surveillance épidémiologique et biologique spécialisé. Il importe notamment de savoir au *plus vite par quelle voie l'agent de* l'ESB peut se transmettre de la vache au veau.

Or, on ne dispose là encore que d'hypothèses. Est-ce par le sang, lors de la mise bas, par l'intermédiaire des pâtures ou – pourquoi l'écarter ? – du lait ? La tremblante du mouton qui soulève des questions similaires depuis de longues années n'a pas encore fourni sur ce point de réponses incontestables. Dans ce contexte d'incertitudes rien ne permet d'exclure – ou d'affirmer – que les consommateurs sont exposés à un nouveau risque infectieux. C'est dire l'importance de la surveillance que les scientifiques souhaitent voir mise en œuvre à l'échelon de l'Union européenne vis-à-vis des cheptels de tous les ruminants (bovins, ovins et caprins).

● En quoi cette nouvelle dimension scientifique va-t-elle compliquer la gestion de la crise à l'échelon de l'Union européenne ?

En dépit des déclarations rassurantes faites par les ministres de *l'agriculture français et britannique*, la publication de ces nouvelles données ne pourra qu'amplifier l'inquiétude de l'opinion face à l'ensemble des produits alimentaires bovins et, plus largement, à l'ensemble des aliments issus des ruminants. A l'échelon européen, elle soulève dès maintenant la question du prolongement, voire du durcissement, de l'embargo qui depuis la fin mars frappe le cheptel bovin britannique et les produits dérivés.

On recense actuellement 200 cas nouveaux de « vache folle » chaque semaine en Grande-Bretagne et les mesures d'abattage prises par Londres ne laissaient pas ces derniers temps espérer une éradication de la maladie avant les premières années du siècle prochain. La *démonstration d'une transmission de* l'agent pathogène de la vache au veau assombrit encore un peu ces perspectives. D'ores et déjà le gouvernement britannique a annoncé que des études allaient être mises en œuvre pour savoir si ces nouvelles données devait conduire à une intensification de la politique d'abattage. Si tel n'était pas le cas la crise européenne pourrait *connaitre une nouvelle acmé*.

COMMENTAIRE

BOOMERANG

Une morale, nouvellement constituée, veut qu'en matière de santé publique, le politique soit toujours rattrapé par la science. *Têtu, le savoir constitué au fil du* temps et des expériences revient, plus ou moins rapidement, comme un boomerang face à ceux qui – ayant le pouvoir – n'ont pas su prendre, en temps et en heure, les décisions sanitaires qui s'imposaient. L'affaire de la *« vache folle » fournit à cet égard* un terrain d'observation privilégié et, déjà, quelques leçons exemplaires.

Après avoir géré, dans l'indifférence générale, une crise qui semblait n'être que vétérinaire et agricole, les responsables politiques européens ont brutalement, à la fin mars, commencé à saisir l'ampleur de leurs responsabilités. La possibilité annoncée d'une transmission de l'agent de la nouvelle maladie bovine à l'espèce humaine cristallise les angoisses et bouleverse profondé*ment les marchés. La science, pour* sa part, ne cesse de fournir des éléments inquiétants, et l'Union européenne est encore loin d'avoir adopté une attitude unique, comme en témoigne le dossier des farines et celui des abats.

Depuis son émergence, la crise a, pour l'essentiel, été gérée par les ministres de l'agriculture. Ces *derniers sont écartelés entre* les décisions d'ordre sanitaire – qu'ils ne peuvent pas ne pas prendre – et les discours rassurants destinés aux professionnels. La démonstration d'une possible transmission de l'ESB de la vache au veau donne aujourd'hui matière au même spectacle. A Londres, Douglas Hogg affirme que toutes les précautions sont prises. Et, à Paris, Philippe Vasseur se félicite des mesures qu'il a été amené à prendre concernant les 80 000 veaux d'origine britannique vivant sur le sol français. On *peut comprendre que des mi*nistres en charge de l'agriculture montent ainsi en première ligne. Il est, en revanche, difficile d'accepter que les autorités en charge de la santé humaine n'aient pas encore trouvé, dans cette crise sans précédent, l'opportunité, sinon le courage, de prendre la parole.

Jean-Yves Nau

Le régime indonésien lance une offensive judiciaire contre ses contestataires

DJAKARTA. Les autorités indonésiennes ont pris, vendredi 2 août, une double initiative judiciaire contre des chefs de file du mouvement de contestation que le pouvoir rend responsable des émeutes de Djakarta des samedi 27 et dimanche 28 juillet. Mochtar Pakpahan, dirigeant de l'Union indonésienne des travailleurs prospères (SDSI), l'unique syndicat libre du pays (illégal), a été inculpé de subversion et encourt la peine de mort. D'autre part, le président Suharto a donné l'autorisation de convoquer pour interrogatoire Mme Megawati Sukarnoputri, dont les fidèles avaient affronté les forces de l'ordre. L'atmosphère est restée tendue, vendredi, aux abords du palais de justice de Djakarta, où devait se tenir l'audience examinant la plainte déposée par Mme Sukarnoputri après sa destitution – qu'elle juge illégale – de la présidence du Parti démocrate indonésien (PDI). L'audience a été reportée de trois semaines au motif que le juge avait *« mal aux dents »*.

M. Chirac soutient le président de Colombie dans sa lutte contre le trafic de drogue

PARIS. Jacques Chirac a apporté son soutien au programme colombien d'éradication de la production de cocaïne à l'issue de sa rencontre avec le président de Colombie, Ernesto Samper, reçu, jeudi 1er août, à l'Elysée. *« La communauté internationale doit aider à* [un] *financement complémentaire »* pour mettre en œuvre le programme, a déclaré, jeudi, le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. Selon un membre de la délégation colombienne, la France serait prête à accorder à Bogota un crédit de quelque 230 millions de dollars pour l'achat de matériel militaire destiné à la lutte contre les cartels de la drogue. Depuis le 11 juillet, le président colombien, qui proteste de son innocence, est interdit d'entrée aux Etats-Unis, qui l'accusent d'avoir financé sa campagne électorale avec l'argent du cartel de la drogue. Jeudi, un colonel de police ancien aide de camp du président Samper et ancien responsable de sa sécurité durant la campagne électorale a été interpellé. Il est soupçonné d'enrichissement illicite et de complicité dans le récent meurtre d'une femme, qui s'apprêtait à témoigner sur le financement de la campagne électorale du président Samper. – *(Reuter.)*

Passage en force pour le collectif budgétaire en Italie

ROME. La Chambre des députés a adopté, mercredi 31 juillet, le collectif budgétaire pour lequel le gouvernement de Romano Prodi avait posé la question de confiance. Le groupe de Refondation communiste a apporté ses trente-cinq suffrages au gouvernement de centre-gauche tandis que la droite et le centre droit, dont les amis de Silvio Berlusconi, ont voté contre. Le Sénat, où M. Prodi dispose d'une large majorité, avait approuvé le collectif, le 11 juillet. Il porte sur un total de 16 000 milliards de lires (environ 50 milliards de francs) et se compose de 11 000 milliards de coupes budgétaires et de 5 000 milliards de nouvelles recettes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants** a adopté, jeudi 1er août, un projet de loi faisant de l'anglais la langue officielle aux Etats-Unis. Le texte, qui devra être discuté au Sénat, prévoit que la plupart des documents officiels seront rédigés en anglais, et que les immigrés candidats à la naturalisation devront le parler couramment. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : des tests vont être réalisés,** à partir du 5 août, par les sociétés américaine Westinghouse et allemande Siemens à la centrale nucléaire bulgare de Kozlodoui 1, considérée comme l'une des plus dangereuses du monde, pour déterminer la résistance du métal, a annoncé jeudi la radio bulgare. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE : le dirigeant chypriote-turc Rauf Denktash** a nommé jeudi 1er août un nouveau premier ministre, Dervish Eroglu, le chef du principal parti d'opposition, le Parti de l'unité nationale (UBP, droite), pour mettre fin à une crise gouvernementale dans la République turque de Chypre du Nord (RTCN), reconnue seulement par Ankara. – *(AFP.)*

■ **ISLANDE : le président élu Olafur Ragnar Grimsson**, ancien président de l'Alliance du peuple (gauche), a prêté serment jeudi 1er août à Reykjavik, succédant ainsi officiellement à Mme Vigdis Finnbogadottir à cette fonction essentiellement honorifique. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine est en *« très bonne forme intellectuelle »*** mais est extrêmement fatigué et devrait se reposer environ deux mois, a estimé Gueorgui Satarov, conseiller du président russe, dans une interview au quotidien réformateur *Sevodnia* daté du vendredi 2 août. – *(AFP.)*

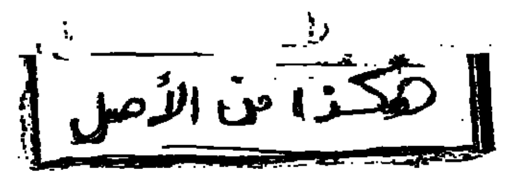
■ **TCHÉTCHÉNIE : l'ex-président polonais Lech Walesa** a lancé, jeudi 1er août, un appel à tous les Prix Nobel de la paix leur demandant de ne pas garder le silence face à la guerre en Tchétchénie, à l'occasion d'une table ronde polono-tchétchène ouverte jeudi à Varsovie. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : les autorités turques ont refusé**, jeudi 1er août, un visa au dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski, qui, voulant passer des vacances dans ce pays, avait tenté de s'embarquer sans visa jeudi matin à l'aéroport de Moscou. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : le royaume vient de commander à la France 12** hélicoptères logistiques Cougar pour un marché global de 2,5 milliards de francs, ce qui va procurer 3 500 emplois au consortium franco-allemand Eurocopter et à ses sous-traitants. Les Cougar seront équipés en fusées dites SAR pour le sauvetage en mer ou la récupération d'hommes en territoire adverse. C'est la première fois que l'armée de l'air saoudienne s'équipe de matériels français plutôt qu'américains. L'armée de terre saoudienne a déjà acheté en France des chars AMX-30, des blindés d'infanterie, et la marine des frégates lance-missiles.

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : le président français Jacques Chirac** a eu, jeudi 1er août, un entretien qualifié de *« très approfondi »* avec Cheikh Zayed ben Sultan al Nahyane, le président de la fédération des Emirats arabes unis, à Annemasse (Haute-Savoie), où Cheikh Zayed possède une résidence. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : *trois organisations de défense des droits de l'homme*,** Human Rights Watch, Reporters sans frontières et l'Organisation marocaine des droits de l'homme, ont demandé, vendredi 2 août, dans une lettre adressée au président Hafez El Assad, la libération de huit journalistes et d'autres personnes détenues en Syrie pour avoir *« exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association »*. Leurs procès, soulignent les organisations, *« n'ont pas satisfait aux standards internationalement reconnus »*. Par manque de soins, l'état de santé de certains journalistes est alarmant. Un neuvième journaliste, Rida Hadda, détenu depuis quatorze ans sans charges retenues contre lui, est décédé le 17 juin en prison, écrivent les signataires.



AFFAIRES Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe, ancien ministre d'Edouard Balladur et chargée de mission auprès de Jacques Chirac à l'Elysée, est mise en cause dans plusieurs dossiers politico-financiers découverts par un militant RPR d'Angoulême, Marcel Dominici, qui avait été le « tombeur » du maire socialiste de cette ville, Jean-Michel Boucheron. ● LES INTERROGATIONS portent sur l'activité d'une société installée en Guadeloupe et sur le versement d'une somme de 690 000 francs sur un compte personnel de Mme Michaux-Chevry. ● AUTRE RESPONSABLE RPR d'une collectivité territoriale, Alain Carignon, président du conseil général de l'Isère, entend conserver cette fonction malgré son incarcération. Plusieurs élus de droite du conseil général veulent mettre cette prétention en échec.

Un « justicier » RPR accuse Lucette Michaux-Chevry en Guadeloupe

Marcel Dominici, défenseur des chômeurs et membre du parti de Jacques Chirac, a retrouvé aux Antilles deux des protagonistes du dossier Boucheron, qu'il avait révélé à Angoulême. La présidente du conseil régional est accusée, en outre, d'avoir encaissé personnellement 690 000 francs en 1994

EN 1992, après des années d'une enquête obstinée, Marcel Dominici, un chômeur révolté par les détournements d'argent public, avait porté un coup sévère aux socialistes en faisant condamner Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême et ancien protégé de François Mitterrand, pour corruption. Aujourd'hui, c'est une personnalité proche de Jacques Chirac, Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe, sénateur de ce département, maire de Basse-Terre et chargée de mission à l'Elysée, qui se trouve dans le collimateur du croisé d'Angoulême, lui-même... ardent militant du parti néo-gaulliste !

L'affaire, sur laquelle *Le Parisien* du 29 juillet a apporté de nouvelles révélations, remonte à 1990. La mise en examen de M. Boucheron et sa fuite en Argentine, en février 1992, pour éviter la prison, n'avaient guère ralenti les efforts judiciaires de M. Dominici pour *« faire payer ceux qui ont ruiné Angoulême »*. Et, plus particulièrement, deux proches de l'ancien maire, qui avaient joué un rôle-clé dans la mise en coupe réglée des marchés publics de la ville dans les années 80 : l'ingénieur-conseil, Michel Gabaude, et la belle-sœur de M. Boucheron, Pascale de Varga.

En 1994, M. Dominici apprend que ce duo, qu'il qualifie de *« faux facturiers professionnels »*, avait constitué, en mai 1990, en Guadeloupe, la Société caraïbe d'études (SCE). A première vue, rien d'étonnant : à l'époque, M. Boucheron était toujours en place, et les activités de M. Gabaude le conduisaient périodiquement dans les paradis fiscaux des Caraïbes, notamment à Grand-Caïman. En y regardant de plus près, l'ancien chômeur découvre que la SCE est domiciliée à Gourbeyre, qui était alors le fief municipal de Mme Michaux-Chevry ; qu'elle a été mise sur pied après le passage du cyclone Hugo sur l'île, en septembre 1989 ; enfin, qu'elle a facturé, pour des montants compris entre 170 000 et 180 000 francs, des études concernant des *« projets d'aménagement sociaux, touristiques et financiers »* à trois communes touchées par cette catastrophe : Saint-Claude, Bouillante et Gourbeyre.

Pour M. Dominici, le manque de sérieux de ces études et la présence de M. Gabaude et de Mme de Varga laissent peu de doutes. L'affaire, dans laquelle l'offre des courtiers venus de la gauche semble parfaitement répondre à la demande des élus de la droite, dégage ce parfum de fausses factures qu'il a appris à identifier *et qui lui sert*, le cas échéant, à relancer sa croisade. Comme toujours en pareil cas, il a recours à la presse.

Un arrêté « pas parfaitement orthodoxe »

Dans les dossiers concernant Mme Michaux-Chevry figure un arrêté du conseil régional de la Guadeloupe daté du 9 septembre 1992, ordonnant le prélèvement *« sur les crédits secours d'urgence au budget régional de 1992 »* d'une somme de 200 000 francs, sa *« mise à la disposition du président du conseil régional »* et son virement sur un compte au nom de la présidente à la Banque française commerciale, à Basse-Terre. Le refus du trésorier-payeur général d'effectuer une opération qui ne lui paraissait *« pas parfaitement orthodoxe »* avait conduit l'ancien ministre à multiplier les interventions. Le secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe lui avait alors adressé un courrier lui rappelant les règles de la comptabilité publique et la stricte séparation entre ordonnateurs budgétaires et comptables publics. Bien qu'il ait eu un commencement d'exécution, ce qui constitue un délit en droit pénal, ce versement, jamais rendu public à ce jour, n'a pas eu de suites judiciaires.

La publicité donnée à cette affaire va conduire Mme Michaux-Chevry à poursuivre pour diffamation M. Dominici, mais aussi *Le Parisien* et *L'Evénement du jeudi*, qui ont repris ses accusations, mais, le 19 décembre 1995, le jugement de la 17e chambre correctionnelle de Paris se retourne contre elle. Le tribunal, en effet, la déboute en estimant qu'elle a bel et bien *« utilisé le même réseau de fausse facturation que Jean-Michel Boucheron »* ; que la SCE n'a fourni *« aucune prestation utile »* et que la réalité de ses études *« peut être largement mise en doute »*. Le 3 juillet 1996, la cour d'appel de Paris a confirmé en tous points ce jugement et reconnu *« le sérieux et la bonne foi »* de M. Dominici.

L'ancien ministre s'est pourvu en cassation, mais le revers judiciaire qu'elle a subi en première instance et en appel est d'autant plus cuisant qu'entre-temps, en mars 1996, M. Dominici a transmis son dossier de l'affaire SCE au parquet de Basse-Terre et porté plainte contre X. Une enquête préliminaire a été ouverte et, pour faire bon poids, le justicier d'Angoulême a adressé au parquet de Basse-Terre des documents portant sur ce qu'il considère comme *« une nouvelle affaire »*.

Il s'agit, selon *Le Parisien* du 29 juillet, des photocopies de relevés de comptes bancaires attestant qu'un chèque de 690 000 francs, établi le 2 mars 1994 par l'Association pour le financement du RPR-Guadeloupe, a été crédité sur un compte personnel de Mme Michaux-Chevry, à la BNP de Basse-Terre, après avoir transité, pendant une journée, sur celui de la fédération départementale du RPR. Or ces deux organisations étaient gérées à l'époque, respectivement, par le secrétaire général de la mairie de Gourbeyre, détenue par Mme Michaux-Chevry, et par le premier adjoint au maire.

DEMANDE DE « FEU VERT »

Cette affaire, dont rien n'indique encore qu'elle pourrait donner lieu à une action pénale, pourrait cependant intéresser la Commission nationale des comptes de campagne. Officiellement, elle n'a, à ce jour, aucun développement judiciaire. On sait cependant, de bonne source, que le procureur de la République de Basse-Terre, Richard Bometon (nommé depuis à Saint-Pierre-et-Miquelon) avait informé le procureur général de Guadeloupe, Michel Bréard, de son intention d'ouvrir une enquête préliminaire pour vérifier la matérialité des faits. Compte tenu de la personnalité de Mme Michaux-Chevry et de ses fonctions, le parquet général de Basse-Terre a sollicité, en juin, le « feu vert » de la chancellerie. Dans un communiqué diffusé le 30 juillet, le RPR de Guadeloupe indique que le chèque encaissé par l'ancien ministre *« constitue un remboursement en tout point conforme aux règles de financement des activités politiques »*.

Poursuivie par la vindicte de M. Dominici, Mme Michaux-Chevry n'est pas à l'abri des développements qui pourraient intervenir dans d'autres affaires. L'ancien maire de Gourbeyre, aujourd'hui maire de Basse-Terre, figure, en effet, au nombre des personnalités concernées par l'affaire Pacary, du nom d'un intermédiaire financier, proche du RPR, que la justice soupçonne d'avoir versé des commissions occultes à de nombreux élus. Ce dossier a déjà valu à Mme Michaux-Chevry, mais aussi au président du conseil général, Dominique Larifla, sénateur (PS), et à l'ancien président du conseil régional, Félix Proto (PS), d'être entendus, comme témoins, par la police judiciaire, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien, Edith Boizette (*Le Monde* du 24 mai).

Ironie du sort, ce sont les mêmes policiers du SRPJ Antilles-Guyane, qui avaient été les premiers à s'intéresser à M. Pacary et à perquisitionner dans ses bureaux du 13e arrondissement de Paris, qui sont aujourd'hui chargés de l'enquête préliminaire sur les rapports entre *la SCE et Mme Michaux-Chevry.*

Eddy Nedeljkovic et Roland-Pierre Paringaux

La droite conteste le maintien de M. Carignon à la tête du conseil général de l'Isère

GRENOBLE
de notre correspondant

La condamnation d'Alain Carignon à cinq ans de prison, dont quatre fermes, par la cour d'appel de Lyon, le 9 juillet, et son incarcération à la prison de Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône, ont placé le département de l'Isère dans une situation institutionnelle inédite.

L'élu RPR, qui dirige depuis onze années l'assemblée départementale, est, en effet, fermement décidé à demeurer à son poste jusqu'à ce que la Cour de cassation se prononce sur son pourvoi. Malgré les injonctions du secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui lui a demandé de se *« mettre en congé de son mouvement »* et de *« tirer les conséquences quant à sa présidence du conseil général »*, l'ancien maire de Grenoble persiste dans sa volonté de continuer à peser sur la vie politique du département.

Lors de sa première incarcération, qui avait duré près de sept mois, du 12 octobre 1994 au *3 mai 1995*, M. Carignon avait pu gouverner Grenoble et l'Isère sans trop de difficulté. Ses plus proches collaborateurs au sein des deux collectivités s'étaient relayés dans le parloir de la prison Saint-Joseph de Lyon. Il avait pu s'entretenir plusieurs fois avec le maire par intérim, Pierre Gascon (UDF-PR) et avec son suppléant à la tête de l'assemblée départementale, Pierre *Grataloup (divers droite)*. Quelques dossiers urgents avaient été réglés au sein même de l'établissement pénitentiaire, et des courriers étaient sortis clandestinement de celui-ci.

Quelques heures seulement avant l'arrêt de la cour d'appel, M. Carignon a confié à M. Grataloup, âgé de soixante-dix ans, la charge d'administrer le département pendant la durée de son *empêchement*. Auparavant, il avait tenté d'imposer comme premier vice-président du conseil général l'un de ses plus fidèles amis politiques, le conseiller général de Grenoble 1, Yves Machefaux (UDF-Parti radical), mais l'opposition du groupe UDF et de plusieurs élus divers droite avait empêché cette manœuvre.

M. Grataloup se retrouve donc à la tête de *l'institution qu'il tente*, avec peine, de faire fonctionner. *« M. Carignon ne préside pas par personne interposée »*, affirme-t-il, ajoutant : *« Je n'ai eu aucun contact politique, ni contact tout court, avec lui. »*

Dans les tout prochains jours, le ministère de l'intérieur, que M. Grataloup a consulté, devrait conforter sa position. Il devrait lui indiquer que, *en raison de l'empêchement actuel* du président du conseil général, le premier vice-président dispose, depuis le 9 juillet et jusqu'au terme de la procédure judiciaire, de la plénitude des fonctions assurée jusqu'alors par M. Carignon. Un conseiller général UDF explique que le président reste président, mais sans pouvoir et sans indemnités.

PRIVÉ DE SON CABINET

Au cours de sa précédente incarcération, le « patron » du département avait continué à percevoir, outre son indemnité de fonction, une allocation forfaitaire mensuelle de 25 000 francs pour frais de représentation. Il y a quelques semaines, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes a dénoncé ce versement *« en l'absence de toute justification des dépenses auxquelles elle est censée permettre de faire face »*...

Cette fois, M. Carignon est, en outre, privé de son cabinet. Composé de sept personnes, celui-ci avait joué un rôle déterminant lors de sa précédente incarcération. Accusé d'être un « Etat dans l'Etat » et de pérenniser le système Carignon, il a été mis en veilleuse, le 12 juillet, à la demande des groupes de la majorité.

Déchirés depuis plusieurs mois par des rivalités internes et divisés sur le maintien à la tête du département de M. Carignon, les élus de droite semblent désormais d'accord pour lui demander officiellement de quitter son fauteuil *de président. Ils lui adresseront une lettre dans* ce sens dès que le ministère de l'intérieur aura précisé les pouvoirs de M. Grataloup.

Les élus socialistes réclament, eux, la dissolution de l'assemblée départementale, mais cette solution, longue et difficile à mettre en œuvre – elle n'a été appliquée qu'une seule fois dans les Bouches-du-Rhône en 1874 – soulève des *problèmes juridiques très complexes. En effet*, le conseil général a voté son budget au mois de janvier, ainsi que la décision modificative numéro un, au mois de juin. Cependant, un élu UDF se demande si l'on peut dire, pour autant, que cette collectivité fonctionne normalement.

D'autre part, le contexte politique départemental, favorable à la gauche depuis les élections *municipales de 1995, ne devrait pas* inciter le gouvernement d'Alain Juppé à s'engager sur la voie de la dissolution. *« Celle-ci serait suicidaire pour la droite »*, estime M. Grataloup.

Toutefois, la présence de ce dernier à la tête du département demeure très fragile. Les groupes politiques de la majorité, comme ceux de l'opposition, sont en mesure de « renverser » le président par intérim à l'occasion du renouvellement partiel de la commission permanente du conseil général, composée à la proportionnelle des groupes. Plusieurs conseillers de droite seraient tentés par cette solution, qui marquerait, estiment-ils, une vraie rupture avec l'ère Carignon.

Claude Francillon

Les élus RPR mis en cause par la justice

Depuis 1990, les mises en examen d'élus se sont multipliées, pour cause d'ingérence ou prise illégale d'intérêt, faux en écriture, voire escroquerie, notamment au RPR :

● ***Dans les DOM-TOM***, Eric Boyer, ancien sénateur de la Réunion, proche du RPR, a été condamné et déchu de son mandat par le Conseil constitutionnel. Condamnés aussi : Cassam Moussa, ancien maire de Saint-Paul (la Réunion), *Edouard Chammougon, ancien* député (proche du RPR) de Guadeloupe. Ont été mis en examen José Moustache, vice-président du conseil régional de Guadeloupe, Gaston Flosse, député de Polynésie.

● ***Au sud de la Loire***, *on peut* citer la condamnation du député du Var, Philippe de Canson ; les mises en examen de Honoré Bailet (apparenté RPR), maire de Nice de 1990 à 1993 ; de Charles Ginesy, sénateur et président du conseil général des *Alpes-Maritimes ; Pierre Rinaldi*, ancien maire de Digne ; Jean-Guy Cupillard, maire de L'Alpe-d'Huez.

● **Au nord de la Loire,** Jean-Jacques Fabien, ex-maire de Crozon (Finistère), a été condamné, ainsi qu'Antoine *Trani, son homologue de Vélizy* (Yvelines). Ont été mis en examen Louis Boyer, sénateur du Loiret, et Jean-Paul Charrié, député du même département.

Nouvelle série de mauvais indicateurs économiques

L'INSEE VIENT DE PUBLIER, coup sur coup, plusieurs nouveaux indicateurs qui confirment l'atonie de l'économie française. D'abord, selon l'enquête mensuelle dans l'industrie réalisée en juillet, les perspectives des chefs d'entreprise continuent de se dégrader *« légèrement »*. L'enquête trimestrielle dans les travaux publics laisse, de son côté, entendre que l'activité atteint un point bas, presque identique à celui constaté en 1993, l'année de la récession.

Par ailleurs, selon l'enquête bimestrielle dans le commerce de gros, *« l'opinion des grossistes sur leurs ventes en mai-juin se dégrade encore dans l'ensemble des secteurs, sauf dans celui des biens intermédiaires »*. Enfin, selon l'enquête bimestrielle dans le commerce de détail, *« l'opinion des détaillants sur leurs ventes continue de se dégrader en mai-juin »*.

DÉPÊCHES

■ **HLM : les surloyers entrent en vigueur.** Votée en février par le Parlement, la mesure instaurant les surloyers pour les HLM est entrée en vigueur depuis le 1er août. Elle concerne les locataires dont les revenus dépassent d'au moins 40 % les plafonds de ressources fixés pour obtenir un logement social. Les organismes HLM devront ensuite reverser à l'Etat les sommes collectées. Près de 7 % des locataires HLM, soit environ 245 000 ménages, devraient être concernés par cette disposition.

■ **SONDAGE : les cotes de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé** ont enregistré une légère hausse en juillet par rapport au mois précédent (respectivement de + 1 % et + 2 %), tout en restant négatives, selon le baromètre mensuel Sofres-*Figaro-Magazine*.

■ **MONTFERMEIL : seize des vingt-sept conseillers municipaux de la majorité** municipale de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) ont *« regretté »*, jeudi 1er août, la présence de Pierre Bernard, maire (divers droite) de la commune et député de Seine-Saint-Denis, aux obsèques de Paul Touvier (*Le Monde* du 27 juillet). Les élus précisent, cependant, qu'ils renouvellent leur confiance à M. Bernard pour la gestion de Montfermeil.

■ **FONCTION PUBLIQUE : l'union des fonctionnaires de la CFDT** a annoncé, jeudi 1er août, qu'elle va prendre *« toutes les dispositions permettant de faire échec dès la rentrée de septembre »* à la décision de suppression de quelque 9 000 postes de la fonction publique pour le budget 1997.

Sourires et « tour d'horizon » en tête à tête pour MM. Chirac et Balladur

ILS Y ONT MIS LES FORMES. La première rencontre en tête à tête de Jacques Chirac et *d'Edouard Balladur depuis la campagne pré*sidentielle a scrupuleusement observé, jeudi 1er août, les règles d'une mise en scène préparée dans ses moindres détails. Puisqu'il s'agissait d'un déjeuner « privé » du chef de l'Etat, les journalistes étaient tenus à distance. Suffisamment pour prévenir les questions intempestives, mais pas au point, tout de même, d'empêcher photographes et caméras, cantonnés derrière une grille, d'enregistrer l'événement.

Arrivé à 12 h 15, M. Balladur est reparti une heure et demie plus tard, raccompagné par son hôte jusqu'à sa voiture, au pied du perron. Le protocole avait prescrit le sourire, la poignée *de main entre les deux* anciens rivaux, et – touche finale censée traduire, sinon la connivence, du moins la dissipation des aigreurs – le geste d'adieu, par la vitre abaissée de la Renault Safrane qui s'éloigne. Le protocole n'avait pas négligé le contenu des commentaires consécutifs au déjeuner. De part et d'autre, on a assuré, dans un parfait unisson, que l'atmosphère avait été *« très cordiale »* et que les convives avaient *« procédé à un tour d'horizon des sujets d'actualité, de politique intérieure et de politique étrangère »*. On n'est pas moins compromettant...

Chacun a pu trouver dans ce tête-à-tête des motifs de satisfaction. *Après avoir reçu* Alain Madelin mardi et Philippe Séguin mercredi, M. Chirac poursuit ainsi des consulations destinées à rassembler la majorité en prévision d'un automne que l'on craint semé d'embûches. Du côté de M. Balladur, on assure que *« quelque chose de nouveau se passe »* dans les rangs de la droite.

Balladurien fidèle, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, s'est félicité du *« dialogue renoué entre les deux hommes »*, de nature à établir *« une meilleure confiance au sein de la majorité »*. Jusqu'à imaginer qu'un remaniement puisse élargir rapidement la participation des balladuriens à l'équipe gouvernementale ? Sur ce point, M. Devedjian est resté prudent. *« C'est une cartouche à utiliser dans les bonnes circonstances, pour dénouer un moment difficile ou passer un cap. Je n'imagine pas un remaniement pour faire plaisir à Edouard Balladur »*, a indiqué le député des Hauts-de-Seine.

Pascal Clément, secrétaire général du Parti républicain, a été plus téméraire sur, France-Inter, en voyant dans la rencontre *« le signe annonciateur d'actes politiques »* rassembleurs. Quant à son homologue de Force démocrate, André Santini, il a appelé à *« aller vite et* [à] *jeter, comme disait le président Valéry Giscard d'Estaing, la rancune à la rivière »*.

Cécile Chambraud

JUSTICE Vingt-quatre heures après leur interpellation, trois des quatre skinheads soupçonnés d'avoir participé, en mai 1990, à la profanation du cimetière de Carpentras ont été mis en examen et écroués à Marseille. Le quatrième suspect, un militaire de carrière de Colmar, devait être transféré vendredi pour être interrogé par le juge. Tous les quatre ont reconnu les faits. ● A CARPENTRAS, après six ans de rumeurs, les habitants doutent encore de la culpabilité des quatre anciens skinheads et craignent que l'affaire fasse une fois encore le jeu du Front national. ● PROCHES DE L'EXTRÊME DROITE néonazie, ces quatres suspects ont reconnu avoir agi par antisémitisme. En 1990, ils s'inscrivaient dans la mouvance « NS » (nationale-socialiste) du mouvement skinhead. Deux d'entre eux étaient membres du Parti nationaliste français et européen (PNFE).

Quatre skinheads néonazis ont reconnu avoir profané le cimetière de Carpentras

Trois d'entre eux ont été mis en examen pour « violation de sépultures » et « injures par emblème envers un groupe de personnes en raison de leur race, origine ou religion » et écroués à Marseille. Un militaire de carrière de Colmar devrait l'être à son tour vendredi 2 août

VINGT-QUATRE HEURES après leur interpellation, trois des quatre skinheads soupçonnés d'avoir participé, en 1990, à la profanation du cimetière *juif* de Carpentras ont été mis en examen et écroués, jeudi 1er août, à Marseille. Yannick Garnier, vingt-six ans, Bertrand Nouveau, vingt-sept ans, et Patrick Laonegro, vingt-neuf ans, se sont vus signifier par le juge d'instruction Nicole Besset les chefs de *« violation de sépultures »*, *« destruction d'objets mobiliers ou de biens immobiliers »* et *« injures par emblème envers un groupe de personnes en raison de leur race, origine ou religion »*. Un quatrième homme, Olivier Fimbry, militaire de carrière de vingt-six ans, interpellé mercredi soir dans sa caserne de Colmar, *« devrait être ultérieurement déféré devant le magistrat instructeur après délivrance d'un mandat d'amener »*, a précisé, jeudi soir, le procureur de la République de Marseille. Six ans après les faits, les enquêteurs sont cette fois convaincus que le dossier de Carpentras est *« bouclé »*. Les quatre « crânes-rasés » ont en effet passé des *« aveux circonstanciés »*. A commencer par Yannick Garnier.

CRIBLÉ DE DETTES

C'est grâce aux révélations de ce dernier que l'enquête a pu aboutir. Vigile travaillant de nuit, l'homme est criblé de dettes, il ne paye plus son loyer depuis des mois. Pire, il est à la rue depuis que les responsables du foyer où il habite ont changé les serrures, au début de la semaine. Et puis il y a ce *« remord »*, ce *« poids »* qu'il ressent depuis des années. Au juge d'instruction, il dira simplement que c'est pour lui *« un nouveau jour, une libération »*.

C'est donc un homme *« à bout de souffle »* que les policiers des renseignements généraux d'Avignon recueillent mardi. Après une première confession, Yannick Garnier renouvelle ses explications devant les policiers du SRPJ, et livre les noms de ses trois complices. Il y a là Bertrand Nouveau, employé dans un magasin du Pontet (Vaucluse), Patrick Laonegro, gérant d'un snack-bar près de Perpignan, et Olivier Fimbry, sergent au 152e régiment d'infanterie de Colmar, alors simple appelé du contingent. Si le premier semble pour les enquêteurs *« à l'époque un peu paumé, comme Garnier »*, les deux derniers forment en compagnie de Jean-Pierre Gos, mort dans un accident de la circulation en 1992, *« le noyau dur du groupe »*. Ils seront d'ailleurs les plus longs à reconnaître leur participation à cette nuit macabre du mois de mai 1990.

Jusque-là, les cinq skins se sont contenté de bagarres. La plupart du temps les cibles sont maghrébines. Mais cette fois, ils veulent faire *« un gros coup »*. Laonegro et Gos viennent de passer un an au sein du Parti nationaliste français et européen (PNFE), groupuscule de l'extrême droite nazie. Ils proposent donc une action d'éclat. *« Pour célébrer l'anniversaire de la naissance d'un haut dignitaire nazi »*, dira aux policiers un des participants. Pour se rappeler *« la capitulation du IIIe Reich »*, dira un autre.

SURPRIS DE LA RÉACTION

Ce sera le cimetière de Carpentras. Lampes, pioches, pieds de biche : tout a été prévu pour casser. Par discrétion, ils sont venus *« en civil »*, sauf Garnier, qui sera d'ailleurs obligé de brûler cette *« tenue de skin »* à laquelle il tient tant. Les unes après les autres, des tombes sont déplacées, fracturées, des stèles brisées. Jusqu'à cette fameuse mise en scène macabre. Tous affirment que l'idée vient de Gos. En tout cas, ils creuseront à tour de rôle pour déterrer le cadavre de Félix Germon, choisi parce que sa tombe était *« la plus fraîche et la plus facile à ouvrir »*. Faute de corde, ils remonteront le corps à l'aide de tuyaux trouvés dans la remise du cimetière. Enfin, ils simuleront l'empalement avec une hampe de parasol, également découverte sur place.

Les cinq complices sont surpris de l'émotion provoquée par leur acte. Le 11 mai, Jean-Pierre Gos est interrogé par la PJ. Le 14, ce sera au tour de Laonegro, chaque fois sur information des RG qui connaissent les deux hommes. Mais les policiers ne parviennent pas à confondre les deux hommes. Dans la foulée, le groupe a détruit les preuves et fait serment de garder le silence, avant d'éclater. Certains se marient, d'autres se rangent, laissant même pousser leurs cheveux... Jean-Pierre Gos sera plusieurs fois arrêté pour injures ou violences racistes. Mais ni lui, ni aucun autre ne sera plus jamais inquiété au sujet de Carpentras.

Jeudi, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Me Henri Hajdenberg, a accusé le Front national d'avoir voulu tirer parti du piétinement de l'enquête en nourrissant les rumeurs. Dans un communiqué, le FN a jugé *« hautement rocambolesque »* l'arrestation d'*« individus présentant jusqu'à la caricature le visage du coupable idéal »*. Il s'estime *« encore, avec la famille des morts profanés, la principale victime »*.

Nathaniel Herzberg
(avec, à Marseille, Luc Leroux)

Une ville prise entre le doute et des vieux démons

CARPENTRAS
de notre envoyée spéciale

Magdeleine Germon s'attendait à une nouvelle. Un *« présage »* l'en avait avertie. *« Quelques heures avant que l'avocat ne m'appelle pour m'annoncer qu'on tenait enfin des coupables, j'avais rêvé de mon mari pour la première fois depuis sa mort. Je marchais et il avançait vers moi, toujours aussi élégant. Cela m'a réveillée en sursaut. »* Dans sa robe à fleurs roses, la veuve de Félix Germon rayonnait, ce jeudi 1er août, à la terrasse du bistrot où elle prend son café chaque matin. Le corps de son époux avait été déterré et hissé sur un catafalque du cimetière dans une macabre mise en scène. Magdeleine *« se sent mieux »*, tellement plus légère. La canne qui supporte ses quatre-vingt-six ans a l'air de l'encombrer. *« Si vous saviez comme j'ai été malheureuse pendant six ans ! Je n'y croyais plus. Aujourd'hui, je commence à renaître. C'était une honte, c'était impardonnable. J'espère qu'ils seront condamnés pour la vie. »*

CLIMAT PESTILENTIEL

Si la culpabilité des trois jeunes gens se confirme, acquiesce prudemment l'avocat du consistoire israélite de Carpentras, Me Patrick Gontard, *« tout Carpentras, tout le Vaucluse, l'ensemble de la collectivité nationale, toutes confessions confondues, pourra se sentir soulagé »*. Plus encore que du possible dénouement de l'affaire, l'avocat se réjouit des jours meilleurs qui s'annoncent. *« Les gens vont pouvoir se regarder de nouveau sans suspicion. Carpentras, qui était devenue aussi folle que la gestion judiciaire de cette affaire, va recommencer à vivre. »*

Durant ces six interminables années d'enquête, un climat pestilentiel flottait dans la ville. *« Espérons que ces arrestations vont tout laver, car ça puait ici. J'en ai vu partir, moi, des gens qui en avaient ras-le-bol de l'ambiance »*, témoigne un patron de bar. L'un de ses confrères commerçant renchérit : *« Nous attirions davantage de touristes mais qui venaient visiter la ville martyre et coupable à la fois. Ce n'était pas sain. Quant au développement économique, il était bloqué. Plus une entreprise ne songeait à installer ici son siège social. »*

Ce *« climat délétère »*, le maire (PR) de la ville, Jean-Claude Andrieu, espère lui aussi le voir à présent disparaître : *« Les rebondissements successifs, la médiatisation à outrance, ont profondément secoué la ville. Ce furent six années d'excès, d'insultes, d'infamies, qui ont fait perdre à la ville une part de sa dignité. »* Personnellement mis en cause par les on-dit qui désignaient son fils comme l'un des profanateurs, Jean-Claude Andrieu semble accuser le coup. *« Heureusement que mon fils est fort psychologiquement »*, glisse-t-il, avant d'ajouter : *« Même si toutes les preuves sont un jour réunies, certains ne croiront pas à la culpabilité des skinheads, parce que c'est moins croustillant que le fils du maire, et parce que la rumeur est aussi une cabale politique à mon encontre. Cela arrangeait bien le Front national que l'on parle de mon fils. Avec 24 % des voix aux dernières municipales, et une fois Orange conquise, Carpentras était clairement le prochain objectif du Front national. »*

La rumeur n'a pas fini de faire chuchoter sous les platanes de la sous-préfecture du Vaucluse. Rares, très rares, sont les Carpentrassiens pour croire en la culpablité des jeunes néonazis écroués jeudi : *« On attend de voir »*, *« Il y a déjà eu tellement de rebondissements... »*

DES COUPABLES DÉRANGEANTS

C'est que la ville s'était choisi ses coupables, des enfants d'élus ou de notables locaux, amateurs, en vrac, de jeux de rôle, de drogues et de parties fines. Ceux que la justice désigne aujourd'hui ne servent, dit-on, qu'à *« étouffer l'affaire »*. *« Peut-être qu'ils ont participé aux profanations, mais ils n'étaient pas seuls. »* Et l'on dénonce le *« coup monté »*, la *« manipulation politique »* visant à protéger le maire ou à stigmatiser le Front national. *« Un vrai skinhead qui aurait des remords, et cela au bout de six ans. Quelle blague ! Cela arrange la classe politique locale et nationale. Mais ce n'est pas avec le mensonge qu'on combattra les mensonges de Jean-Marie Le Pen »*, lance Jean-Pierre David, bijoutier.

La thèse de la culpabilité de jeunes néonazis dérange une ville où les sentiments xénophobes se sont frayé un large chemin ces dernières années. *« Etre d'extrême droite est devenu ici une chose naturelle, comme cela l'était de se dire socialiste il y a vingt ans »*, remarque Me Gontard. Magdeleine Germon, d'ailleurs, partira bientôt. *« Je n'aime pas l'hypocrisie. Ici, on vous parle gentiment, mais c'est pour mieux vous planter le couteau dans le dos. Pendant toutes ces années, j'ai reçu des lettres du monde entier, mais pas beaucoup de soutien de Carpentras. »*

Après bien des hésitations, deux hommes d'origine marocaine témoignent : *« Ces arrestations sont une bonne chose pour nos enfants qui vont rester ici. A un moment, les gens d'ici avaient même dit que c'étaient les Maghrébins les coupables. On a beaucoup de défauts, mais jamais on aurait fait une chose pareille ! »*

Un jeune gérant de magasin de vêtements, membre de la communauté israélite, raconte : *« Les Maghrébins trinquent, ici, avec le Front national. Les jeunes tiennent les mêmes propos racistes que leurs parents. C'est dans le profond des gens. Si ce sont bien des skinheads les coupables, on dira qu'ils n'ont rien à voir avec le Front national. Et cela ne changera rien. Alors, le jour où il n'y aura plus d'Arabes ici, l'attention se reportera une nouvelle fois sur nous. Il faut bien que les haines s'expriment »*.

Pascale Krémer

Les « crânes rasés », de la révolte sociale à l'adoration de Hitler

DES BANLIEUES de Londres à celles de Berlin, des rues de Paris au cimetière de Carpentras... La dérive du mouvement skinhead pourrait se résumer ainsi, par l'évolution extrémiste d'un phénomène qui, à l'origine, n'avait rien à voir avec le néonazisme. Quel rapport, en effet, entre les « crânes rasés » londoniens de la fin des années 60, amateurs de musiques noires, et leurs héritiers de 1996, partisans de la suprématie « aryenne » ? Un nom, juste un nom, une appellation employée souvent à tort pour désigner tout marginal au cheveu ras : « skinhead ».

En un peu plus de vingt-cinq ans, ce mouvement a connu une expansion que rien ne laissait présager. Pour comprendre cet essor, il faut remonter au tournant des années 70, dans la société anglaise. Certains adolescents, issus d'une classe ouvrière en quête d'identité, cherchent alors à se démarquer des hippies, considérés comme des « petits-bourgeois ». Ceux-ci ont-ils les cheveux longs ? Les skinheads les porteront presque rasés. Les hippies prônent-ils la paix, l'amour libre, l'usage de drogues ? Les tondus, vêtus de blousons noirs (Harringtons) et chaussés de godillots (Doc Martens) revendiqueront des *« valeurs » qu'ils* jugent en perdition : l'honneur, la fidélité en amitié, la passion du football, de la bière et des bagarres du samedi soir.

Pourtant, pour avoir grandi dans les banlieues déshéritées, pour pointer au chômage comme eux, ils se sentent plus proches des immigrés jamaïquains que des hippies ou des Mods, une autre « tribu » en vogue. L'Angleterre se découvre alors une jeunesse violente, prête à en découdre dans les stades. En ce sens, les skinheads joueront un rôle déterminant sur le front du hooliganisme. Leur rébellion finira néanmoins par s'éteindre.

Leur retour en force s'amorce en 1980, toujours en Grande-Bretagne. Dans le sillage des punks, s'annoncent des groupes de rock (Sham 69, Cockney Rejects, Angelic Upstarts) qui vont attirer des milliers de nouveaux crânes rasés. Ces adolescents n'ont pas connu l'époque des « pionniers ». Ils vont malgré tout reprendre leur credo : concerts, football, violence.

La plupart de ces skins se gardent de tout activisme politique. Mais une minorité nationaliste se reconnaît dans des formations comme Skrewdriver, dont le chanteur, Ian Stuart, devient une idole. Nous sommes en 1987, et la revue de Stuart, *Blood and Honour* (« Sang et honneur »), donne son nom à une « sous-famille » : les rasés « Blood and honour » ou encore « NS » (National-socialiste).

La fracture entre les deux tendances – les « purs » et les « politiques » – est définitive. Tout en restant peu nombreux, ces derniers vont occuper la scène du néonazisme. En Allemagne, par des manifestations et des incendies. Aux Etats-Unis, par des crimes racistes. En Angleterre, par des concerts semi-clandestins, où l'on exhibe des drapeaux à croix gammée. Autre évolution marquante : les liens étroits des Anglais avec le British National Parti (BNP), et les relations, plus étroites encore, entre les Américains et des formations comme le Ku Klux Klan ou la White Aryan Resistance (WAR).

A l'approche des années 90, la tendance « NS », si marginale soit-elle, développe ses ramifications. Des fanzines (publications photocopiées) sont éditées et les disques du groupe anglais No Remorse (« aucun remord » sur l'Holocauste) sont diffusés par les labels allemand Rock-O-Rama et brestois Rebelles européens. La mort accidentelle du chanteur de Skrewdriver, en 1993, n'y changera rien : l'idole devient un mythe et les « NS » forment une sorte d'internationale. Dans une revue éditée en 1994, l'association américaine Anti-defamation League évaluait ainsi leurs effectifs : 3 500 personnes aux Etats-Unis, 5 000 en Allemagne, 1 500 au Royaume Uni, 4 000 en Hongrie...

La France, elle, a suivi l'évolution générale, toutefois sans que le phénomène prenne une ampleur comparable. Les skinheads apolitiques sont restés fidèles à la neutralité idéologique : ils seraient environ 300 actuellement, parmi lesquels quelques jeunes d'origine antillaise. Ils reprochent aux *« fachos »* de ne *« rien connaître à l'histoire du mouvement »*. Les « NS », eux, sont présents à Paris, Le Havre, Lille ou encore Marseille. Ils participent aux manifestations de l'ultra-droite, la plus importante étant la fête Jeanne d'Arc. Au total, ils seraient un millier, en comptant des adolescents qui se revendiquent « skinheads » sans en avoir l'apparence physique et vestimentaire.

CERCLES FERMÉS

Les « NS » français vivent en cercles fermés. Ils entretiennent des relations avec leurs homologues italiens, belges et allemands. L'Angleterre demeure cependant leur pays de référence, en particulier le groupuscule Combat 18 : pour la première et la huitième lettre de l'alphabet, autrement dit les initiales d'Adolf Hitler...

Les skins français éditent aussi des fanzines. L'un deux s'appelle *Quatorze mots*, en référence à une tirade du néonazi américain David Lane annonçant en substance : *« Nous devons assurer le futur de notre peuple et préparer un avenir pour nos enfants. »* Autre publication, *WOTAN*, pour « The Will of the Aryan nation » (« la volonté de la nation aryenne »). Comme dans le reste du monde, la tendance est malgré tout à la disparition des skinheads. Nombreux sont ceux qui adoptent un « look » moins voyant. *Mais si l'apparence* change, les idées demeurent, résumées de son vivant par le chanteur de Skrewdriver : *« J'admire tout ce que Hitler a fait sauf une chose : perdre »*.

Philippe Broussard

Les « NS » français et l'extrême droite

Si le Front national a appris à se méfier des « NS » (national-socialistes), néfastes à son image, trois groupuscules, au moins, en ont recruté. Ce furent d'abord les Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), dirigées par Serge Ayoub, *alias* Batskin, regroupant un quarteron de fidèles. Autres formations connues, et toujours en activité celles-là : *Charlemagne Hammerskins dans le sud du pays*, les Fraktions Vikings (une trentaine de sympathisants) en région parisienne et surtout le Parti nationaliste français et européen (PNFE).

Certains suspects de Carpentras auraient été proches du PNFE avant les faits. Ecarté depuis plusieurs années de la fête Jeanne d'Arc parce que ses « troupes » voulaient défiler en chemise brune dans la capitale, le PNFE compterait entre 150 et 200 sympathisants *(tous ne sont pas des skins). Ses militants ont essayé à plusieurs reprises* de recruter des hooligans du Paris-Saint-Germain, sensibles aux thèses d'extrême droite.

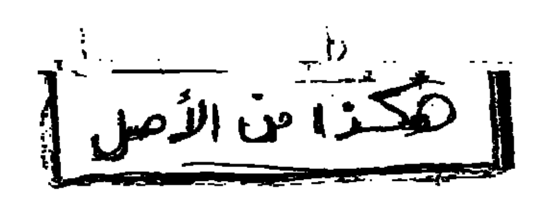
Jacques Chirac promet de revoir la situation des Africains sans papiers

LE MINISTÈRE de l'intérieur devrait réexaminer la situation des Africains sans-papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard du XVIIIe arrondissement de Paris, dont dix sont actuellement en grève de la faim. Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, en a reçu l'assurance de Jacques Chirac lui-même, à l'issue de leur entretien, jeudi 1er août à l'Elysée. Après plus d'un mois de silence des autorités, le dialogue devrait donc être rétabli entre le ministère de l'intérieur et les sans-papiers. Il avait été rompu le 26 juin dernier. Le ministère avait alors décidé de ne régulariser que *quarante-huit des trois cents* dossiers présentés. Les autres personnes s'étaient vu notifier une invitation à quitter le territoire avant le 1er août.

Refusant cet ultimatum, les Africains ont occupé l'église Saint-Bernard dès la fin juin. Dix d'entre eux ont alors entamé une grève de la faim, afin de relancer le mouvement. Les sans-papiers estiment en effet avoir été floués par le gouvernement. Celui-ci avait annoncé ne régulariser que les parents étrangers d'enfants nés avant 1993. *« Or, les quarante-huit régularisés recouvrent des situations complètement différentes*, affirme Traoré Doro, l'un des porte-parole du mouvement. *Il y a des célibataires parmi eux, des concubins de Français. Autant de situations qui correspondent aux trois cents demandes »*.

Jeudi 1er août, jour d'expiration du délai accordé par le ministère avant l'expulsion, les sans-papiers organisaient une « nuit de la solidarité » à l'église Saint-Bernard. Une centaine de personnes a répondu à leur appel, se pressant aux portes de l'église en une sorte de veillée d'armes. Dans l'enceinte, à l'écart du bruit et du passage, les dix grévistes de la faim sont allongés sur des matelas de fortune. Après 28 jours de grève, ils ont perdu une dizaine de kilos chacun. Malgré la *« souffrance »*, ils sont déterminés à aller jusqu'au bout. *« Depuis l'occupation de l'église Saint-Ambroise, on a tout utilisé*, explique Keita, l'un d'entre eux. *La grève de la faim est désormais notre seule arme face au silence du gouvernement »*. Rappelant l'exemple des grévistes de la faim des prisons turques, Kamara affirme vouloir *« aller jusqu'à la mort s'il le faut. Désormais nous n'avons plus peur. Notre sort est dans les mains du gouvernement »*.

Cécile Prieur



DISPARITIONS

Magda Schneider

Une gloire éclipsée par celle de sa fille

L'ACTRICE ALLEMANDE Magda Schneider est morte, mardi 30 juillet, dans sa maison près de Berchtesgaden (Bavière). Elle était âgée de quatre-vingt-huit ans.

Avant de veiller attentivement aux débuts de sa fille, Magda avait été une des vedettes les plus populaires du cinéma allemand des années 30. Née le 7 mai 1908 à Augsbourg (Bavière), elle est d'abord chanteuse et danseuse, et se produit sur scène dans plusieurs opérettes, avant de débuter au cinéma, en 1931, dans *Deux dans une auto (Zwei in einem Auto)*, de Joe May, version allemande du film *Paris-Méditerranée*. Dès l'année suivante, elle trouve ce qui restera son rôle le plus intéressant, celui de Christine, fille d'un modeste violoniste, amoureuse désespérée d'un lieutenant de la garde impériale, dans le beau film de Max Ophuls *Liebelei*, adapté de la pièce d'Arthur Schnitzler (vingt-cinq ans plus tard, en 1958, Romy Schneider reprendra le rôle, dans *Christine*, de Pierre Gaspard-Huit, avec Alain Delon).

Le succès du film de Max Ophuls fait de Magda Schneider une vedette très populaire, statut confirmé tout au long des années 30 par une série de productions de la UFA. Dans plusieurs de ces films, comédies sentimentales sirupeuses aujourd'hui oubliées, elle a pour partenaire Wolf Albach-Retty, dont elle devient l'épouse. De ce mariage naîtront Rosemary (plus tard, Romy), le 23 septembre 1938, à Vienne, et un fils, Wolfgang, en 1940 (Magda et Wolf Albach-Retty divorceront en 1943).

Au lendemain de la guerre, pendant laquelle Magda n'a pas cessé de tourner, sa carrière connaît une éclipse de cinq années. En 1953, elle est la vedette, au côté de Willy Fritsch, de *Lilas blancs*, de Hans Deppe, dans lequel sa fille débute, à dix-neuf ans, sous le nom de Romy Schneider-Albach. L'année suivante, Romy est la vedette des *Jeunes Années d'une reine*, d'Ernst Marischka, dans le rôle de la jeune reine Victoria. Dans ce film, Magda interprète le rôle de la gouvernante. Ensemble, la mère et la fille tourneront six autres films, parmi lesquels, entre 1955 et 1957, les trois de la série des *Sissi*, réalisés par Ernst Marischka. Magda Schneider était apparue au cinéma pour la dernière fois en 1960, dans le film autrichien *Morgen beginnt das Leben*.

Pascal Mérigeau

■ JEAN MÉROT, résistant et déporté, ancien journaliste de *L'Humanité*, est mort jeudi 1er août à l'âge de soixante-seize ans. Militant à la Jeunesse communiste dès l'âge de seize ans, il devient pendant la guerre, dans la clandestinité, le responsable des Jeunesses communistes pour le Sud-Est. En mars 1941, il est arrêté. En 1944, il est déporté au camp de concentration de Dachau. Conseiller municipal PCF d'Asnières, il devient directeur adjoint de *L'Avant-Garde*, journal des JC, avant de rejoindre en 1954 *L'Humanité*, où il a été rédacteur en chef adjoint pendant dix-huit ans, avant de prendre sa retraite en 1977.

■ ERIC DOYE, comédien, pensionnaire de la Comédie-Française, est mort jeudi 1er août à Montpellier. Il était âgé de trente-six ans. Après avoir été l'élève de Michel Bouquet au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, de 1982 à 1985, il était entré à la Comédie-Française en 1993, où il a notamment participé à la création des *Amants puérils*, de Fernand Crommelynck, de *Monsieur Bob*, de Georges Schehadé, et de *La Glycine*, de Rezvani, au Vieux-Colombier.

■ Mgr PIERRE CLAVERIE, archevêque d'Oran, est mort, jeudi 1er août, tué par l'explosion d'une bombe contre le siège de l'évêché d'Oran. Il était âgé de cinquante-huit ans. *(Lire page 2)*

NOMINATIONS

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 31 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Le général **Philippe Mercier** est nommé chef d'état-major de l'armée de terre. Elevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Mercier succède au général Amédée Monchal, qui occupait cette fonction depuis avril 1991 et qui atteint la limite d'âge le 27 août prochain.

[Né le 20 janvier 1938 à Paris, Philippe Mercier choisit de servir dans l'infanterie à sa sortie de Saint-Cyr, d'abord dans la Légion étrangère en Algérie, puis dans l'infanterie motorisée métropolitaine. En 1972, il est à la division « renseignement » de l'état-major des armées, avant d'alterner ses fonctions, pendant cinq ans, entre des formations de l'infanterie et l'état-major de l'armée de terre. De 1981 à 1983, avec le grade de lieutenant-colonel, il est l'un des aides de camp de François Mitterrand à l'Elysée. Promu colonel, il prend ensuite le commandement du 35e régiment d'infanterie à Belfort. Après 1985, il occupe plusieurs postes d'état-major. En 1991, le général de brigade Mercier devient chef de la division « emploi », puis sous-chef « opérations » à l'état-major des armées. Promu général de division, il devient, en mai 1994, chef du cabinet militaire de François Léotard au ministère de la défense. Depuis septembre 1995, avec le rang de général de corps d'armée acquis en août 1994, Philippe Mercier était major général des armées, le numéro 2 de la hiérarchie interarmées. A ce poste, il a participé très activement aux travaux du comité stratégique placé auprès de Charles Millon pour aider le ministre de la défense à préparer la programmation militaire 1997-2002 qui instaure la professionnalisation des unités, une profonde réforme des forces armées et une réorganisation de l'industrie de défense.]

Est nommé : major général de l'état-major des armées, le général de corps d'armée **Jean-Pierre Kelche.**

Sont promus : commissaire-général de division, le commissaire-général de brigade **Jacques Boucley**, nommé directeur du commissariat de l'armée de terre en circonscription militaire de défense de Metz ; général de brigade, le colonel du matériel **Yves Peresson** et le commissaire-colonel **Pierre Fossey.**

Sont nommés : directeur central du commissariat de l'armée de terre, le commissaire-général de division **Guy Nemsguern** ; directeur du commissariat de l'armée de terre en circonscription de défense de Bordeaux, le général de brigade **Bernard Carré.**

● **Air.** – Sont nommés : commandant la région aérienne Nord-Est à Villacoublay, le général de division aérienne **François Guéniot** ; commandant en second la région aérienne Nord-Est à Villacoublay, le général de brigade aérienne **Richard Wolsztynski.**

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **François Arnauld** et **Emile Sabathe** ; général de brigade aérienne, les colonels **Henri Mothes**, **Jean-François Dischamps** (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air), **Guy Duvignacq** ; commissaire-général de brigade aérienne, le commissaire-colonel **François Aubry** (nommé directeur du service administratif du commissariat de l'air).

● **Marine.** – Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Michel Geeraert** et **Bernard Durand** (nommé commandant l'aviation de la patrouille maritime Dugny).

Sont nommés : commandant l'arrondissement maritime de Lorient, le contre-amiral **Hugues Falcon de Longevialle** ; inspecteur des réserves et de la mobilisation de la marine, le contre-amiral **Jean-Luc Cuny.**

● **Service des essences.** – Sont promus : ingénieur général de 1re classe, l'ingénieur général de 2e classe **Jean-Claude Riffault** (nommé directeur central du service des essences) ; ingénieur général de 2e classe, l'ingénieur en chef de 1re classe **Georges Jonnekin** (chargé des fonctions de directeur adjoint à la direction centrale du service des essences).

● **Délégation générale de l'armement.** – Sont promus : ingénieur général de 1re classe, les ingénieurs généraux de 2e classe **Jean Gaudillet**, **Philippe Connille**, **Philippe Roger** ; ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef **Philippe Labernède**, **Jean-Paul Guitton**, **Alain Artaud**, **Georges Adam**, **Michel Gastarriet**, **Jacques Naour**, **Alain Chadeau**, **Jacques Gualino**, **Gérard Cadet.**

Sont nommés : directeur du centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général hors classe **Gérard La Rosa** ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de 2e classe **Pierre Montelescaut.**

CONCOURS

Agrégations

Sciences de la vie et de la Terre

Bernadette Alves (112e), Sophie Arnaud (50e), Francis Arnould Laurent (24e), Nicolas Aubry (115e), Vincent Audebert (7e), Lise Bailly (27e), Bertrand Baraie (45e), Serge Barbier (116e ex ae.), Muriel Bastonero (114e), Benoît Baudin (148e), Hélène Begin (105e), Laurent Bellegarde (92e ex ae.), Pierre Belloir (145e), François Besses (90e), Hélène Bigneure (97e), Emmanuelle Blanckaert (151e), Jean-François Bonello (3e), Christine Bonnat (52e), Sébastien Bonnefoux (39e ex ae.), Mélanie Borowczak (129e), Karine Bouder (67e), Alain Bourgeois (22e), Isabelle Brac de La Perrière (57e), Jérôme Brisard (85e), Florence Bronnaz (39e ex ae.), Cathy Callens (87e), Emmanuelle Carrel (65e), Nicolas Caudron (19e), Catherine Chaloin (68e), Yann Chancelier (83e), Fabienne Couffinhal (98e), Sophie Crombez (61e ex ae.), Anne Cusenier (32e), Marc Dalod (38e), Julie Daney de Marcillac (20e), Franck Dargent (113e), Olivier Dargent (43e), Sophie Debuyser (6e), Anne Decultieux (21e), Cécile Dekeuwer (66e), Nathalie Delbecq (123e), Christine Deschaseaux (132e ex ae.), Fabrice Diot (120e), Florence Doerr (96e), Virginie Dromer (78e), Delphine Duchemin (146e), Denis Dufau (75e), Delphine Echassoux (95e), Caroline Escourbiac (79e), Patrice Favier (11e), Sylvie Ferezou (88e), Nadia Fraillon (122e), Dominique Frison (107e), Jérôme Gabriel (31e), Thierry Gady (92e ex ae.), Cendrine Garrot (70e), Christelle Gauch (9e), Jean-Louis Gaudibert (118e ex ae.), Gaël Glandières (48e), Myriam Gondouin (103e), Véronique Grange (55e), Magali Guego (34e), Vincent Guili (5e), Sébastien Guillaume (25e), François Guitton (104e), Nadine Gulden (108e), Agnès Hallakou (142e), Fabrice Hanriot (149e ex ae.), Caroline Héliot (128e), Guillaume Hermier (46e), Anne Huret (152e), Philippe Isope (61e ex ae.), Olivier Jean (94e), Yves Jusserand (77e), Stéphane Kiefer (139e ex ae.), Valérie Klein (134e), Olivier Kopferschmitt (28e), François Labolle (8e), Magali Laffitte (135e), Karine Lamoureux (141e), Igor Landais (54e), Jean-Louis Landreau (147e), Séverine Laversanne (26e), Agnès Le Bourdonnec (42e), Stéphane Le Crom (60e), Yves Le Feuvre (47e), Annaig Le Sommer (63e ex ae.), Isabelle Lefebvre (53e), Jean-Marc Lucaccioni (44e), Benoît Mandin (111e), Anne-Marie Marabal (144e), Pierre Margerie (4e), Rachel Marquer (63e ex ae.), Laure Martin (58e ex ae.), Frédéric Maurin (138e), Nolwenn Maurize (99e ex ae.), David Menier (84e), Estelle Méric (74e), Estelle Millet (10e), Jean-Christophe Molin (35e ex ae.), Peggy Mosini (132e ex ae.), Anne Mourier (106e), Marie-Hélène Muller (1re), Jérôme Musseau (15e), Sophie Noguet (58e ex ae.), Sabine Ofenloch (12e), Sandrine Peres (130e ex ae.), Mathias Pessiglione (91e), Olivier Pingot (116e ex ae.), Delphine Pinon (29e), Stéphane Premier (139e ex ae.), Déborah Prévot (2e), José-Manuel Quaresma-Nunes (137e), Anne Radondy (51e), Medhi Rajade (130e ex ae.), Isabelle Ratao (143e), Guislaine Refregier (30e), Christophe Rey (89e), Bénédicte Ritt (16e), Delphine Roche (118e ex ae.), Sophie Rougier (149e ex ae.), Anne Roumier (109e), Frédérique Rousière (13e), Bénédicte Rousseau (102e), Jean-Pascal Sanchez (17e), Denis Sauzedde (41e), Nathalie Scheid (126e), Véronique Soares (125e), Karine Sommet (99e ex ae.), Véronique Soulet (154e), Florence Souvignet (18e), Jade Sueur (101e), Raphaël Taillardat (136e), Marie-Laure Tamic (110e), Maryse Tanneau (86e), Stéphanie Teisseire (124e), Nathanaëlle Teneur (127e), Bruno Tillier (81e), Sylviane Tinland (56e), Manuel Tranchant (80e), Claire Trémel (153e), Hélène Urrutia (69e), Séverine Verschaeve (76e), Carole Vilbert (49e), Lorys Villareal (23e), Hélène Vincent (35e ex ae.), Ariane Viollot (121e), Laurent Voegeling (82e), Christophe Voisin (33e), David Vuaillat (14e), Jean Weber (71e), Anne Woehrle (72e), Karine Yazid (73e), Yohana Yelovina (37e).

Ecole normale supérieure

Mathématiques-CS

Jean-Baptiste Avrillier (9e), Vincent Beffara (1er), Xavier Blanc (35e), Jean-François Bony (34e), Marc Boutin (23e), Olivier Brinon (14e), Olivier Brodier (36e), Eric Castan (30e), Alain Cercueil (39e), Benoît Collins (17e), Frédéric Deglise (40e), Raphaël Del Rey (37e), Mladen Dimitrov (7e, admis à titre d'étranger), Marie Dounic (21e), Romain Dujardin (29e), Yves Dutrieux (13e), Stéphane Fischler (6e), Julien Gelmer (27e), Daniel Goujot (25e ex ae.), Manuel Gruzon (31e), Thierry Guillet (12e), Olivier Guyon (41e), Peter Horvai (23e, admis à titre d'étranger), Sophie Labour (18e), Régis Lachaume (19e), Stéphane Lafon (32e), Olivier Laurent (28e), Charles-Henri Levaillant (25e ex ae.), David Madore (3e), François Marion (8e), Axel Marmottant (24e), Jean Marot (2e), Pierre Moreels (20e), Benoît Mselati (11e), Fabrice Orgogozo (15e), Fabien Perdu (7e), Gabrielle Petron (38e), Patricia Reynaud (5e), Sylvain Ribault (16e), Yolande Schuster (33e, Paul Simondon (10e), Roland Vergnioux (4e), Olivier Verzelen (22e).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et Jacob CELNIKIER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Elie,

le 25 juillet 1996.

Mariages

Lyslane CAMENEN
et
Frédéric COLLOMB

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 2 août 1996, dans l'intimité.

6, rue Raoul-Filhos,
78160 Marly-le-Roi.

Jeanne LE BRUN
et
Sébastien LAPLANTE

sont heureux d'annoncer leur mariage, le samedi 3 août 1996, à Montlouis-sur-Loire (37270).

36, rue Fondary,
75015 Paris.

M. et Mme Gérard DURU,
M. et Mme André CHABRAN,

ont la joie de faire part du mariage de

Jeanne et Xavier,

le 3 août 1996, en la chapelle de la pointe Saint-Mathieu (Finistère).

Le consentement des époux est reçu par le Père Grégoire Bernhard, en présence du Père Bernard Hamblenne.

29, rue Renoir,
60300 Senlis.
6, rue Emile-Gilbert,
75012 Paris.

« I cannot get you close enough. »

Stéphane Layani
et
Marie-Anne Barbat

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 27 juillet 1996.

17, rue Duret,
75116 Paris.

Décès

– Le comte et la comtesse de Fourcauld,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. Victor-Pierre Duruy (†),
Mme Victor-Pierre Duruy
et son fils,
M. et Mme Bernard Duruy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Caubet,
Le capitaine de vaisseau (h.)
et Mme Jean-Claude Magnac
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Duruy
et leurs enfants,
M. Daniel Duruy
et son fils,
M. et Mme Nicolas Duruy,
M. et Mme Jean-Yves Perrut,
la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Victor DURUY,
née Madeleine POLIER,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Vence, le 27 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 31 juillet, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Lasserre,
son épouse,
François-Xavier et Christel Lasserre,
Fabien, Anne-Sophie et Marine,
Bruno et Marie-Laure Lasserre,
Clémence et Charlotte,
Sylvie et Jean-Pierre Labonreix,
Guillaume, Cécile et Jean-Baptiste,
Benoît Lasserre, Marie Nancy et Mathilde,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre-Albert Bégaud, son fils et sa belle-fille,
M. André Lasserre et ses enfants,
Les enfants et petits-enfants d'André Garrigou-Lagrange,
Ses sœur, frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jacques LASSERRE.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familile, le 31 juillet 1996, à Bordeaux.

Une messe sera dite ultérieurement.

11, rue Pérey,
33000 Bordeaux.

– Il s'est éteint.
Sa présence reste.

« Le feu naissant du feu, pourquoi vouloir
En rassembler les cendres désunies ?
Au jour dit nous avons rendu ce que nous fûmes
A la flamme plus vaste du ciel du soir. »
Yves Bonnefoy.

Jean EHRHARD,
inspecteur honoraire
de l'Education nationale,
déporté résistant,

a quitté les siens, le samedi 27 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Mme Lucie Ehrhard, née Leibrich,
son épouse,

Pierre et Simone Ehrhard, née Delage,
Marc et Odile Keller, née Ehrhard,
Jean-Luc Ehrhard et Hervé Malblanc,
Elisabeth Ehrhard,

Frédérique Ehrhard,
Olivier et Désirée Ehrhard, née Avit,
Igor Keller et Sylvia Simionescu,
Adrien Ehrhard,

Barthélémy Garcia,
Yann Ehrhard,

ainsi que
Jules-Robert Keller,
son cousin,
Et ses cousins, neveux et nièces Ehrhard, Leibrich, Jain, Tall.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu en toute intimité le mercredi 31 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Anshelm,
67500 Haguenau (France).

Jacques TRUCHOT
In memoriam

Jacques TRUCHOT

nous a quittés.

Son engagement et sa fidélité envers les Citoyens du monde laissent la mémoire d'un homme de dialogue et de paix. L'esprit de tolérance qu'on lui connaissait en fit un persévérant défenseur des droits de l'homme.

Micheline Orban-Truchot
et la famille.

– Siegfried Paquet
a la grande tristesse de faire part de la tragique disparition, le 17 juillet 1996, à New York (Long Island), de

Ingrid PAQUET,

sa sœur,
à l'âge de dix-huit ans,
et de

Huguette
MEUSNIER-PAQUET,

sa mère,

dans la catastrophe aérienne du TWA 800.

Sa famille,
Simone Bouvier-Meusnier,
Claude et Annie Meusnier
et leur fille, Laurence,
Bernard et Martine Dupont-Meusnier
et leurs enfants,
Marine et Jean-Baptiste,
Christiane Sylvie et Yves Meusnier-Vigneron et leurs enfants,
Virginie et Vincent,

La famille Paure,
Ses proches, fidèles,
Et amis de la famille,

se joignent à lui pour partager sa peine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 août 1996, à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Travail, 59, rue Vercingétorix (par la place de Catalogne), Paris-14e.

L'inhumation se fera dans le caveau familial, au cimetière d'Athis-Mons (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le préfet des Yvelines,
Les membres du collège des chefs de services de l'Etat,
Les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur en poste dans les Yvelines,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean SCHAEFER,
ingénieur en chef
des télécommunications,
chef du SRTI de Versailles.

Ses obsèques seront célébrées ce vendredi 2 août 1996, à 14 h 15, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

– Mme Jacqueline Saikali,
Mme Nicole Voutat,
ses sœurs,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard MOUSSALI,
professeur à la Sorbonne,

un recueillement civil aura lieu le samedi 3 août, à 8 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Cholet. Paris. Chamalières. Nantes.

Paul et Marguerite Puichaud,
ses parents,
Gilles Roger,
son compagnon,
Pierre et Françoise Puichaud,
Claire Puichaud,
Benoît Puichaud et Véronique,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Cécile, Barthélémy, Sébastien, Guillaume, Victor, Mathieu, Adrien, Maxime, Clémentine, Anne-Sophie et Léonard,
ses neveux et nièces,
Mme Max Roger,
Et toutes les familles,
ont la douleur de faire part du décès brutal, à l'âge de quarante-cinq ans, de

Elisabeth PUICHAUD,

survenu le mercredi 17 juillet 1996, dans le vol TWA reliant New York à Paris.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 3 août, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Cholet où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Anjou,
8, allée du Morbihan,
49300 Cholet.
13, rue Fourcade,
75015 Paris.
55 B, avenue Thermale,
63400 Chamalières.
10, rue des Trois-Ormeaux,
44000 Nantes.

– Alain de Perthuis,
Ruthy et Olivier Nappée
et leurs enfants,
Stéphane Tywoniak et Carole Le Roy,
Sarah Métant,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne TYWONIAK,
épouse de PERTHUIS.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 31 juillet 1996, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

82, rue de Sèvres,
75007 Paris.
35, boulevard Champlain,
17200 Royan.
142, rue Saint-Denis,
75002 Paris.
4, rue Zilina,

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans disparaissait

Bloody-Mama
alias Renée
TORDJMAN-SCHACHMÈS.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.
92000 Nanterre.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Gilbert THURY,

une messe sera célébrée le mercredi 7 août 1996, à 7 h 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.

23, rue Marcel-Dassault,
93160 Noisy-le-Grand.

Remerciements

– Le colonel (e.r.) Marcel Lethier,
Ses fils,
M. et Mme Emile Cuenet,
Leurs enfants,

très touchés par les nombreux témoignages d'affection qu'ils ont reçus lors du décès de

Mme Monique LETHIER,
née CUENET,

vous remercient très sincèrement d'avoir, par votre présence, vos messages et vos gestes d'amitié, partagé leur peine et vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Communications diverses

– **Maison de l'Hébreu.** Du 5 au 15 août, lisez le biblique en 2 heures, ou pratiquez la conversation en 10 cours, avec le professeur Jacques Benaudis : 47-97-30-22/02-43-45 (message si absent).

Ecole nationale supérieure
de la nature et du paysage
Blois
Admission en 1re année

Georges Amell (23), Christelle Benoist (9), Pierre Blondiaux (25), Claire Cazanova (6), Giulio Costigliota (7), Mathieu Duvignaud (2), Pauline Heury (16), Carole Frontigny (21), François Gay (17), Marion Guermonprez (20), Goulven Jagot (16), Vanessa Lamblet (3), Emmanuelle Laseigne (5), Marc Leblanc (11), Claire Pannier (26), Marie Plan (13), Mickael Pineau (18), Gaëlle Pinler (22), Olivier Prunaret (27), Guillaume Quemper (19), Bruno Ricol (12), Chrystelle Rouge (1), Jérémie de Saint-Albin (4), Barthélémy Schlumberger (8), Benjamin Stalder (14), Fabienne Venet (10), Marjolen Zegwaard (24).

Admission en 2e année
Céline Doublier (4), Sanda Mabout (1), Stéphanie Rey (2), Anne Yvard (3).

HORIZONS

ENQUÊTE

Odessa retrouve ses esprits

Le principal port de l'ex-Union soviétique sur la mer Noire a choisi sa voie pour sortir du communisme : cette ville au caractère méridional et multiethnique renoue avec ses traditions marchandes, fait fi du nationalisme et choisit de se tourner résolument vers l'Ouest



A trente-cinq ans, Anton Grezhibovski s'apprête à émigrer en Israël. Né à Odessa, *« de père russe et de mère juive, avec des racines à Constantine »*, il est peintre. *« Je ne pars pas pour devenir riche ou pour m'acheter une Mercedes. Ça, c'est possible ici. A Odessa, n'importe qui peut rouler en Rolls Royce et vivre dans une datcha à deux étages. Il suffit de participer à tout un business, qui, personnellement, ne me convient pas »*, assure-t-il. Pour expliquer le terme *« business »*, il désigne les autres clients du café où il est assis, rue Pouchkine. Il y a là un groupe d'hommes élégamment vêtus ; quelques-uns sont gros, d'autres très musclés. Ils fument en parlant russe à voix basse. L'un porte un téléphone mobile à son oreille. Un autre laisse apparaître la crosse d'un pistolet noir, coincé entre sa bedaine et sa ceinture.

« Ce n'est pas un départ comme il y en avait du temps de l'Union soviétique, poursuit Anton. *Je sais que je pourrai revenir à tout moment. »* Il a illustré l'an dernier une nouvelle édition des *Contes d'Odessa*, d'Isaac Babel, où l'écrivain décrivait ainsi le caractère méridional et attachant de sa ville : *« Un vieillard d'Odessa avalera n'importe quel brouet, pourvu qu'on y ait mis une feuille de laurier, de l'ail et du poivre. »* Anton égrène la liste de ses amis et connaissances déjà partis. *« Mikhaïl Jvanetski* [comique célèbre dans l'ex-URSS] *est à Moscou. Le peintre Palatnikov est en Amérique. Mes cousins sont à Brighton Beach. Mais comment ne pas rester attaché à cette ville si particulière, avec son jargon, ses traces de culture yiddish, son humour ? »*

Odessa n'est pas tout à fait une ville ex-soviétique comme les autres, et on la quitte avec un pincement au cœur. D'abord, parce qu'elle connaît, depuis l'ouverture des frontières, un important boom commercial, qui la préserve du marasme économique ambiant et qui est lié à son positionnement au bord de la mer Noire, à la confluence de deux mondes, le monde slave ex-communiste et le monde turc capitaliste. Ensuite, parce qu'elle a su conserver *« un certain esprit »* qui peut se résumer par un grand refus de la grisaille soviétique et qui a inspiré nombre d'artistes. Enfin, parce que, par son brassage d'ethnies, de religions, de cultures, Odessa n'a pas cédé au nationalisme agressif qui éclôt ailleurs dans l'ancien bloc communiste. Elle mise sur sa diversité, son *« ouverture sur le monde »*.

Interrogé sur sa nationalité, un habitant d'Odessa répond : *« Je ne suis ni russe, ni ukrainien, ni juif, ni grec, ni arménien, je suis odessite. »* En fait, il est un peu de tout à la fois. Cela irrite les nationalistes ukrainiens, pour qui Odessa est avant tout le principal port de l'Ukraine indépendante, après avoir été le principal port soviétique sur *« les mers chaudes »*. Cela chiffonne aussi les nationalistes russes, qui l'évoquent comme l'ancienne capitale de la *« Nouvelle Russie »* arrachée aux Turcs de haute lutte au XVIIIe siècle par l'impératrice Catherine la Grande, *une ville où Pouchkine contait* fleurette à bien des dames, dont l'épouse du puissant gouverneur Vorontsov.

Edouard Gourvitz a orné son bureau d'un large portrait du dissident Andreï Sakharov. C'est là toute une profession de foi. Le maire d'Odessa est un démocrate convaincu, un entrepreneur issu de la perestroïka, qui veut *« jeter à la poubelle de l'Histoire tous les symboles du totalitarisme »* et, en premier lieu, les statues de Lénine. Elles sont nombreuses dans cette ville qui occupait une place de choix dans la mythologie bolchevique, en raison de la révolte des marins du *Potemkine* en 1905.

EDOUARD GOURVITZ n'a jamais eu sa carte du Parti. Il a un costume italien, une montre en or, un ordinateur et une chaîne stéréo japonaise – attributs du notable postsoviétique aux revenus aussi abondants que mystérieux. Il nourrit surtout de grandes ambitions pour sa ville : comme port franc, comme important centre économique de la mer Noire, comme site pour un terminal pétrolier qui alimenterait l'Ukraine et les pays baltes en hydrocarbures, indépendamment de Moscou. Il espère aussi attirer les touristes, car la ville est belle. Ses façades aux styles mélangés, classique, baroque, Art nouveau, souffrent certes de ne pas être restaurées, mais elles ont été épargnées par l'urbanisme des Soviets.

Pour l'heure, les idées du maire sont toujours à l'état de projets. Sauf un : Odessa a fondé, et préside pour trois ans, le Club international de la mer Noire, un forum qui réunit périodiquement les maires de quinze villes, du Pirée en Grèce à Taganrog en Russie, en passant par Trabzon en Turquie, Bourgas en Bulgarie ou Constantsa en Roumanie. La dernière de ces rencontres a eu lieu les 18 et 19 juin au Pirée. Le but affiché, encore flou, est d'*« unir* [nos] *forces pour développer l'espace économique de la mer Noire »*. Une autre organisation, la Coopération économique de la mer Noire, tente d'en faire autant depuis 1992, mais elle a la réputation d'être *« noyautée par la Turquie »*, qui en est le principal promoteur.

> « Mes cousins sont à Brighton Beach. Mais comment ne pas rester attaché à cette ville si particulière, avec son jargon, ses traces de culture yiddish, son humour ? », explique Anton, né à Odessa, qui s'apprête à son tour à émigrer en Israël

Odessa, reine de la mer Noire ? Dans un livre récent, l'écrivain britannique Neal Ascherson évoque *« ces communautés curieuses et intéressantes »* apparues à travers les âges sur les rives nord de la mer Noire, *« à l'intersection des influences orientales venues du Caucase, grecques venues des routes maritimes et occidentales descendant le long du Danube »*. Odessa, dont le nom vient d'Odessos, un village grec antique, fut la troisième ville de l'empire des tsars. S'y croisaient des marins italiens, des artisans juifs, des marchands turcs, des réfugiés polonais, des serfs en cavale, des trafiquants. Odessa a été construite par un émigré français, Armand-Emmanuel, duc de Richelieu (petit neveu du cardinal). L'intelligentsia fâchée avec les censeurs s'y pressait, dont Pouchkine. La vie y était plus facile qu'ailleurs : la plage l'été, l'Opéra l'hiver, le bon vin, les promenades ombragées, les paniers remplis de melons sucrés... On disait jadis qu'un Odessite n'avait que deux soucis : *« Qu'y a-t-il au menu ce soir ? »* et *« Comment maigrir ? »*. Soixante-dix années de soviétisme n'ont pas tout effacé.

Et surtout pas le sens du commerce. Un diplomate turc basé en Ukraine situe entre *« 500 millions et 1 milliard de dollars »* le chiffre d'affaires en 1995 du fameux *« tourisme de valise » entre l'Ukraine* et la Turquie, un commerce qui se fait *« au noir »*. Odessa est au cœur de ce tourbillon. Cent quarante autobus se rendent chaque semaine d'Ukraine en Turquie, en passant par la région d'Odessa, la Roumanie et la Bulgarie. Istanbul est à vingt-deux heures de bateau d'Odessa. Chaque semaine, des douzaines de bateaux marchands amarrés dans le port commercial appareillent vers la Turquie, la Grèce, la Méditerranée, avec, à leur bord, une foule colorée chargée de baluchons étroitement ficelés.

Il y a là des Ukrainiens, des Moldaves, des Russes. Des trafiquants, des filous, des professionnels, mais aussi des mères de famille, qui effectuent le voyage pour arrondir des fins de mois difficiles. Tout s'achète et tout se vend lors de ces expéditions. On dit qu'à Odessa (1,7 million d'habitants) *« un habitant sur trois vit de la mer »*. Alexandre Prokharenko, maire adjoint chargé des questions économiques, estime que *« la ville est devenue un grand bazar, le centre ukrainien du transit de marchandises »*. *« Nos affaires ne sont pas mauvaises. Il y a toujours eu des nouveaux riches à Odessa et il y en aura encore. Plus les riches seront riches, mieux se porteront les pauvres »*...

Serguei fait assurément partie des riches. Il dirige une compagnie de fret. Deux gardes du corps bloquent l'entrée de son bureau. Serguei rentre d'un voyage à Chicago, où il a découvert les théories d'Adam Smith : *« Pour avoir de la prospérité, il faut trois choses : des impôts très bas, un gouvernement discret et tout le reste confié au peuple. »* Il en fournit un exemple : *« L'un de mes amis, capitaine de navire, est mis au chômage. Qu'à cela ne tienne : il se reconvertit dans le commerce, s'installe sur un marché, revend des stocks importés, des vestes en cuir, des parfums, des produits de nettoyage. Il gagne des dollars, il ne paye pas d'impôts – il faut être fou pour déclarer ses bénéfices – et il fait vivre sa famille. »* Le seul ennui : *« La corruption est absolue, elle s'est répandue du bas du système jusqu'au sommet. »*

Le jargon d'Odessa comporte un verbe important, un mot clef : *« kroutitsia »*, ce qui, en russe, signifie tout à la fois « se débrouiller, faire des affaires, s'en sortir ». Cinq années après l'effondrement du système soviétique, *« kroutitsia »* est une activité de prédilection, confirmant la vieille blague selon laquelle *« le communisme est le chemin le plus long menant du capitalisme au capitalisme »*. Le *« tourisme de valise »* vient combler les carences d'une économie ukrainienne encore largement étatisée, prisonnière d'une bureaucratie tatillonne et privée de capitaux. Loin d'être simplement une mode ou le fruit d'une fascination pour les biens de consommation occidentaux, ce « tourisme »-là est un gagne-pain, une façon de survivre.

L'afflux de capitaux apporte une bouffée d'oxygène aux différentes communautés ethniques d'Odessa, qui renouent avec leurs traditions. La communauté grecque a ses chefs, ses mécènes et son centre culturel. Les Arméniens ont leurs écoles et leur club. Des écoles juives enseignent l'hébreu et la lecture de la Torah à trois cents enfants. Deux synagogues se sont remises à fonctionner, même si le principal lieu de culte de la ville, la synagogue Brodskovo, n'a pas été restituée et reste occupée par les archives régionales.

Sourire aux lèvres, Ian tire un chèque de 1 million de dollars de sa poche. Le chèque est adressé *« au dernier juif qui quittera Odessa »*. *« Un ami juif qui émigrait me l'a confié, par humour, sachant qu'il y aura toujours des juifs à Odessa, et heureusement ! »* Un représentant de l'Agence juive affirme que 4 000 juifs quittent Odessa chaque année. La communauté ne compte plus que 45 000 personnes, dont la plupart sont *« assimilées »*, alors qu'au début du siècle, *« la moitié de la population parlait yiddish »*. Dès les années 70, la principale destination était Brighton Beach. Nombre d'Odessites ont de la famille dans ce quartier de New York où, raconte-t-on, *« tout est comme chez nous, les enseignes en cyrillique, les stands de beignets, les shashliks* [brochettes de viande], *et même les disques de Vissotski »*.

ISAAC STERN ironisait un jour sur les échanges culturels entre l'Est et l'Ouest du temps de la guerre froide : *« Ils nous envoient leurs juifs d'Odessa, et nous leur envoyons nos juifs d'Odessa. »* Aujourd'hui, le rabbin Baksht Shlomo, venu d'Israël, veut ralentir les départs et *« reconstruire la communauté »*, d'où sont issus de grands noms de la musique classique, tels que les violonistes Nathan Milstein et David Oïstrack. Depuis 1991, Earle Hobart, un jeune Américain diplômé de Princeton, dirige la Philharmonie d'Odessa et tente de promouvoir par des tournées à l'étranger *« le potentiel culturel époustouflant »* de la ville.

« Rien ici ne rappelle la Russie », écrivait Mark Twain au siècle dernier, étonné de découvrir à Odessa des maisons cossues, un esprit d'entreprise, une liberté et un mélange des cultures, *« qui rappellent l'Amérique »*. *« A la différence des autres villes russes, Odessa n'a pas été construite pour le bien d'une idéologie »*, souligne un historien. *« Saint-Pétersbourg devait sceller le rapprochement de la Russie avec l'Europe des Lumières, Moscou est un monument au stalinisme, mais Odessa, elle, a grandi sur le commerce, c'est la ville des marchands. »* Tradition avec laquelle elle renoue très vite.

Au bout de la rue Pouchkine, il y a la baie d'Odessa et deux mousses qui finissent une bière dans un boui-boui, au son d'une chanson lancinante. *« Nous sommes une nation heureuse. Les gens d'ici veulent juste vivre normalement*, dit l'un, *comme à l'Ouest. »* *« C'est possible*, dit l'autre, en montrant une liasse de dollars. *A l'Est aussi, tout sera OK. »*

Natalie Nougayrède
Dessin : Hania Pyrzynska

l'ex-Union soviétique
oisi sa voie pour sortir
cette ville au caractère
multiethnique renoue
raditions marchandes,
t fi du nationalisme et
choisit de se tourner
résolument
vers l'Ouest

Les Jeux olympiques, demain...

par Jean Durry

CINQ septembre 1972 : jour noir entre tous pour les Jeux olympiques des temps modernes ; le drame fait irruption au cœur même du « village » des athlètes, et le tragique dénouement de l'aérodrome de Furstenfeldbruck porte à dix-sept le nombre des victimes (onze sportifs de l'équipe d'Israël, un policier, cinq terroristes palestiniens). Samedi 27 juillet 1996, 1 h 20 du matin : une explosion embrase le ciel du parc olympique du Centenaire à Atlanta ; on compte bientôt deux morts et des blessés par dizaines.

Depuis le début des XXIIIes Jeux d'été, de la XXVIe olympiade contemporaine, montaient les critiques : envers une organisation apparemment débordée – engorgement des moyens de transport allant jusqu'à la congestion, informatisation impuissante à répondre aux besoins d'une transmission quasi instantanée et totalement fiable des résultats des compétitions, voire interversion de médailles se prolongeant bien au-delà de la cérémonie des podiums ; envers une cité envahie par la commercialisation des Jeux ; envers un climat général détérioré, ne serait-ce que par rapport à ce que fut, en 1992, celui des journées de Barcelone, sans oublier la parfaite réussite des Jeux d'hiver de Lillehammer il y a deux ans à peine.

Par les dimensions prises et le retentissement qui sont désormais les leurs, les Jeux olympiques s'exposent aujourd'hui de plein fouet aux commentaires dithyrambiques ou aux critiques les plus violentes. Faut-il pour autant, comme certains n'ont pas hésité à le faire, aller jusqu'à imaginer, sinon souhaiter, leur possible et prochaine disparition, victimes qu'ils seraient de leur succès même ?

Quelle que soit l'« accélération de l'Histoire », il n'est alors pas tout à fait vain de rappeler que les Jeux de l'Olympie antique – mais il y avait aussi, on l'oublie trop souvent, Delphes, Isthmie, Némée, avec un véritable calendrier de compétitions athlétiques – perdurèrent en tout état de cause près de douze siècles (776 avant J.-C. - 393 après). Il convient aussi, sans se voiler la face et tout en restant proche de l'événement tel qu'il se déroule et que nous le percevons dans l'instant, d'essayer de prendre quelque recul, de se référer très simplement à la pensée – en vérité si peu et mal connue – de Pierre de Coubertin, de se situer enfin aux côtés des sportifs eux-mêmes, et c'est pour moi ce qui compte avant tout.

Sans doute, il ne m'échappe pas que ces quelques propos apparaîtront sous-tendus par une certaine vision « positive » du monde et des actions des hommes, que les contempteurs sont bien libres de rejeter. Mais quoi qu'il en soit...

> L'indiscutable réussite des Jeux de notre temps, c'est qu'ils sont devenus planétaires

Quelques rappels, ou mises au point, ne sont peut-être pas inutiles. Croit-on que les Jeux d'Olympie ne furent qu'une longue idylle dans la douce vallée de l'Elide ? En réalité, la « trêve » fut brisée par Sparte en 420 avant l'ère chrétienne, et les « trésors » érigés par les cités dans ce sanctuaire permanent pillés en 313 et 210 ; pourtant, les Jeux reprirent et se poursuivirent. Devrait-on aller vers une simplification drastique du programme actuel contemporain, ramené – limite presque caricaturale – au seul athlétisme ? Après tout, il n'y eut, semble-t-il, à l'origine qu'une épreuve unique courue en l'honneur de Zeus sur « le » stade, au sens étymologique, de 192,27 mètres ; mais à l'époque de la Grèce « classique », les Jeux, ayant pris leur régime de croisière, occupèrent tout naturellement une pleine semaine.

L'indiscutable réussite des Jeux de notre temps, c'est qu'ils sont devenus planétaires. Qui, sauf éventuellement le visionnaire seul instigateur et cheville ouvrière du congrès de juin 1894 à la Sorbonne, pouvait l'imaginer ? La cérémonie inaugurale connut certes un plein succès devant près de 1 500 personnes ; mais aux travaux mêmes du Congrès – qui allait poser d'emblée tous les principes fondateurs : rétablissement des Jeux, caractère résolument moderne des sports retenus, périodicité quadriennale, désignation d'un comité international indépendant de toute autre instance et, surtout dirais-je, itinérance à travers le monde –, ils furent à peine vingt délégués étrangers au côté d'une soixantaine de Français représentant douze à treize pays. A Athènes, en avril 1896, ne se déplacèrent que 81 athlètes de 12 nations pour rencontrer 230 Grecs, dans les 43 compétitions de 9 sports différents. A Atlanta, quelque 10 500 sportifs et sportives de 197 pays auront participé aux 271 épreuves des 25 disciplines.

Mais les « symboles » – flamme, drapeau aux cinq anneaux, serment, cérémonies d'ouverture et de clôture devenues de très grands spectacles – risquant un jour ou l'autre de se muer en rites ? Mais le gigantisme ? Mais l'argent ? Mais le dopage sous ses formes les plus pernicieuses ? Mais le grossissement de la boule de neige qui, une fois lancée sur la pente, échapperait à tout contrôle jusqu'à se fracasser inéluctablement ?

A tout cela, une première réponse – la plus immédiate et la plus forte – est donnée par la sérénité de David Douillet, la sincérité de Marie-Claire Restoux, l'immense bonheur pudique et sans apprêt de Jeannie Longo, Laura Flessel, du tireur Jean-Pierre Amat, des canoéistes Frank Adisson et Wilfrid Forgues ; et je devrais bien évidemment en citer d'autres, évoquant par exemple les cyclistes, telle cette équipe de poursuite transcendée dans un exercice nécessitant classe et travail de précision au centimètre. Et que dire d'une soirée qui nous apporte l'accomplissement souverain de Marie-José Pérec et le miracle de Frederick Carleton Lewis revenu des limbes alors que nul ne croyait plus en lui que lui-même ? Le sport, joie, jeunesse, plénitude de l'être qui s'y jette de toutes ses forces, de toute son intelligence, de toute sa volonté, est-il dérisoire ? Oui, dérisoire... et passionnant, comme tout autre secteur de l'activité humaine, source d'approfondissement et d'enrichissement.

Les problèmes actuels rencontrés par l'organisation, de plus en plus lourde et complexe, de chaque édition des Jeux posent en fait une question double. Dérive-t-on vers un simple « championnat des championnats » ? Au-delà des célébrations mondialisées par le truchement des étranges lucarnes, l'« olympisme » – que le passant, interrogé au hasard de la rue, serait, cela va de soi, bien en peine de définir avec précision – a-t-il une existence réelle, un sens, ou bien ne s'agit-il que d'une idée creuse ?

En août 1913, Coubertin a cinquante ans. Dans un article de la *Revue olympique*, il écrit ces lignes, trop rarement citées : *« L'olympisme n'a pas reparu au sein de la civilisation moderne pour y jouer un rôle local ou passager. La mission qui lui est confiée est universelle et séculaire. Il est ambitieux : il lui faut tout l'espace et tout le temps. »* La guerre passe. Convaincu dorénavant – lui qui a pris des distances croissantes avec son milieu d'origine – que se dessine *« un mouvement irrésistible »* poussant *« la démocratie vers le pouvoir »* et qu'il faut que ceux qui les possèdent transmettent au plus grand nombre les clés de la connaissance, il développe et affirme fortement sa pensée dans la série des « Lettres olympiques » données à *La Gazette de Lausanne* : *« L'olympisme est un renverseur de cloisons. Il réclame l'air et la lumière pour tous. (...) Voilà son programme idéal. Peut-on le réaliser ? »* (28 octobre 1918). *« L'olympisme n'est point un système, c'est un état d'esprit (...). Il n'appartient ni à une race ni à une époque de s'en attribuer le monopole exclusif »* (22 novembre 1918). Ce qui donne sa vraie dimension – et de quelle ampleur ! – à son idée olympique.

Et dans ses *Mémoires olympiques* (1931, six ans avant sa disparition), il exprimera en toute lucidité sa foi dans l'avenir : *« L'olympisme (...) demeure assis sur des fondements solides en face d'horizons vastes. C'est pourquoi le flambeau éteint ici se rallumera là : le vent du moment suffira à en faire courir la flamme autour du globe. »* Au reste, ce n'est ici nullement le lieu d'une éventuelle apologie de Coubertin, lequel ne fut pas infaillible – il faudrait parler de son approche du sport de compétition féminin –, mais dont la largeur de vue et de réflexion, ainsi que la vision prémonitoire fondée sur une pratique constante de l'Histoire universelle, ne peuvent être ignorées.

> « L'olympisme est un renverseur de cloisons. Il réclame l'air et la lumière pour tous »

Les faits sont là. Lorsque Los Angeles fut choisie comme site des Jeux d'été de 1984, la pérennité des Jeux semblait devenue incertaine à très court terme : la ville était seule candidate. On se presse aux portes pour postuler à l'organisation, cinq olympiades plus tard, des Jeux de l'an de grâce 2004.

Il ne s'agit pas de se bander les yeux. Comme toute organisation, les Jeux olympiques contemporains se trouvent confrontés, dans le bouillonnement de la vie et des ambitions, à des difficultés dont il convient de rechercher inlassablement la solution.

Ne se situerait-elle pas sur un terrain qui n'a pas été encore suffisamment exploré ? Le sport est une culture, intensément « vécue ». Tout projet pour les Jeux se doit, et l'on aura l'occasion d'y revenir, de prendre résolument en compte cette inscription dans la sphère culturelle, à totale parité, en symbiose, avec les autres créations de l'esprit.

L'admirable leurre des records et des « médailles », obtenus ou non pour un souffle, un centième de seconde ou la décision d'un juge, ne saurait suffire. Victoire ou défaite et médiatisation ne peuvent être que des paramètres. Entre d'autres.

Les sportifs sont-ils manipulés par des forces qui les dépassent et les exploitent ? Comme les compagnons d'autrefois, à travers leur ascèse, leurs échecs, leurs recommencements, leurs joies et leurs peines, ils tendent vers leur « chef-d'œuvre » : cette reprise de volée qui va se loger dans la lucarne, cette barre franchie et qui tremble encore à une hauteur que nul n'avait atteinte, cet arrachement de la gangue du peloton avant d'atteindre le sommet du col pour basculer seul dans le vertige de la descente, cette ligne d'arrivée que l'on franchira peut-être le visage soudain irradié d'un bonheur sans limite...

Le sport est création. Il compte parmi les éléments, sans cesse remis en cause, du patrimoine de l'humanité. Les Jeux olympiques, et Sydney le dira à sa manière dans quatre ans, ont l'avenir devant eux. De toute manière, quels que se perpétuent intarissablement les gloses et les débats, leur aventure, comme celle du sport, continue.

Les Jeux olympiques, demain...

***Jean Durry** est l'auteur de « L'Almanach du sport » (Encyclopædia Universalis, 1996).*

Médiatique, le « sous-commandant Marcos » ?

par Jérôme Baschet

LE « sous-commandant Marcos » fait la « une » d'un quotidien du matin, qui consacre trois pages à l'ouverture de la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme rassemblant plusieurs milliers de participants dans le Chiapas. On ne s'en plaindra pas, tant il est vrai, comme le dit Marcos lui-même, que ce *qui* permet de parler des Indiens ou de tous les autres oubliés du développement est bon à prendre. Mais peut-on pour autant gloser sur l'hypermédiatisation du « Sub » et sur l'art de la communication zapatiste ?

C'est désormais le thème convenu : chaque fois qu'il est question du conflit du Chiapas, on se gausse de cette « révolution chic », on ironise sur ce haut lieu de la *red-set*, on se dédouane en qualifiant Marcos de « Che Guevara de l'âge du spectacle », on peaufine sa formule choc du jour en misant sur les « branchés de la jungle ».

Or tout cela n'est qu'une pernicieuse construction, au demeurant assez instructive. Passons sur le fait que la « une » sur Marcos est presque un accident journalistique : au moment de sa parution, la véritable actualité avait pris la couleur noire de la bombe d'Atlanta. Eût-elle explosé quelques heures plus tôt qu'elle aurait privé notre héros d'une occasion qui ne devrait pas se reproduire, du moins jusqu'au jour où le gouvernement mexicain aura la bonne idée de faire de Marcos un martyr.

Mais venons-en à plus sérieux, et démontons l'artefact produit par les médias. Car qui a vraiment fait le voyage jusqu'à la forêt chiapanèque ? Une poignée de célébrités, dont un cinéaste américain, trois ou quatre intellectuels français, Régis Debray (sa rencontre avec Marcos lui a inspiré son texte le plus sobre depuis bien longtemps), puis Danielle Mitterrand (touchante en pasionaria). Cela fait un joli défilé, mais un peu court ! La Mecque de la gauche caviar ? Parlez-en dans les salons, et vous verrez que le pèlerinage n'est pas pour demain.

Alors, Marcos *« expert en communication »* et personnalité médiatique ? C'est vrai, il sait qu'il doit faire parler du combat des zapatistes et il ne répugne pas à recourir à la presse, à tourner des vidéos ou à bénéficier de relais sur le Web. Mais combien de « 20 heures » et de fausses interviews de PPDA ? Que les téléspectateurs qui craignent une overdose de Marcos se rassurent ! Que les Finkielkraut, Bravo et autres Sulitzer ne redoutent pas trop la concurrence !

> Le zapatisme médiatique est un mythe inventé par les médias eux-mêmes

Mais il est quand même étonnant que l'on puisse affubler de cette étiquette médiatique quelqu'un qui est évidemment exclu des télévisions, seul média ayant une réelle influence de masse. Et que dire de la situation au Mexique, où l'information, presque entièrement liée au pouvoir, s'est efforcée de jeter le discrédit sur le mouvement zapatiste, tenu pour un repaire d'intellectuels blancs, sans contact avec les Indiens et seulement avides de pouvoir – quand il ne s'agit pas d'une narcoguérilla ?

Autre motif, Marcos, nous répète-t-on, est un as d'Internet. Le résultat : tout le monde l'imagine, bien installé dans son joli bureau, au fond de la jungle, avec son ordinateur portable solidement branché au réseau mondial. Ces gens-là, sans doute, ne font pas grande différence entre une liane et une fibre optique... Mais voilà ce qu'on ne parvient pas à concevoir ici : les zapatistes vivent cachés dans la forêt Lacandone, traqués par l'armée mexicaine. Voilà ce qu'on ne veut pas savoir : il y a dans le monde d'autres mondes que le nôtre, tellement différents qu'ils en deviennent impensables, des mondes où il n'y a à manger que des galettes de maïs et des haricots, où il n'y a pas de voitures et pas de télévision, pas de médicaments et pas d'électricité. Et même pas d'Internet.

Ainsi, le zapatisme médiatique est un mythe inventé par les médias eux-mêmes, qui sert aussi bien à instiller un ironique discrédit qu'à banaliser. Mais, surtout, cette stratégie automédiatique permet de ne pas voir l'essentiel : loin de se soucier d'étoffer leur press-book, les zapatistes luttent contre l'oubli, parce que celui-ci serait mortel pour tous les Indiens, et d'abord pour ceux qui ont choisi de dire : « Ça suffit ! » Pour eux, lutter contre l'oubli, c'est lutter pour la survie. Lorsque la fête sera finie, lorsque nos intellectuels seront rentrés chez eux, les petites brèches du grand mur de l'oubli total seront vite colmatées, et le gouvernement mexicain pourra en toute tranquillité éliminer ces insoumis du libéralisme triomphant.

Il est, en effet, sidérant de voir que le discours journalistique, occupé à produire l'image d'un sympathique folklore, réussit l'exploit d'occulter totalement l'occupation militaire qui sévit au Chiapas depuis février 1995, depuis que le gouvernement mexicain a rompu par surprise les négociations, préférant la voix des fusils et des hélicoptères (au fait, où était la gauche, alors, lorsqu'il *s'agissait* de protester contre les morts, les arrestations et les tortures, contre les villages abandonnés par des habitants obligés de fuir ?). Aujourd'hui, la réalité de la *jungle high-tech*, c'est une zone entièrement contrôlée par l'armée fédérale, 60 000 soldats en renfort, un camp militaire par village ou presque. Certes, on ne veut pas dire que Marcos aurait dû rester un archéo-guérillero version années 60. Il a évidemment raison d'utiliser, autant que faire se peut, les moyens permettant de faire connaître la lutte des Indiens, de s'adresser à tous ceux qui ne se résignent pas au monde tel qu'il est. D'ailleurs, et cela surprendra peut-être les adeptes du tout-promotion, tout en ce domaine n'est pas acceptable, telle l'ignoble proposition du publicitaire de Benetton, symbole de la récupération mercantile la plus vile (qui rêvait sûrement d'augmenter ses ventes de passe-montagnes !). A cet égard, il faut rectifier la proposition journalistique : ce n'est pas que Marcos ait refusé l'offre italienne ; il n'a pas répondu. Mais surtout, cessons de croire à l'efficacité du seul média.

C'est vrai que Marcos a séduit nombre de Mexicains (et de Mexicaines !), puis d'autres à travers le monde, mais il ne le doit pas à Internet. Les zapatistes ont capté l'attention, avec des moyens dérisoires, parce qu'ils ont inventé une nouvelle conception de lutte politique, parce que, là où tout paraissait éculé, ils ont tenu une parole authentique, à laquelle Marcos a donné son talent d'intermédiaire culturel, son art de plume et son humour (on se souvient peut-être de la « Fleur promise », page émouvante que *Le Monde* peut s'honorer de nous avoir donné à lire). A qui prend la peine de tendre l'oreille, Marcos fait entendre une voix venue d'ailleurs, d'un autre monde qui est sans doute une autre planète.

L'été dernier, au centre de la place de la cathédrale de San Cristobal de las Casas, ville tenue par les ascendants des colons et sous haute surveillance fédérale, des sympathisants avaient tendu une toile sous laquelle un téléviseur diffusait une vidéo : le « Sub » y expliquait, depuis la jungle, pourquoi il fallait participer au référendum organisé par les zapatistes. Mais un bruit merveilleux et insolite, pour qui se tenait au cœur de la ville, couvrait presque la voix du passe-montagne barbu : les chants disparates des oiseaux et des insectes de la forêt, qui sont une armée bien indisciplinée. Il y a, chez les zapatistes, un vrai désespoir, mais aussi une vraie poésie, qui est indispensable du combat politique pour la dignité.

Voilà donc le paradoxe : on crie à la surmédiatisation à propos des oubliés de la Terre. Et il faut bien alors renvoyer audit journal du matin sa formule : Internet, c'est le câble qui cache la forêt. Mais le monde médiatisé est incapable de se représenter ce qui ne lui ressemble pas. Et, s'il le voit, il le façonne à son image. Il n'est pas étonnant que le spectacle ambiant neutralise ses ennemis en les affublant de ses propres « vertus ».

***Jérôme Baschet** est maître de conférences en histoire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

AU COURRIER DU « MONDE »

GUERRE DES SEXES ET LUTTE DE CLASSES

Il convient de féliciter le président Chirac de n'avoir pas donné satisfaction aux signataires du manifeste pour la parité. Cette nouvelle idéologie veut substituer le clivage entre les sexes à l'ancienne cassure entre capitalistes et prolétaires, la guerre des sexes à la lutte des classes. En se donnant comme victimes de l'injustice de la part de leurs compagnons masculins, les nouvelles idéologues se sont donné un avantage évident. Elles rendent service à leur classe en désignant un bouc émissaire responsable des injustices sociales. Elles effacent d'un trait les injustices de leur classe, elles occultent les injustices dont elles, aussi, sont solidaires, voire actrices.

Tant que la solidarité de classe prend le pas sur la justice, le comportement de classe a encore de beaux jours devant lui et garde sa prédominance sur la solidarité des sexes et la fraternité humaine. L'argent, hélas ! conserve son pouvoir. Aussi est-il permis de se demander si, une fois admises dans l'appareil du pouvoir, les femmes ne prêteront pas une oreille attentive plus aux sirènes de leur classe qu'à la voix de la justice.

On a vu comment des soi-disant prolétaires de l'ex-URSS ont agi, une fois qu'ils se sont emparés de l'Etat. De même, nous gardons tous en mémoire la politique d'un président-monarque *« socialiste »*, servi par une cour d'énarques s'autobaptisant *« socialistes »*.

Les signataires du manifeste pourront-elles nous certifier que, une fois en possession des postes qu'elles réclament, elles seront imperméables aux mots d'ordre silencieux de la classe dominante ? Seraient-elles des femmes incorruptibles, ignorant les connivences, les complicités de classe, pour se dresser héroïquement, mieux que leurs compagnons, en actes et non en paroles, contre le mur de l'argent, au risque et péril de leur carrière ?

Faute de cette certitude, nous serions dupes de leur jeu en nous engageant à leur côté. On croit lutter pour la justice, quand on ne fait que prendre parti pour un clan, dans une bataille entre privilégiés, de droite et de gauche réunis, qui se disputent un butin.

Tran Ngoc Lan,
Paris

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le nouveau réalisme de Bill Clinton

Suite de la première page

Pour les conservateurs (les républicains), les plus démunis sont les produits d'un système qui perpétue leurs carences, mais ils paient aussi leur *manque de volonté* d'y échapper. Il convient donc avant tout de restaurer la responsabilité individuelle. C'est cette dernière philosophie qui l'emporte aujourd'hui. Du coup, le gouvernement fédéral abandonne un rôle essentiel, celui de corriger les inégalités sociales nées de l'âpreté de l'économie de marché.

Cette responsabilité est désormais confiée aux Etats, qui recevront une somme forfaitaire : libre à eux de définir leurs propres programmes, c'est-à-dire de réduire ou d'élargir les mailles de ce qui reste du « filet de protection » de l'aide sociale. Ce n'est pas tout : les Etats deviennent *de facto* les agents d'un nouvel ordre moral : en dosant le montant des prestations, ils doivent lutter à la fois contre la multiplication des mères célibataires de moins de dix-huit ans et celle des pères qui refusent d'assumer la responsabilité financière de leur enfant, et tenter de juguler les progrès de l'épidémie de drogue dans les couches les plus défavorisées.

Le gouvernement fédéral abandonne un rôle essentiel, celui de corriger les inégalités sociales nées de l'âpreté de l'économie de marché

Pour mener à bien cette mission, ils disposeront d'une contribution fédérale réduite. La loi, qui a aussi pour but de résorber le déficit des finances publiques, prévoit d'économiser 55 milliards de dollars en six ans. C'est peut-être ce chiffre qui traduit le mieux le chemin parcouru par Bill Clinton sur la voie du réalisme social : son propre projet de réforme du *welfare* prévoyait une augmentation du budget de l'aide sociale de 10 milliards de dollars... Le chef de la Maison Blanche n'a pas caché qu'un intense débat s'est déroulé parmi ses conseillers sur le point de savoir s'il devait ou non mettre son veto aux propositions du Congrès.

Deux écoles se sont opposées, mêlant les arguments de principe aux considérations purement politiciennes. Au bout du compte, M. Clinton a écouté ceux qui lui conseillaient de respecter sa promesse de 1992 (*« abolir l'aide sociale telle que nous la connaissons »*), plutôt que les Cassandre qui s'inquiétaient des effets d'une mise à l'encan de l'héritage politique des démocrates. Dans ce choix, un homme a joué un rôle prépondérant : Dick Morris, le « gourou » politique du président, l'homme du « recentrage » de Bill Clinton, qui a bâti sa stratégie « attrape-tout », tendant à récupérer les thèmes les plus populaires des républicains.

Du point de vue politique, le raisonnement semble imparable : Robert Dole, le challenger républicain quasi officiel de M. Clinton dans la course présidentielle, se voit privé d'un thème de campagne qui semblait prometteur : *« Bill Clinton, le président qui a mis trois fois son veto à la réforme du* welfare. » En peaufinant, d'autre part, son image de « nouveau démocrate », le chef de la Maison Blanche espère mordre sur l'électorat centriste, qui serait tenté de voter pour Ross Perot.

Désespérée, une partie de la « base » du Parti démocrate crie à la *« trahison »*. Mais une fois l'orage passé, la raison politique prévaudra : l'électorat libéral n'a d'autre choix que de voter pour Bill Clinton. En attendant, c'est une véritable levée de boucliers qui a accueilli la décision présidentielle. *« Ce n'est pas une réforme, c'est une punition »*, note le *New York Times*. *« Un président qui bénéficie d'une avance de 20 points dans les sondages n'a pas souhaité prendre un risque politique même marginal pour protéger une fraction vraiment vulnérable de la société »*, souligne le *Washington Post*.

Bill Clinton a tenté de désarmer ces critiques en affirmant qu'il ne ménagera pas ses efforts pour obtenir du Congrès l'annulation des deux dispositions les plus contestables – la suppression de l'aide sociale pour les immigrants légaux, et la forte diminution du budget des bons alimentaires –, mais chacun a compris qu'il s'agissait d'une promesse post-électorale... En tout état de cause, il faudra de nombreux mois, voire plusieurs années, pour apprécier les conséquences de la réfome du *welfare*. Celle-ci va-t-elle précipiter dans la pauvreté plus d'un million d'enfants et créer des bataillons de sans-abri, comme l'affirment les pessimistes ? Ou bien doit-on espérer qu'un coup d'arrêt va être porté au cercle vicieux de la dépendance, dans lequel ont été enfermées les générations du *welfare* ? Les Etats détiennent l'essentiel de la réponse : s'ils profitent de la levée de la tutelle de Washington pour faire des économies au détriment des plus défavorisés, la décision très opportuniste de Bill Clinton sera à coup sûr « *historique* ».

Laurent Zecchini

Le Monde

ÉDITORIAL

Vent de fronde en Amérique latine

AU sud du Rio Grande souffle à nouveau une forte brise anti-yankee. On n'est plus au temps, bien sûr, du discours anti-impérialiste des années 60 et 70. Si l'on excepte l'intéressante et exotique démarche du sous-commandant Marcos, qui dirige ces jours-ci dans le Chiapas mexicain un séminaire sur les ratés de l'économie de marché, il y a beau temps que l'Amérique latine s'est convertie au libéralisme économique. Sous forme de taux de croissance sans précédent, elle en récolte les fruits, incontestables ; et, sous forme d'innombrables pathologies urbaines, de la criminalité à la marginalisation d'une partie de la population, elle en subit aussi nombre d'effets pervers. De ce point de vue, le « modèle de développement » qui l'emporte dans tout le continent sud de l'Amérique est celui qui est venu du nord.

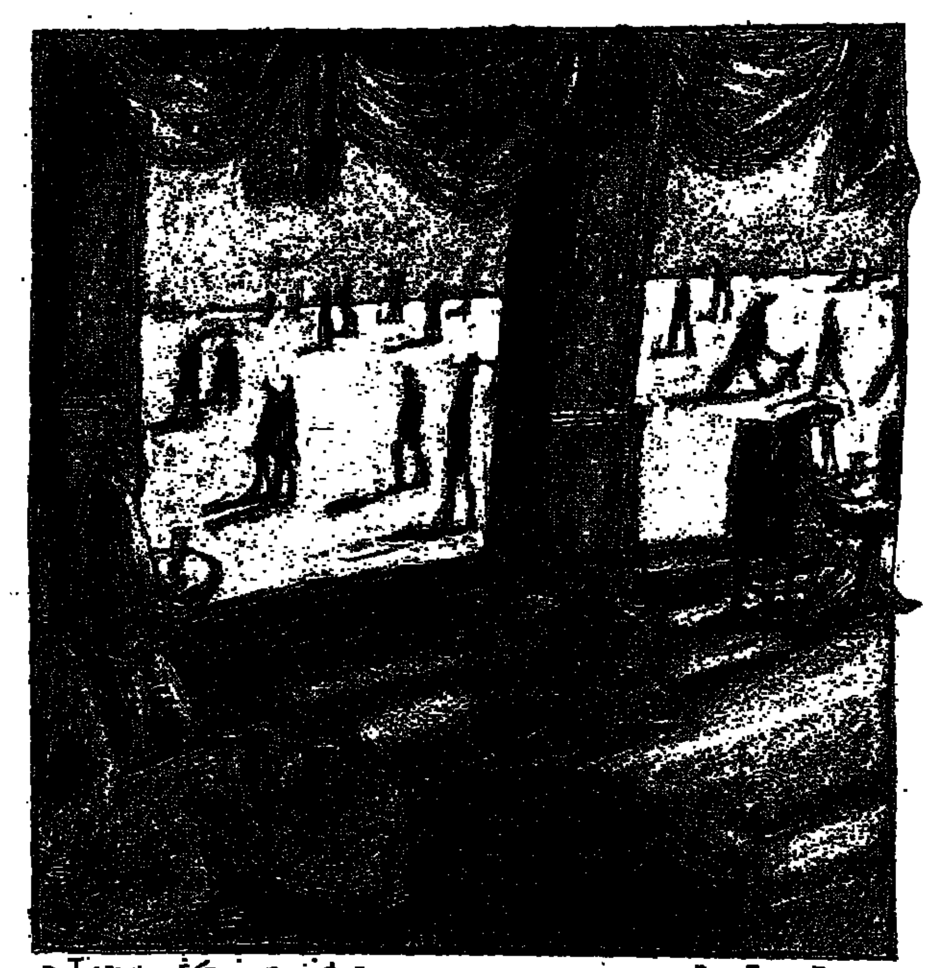
Mais c'est précisément là, sur ce chapitre des règles du libéralisme, que nombre de Latino-Américains interpellent Washington : les « gringos » ne jouent pas le jeu. Sous prétexte d'isoler le paria de La Havane, les Etats-Unis se permettent de déroger aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. Au moment où ils vantent l'ouverture commerciale des frontières, les voilà qui s'apprêtent à sanctionner les sociétés étrangères qui veulent commercer avec La Havane. Fidel Castro n'en dormira pas moins sur ses oreilles de vieux *caudillo* sourd à tout appel à l'ouverture politique ; mais les Cubains pourraient subir les conséquences d'un boycottage unilatéral aggravé de leur pays.

A l'évidence, les Etats-Unis n'ont pas mesuré l'ampleur de l'exaspération qu'a provoquée au sud du continent la législation Helms-Burton récemment votée par le Congrès. De passage à Paris, où il a été reçu par Jacques Chirac, le président colombien, Ernesto Samper, le disait mercredi dans nos colonnes (*Le Monde* du 2 août) : *« Il y a eu* [en Amérique latine] *un rejet général de la loi Helms-Burton qui est à l'opposé du nouveau climat instauré après la guerre froide »* et qui *« va à l'encontre de la liberté du commerce, du multilatéralisme. »*

Dans leur bataille contre la loi Helms-Burton, très exactement contre ce qu'elle incarne de l'ancienne et arrogante manière des Etats-Unis à l'égard de leur arrière-cour, les Latino-Américains entendent s'appuyer sur les Européens. Après tout, certains d'entre eux – les Espagnols, notamment –, qui commercent avec Cuba, sont aussi visés par le dispositif de la loi Helms-Burton. Ce n'est pas un hasard si, sur le chemin du retour, M. Samper s'arrêtait cette semaine à Madrid.

On dira que le chef de l'Etat colombien n'est pas forcément représentatif de ses pairs d'Amérique du Sud : interdit de séjour aux Etats-Unis, qui le soupçonnent d'avoir été élu grâce à l'argent de la cocaïne, il aurait un intérêt particulier à chercher un soutien européen. Il n'empêche : de la Caraïbe à Santiago du Chili, le ressentiment contre la loi Helms-Burton est le même, parfois nourri par un vieux fond anti-yankee qui ne demande qu'à être réveillé. Si seulement l'Europe en profitait pour s'intéresser davantage à cette autre Amérique...

Bonheurs *par Maja*



DANS LA PRESSE

CORRIERE DELLA SERA
Arrigo Levi

■ Non, nous n'arrivons vraiment pas à nous plier au jugement du tribunal, quelle que soit la force avec laquelle nous respectons la loi et la sincérité certaine de ceux qui ont craint que l'on condamne Priebke en tant que symbole du nazisme et non en tant que personne ; comme serviteur du régime politique le plus féroce de l'histoire et non pour ce que personnellement il a fait : c'est-à-dire pour sa participation active au massacre, avec ces coups tirés pour tuer des hommes choisis au hasard, comme le voulait sa mission de SS. Non, nous n'arrivons pas à comprendre qu'il puisse y avoir prescription pour un crime tel que la participation au massacre des Fosses ardéatines, quelles que soient les *« circonstances atténuantes »*. (...) Non, ce n'est pas seulement le ton précipité et presque fuyant de la lecture de la sentence, ce n'est pas seulement le visage suprêmement arrogant du condamné acquitté qui ont rempli mon coeur d'une amertume indicible. Ma douleur naît de la pensée pour ce qui s'est passé. Cela n'a pas été une journée particulière. A la pensée de ce qui s'est passé, tous les jours sont et seront toujours des jours de douleur.

LA REPUBBLICA
Giorgio Bocca

■ Le procès a posé à l'opinion publique des questions auxquelles il n'est pas facile de répondre. Priebke pouvait-il refuser l'ordre qui arrivait directement de Keitel, commandant de la Wehrmacht (...). Un spécialiste de l'histoire du Troisième Reich répondrait : il ne l'aurait pas pu mais il ne l'aurait pas voulu non plus.

Chypre : un test sérieux pour l'Union européenne

VINGT-DEUX ANS après le débarquement des forces turques venues prêter main-forte à la communauté chypriote turque, mais qui occupent toujours 37,2 % de l'île, la décision des Européens d'ouvrir à Chypre les portes de l'Union européenne offre une chance sérieuse de trouver une solution au conflit. Les chefs historiques des deux communautés, le grec Glafcos Cléridès, président de la République légale de Chypre, et le turc Rauf Denktash, président d'une « République turque de Chypre du Nord » autoproclamée, qui n'est reconnue que par Ankara, ont beaucoup reçu ces derniers mois, manifestement conscients qu'ils ne peuvent plus se contenter de se regarder en chiens de faïence.

Michel Barnier, ministre français délégué aux affaires européennes, a effectué les 29 et 30 juillet une visite éclair à Malte et à Chypre pour examiner la candidature de ces deux pays à l'Union. Il est revenu de Nicosie convaincu que l'affaire de Chypre serait un nouveau test de la capacité des Européens à développer une véritable initiative politique sur un théâtre d'opération qui, comme l'ex-Yougoslavie, les intéresse au premier chef, et où les Américains, une nouvelle fois, briguent un rôle de juge-arbitre. Bill Clinton a encouragé Richard Holbrooke, l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires européennes – et l'homme des accords de Dayton – puis Madeleine Albright, son ambassadeur auprès de l'ONU, à se saisir du dossier. Cette dernière s'est rendue dans la région en juillet pour tenter de faire accepter par les deux parties des mesures de détente militaire.

DRÔLE DE PAIX

L'île demeure en effet une poudrière. Au Nord, l'armée turque entretient en permanence 35 000 hommes, des centaines de chars et de blindés. Son aviation est à quelques minutes de vol des côtes de Chypre. De leur côté, les Chypriotes grecs ont acheté ces dernières années d'importantes quantités d'armes à l'étranger, dont une centaine de chars AMX 30. Une force de l'ONU de 1 184 hommes (Fnuchyp), dirigée par un rerésentant du secrétaire général, l'Américain Gustave Feissel (d'origine française), s'interpose entre les deux communautés.

Nicosie s'est résignée à cette drôle de paix, où l'on finit par s'habituer à tout, aux barbelés et aux postes de garde. Durant ces longues années de *statu quo*, les Chypriotes grecs, dont un tiers sont des réfugiés du Nord, ont réalisé un miracle, faisant de leur partie d'île un centre de prospérité, fondé sur le tourisme occidental et russe, sur le commerce avec le Liban et les pays du Proche-Orient. Avec un revenu par tête annuel supérieur à 12 000 dollars (60 000 francs environ), les Chypriotes grecs devancent les Grecs, les Portugais et, bien plus encore, les Chypriotes turcs (entre 3 000 et 4 000 dollars). Dans son palais de Nicosie, Rauf Denktash, le vieux combattant turc, massif comme un roc, plus que méfiant à l'égard de tout arrangement qui menacerait à nouveau la cohésion de sa communauté, ne peut ignorer cette réalité. Il en rejette la responsabilité notamment sur les Européens, qu'il accuse d'avoir épousé les thèses d'Athènes et d'avoir fait supporter tout le poids du conflit aux Chypriotes turcs, en les isolant du monde.

Avant de rencontrer Michel Barnier, le 30 juillet, Rauf Denktash s'est longuement plaint du fait que les Européens aient abandonné les Chypriotes turcs, mais il n'a pas exclu que sa communauté puisse un jour entrer dans l'Union sans que la Turquie en soit membre. Selon lui, deux conditions doivent être réunies.

La première serait un accord préalable réglant les relations entre les deux communautés. M. Denktash refuse une solution de type fédéral où les Turcs, quatre fois moins nombreux que les Grecs, seraient de nouveau réduits au rang de minorité. Il exige les mêmes droits pour les deux communautés, la même souveraineté, car, affirme-t-il, *« il n'y a pas de nation chypriote, c'est ce que les Européens ne comprennent pas »*.

Deuxième condition : M. Denktash estime que seule la Turquie est capable d'offrir une garantie de sécurité à sa communauté. *« Ce sont les seuls qui sont prêts à mourir pour nous »*, dit-il, en constatant que *« l'Europe n'est pas une force militaire »*.

Sur un point, les deux parties sont d'accord : le temps, aujourd'hui, ne joue plus en faveur de personne. Les Chypriotes grecs eux-mêmes redoutent que la pérennisation de la situation ne conduise à une annexion de la partie nord de l'île à la Turquie. *« Il faut bouger maintenant »*, assure le chef de la diplomatie de la République de Chypre, l'homme d'affaires Alecos Michaïlidis. Se posant en victime de l'expansionnisme turcs, les Chypriotes grecs exigent que tout règlement leur permette de récupérer les biens qu'ils ont dû abandonner en 1974 dans la partie nord. Soutenus par Athènes, ils font pression pour que les Européens négocient l'adhésion de l'île avec le seul représentant reconnu internationalement de Chypre, c'est-à-dire leur gouvernement.

DÉPART EN ORDRE DISPERSÉ

S'il y a un point d'accord entre les quatorze partenaires de la Grèce, c'est que l'Union, qui a déjà suffisamment de mal à gérer la relation gréco-turque, ne peut s'encombrer d'un conflit supplémentaire à Chypre. Cette évidence peut faire bouger les choses. *« Nous sommes à un point où se joue l'avenir »*, note Gustave Feissel. Les multiples résolutions votées au cours des années par l'ONU fournissent un schéma de travail utilisable si les uns et les autres y mettent un peu de bonne volonté. Mais les Européens devront prendre aussi leurs responsabilités. Jusqu'ici, le Conseil européen s'est seulement engagé à ouvrir les négociations avec Malte et Chypre six mois, au plus tard, après la conclusion de la Conférence intergouvernementale (CIG) qui doit revoir le fonctionnement de l'Union en prévision des futurs élargissements.

Comme d'habitude, les Européens, qui avaient ignoré la question pendant des années, partent en ordre dispersé. Les Britanniques viennent de nommer un représentant spécial, Sir Hannay, pour Chypre. Ancienne puissance coloniale jusqu'à l'indépendance, en 1959, ils ont gardé deux grandes bases militaires et ont leurs intérêts à défendre. Allemands et Français se sont montrés jusqu'ici très discrets.

D'un côté comme de l'autre, les Chypriotes souhaiteraient pouvoir discuter avec un seul interlocuteur européen, plutôt que d'en changer au rythme des présidences tournantes. Une idée que Michel Barnier a promis de discuter à Paris et avec les autres capitales européennes. L'affaire de Chypre, soulignait un diplomate français, peut être un moyen pour l'Union européenne de tirer la leçon de ses échecs passés et de montrer qu'elle est capable de mettre en œuvre un début de politique étrangère et de sécurité commune.

Henri de Bresson

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

SAMEDI 3 AOÛT 1996

PODIUM

1 **UNE** médaille de mieux qu'à Barcelone. C'est le bilan de la Chine en tennis de table (quatre d'or, trois d'argent et une de bronze) après la victoire de Liu Guoliang au cours de la finale sino-chinoise du simple messieurs.

2 **DEUXIÈME** pays le plus peuplé du monde, l'Inde n'a toujours pas de médaille. Le tennisman Leander Paes, qui va disputer le bronze au Brésilien Fernando Meligeni, est en passe de devenir un héros national.

3 **BRONZE.** La Thaïlande n'est pas le pays d'une seule boxe. En obtenant le bronze en catégorie poids coq, Vichairachanon Khadpo a offert à son pays sa première médaille à Atlanta.

Presque trop

Après le record du monde du 100 m, celui du 200 m. La piste du stade olympique d'Atlanta a tenu ses promesses. Reste à trouver le mot juste pour qualifier le prodige qui s'est produit jeudi soir 1er août : extraordinaire, extravagant, sublime, insensé, vertigineux, effarant, époustouflant, stupéfiant, renversant, foudroyant ? C'est un colossal bond dans le futur, une contraction inouïe du temps, une abolition radicale de l'espace que vient de réaliser Michael Johnson. Toutes les performances réalisées depuis le début de ces Jeux du centenaire en passeraient pour de la gnognote, y compris celles de Marie-José Pérec.

On reste abasourdi. Car l'Américain chaussé d'or n'a pas seulement réussi l'improbable pari de gagner sur le demi-tour de piste après avoir dominé le tour complet, ce qu'aucun sprinter n'avait osé imaginer ou accomplir avant lui. Avec sa foulée de garçon de café et son port de majordome anglais, il a retranché de surcroît un tiers de seconde au record du monde, qu'il avait lui même porté à 19 s 66 lors des sélections américaines. Un seul centième de moins eût été un exploit. Trente-quatre d'un coup, c'est presque trop.

Par quelque bout qu'on la prenne, cette performance est monumentale. Le précédent détenteur du record, l'Italien Pietro Mennea, avait établi dans l'atmosphère raréfiée de Mexico une performance qui ne fut pas améliorée durant dix-sept années. Michael Johnson, lui, a frappé deux fois au niveau de la mer. Durant la seconde, les conditions atmosphériques n'ont pas été particulièrement clémentes (à peine a-t-il bénéficié d'un vent favorable de 0,40 m/s) alors que pour son historique saut en longueur de 8,90 m, à Mexico, en 1968, seul accomplissement qui soit comparable, son compatriote Bob Beamon avait profité des effets conjugués de l'altitude et de l'orage.

Depuis soixante ans, aucun champion olympique du 200 m n'avait contraint ses rivaux à pareille figuration. Le Namibien Frankie Fredericks et le Trinitéen Ato Boldon ont pourtant réalisé des courses qui en auraient fait de solides champions olympiques à Barcelone. Sorti du virage avec 2 centièmes d'avance sur Fredericks, Johnson a couvert les derniers 100 mètres en 9 s 20 alors qu'il en a fallu 34 centièmes de plus au Namibien, seul homme qui l'ait battu cette saison sur la distance.

Pour retrouver pareille tourmente, il faut remonter à la finale du 200 m féminin à Séoul, lorsque l'Américaine Florence Griffith-Joyner avait porté le record du monde à 21 s 34, finissant avec 38 centièmes d'avance sur sa suivante immédiate, la Jamaïcaine Grace Jackson. La dernière fois que les spectateurs d'un stade olympique avaient assisté à un tel prodige, c'était celui accompli en finale du 100 m, à Séoul, par un homonyme de Michael. Le Canadien Ben Johnson avait été chronométré en 9 s 79. Ce record a été rayé des tablettes. Et ce Johnson-là a été convaincu de dopage. On l'appelle Benoïde.

Alain Giraudo

Michael Johnson réalise l'exploit athlétique des Jeux

200 m messieurs. Le champion olympique a amélioré son record du monde de 34 centièmes de seconde, en un demi-tour de rêve

MICHAEL Johnson lace solidement ses clinquantes chaussures dorées. Puis il s'assied sur la borne numéro trois qui désigne son couloir, à quelques poignées de secondes du bout de son rêve. Le dos rond, les coudes sur les genoux, il ferme les yeux pour apprivoiser la peur qui lui tenaille le ventre. Une peur qui le fait courir plus vite. Les souvenirs des sacrifices consentis, des cruelles déconvenues, se bousculent : un péroné fracturé un mois seulement avant les sélections américaines pour les Jeux de Séoul, son élimination en demi-finales du 200 m des Jeux de Barcelone alors qu'il était convalescent après une grave intoxication alimentaire.

L'an passé, aux championnats du monde de Göteborg, il a enlevé les titres sur 200 m et 400 m. Il y a trois jours, lundi 29 juillet, il a remporté le 400 m olympique. Mais sa quête est immense. Elle va bien au-delà du désir d'accumuler titres et médailles. Depuis le début de sa carrière athlétique universitaire, il veut mieux et plus. Aujourd'hui, Michael Johnson a vingt-huit ans et il a décidé *« d'entrer dans l'histoire »*. Pour cela, jeudi 1er août, il lui faut aussi le titre olympique sur 200 m.

Sur sa droite, Frankie Fredericks frappe dans ses mains et arpente nerveusement le couloir numéro cinq. Avec son record du monde du 200 m en salle (19 s 96) et son titre de vice-champion olympique sur 100 m, le Namibien inquiète vaguement Johnson, et il l'a d'ailleurs battu une fois cette saison. A côté de lui, Ato Boldon, médaillé de bronze sur 100 m, se cache derrière ses lunettes profilées. Le citoyen de Trinité-et-Tobago, vingt-deux ans, sourit aux anges, comme étonné d'être là. Les autres n'existent déjà plus. L'instant est historique, on le leur a dit et répété. En se plaçant dans les starting-blocks, ils savent qu'il ne leur reste qu'à s'efforcer d'être de dignes figurants.

Dans son impatience, Michael Johnson dit avoir trébuché au départ : *« Mon coach m'avait bien dit de me servir de mes bras, voilà ce qui arrive quand on n'écoute pas. »* Lui seul s'est aperçu de ce détail. Les veines saillant de son cou et la chaîne dorée qui s'y balance furieusement ont à peine trahi l'intensité de l'effort. Il n'a jamais rien perdu de cette raideur qui le distingue. *« Je n'étais pas sorti du virage qu'il m'a dépassé,* dira Ato Boldon, qui l'a gratifié d'une génuflexion de vassal. *Ensuite j'ai vu arriver Frankie, et j'ai compris que je devrais me contenter du bronze. C'est normal, c'est le métier qui rentre. »*

« J'ai retrouvé mon équilibre au bout de quatre foulées et j'ai vu que je courais vite, explique simplement Johnson. *Au bout de 80-90 mètres, je me suis détendu, car je sentais que je ne pouvais pas aller plus vite. Dans la dernière ligne droite, j'étais très à l'aise, alors j'ai tout donné. »* Tout. Mais pas encore assez pour ne pas voir s'afficher quatre chiffres sur le chronomètre géant à son passage de la ligne d'arrivée : 19 s 32, soit une vitesse moyenne de 37,2 km/h. Trente-quatre centièmes de mieux que son propre record du monde (19 s 66) établi le 23 juin lors des sélections américaines sur cette même piste olympique d'Atlanta. De quoi écœurer Fredericks, pourtant arrivé en 19 s 68. Tout. Mais pas suffisamment pour que Johnson, l'éternel insatisfait, ne se confonde pas en excuses pour n'avoir pas fait encore mieux : *« J'ai perdu quelques centièmes de seconde en trébuchant, sinon, j'aurais été encore plus vite. Le public, qui a payé cher pour me voir, le méritait. »*

POURQUOI PAS LE 100 M ?

Un cri de bête a déformé les traits de Michael Johnson. Il ne savait plus. Sur quelques mètres, il a trottiné avant de revenir sur ses pas, perdu, à la recherche d'un étendard américain pour sacrifier au rituel du tour d'honneur des vainqueurs, devant Fredericks et Boldon impuissants. Chez lui, pour les 85 000 spectateurs transportés et échauffés, quelques minutes auparavant par l'exploit presque aussi stupéfiant de Marie-José Pérec, à qui il a donné une accolade complice.

La douleur qu'il a ressentie à un adducteur, quelques mètres avant l'arrivée, ne l'inquiète pas : *« J'y ai appliqué une poche de glace et je serai en pleine forme pour le relais 4 × 400 m* [dont les séries devaient avoir lieu vendredi 2 août]. *»* Ensuite, il faudra redéfinir les objectifs. *« Je n'avais pas vraiment vu plus loin que les Jeux,* s'excuse Johnson, *la pression était tellement forte... Chaque journal que j'ai ouvert, chaque rencontre, chaque coup de téléphone que j'ai reçu me l'a rappelé. Je vais terminer cette saison et me préparer pour Sydney. Je ne sais pas encore sur quelle distance. Jon Drummond dit que je dois gagner le 100 m si je veux vraiment être l'homme le plus rapide au monde. Alors, pourquoi pas ? ».*

« Avec tout le respect que je dois à mon ami Donovan Bailey (le champion olympique canadien du 100 m), *l'homme le plus rapide du monde est ici à mes côtés,* lâche Ato Boldon (19 s 80). *Je n'ai jamais couru un 200 m de ce niveau. »* Mais Johnson n'a cure des critères invoqués par les uns ou les autres pour élire l'homme le plus rapide au monde. Pour réaliser son rêve, l'ex-étudiant taciturne et passionné de comptabilité s'en est remis au travail et au ciel.

« L'entraînement que j'ai mis au point avec mon coach Clyde Hart est basé sur la force mentale mais aussi sur la répétition de grandes performances dans la même journée, explique-t-il, *c'est pour cela que j'apprécie de disputer deux séries ou une demi-finale et une finale dans la même journée. J'ai aussi compris qu'il y a un sens à ma vie sur lequel je n'ai aucune prise. Tous les problèmes que j'ai eus se sont produits parce que quelque chose de mieux m'attendait : ce qui m'est arrivé aujourd'hui. »* Jeudi, le ciel lui a accordé toutes les grâces.

Patricia Jolly

Premières

Michael Johnson est le premier homme à gagner à la fois le 200 m et le 400 m dans des Jeux d'été. Cette performance, réalisée également par Marie-José Pérec, avait déjà été accomplie, en 1984, à Los Angeles, par l'Américaine Valerie Brisco-Hooks. Par ailleurs, la Française est devenue le premier athlète à conserver son titre sur 400 m.

Avec ses trois médailles d'or (sur 400 m en 1992 et en 1996, et sur 200 m en 1996), Marie-José Pérec devient la sprinteuse la plus titrée dans des épreuves individuelles aux Jeux olympiques, à égalité avec l'Australienne Elizabeth Cuthbert, qui gagna le 100 m et le 200 m en 1956, à Melbourne, et le 400 m en 1964, à Tokyo (où cette distance fut inscrite pour la première fois au programme).



L'Américain Michael Johnson manifeste sa joie devant le panneau électronique qui affiche le temps (19 s 32) de son nouveau record du monde du 200 m. (Mike Blake, Reuter.)

Marie-José Pérec, d'une foulée immense

200 m dames. Après le 400 m, la Française a réédité le doublé de Valerie Brisco-Hooks en 1984

ENTRE la maudite et la bénie des Jeux, tout ne pouvait s'achever que sur une accolade de convenance, une bise furtive et silencieuse pour taire l'injustice d'un si grand écart creusé en quelques secondes entre deux destins. Comment consoler celle qui court derrière l'or depuis les Jeux de Moscou, en 1980, et s'en repart, à trente-six ans, avec quatre médailles de bronze et deux d'argent (le plus grand total individuel de l'histoire du sprint olympique), acquises *in extremis* pour aviver ses regrets ? Comment féliciter celle à qui l'olympisme, en trois participations, a tout donné : une victoire à Barcelone sur 400 m, la conservation du titre, jamais réussie sur cette distance, quatre ans plus tard à Atlanta, assortie d'un doublé avec le 200 m, seulement réalisé par Valérie Brisco-Hooks en 1984, lors de Jeux « relativisés » par le boycott des pays alors communistes.

Merlene Ottey et Marie-José Pérec se frottent donc les joues, comme l'impose le protocole officieux des fins de course et se quittent aussitôt sur la constatation muette de ce qui les sépare. Quelques centaines de kilomètres entre leurs îles d'origine sont devenus un océan entre leur palmarès. Jeune ou ancienne, la Jamaïcaine n'a connu que la défaite aux Jeux. La Guadeloupéenne ne l'a fréquentée qu'à Séoul, le temps d'un échec en demi-finale du 200 m.

Depuis, chaque course lui offre l'or sans faillir. La belle Merlene rentrera chez elle en spécialiste des succès d'estime et des éloges pour l'ensemble de son œuvre. La gracile Marie-José reviendra en France avec un statut de plus grande athlète de l'histoire nationale – confirmé par ses deux titres de championne du monde du 400 mètres – qui fera ruisseler sur elle de nouveaux superlatifs.

L'enfant chérie dit d'ailleurs avoir éprouvé quelque remords envers l'ancienne éconduite, au moment d'arracher son nouveau titre de gloire. *« Vous avez vu que je n'ai pas autant souri que d'habitude à l'arrivée,* expliquait Marie-José Pérec après course. *J'étais un peu embêtée. »* Ce scrupule contrastait avec le visage inédit que la Française s'était composé à quelques mètres de la ligne. Des traits presque méchants, une rugosité de la physionomie qui ne laissait pas de place à de la pitié pour la rivale en train de céder.

Mais les égards d'après-course ne faisaient que confirmer ce que le rictus d'effort avait laissé deviner au bout de la ligne droite. Marie-José Pérec pouvait remercier la Jamaïcaine de lui avoir offert, pour sa troisième médaille d'or, le cadeau qui manquait aux deux précédentes : une adversaire à sa taille, une vaincue digne de sa notoriété.

Sans faire injure à Olga Bryzgina, pourtant championne olympique en titre quand elle fut battue par Pérec sur 400 m à Barcelone, et à Cathy Freeman, devancée à Atlanta sur cette distance, seule Merlene Ottey – à défaut d'une Gwen Torrence non qualifiée et d'une Irina Privalova hors de forme – pouvait offrir à la Française ce supplément de crédibilité qui la pose aujourd'hui parmi les athlètes majeures de tous les temps. La Jamaïcaine a tenu son rang, fidèle à son rôle de maudite mais aussi à la hauteur, presque jusqu'au bout des 200 m, de sa réputation de sprinteuse.



Marie-José Pérec, après sa victoire dans le 200 m. (Gary Hershorn, Reuter.)

L'IMPUISSANCE D'OTTEY

La course resta ainsi exactement conforme au scénario que les spécialistes avaient écrit d'avance. Experte en 200 m, Merlene Ottey n'ignore plus rien de la technique du virage en accélération. Son temps de réaction moyen, de deux dixièmes supérieur à celui de la Française, ne l'empêcha donc pas d'aborder la ligne droite en tête, nettement devant une Marie-José Pérec ni surprise ni inquiète, suivant à la lettre les consignes de son entraîneur. *« John Smith m'avait dit de ne pas m'en faire si Merlene avait de l'avance après le virage,* expliqua la Guadeloupéenne. *Elle est sprinteuse et c'est son domaine. Il m'avait demandé de patienter jusqu'aux 50 derniers mètres et que ceux-là seraient à moi. »*

L'athlète se les appropria d'une formidable accélération, encore plus impressionnante que celle qui lui avait servi à repousser Cathy Freeman, lundi 29 juillet. La rectitude de la piste lui avait permis de déplier, comme prévu, son immense foulée et de déployer les qualités qui la rendent invincible sur le 400 m. L'unique surprise fut alors de constater l'impuissance de Merlene Ottey à résister à une attaque qui ne pouvait l'étonner. Comme si la Jamaïcaine, perdante éternelle, avait capitulé en regardant la gagnante perpétuelle se hisser à son niveau et faire croître, en quelques secondes, les doutes nés depuis quelques heures et plusieurs mois.

Car la victoire de jeudi soir s'est sans doute préparée avant la course, en deux temps. Elle a jailli des demi-finales, où Marie-José Pérec est parvenue à signer un temps meilleur d'un centième que sa rivale, et à obtenir ainsi le couloir qui lui permettait d'adapter ses efforts aux siens. Cette supériorité a autorisé la Française à s'imposer avec une performance chronométrée – 22 s 12 contre 22 s 07 – moins brillante en finale.

Mais c'est surtout depuis le début de saison, qui marque la décision prise d'un commun accord avec John Smith de tenter le doublé aux Jeux, que la victoire s'est construite. Rarement secret fut si mal gardé, rarement stratégie n'apparût – volontairement ? – aussi incertaine. Marie-José Pérec restait floue sur ses intentions, tout en alignant les performances sur 200 m. Elle faisait ainsi coup double : elle laissait entrevoir sa force, qui impressionna ses adversaires, tout en n'assumant pas l'objectif déclaré, qui aurait pu la tétaniser. Elle donnait ainsi l'exacte mesure de son évolution.

Car si Marie-Jo a changé, c'est bien dans la maîtrise sur la piste des défauts qui apparaissent encore au dehors. Elle a appris à mieux composer avec ces inconstances qui bridaient naguère son talent, ces peurs qui confinaient ses ambitions bien en deçà de ce que son corps aurait pu lui permettre d'obtenir. A vingt-huit ans, elle ne voit plus ses qualités comme des tourments qui lui imposent des efforts insupportables. A Atlanta, elle les convertit en chances de figurer au côté de Michael Johnson, comme l'autre figure marquante de ces Jeux sur piste : les deux seuls athlètes à décupler leur gloire, et doubler leur nombre de médailles d'or en parcourant la moitié de leur distance fétiche.

Jérôme Fenoglio

Hors course ?

La scène s'est produite à guère plus de 300 mètres de la ligne d'arrivée. Dans cette demi-finale du 1500 mètres dames menée


UN JOUR AUX JEUX

jusque-là sans train, le peloton se transforme soudain en une foule compacte qui se rue sans égards vers la qualification pour la finale. Au centre du groupe, une jeune femme heurte la Roumaine Gabriela Szabo, puis, déséquilibrée, bascule vers la Polonaise Malgorzata Ritz. Un très mauvais appui du pied droit, à la limite de la foulure, achève de la renvoyer vers l'extérieur de la piste. Elle manque tomber mais elle se rétablit, presque arrêtée, dans le troisième couloir. Elle repart, dans une course désespérée. Comment rattraper la meute qui se rue au sprint ?

L'Algérienne Hassiba Boulmerka, championne olympique en titre, termine cette épreuve, dans tous les sens du terme, à plus de 40 mètres de ses adversaires. Sa délégation dépose ensuite une réclamation, sans illusion. « *Ce n'est la faute de personne* », juge son entraîneur, Amar Bourras. Certes, mais nul ne pouvait rester indifférent, le jeudi 1er août à Atlanta, devant cet escamotage soudain d'une athlète dont le succès, en 1992, à Barcelone, représenta autant.

Première Africaine à remporter un titre olympique, Algérienne et en proie aux difficultés qu'éprouvent tant de femmes en vue dans son pays, cette athlète à la poussée sèche est de ces personnages du sport qui, d'un coup, semblent s'embarquer dans le mauvais manège. Les Jeux olympiques sont faits de ces adieux soudains, pas toujours définitifs. Au moment où la porte de la gloire sportive se ferme pour Hassiba Boulmerka, elle semble d'ailleurs pouvoir se rouvrir, encore une fois, pour le sprinter américain Carl Lewis.

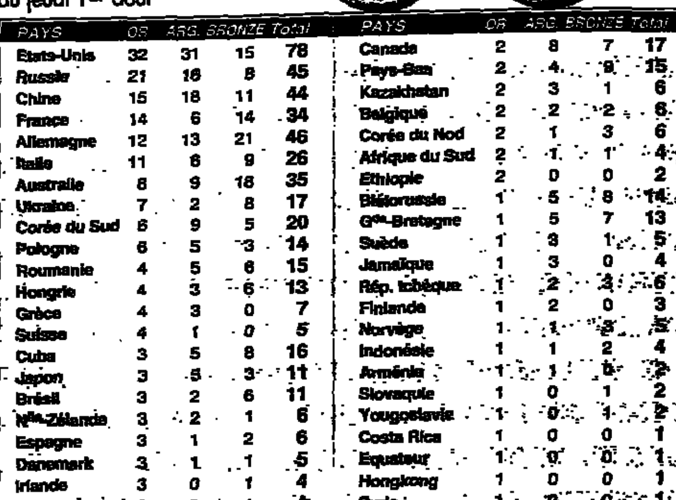
Miracle du destin ou complicité d'un camarade de club, le « roi Carl » pourrait faire partie du relais américain du 4 x 100 m grâce au forfait de son ami Leroy Burrell. L'ancien recordman du monde, dont la saison a été gâchée par des blessures à répétition, « *souffre d'une tendinite aiguë au tendon d'Achille et a choisi de ne pas courir sur avis médical* », a déclaré Lawrence Magee, un des médecins de l'équipe américaine d'athlétisme. Normalement, le nom de Carl Lewis ne vient qu'en sixième position sur la liste des remplaçants. Mais le sprinter s'est empressé de lancer un « *je suis disponible* » à l'endroit des entraîneurs de l'équipe américaine qu'il plonge du même coup dans l'embarras. A eux de décider s'ils veulent que leur délégation inclue l'homme qui remporterait, en cas de participation à un relais victorieux, le nombre inégalé de dix médailles d'or.

Pour le moment, Carl Lewis n'est pas inclus sur la liste des six engagés que l'équipe américaine a déposée afin de participer au premier tour du relais. Mais Al Baten, le manager de l'équipe américaine, s'est empressé d'annoncer aussitôt que « *ce ne sont pas forcément ces six noms qui seront retenus pour la finale* ». Lewis attend donc et peut rêver d'un peu plus d'or.

En regard de la course à la vanité que représente son ambition d'obtenir une dixième médaille, on tiendra pour autrement plus grave, poignante même, la fuite du porte-drapeau de la délégation irakienne. Profitant d'une visite de ses dirigeants au zoo de la ville, Raed Ahmed, vingt-neuf ans, s'est rué, mercredi 31 juillet, hors du village olympique, afin de demander l'asile politique. Il avait été plus que médiocre dans les épreuves d'altérophilie, mais cette course, pour lui, valait tout l'or de l'Olympe.

Les médailles par pays

A l'issue des épreuves du jeudi 1er août



Source : Graphic News

PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total	PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total
Etats-Unis	32	31	15	78	Canada	2	8	7	17
Russie	21	16	8	45	Pays-Bas	2	4	9	15
Chine	15	18	11	44	Kazakhstan	2	3	1	6
France	14	6	14	34	Belgique	2	2	2	6
Allemagne	12	13	21	46	Corée du Nod	2	1	3	6
Italie	11	6	9	26	Afrique du Sud	2	1	1	4
Australie	8	9	18	35	Ethiopie	2	0	0	2
Ukraine	7	2	8	17	Biélorussie	1	5	8	14
Corée du Sud	6	9	5	20	Gde-Bretagne	1	5	7	13
Pologne	6	5	3	14	Suède	1	3	1	5
Roumanie	4	5	6	15	Jamaïque	1	3	0	4
Hongrie	4	3	6	13	Rép. tchèque	1	2	3	6
Grèce	4	3	0	7	Finlande	1	2	0	3
Suisse	4	1	0	5	Norvège	1	1	3	5
Cuba	3	5	8	16	Indonésie	1	1	2	4
Japon	3	5	3	11	Arménie	1	1	0	2
Brésil	3	2	6	11	Slovaquie	1	0	1	2
Nlle-Zélande	3	2	1	6	Yougoslavie	1	0	1	2
Espagne	3	1	2	6	Costa Rica	1	0	0	1
Danemark	3	1	1	5	Equateur	1	0	0	1
Irlande	3	0	1	4	Hongkong	1	0	0	1
Turquie	3	0	1	4	Syrie	1	0	0	1

Dan O'Brien, le soulagement fait homme

Décathlon. Avec 8 824 points, l'athlète américain a remporté le concours le plus relevé de l'histoire. Et atteint l'objectif qui l'obsédait depuis quatre ans

LE STADE tout entier accompagne chaque foulée du 1 500 m, son ultime effort, comme s'il espérait l'aider à en sortir indemne. Dan O'Brien en entend l'écho. Il serre les dents, grimace davantage et choisit de vaincre le mal par le mal. Puis l'envie d'en rire est la plus forte. Et c'est ainsi, menacé d'asphyxie mais le sourire aux lèvres, que le plus bel athlète de son temps complète le palmarès de sa divine carrière.

Champion olympique du décathlon. Trois mots avec lesquels il a débuté chaque journée de ces quatre dernières années. Champion olympique du décathlon. Un rêve qui lui était promis quatre ans plus tôt, aux Jeux de Barcelone, mais qu'il avait laissé échapper au moment le plus bête, lors des sélections olympiques, par la faute d'un zéro pointé au saut à la perche.

A le regarder mordre la piste du regard, au matin du premier jour, il était tentant de penser que la compétition n'apercevrait que lui. « *Je peux battre le record du monde,* avait-il annoncé d'une voix vide de toute prétention. *Et même surpasser la barre des 9 000 points. Réussir tout cela aux Jeux serait vraiment formidable.* » Il en avait l'envie et le talent. Seul lui manquait la force pour le faire, un excès d'ambition qui aide à oublier l'épuisement, la douleur et tous les incidents de parcours qui font un décathlon.

CRISE DE LARMES

Le 100 m avalé en 10 s 50, il garde encore en tête l'idée d'une victoire assortie d'un record. Mais le saut en longueur bouscule ses certitudes. Il quitte le sautoir en maugréant un mot d'excuse, la colère encore vive de lire sur le tableau d'affichage les maigres chiffres de sa performance. 7,50 m seulement, une injure à son talent.

La suite le voit plus grimaçant que sublime et triomphant. Au soir de la première journée, son total personnel – 4 592 points – en fait un vainqueur probable. Mais l'idée du record l'abandonne déjà. Il s'en explique sans honte : « *La journée a été longue, difficile et éprouvante. Nous avons passé treize heures sur le stade, dans la chaleur et l'humidité. Je suis à bout. La seule perspective de recommencer demain suffit à m'effrayer.* » Il dit vrai, mais prouve rapidement le contraire, avec ce goût pour l'acharnement dont ne se privent jamais les décathloniens, ces monstres d'endurance capables d'effacer en une nuit, une par une, toutes les fatigues du stade.

Faute de marquer l'histoire, Dan O'Brien se concentre sur ce rêve de jeune homme pour lequel il supporte depuis quatre ans des doses d'entraînement pas toujours supportables : le titre olympique. Il s'accroche à sa première place, refuse de regarder plus loin que le bout de la piste, de peur de perdre sa concentration. Surtout, il garde la tête froide. « *J'ai essayé de penser seulement à la prochaine épreuve,* explique-t-il à sa descente du podium. *J'ai connu des moments de découragement. J'ai même failli baisser les bras. Et j'ai souvent eu peur de me faire rattraper. Mais je me suis dit que je n'avais pas le droit. Il me fallait vivre enfin tous ces moments, l'arrivée en vainqueur, le podium, la conférence de presse, auxquels j'ai pensé tous les jours de ma vie depuis les Jeux de Barcelone.* »

Le lancer du javelot, avant-dernière épreuve de ce long chapelet d'efforts, le libère d'ailleurs de ses angoisses. A son troisième essai, la trajectoire de son engin fait se lever le stade : 66,90 m. Un record personnel, le seul de son décathlon olympique.

Il lui reste alors seulement le 1 500 m à courir. Il pourrait en soupirer de soulagement, mais cet ultime obstacle est de ceux qu'il déteste. « *Je hais le 1 500 m,* avoue-t-il parfois. *La douleur y est trop forte. Plus jeune, j'aimais la défier et explorer mes limites. Mais j'ai aujourd'hui vingt-neuf ans. Ce n'est plus un âge pour jouer à ce jeu.* » Par le passé, il lui est même arrivé de s'enfermer dans le silence d'un vestiaire, avant de rejoindre la piste, pour chasser sa peur dans une violente crise de larmes. Cette fois, il parvient non sans mal à maîtriser son trac. « *Et puis,* dit-il, *je savais que j'allais vivre un grand moment, peut-être le plus fort de toute mon existence. Ce 1 500 m, je l'ai traversé comme dans un rêve. Les 200 derniers mètres ont été époustouflants. Un sentiment indescriptible.* »

A la lecture du classement final, la voix du speaker se gonfle d'importance pour annoncer que ces deux journées d'héroïsme ont accouché du décathlon le plus riche de l'histoire. Huit athlètes à plus de 8 400 points. Vingt-deux au-dessus de la barre des 8 000 points. Grandiose. Tous ses acteurs s'en réjouissent, mais pas Dan O'Brien. *Lui* ne s'en est pas rendu compte. Il n'a pensé qu'à lui. Et à son rêve du titre olympique.

Alain Mercier

La discrète victoire de Derrick Adkins

400 m haies messieurs. Le triomphe du citoyen d'Atlanta a été éclipsé par Michael Johnson

LE TEMPS d'un éclair, Derrick Adkins a oublié qu'il était champion olympique. Qu'il avait enfin accompli son éternel rêve d'athlète. Quelques minutes plus tôt, la bannière étoilée avait entouré son corps de vainqueur. On l'avait applaudi, acclamé, sous l'épaisse chaleur nocturne d'Atlanta, sa ville. L'Amérique était à ses pieds.

Et, soudain, tout cela n'existait plus. Une fusée noire venait de traverser l'écran de télévision planté dans un recoin de la salle de presse où il s'apprêtait à commenter son triomphe. Michael Johnson avait couru. Lui n'était plus rien. Ou presque. Un roi à peine couronné, et déjà détrôné. Le 400 m haies était rayé des mémoires olympiques, brûlé vif par le feu de ce 200 m trop ardent. Johnson éclipsait Adkins. Et le citoyen d'Atlanta, l'espoir de toute la Géorgie, se résignait à ce retour impromptu vers l'obscurité.

Cruelle découverte. L'athlétisme était donc ainsi fait. Jusque dans l'Olympe, il a sa hiérarchie. Tous les titres ne se valent pas, et les médailles ne sont pas du même or. Johnson était le champion de l'éclat ; Adkins celui de la discrétion. L'autre avait étalé sa classe sans pudeur. Lui faisait assaut de modestie, quitte à taire son talent. Travail. Effort. Concentration. Voilà la trinité du succès, selon Derrick Adkins. Il ne veut rien y ajouter.

Pour cette sainte course, il n'avait qu'une obsession, celle de ne pas commettre l'irréparable erreur, « *the terrible mistake* », qui le priverait d'un titre annoncé. Peut-être se souvenait-il de ses débuts manqués, lors des championnats du monde de 1993 à Stuttgart. Sa catastrophique huitième place semblait lui promettre un futur anonyme. Et puis non. Il est sorti indemne de l'accident. Il s'est forgé un palmarès, de sa foulée ample et régulière, habile à survoler les haies.

Derrick Adkins n'a pas encore la prétention d'être un grand. Jeudi 1er août, il s'est pourtant joué de celui que l'on présentait comme son plus dangereux adversaire. Sur la ligne d'arrivée, dans l'exil de son couloir numéro un, le Zambien Samuel Matete était bien loin. Le champion du monde de 1991 pouvait s'en prendre à lui-même, à sa demi-finale ratée qui l'avait renvoyé sur le rebord de la piste, d'où il était incapable d'apercevoir l'allure de son rival.

N'empêche qu'il s'inclinait devant la parfaite maîtrise de l'Américain, lui faisait grâce d'une course sans défaut. Derrick Adkins s'était programmé pour ce jour-là. Les trois années passées n'ont compté pour rien. A quoi bon se satisfaire d'avoir été le numéro un du 400 m haies en 1994, 1995 et 1996 ? D'avoir gagné le championnat du monde l'an passé à Göteborg ? C'est ce soir qu'il fallait être là. Affirmer sa force sur la piste d'Atlanta, le jeudi 1er août 1996, prouver son excellence. En 47 s 55, le champion olympique a réussi la meilleure performance de sa carrière.

Il s'est aussi dégagé la route vers de nouveaux défis. Désormais, il peut penser à vaincre le vertige des chronomètres, à titiller la barrière des 47 secondes renversée par Kevin Young, son prédécesseur de Barcelone. Ce jeune homme de vingt-six ans, au crâne entièrement rasé, n'en serait que plus fidèle à sa méthode : prendre les obstacles les uns après les autres, construire patiemment sa carrière.

Stéphane Diagana, privé des Jeux, pour cause de blessure, l'en estime capable. « *Honnêtement, avant la finale,* reconnaît le recordman d'Europe du 400 m haies, *Samuel Matete était mon favori. Mais Derrick est doué d'une très grande volonté.* » Il oubliera sans doute très vite que Michael Johnson lui avait momentanément fait perdre la tête. De toute façon, son héros à lui porte un autre nom. C'est à Edwin Moses qu'il aimerait un jour être comparé. Moses, ses deux titres olympiques, ses records du monde, la légende du 400 m haies.

Pascal Ceaux



Base-ball : le Japon met KO les Etats-Unis

Le Japon a écrasé les Américains (11-2) jeudi à Atlanta afin de se qualifier pour la finale du tournoi de base-ball, où il affrontera Cuba, champion olympique sortant. Ce choc est un grand classique du base-ball amateur : les Japonais avaient battu les Américains en finale à Los Angeles, les Américains avaient pris leur revanche à Séoul, les Japonais avaient répliqué d'une médaille de bronze à Barcelone devant les Etats-Unis, quatrièmes. Cette fois, l'affaire a pris les allures d'une démonstration. Les joueurs nippons – ici Hideaki Okubo face au « catcher » A. J. Hinch – ont réussi cinq « home runs » et brisé toutes les tentatives des lanceurs américains. Dans l'autre demi-finale, Cuba a battu facilement le Nicaragua 8-1. (Gary Cameron, Reuter.)

RÉSULTATS Jeudi 1er août

ATHLÉTISME

Messieurs

● **200 m. Demi-finales.**
Série 1 (vent : + 0,3 m/s). 1. M. Johnson (EU), 20 s 27 ; 2. I. Garcia (Cuba), 20 s 34 ; 3. J. Williams (EU), 20 s 39 ; 4. P. Stevens (Bel.), 20 s 48.
Série 2 (vent : + 0,1 m/s). 1. F. Fredericks (Nam.), 19 s 98 ; 2. A. Boldon (Tr. et T.), 20 s 05 ; 3. M. Marsh (EU), 20 s 26 ; 4. O. Thompson (Barb.), 20 s 32.
Finale (Vent : + 0,4 m/s). 1. M. Johnson (EU), 19 s 32 [rec. du monde ; ancien rec. : 19 s 66 par Johnson le 23-6-1996 à Atlanta] ; 2. F. Fredericks (Nam.), 19 s 68 ; 3. A. Boldon (Tr. et T.), 19 s 80 ; 4. O. Thompson (Barb.), 20 s 14 ; 5. J. Williams (EU), 20 s 17 ; 6. I. Garcia (Cuba), 20 s 21 ; 7. P. Stevens (Bel.), 20 s 27 ; 8. M. Marsh (EU), 20 s 48.

● **1500 m. Demi-finales.**
Série 1. 1. N. Morceli (Alg.), 3 mn 32 s 88 ; 2. F. Cacho (Esp.), 3 mn 33 s 12 ; 3. A. Bile (Som.), 3 mn 33 s 30 ; 4. W. Tanui (Ken.), 3 mn 33 s 57 ; 5. L. Rotich (Ken.), 3 mn 33 s 73 ; 6. D. Maazouzi (Mar.), 3 mn 34 s 35 ; 7. J. Mayock (GB), 3 mn 34 s 55 ; 8. **K. Chekhemani** (Fr.), 3 mn 34 s 84.
Série 2. 1. H. El Guerrouj (Mar.), 3 mn 35 s 29 ; 2. S. Kipkorir (Ken.), 3 mn 35 s 53 ; 3. A. Hakimi (Tun.), 3 mn 35 s 91 ; 4. M. Suleiman (Qat), 3 mn 36 s 01 ; 5. M. Koers (PB), 3 mn 36 s 06 ; 6. I. Viciosa (Esp.), 3 mn 36 s 11 ; 7. A. Whiteman (GB), 3 mn 36 s 11 ; 8. C. Impens (Bel.), 3 mn 37 s 64.
Sont qualifiés les 5 premiers de chaque série et ensuite les 2 meilleurs temps toutes séries confondues

● **5000 m. Demi-finales.**
Série 1. 1. S. Kororia (Ken.), 13 mn 27 s 50 ; 2. P. Bitok (Ken.), 13 mn 27 s 61 ; 3. B. Lahlafi (Mar.), 13 mn 27 s 73 ; 4. B. Kennedy (EU), 13 mn 27 s 90 ; 5. G. Di Napoli (It.), 13 mn 28 s 80 ; 6. K. Boulami (Mar.), 13 mn 29 s 72 ; 7. F. Bayissa (Eth.), 13 mn 30 s 88 ; 8. R. Benzine (Alg.), 13 mn 37 s 52 ; 9. S. Franke (All.) 13 mn 40 s 94.
Série 2. 1. T. Nyariki (Ken.), 14 mn 03 s 21 ; 2. V. Niyongabo (Bur.), 14 mn 3 s 48 ; 3. D. Baumann (All.), 14 mn 3 s 75 ; 4. E. Molina (Esp.), 14 mn 4 s 08 ; 5. S. Sghir (Mar.), 14 mn 4 s 23 ; 6. A. Belaout (Alg.), 14 mn 4 s 56 ; 7. A. Mezgebu (Eth.), 14 mn 5 s 48 ; 8. S. Baldini (It.), 14 mn 6 s 45.
Sont qualifiés les 6 premiers de chaque série et ensuite les 3 meilleurs temps toutes séries confondues

● **400 m haies.** 1. D. Adkins (EU), 47 s 54 ; 2. S. Matete (Zam.), 47 s 78 ; 3. C. Davis (EU), 47 s 96 ; 4. S. Nylander (Suè.), 47 s 98 ; 5. R. Robinson (Austr.), 48 s 30 ; 6. F. Mori (It.), 48 s 41 ; 7. E. Teixeira (Bré.), 48 s 57 ; 8. E. De Araujo (Bré.), 48 s 78.

● **Décathlon.** 1. D. O'Brien (EU), 8824 pts (10 s 50 sur 100 m ; 7,57 m en longueur ; 15,66 m au poids ; 2,07 m en hauteur ; 48 s 82 sur 400 m ; 13 s 87 sur 110 m haies ; 48,78 m au disque ; 5 m à la perche ; 66,90 m au javelot ; 4 mn 45 s 89 sur 1500 m) ; 2. F. Busemann (All.), 8706 ; 3. T. Dvorak (Rép. Tch.), 8664 ; 4. S. Fritz (EU), 8644 ; 5. E. Hamalainen (Biél.), 8613 ; 6. E. Nool (Est.), 8543 ; 7. R. Zmelik (Rép. Tch.), 8422 ; 8. R. Ganiyev (Ouz.), 8318.

Dames

● **200 m. Demi-finales.**
Série 1 (vent : + 0,4 m/s). 1. M.-J. Pérec (Fr.), 22 s 07 ; 2. M. Onyali (Ngra), 22 s 16 ; 3. J. Cuthbert (Jam.), 22 s 24 ; 4. I. Miller (EU), 22 s 33.
Série 2 (vent : + 0,1 m/s). 1. M. Ottey (Jam.), 22 s 08 ; 2. G. Malchugina (Rus.), 22 s 35 ; 3. C. Sturrup (Baha.), 22 s 54 ; 4. C. Guidry (EU), 22 s 58.
Finale (vent : + 0,3 m/s). 1. M.-J. Pérec (Fr.), 22 s 12 ; 2. M. Ottey (Jam.), 22 s 24 ; 3. M. Onyali (Ngra), 22 s 38 ; 4. I. Miller (EU), 22 s 41 ; 5. G. Malchugina (Rus.), 22 s 45 ; 6. C. Sturrup (Baha.), 22 s 54 ; 7. J. Cuthbert (Jam.), 22 s 60 ; 8. C. Guidry (EU), 22 s 61.

● **1500 m. Demi-finales.**
Série 1. 1. T. Kiesl (Autr.), 4 mn 9 s 44 ; 2. G. Szabo (Roum.), 4 mn 9 s 83 ; 3. S. Masterkova (Rus.), 4 mn 10 s 35 ; 4. M. Rydz (Pol.), 4 mn 10 s 77 ; 5. G. Griffiths (Af. S.), 4 mn 11 s 12 ; 6. N. Doukhnova (Biél.), 4 mn 11 s 43 ; 7. C. Wuestenhagen (All.), 4 mn 11 s 47 ; 8. **B. Bitzner-Ducret** (Fr.), 4 mn 12 s 27.
Série 2. 1. K. Holmes (GB), 4 mn 5 s 88 ; 2. R. Jacobs (EU), 4 mn 6 s 13 ; 3. M. Crowley (Austr.), 4 mn 6 s 21 ; 4. L. Pells (Can.), 4 mn 6 s 26 ; 5. C. Sacramento (Port.), 4 mn 6 s 70 ; 6. L. Borisova (Rus.), 4 mn 6 s 89 q ; 7. A. Brzezinska (Pol.), 4 mn 7 s 17 q ; 8. K. Dulecha (Eth.), 4 mn 9 s 03.
La Kenyane Naomi Mugo, victime d'une bousculade, est qualifiée pour la finale.

BASE-BALL

Demi-finales : Cuba b. Nicaragua 8-1 ; Japon b. Etats-Unis 11-2.

BASKET-BALL

Messieurs
Demi-finales : Etats-Unis b. Australie 101-73 ; Yougoslavie b. Lituanie 66-58.

BOXE

● **Poids mi-mouche (48 kg). Demi-finales** : D. Petrov Bojilov (Bulg.) b. O. Kiryukhin (Ukr.) ; M. Velasco (Phil.) b. R. Lozano (Esp.).
Médailles de bronze : O. Kiryukhin (Ukr.), R. Lozano (Esp.).
● **Coq (54 kg). Demi-finales** : A. Mesa (Cuba) b. R. Malakhbekov (Rus.) ; I. Kovacs (Hongr.) b. V. Khadpo (Thaïl.).
Médailles de bronze : R. Malakhbekov (Rus.), V. Khadpo (Thaïl.).
● **Légers (60 kg). Demi-finales** : T. Tontchev (Bulg.) b. T. Cauthen (EU) ; H. Soltani (Alg.) b. L. Doroftei (Roum.).
Médailles de bronze : T. Cauthen (EU), L. Doroftei (Roum.).
● **Welters. Demi-finales** : J. Hernandez (Cuba) b. M. Simion (Roum.) ; O. Saitov (Rus.) b. D. Santos (Por. R.).
Médailles de bronze : M. Simion (Roum.), D. Santos (Por. R.).
● **Moyens (75 kg). Demi-finales** : M. Beyterogiu (Turq.) b. M. Bahari (Alg.) ; A. Hernandez (Cuba) b. R. Wells (EU).
Médailles de bronze : M. Bahari (Alg.), R. Wells (EU).
● **Lourds (91 kg). Demi-finales** : D. Defiagbon (Can.) b. N. Jones (EU) ; F. Savon (Cuba) b. L. Krasniqi (All.) abandon.
Médailles de bronze : N. Jones (EU), L. Krasniqi (All.).

FOOTBALL

Dames
Finale : Etats-Unis b. Chine 2-1.
Pour la 3e place : Norvège b. Brésil 2-0.

HANDBALL

Dames
Demi-finales : Danemark b. Norvège 23-19 ; Corée du Sud b. Hongrie 39-25.

HOCKEY

Dames
Finale : Australie-Corée du Sud 3-1.
Pour la 3e place : Pays-Bas-Grande-Bretagne 0-0 (4-3 aux tirs au but).

SPORTS EQUESTRES

● *Saut d'obstacles par équipes.* 1. Allemagne 1,75 pt ; 2. Etats-Unis 12 ; 3. Brésil 17,25 ; 4. France 20,25 ; 5. Espagne 29,75 ; 6. Suisse 32 ; 7. Pays-Bas 32,25 ; 8. Irlande 34,50.

TENNIS

Simple messieurs
Demi-finales : S. Bruguera (Esp.) b. F. Meligeni (Bré.) 7-6 (11-9), 6-2 ; A. Agassi (EU) b. L. Paes (Inde) 7-6 (7-5), 6-3.
Double messieurs
Pour la 3e place : M.-K. Goellner-D. Prinosil (All.) b. J. Eltingh-P. Haarhuis (PB) 6-2, 7-5.
Double dames
Pour la 3e place : C. Martinez-A. Sanchez Vicario (Esp.) b. M. Bollegraf-B. Schultz-McCarthy (PB) 6-1, 6-3.

TENNIS DE TABLE

Simple messieurs
Finale : L. Guoliang (Chine) b. W. Tao (Chine) 21-12, 22-24, 21-19, 15-21, 21-6
Pour la 3e place : J. Rosskopf (All.) b. P. Korbel (Rép. Tch.) 21-17, 19-21, 21-18, 21-19.

TIR A L'ARC

Messieurs
Quarts de finale : P. Vermeiren (Bel.) b. L. Torres (Fr.) 111-106 ; J. Huish (EU) b. M. Frangilli (It.) 112-112 ; Kyo-M. Oh (Cor. S.) b. Bo-Ram Kim (Cor. S.) 114-113 ; M. Petersson (Suè) b. Y.-H. Jang (Cor. S.) 111-108.
Demi-finales : M. Petersson b. K.-M. Oh 112-109 ; J. Huish b. P. Vermeiren 112-103.
Pour la 3e place : K.-M. Oh b. P. Vermeiren 115-110.
Finale : J. Huish b. M. Petersson 112-107.

VOILE

Messieurs
● **470.** 1. Y. Braslavets, I. Matviyenko (Ukr.), 40 pts ; 2. J. Merricks, I. Walker (GB), 61 ; 3. V. Rocha, N. Barreto (Por.), 62 ; 4. M. Aarnikka, P. Lesklnen (Fin.), 65 ; 5. D. Beryozkin, Y. Burmatnov (Rus.), 67 ; 6. G. Berthet, J.-F. Berthet (Fr.), 72 ; 7. M. Billoch, M. Rodriguez (Arg.), 74 ; 8. K. Burnham, M. Reeser (EU), 75.
Dames
● **470.** 1. B. Via Dufresne, T. Zabell (Esp.), 25 pts ; 2. Y. Shiga, A. Kinoshita (Jap.), 36 ; 3. O. Pakholchik, R. Taran (Ukr.), 38 ; 4. K. Stookey, L. Van Voorhis (EU), 47 ; 5. K. Adlkofer, S. Bauckholt (All.), 49 ; 6. L. M. Ward, S. Ward (Dan.), 56 ; 7. F. Salva, E. Sosa (It.), 64 ; 8. A. Bucek, J. Lidgett (Aust.), 64.

VOLLEY-BALL

Dames
Demi-finales : Cuba b. Brésil 3-2 (5-15, 15-8, 10-15, 15-13, 15-12) ; Chine b. Russie 3-1 (12-15, 15-5, 15-8, 15-12).





DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **ATHLÉTISME.** Médaille d'or pour Marie-José Pérec sur 200 m (22 s 12). Blandine Bitzner-Ducret (4 mn 12 s 27) éliminée en demi-finales du 1 500 m dames. Kader Chekhemani (3 mn 34 s 84) éliminé en demi-finales du 1 500 m messieurs. Christian Plaziat 11e avec 8 282 points (10 s 85 sur 100 m ; 14,85 m au lancer du poids ; 7,82 m au saut en longueur ; 2,04 m au saut en hauteur ; 49 s 07 sur 400 m ; 14 s 52 sur 110 m haies ; 45,34 m au lancer du disque ; 4,90 m au saut à la perche ; 52,18 m au lancer du javelot ; 4 mn 35 s sur 1 500 m) et Sébastien Levicq 17e avec 8 192 points (11 s 17 sur 100 m ; 11,17 m au lancer du poids ; 7,16 m au saut en longueur ; 1,92 m au saut en hauteur ; 50 s 55 sur 400 m ; 14 s 50 sur 110 m haies ; 45 m au lancer du disque ; 5,40 m au saut à la perche ; 64,42 m au lancer du javelot ; 4 mn 29 s 50 sur 1 500 m) au décathlon.

● **CANOË-KAYAK.** Pascal Sylvoz (C1 1 000 m), Patrick Lancereau et Pierre Lubac (K2 1 000 m) qualifiés pour les finales. Vincent Olla (K1 1 000 m) éliminé en demi-finales.

● **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE.** Eva Serrano 9e des éliminatoires. Charlotte Camboulives, Caroline Chimot, Sylvie Didone, Audrey Grosclaude, Frédérique Lehon et Nadia Mimoun 5es, qualifiées pour l'épreuve par équipes.

● **LUTTE LIBRE.** David Legrand (52 kg) éliminé au deuxième tour par Gholamreza Mohammadi (Iran).

● **SPORTS ÉQUESTRES.** Hervé Gaudignon (*Viking du Tillard*), Patrice Delaveau (*Roxane de Bruchy*), Roger-Yves Bost (*Souviens-toi III*) et Alexandra Ledermann (*Rochet-M*) 4es du saut d'obstacles par équipes. Hervé Gaudignon (7e), Roger-Yves Bost (13e) et Alexandra Ledermann (17e) qualifiés pour l'épreuve individuelle.

● **TIR À L'ARC.** Lionel Torrès battu en quarts de finale par Paul Vermeiren (Bel.) 111-106.

● **VOILE.** Vainqueurs de la dernière régate, Gwenaël et Jean-François Berthet terminent 6es en 470 messieurs. Florence Lebrun et Annabel Chaulvin 15es en 470 dames.

● **TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT.** La délégation française de boxe a été déboutée, jeudi 1er août, dans sa tentative d'obtenir la requalification du poids lourd Christophe Mendy, disqualifié pour « coup bas » contre le Canadien David Defiagbon en quarts de finale du tournoi olympique. « *Le tribunal a estimé que la délégation française n'a pas apporté la preuve qu'il y avait eu malveillance ou abus de droit de la part de la Fédération internationale* », a expliqué Jean-Philippe Rochat, secrétaire général du TAS.

Les Yougoslaves pour le plaisir de rêver

Basket-ball masculin. Les champions d'Europe joueront en finale contre la Dream Team. Ils se refusent à envisager un succès, mais...

ET SI L'ÉQUIPE de Yougoslavie battait la Dream Team III samedi 3 août au Georgia Dome d'Atlanta, en finale du tournoi de basket-ball ? A première vue, l'hypothèse peut faire sourire. En vingt-trois rencontres officielles, l'équipe rassemblant les meilleurs joueurs américains de la NBA, la ligue professionnelle nord-américaine, n'a jamais été battue. Et malgré sa médiocre qualité de jeu depuis le début du tournoi olympique, aucun de ses adversaires successifs n'est parvenu à l'inquiéter. Alors pourquoi l'imaginer vaincue ? « *Pour le plaisir de rêver*, glisse l'ancien international français Richard Dacoury, qui a assisté jeudi à la demi-finale des Américains vainqueurs des Australiens, 101 à 73. *Mais je pense sincèrement que les Yougoslaves peuvent mettre cette équipe américaine en danger. J'aimerais voir la Dream Team poussée dans ses retranchements et forcée de se livrer réellement* ».

Les Yougoslaves savent que, depuis le début des Jeux, cette « équipe de rêve », troisième du nom, n'affiche ni la cohésion ni la qualité de jeu de ses devancières. Et qu'un adversaire capable de répondre au défi physique des Américains et de leur parler d'égal à égal dans les domaines de la tactique et de la technique possède une chance, aussi minime soit-elle, de les inquiéter. Est-ce histoire d'endormir la méfiance de Shaquille O'Neal et de ses coéquipiers ? Toujours est-il que les Yougoslaves refusent d'envisager sérieusement l'hypothèse d'un succès. « *La Dream Team possède 99,9 % de chances de remporter la médaille d'or*, affirme Vlade Divac, le géant yougoslave qui fut l'un des premiers joueurs européens à s'imposer en NBA. *Cela ne veut pas dire que nous allons partir battus. Nous nous battrons jusqu'au coup de sifflet final* ».

Les coéquipiers de Divac joueront samedi leur seconde finale en deux jours. Car la demi-finale qui les a opposés jeudi à la Lituanie et s'est achevée sur le score de 66-58 avait déjà des airs de rencontre au sommet. Dans l'esprit des joueurs, existent deux mondes : celui de la NBA d'une part, celui du reste de la planète de l'autre d'autre part. Se qualifier pour une finale face à la Dream Team, c'est donc déjà être les champions d'un monde amputé de l'Amérique du Nord. C'était là le premier enjeu de ce Yougoslavie-Lituanie d'autant plus attendu que les deux équipes avaient disputé l'an dernier une finale de championnat d'Europe mémorable par son engagement mais aussi par les débordements de passion et de nationalisme qui l'avaient entourée. Les Yougoslaves s'y étaient déjà imposés, mais les Lituaniens – écœurés par le contexte – avaient fait mine de quitter le terrain dans les dernières minutes, avant de se raviser.

Cette tension était heureusement retombée quand le coup d'envoi de la demi-finale des Jeux a été donné devant un Georgia Dome à moitié vide. Longtemps, les deux équipes se sont évertuées à empêcher l'adversaire d'exploiter ses points forts. Ce n'est que dans les deux dernières minutes que la partie a basculé dans le camp yougoslave, dont la défense a su bloquer toutes les velléités lituaniennes. En cent vingt secondes, le score est passé de l'égalité à un écart de huit points, tous inscrits par l'arrière Predrag Danilovic, le second joueur yougoslave à évoluer en NBA.

Avec le meneur de jeu au crâne rasé Alexandre Djordjevic, Danilovic – qui a été face à la Lituanie le meilleur marqueur de son équipe et a réussi un huit sur huit aux lancers francs – forme l'axe central de la défense yougoslave. Les deux hommes se connaissent sur le bout des doigts. En 1992, ils ont conduit le Partizan Belgrade au titre européen. L'an dernier, ils ont fait basculer la finale du championnat d'Europe en faveur de leur équipe, transformant en triomphe revanchard le retour de celle-ci après trois années de mise au ban des compétitions internationales.

Avec Divac, Danilovic et Djordjevic constituent le trio magique de cette équipe de Yougoslavie composée aujourd'hui de joueurs serbes et monténégrins. Un trio autour duquel les Yougoslaves devront faire preuve d'une parfaite cohésion s'ils veulent éviter d'être laminés par le rouleau compresseur américain. En 1992, en finale des Jeux, la Dream Team I avait relégué la Croatie à 32 points. Deux ans plus tard, la Dream Team II avait ridiculisé la Russie, reléguée à 46 points en finale du championnat du monde. Les Yougoslaves savent déjà qu'ils seront jugés à l'aune de ces deux antécédents.

Gilles Van Kote

Michelle Akers, au-delà de la fatigue

Football féminin. La meilleure joueuse du monde, harassée par la maladie, a conduit les Etats-Unis à la victoire dans le tournoi contre la Chine

ATHENS (Géorgie). – Aux Olympiades des sourires, ceux-là feront date. L'Amérique émue se souviendra longtemps de ses joueuses alignées sur le podium des honneurs, entonnant l'hymne national. Shannon Mac Millan et Tiffeny Milbrett, la gorge nouée. Carla Overbeck, « le » capitaine à queue de cheval. Et même Michelle Akers, « l'ancienne », à la fois maman et grande sœur de ces gamines toutes chamboulées d'émotion. En dominant la Chine (2-1), elles venaient d'emporter le premier titre olympique de l'histoire du football féminin, et les rares Européens présents dans le stade commençaient à envier les Etats-Unis.

Un mois après un Euro 96 dont certains matches n'ont pas attiré le public espéré en Angleterre, le pays du base-ball venait, lui, d'offrir une démonstration d'amour-foot. Rassembler 76 481 spectateurs pour une rencontre entre dames serait impossible sur le Vieux Continent : 76 481 personnes, soit trois fois plus que la rencontre France-Bulgarie à Newcastle ! Les Américains y sont pourtant parvenus, à Athens, une petite cité géorgienne plutôt flattée d'entrer dans l'histoire du « soccer ».

UN « NUMÉRO 10 » EN RETRAIT

Qui, après ce Chine-Etats-Unis, pourra encore reprocher à une adolescente, qu'elle soit de Pékin ou d'Atlanta, de chausser des souliers à crampons ? L'affaire est désormais entendue : le football féminin existe. Et les élans qu'il déclenche transcendent les clivages idéologiques. N'a-t-on pas vu des supporteurs chinois, des Chinois de Chine populaire, danser sur des airs de country music en agitant leurs drapeaux rouges ? Il est vrai que le spectacle valait bien quelques entorses à la bienséance communiste. Un but américain (à la 19e minute), une égalisation chinoise (32e), un second but américain (68e) et des gestes dignes de bien des messieurs. De la belle ouvrage, assurément. Ce match mémorable, le pays l'a notamment vécu à travers Michelle Akers, surnommée ici le « Pelé féminin ». A trente ans, cette grande blonde aux cheveux bouclés a disputé 109 rencontres internationales et inscrit 95 buts ; record à battre. Mais sa célébrité tient autant à ses graves ennuis de santé. Depuis 1993, elle souffre en effet de fatigue chronique. Atteinte du virus Epstein-Barr, elle ne peut plus se dépenser sur un terrain comme son talent le voudrait. Le moindre excès peut déclencher une crise, des nausées, des migraines. « *Dans ce cas-là*, confiait-elle avant les Jeux, *je me traîne hors du terrain. Rentrer au vestiaire, c'est tout ce que je peux faire. J'ai même peur de me regarder dans un miroir. Je bouge la tête en me disant que j'ai été trop loin, une fois encore.* »

Grâce à un régime particulier (ni viande rouge ni sucreries) et à un entraînement raisonnable, elle a tout de même pris part à la longue préparation de l'équipe américaine en vue d'Atlanta (six mois de vie commune dans un centre d'entraînement de Floride). Sur le chemin de la finale, elle a marqué quatre fois. Mais c'est sans doute contre les Chinoises que la meilleure joueuse du monde a disputé la rencontre la plus étrange et la plus éprouvante de sa carrière. Pour ne pas gâcher la fête et avoir à quitter ses amies avant l'heure, elle s'est montrée avare en efforts violents. Malgré son numéro 10 de « meneur », elle n'a cessé d'évoluer en retrait, presque devant sa défense.

Ses médecins l'avaient prévenue : chaque geste, chaque course serait puisé dans un réservoir limité. A peine avait-elle accéléré pour relancer le jeu qu'elle se replaçait en marchant, les mains sur les hanches, laissant aux rapides Mac Millan et Milbrett le soin de marquer les deux buts de la soirée. Par ce jeu économe mais brillant, elle rappelait ces joueurs d'expérience, revenus de toutes les batailles tactiques, qui se contentent de jouer simple et juste, sans abuser de leur énergie. L'essentiel, alors, est d'avoir le sens, l'instinct, du football. Michelle Akers l'a.

Régulièrement, les autres venaient la voir comme on consulte une sœur aînée. Sa seule présence semblait les rassurer. Après le tir victorieux de Tiffeny Milbrett, « l'ancienne » n'a même pas couru vers elle. C'est au pas, mais en souriant, qu'elle s'est approchée. Plus tard, lorsqu'il a fallu monter sur le podium, elle était la plus entourée des championnes, déjà prête à prolonger sa carrière jusqu'en 1999.

Philippe Broussard



Les footballeuses américaines Joy Fawcett et Carin Gabarra fêtent leur médaille d'or (Sergio Moraes, Reuters).

La longue marche des disciples de Lang Ping

Volley-ball dames. Après avoir battu pour la première fois les Russes, les Chinoises affrontent en finale les Cubaines, championnes olympiques et mondiales en titre, et espèrent rééditer le glorieux parcours de leurs aînées à Los Angeles

LE VOLLEY-BALL rend les Chinoises expansives. Ce petit bout de parquet, elles le défendent avec un soin sauvage. Leurs yeux sont rivés à la balle, leur corps en alerte totale. Face aux Russes, de sacrées attaquantes, les Chinoises ont du travail. Elles ne plient pas. Parfois, la balle ne touche pas terre pendant d'éternelles secondes, vingt passes, dix smashes et plus encore pour récupérer le service ou marquer un point. Tirs improbables, postures extravagantes. Elles roulent, plongent, glissent pour cueillir la balle à un centimètre du sol. Il faut surveiller le filet, qu'on ne doit jamais toucher même pour ramasser une balle égarée.

Jeudi soir, après leur victoire en demi-finale, les Chinoises ont éclaté de rire. Elles n'avaient jamais battu la Russie et encore moins l'Union soviétique. C'est désormais chose faite. Elles peuvent rêver de rééditer leur parcours olympique de Los Angeles. En 1984, leurs aînées avaient remporté l'or. Ensuite, le palmarès de la Chine s'était étiolé : un dernier titre de championnes du monde en 1986, une médaille de bronze aux Jeux de Séoul en 1988 et, quatre ans plus tard à Barcelone, une septième place, avant de se retrouver un cran en dessous encore au championnat du monde 1994 à Sao Paulo. Elles auraient pleuré pendant tout le voyage du retour.

En février 1995, Lang Ping n'arrive pas pour sécher leurs larmes mais pour les faire transpirer. Elle est l'une des héroïnes de l'équipe de Los Angeles et rentre d'un séjour de sept ans aux Etats-Unis : « *Il n'y avait qu'elle pour les remonter et leur prouver qu'elles pouvaient perpétuer l'héritage*, explique un supporteur chinois. *Elle leur a promis de la douceur et de la compréhension, mais aussi beaucoup de rigueur. En dix-huit mois, le travail accompli mentalement et physiquement est phénoménal. Les résultats sont venus, les filles jouent avec fierté et l'adorent.* »

DU TRAC, PAS DE PEUR

La défense était une passoire, elle inculque plus de persévérance à relever la balle à force de dizaines d'exercices et utilise la méditation pour affûter les réflexes. La taille moyenne de l'équipe prend quelques centimètres précieux pour l'attaque. Comme si le passé était déjà trop lourd à supporter pour ses ouailles, elle ne dit pas son âge, d'apparence une petite trentaine : « *Les seules histoires que je leur raconte des temps glorieux, c'est la façon dont nous perdions nos matches* », dit-elle. Jeudi soir, avant de rentrer sur le parquet, les joueuses ont eu le trac : « *Je leur ai dit que l'on ne peut pas toujours tordre le cou à l'histoire et qu'il fallait accepter quelques fatalités. C'était du bluff. J'enrageais d'avance qu'elles puissent ne pas gagner cette fois quand je les sentais si fortes. Mais, au moins, elles n'ont pas eu peur. Elles se sont même amusées. C'était un régal.* »

De l'avis des amateurs, le tournoi olympique de volley-ball à Atlanta aura été d'une grande tenue et bourré de surprises. Chez les hommes, il a été marqué par la qualification surprise pour les demi-finales des Yougoslaves au jeu de chiens fous. Chez les femmes, par le jeu de feu brésilien et le classicisme chinois. Une belle consolation pour le volley-ball déprimé et dont l'éclat a été terni par le succès du petit frère, le beach-volley. Couvé par la fédération internationale, qui a lutté pour son admission aux Jeux, diffusé jusqu'à la nausée par la télévision américaine, le volley de plage, pieds dans l'eau et échanges minimalistes, aura cannibalisé le volley-ball à la beauté intense.

Au seul mot beach-volley, Lang Ping hausse le sourcil : « *Oui, la fédération chinoise va s'y intéresser* », lâche-t-elle. Et en sourdine : « *Nous avons autre chose à faire.* » En finale, la Chine rencontre les meilleures joueuses du monde, les Cubaines, championnes olympiques et championnes du monde en titre. A Atlanta, ce dernier pays n'alignait pas non plus de volleyeuses de plage. « *Un choix*, dit Eugenio George, entraîneur des Cubaines. *Il faut savoir garder ses forces vives.* »

Bénédicte Mathieu

NET OLYMPIQUE

DEVINETTE. Bromantan ? Connais pas : il fallait donner sa langue au chat, jeudi 1er août, lorsque aucun des neuf principaux moteurs de recherche, interrogés par l'intermédiaire de « MetaCrawler », qui sillonnent le Net en permanence, ne trouvait le moindre document incluant le mot Bromantan. Cette drogue, dont la présence a déjà été trouvée dans les urines de quatre athlètes russes et d'une athlète lituanienne, n'existe pas dans les bases de données.

Un détour par « Infoseek guide », qui constitue peut-être la meilleure indexation de tout ce qui concerne les Jeux d'Atlanta, permet de repérer 24 articles se référant à une drogue mise au point par l'armée soviétique. Mais ces articles, écrits à l'occasion des disqualifications récentes, n'apportent aucune information sur la drogue concernée.

Plus étonnant, le site du CIO n'est pas plus loquace. Même si l'on décharge les 23 feuillets qui y détaillent les procédures antidopage, il demeure impossible d'être seulement informé de l'existence du Bromantan. Au plus, trouve-t-on dans la catégorie « stimulants » le Mésocarbe, tenu pour similaire du Bromantan dans les décisions de disqualification.

D'ailleurs, dans les forums de discussion du Net, on trouve des opinions indignées devant la disqualification d'athlètes pour absorption d'une substance ne figurant pas sur la liste des produits interdits.

Les sites les plus riches sur la lutte contre le dopage appartiennent au comité olympique australien et à l'International Yacht Racing Union, mais, là non plus, il n'est pas question du Bromantan.

Morale : Internet n'a pas réponse à tout, sur le moment, et les lacunes du réseau sont d'autant plus éclatantes que l'on s'éloigne d'un univers anglophone. *F. B.*

<http://www.metacrawler.com/>

Points d'exclamation

Ce jeudi 1er août 1996 avait tout pour être une journée banale, une simple feuille de calendrier qui s'envole sans qu'on y prête attention. D'abord, c'était un jeudi, un jour devenu sans qualité depuis qu'il n'est plus l'ami des écoliers, chassé par le mercredi (sauf dans l'expression un peu désuète « la semaine des quatre jeudis »). Il ne commence rien ni ne finit rien. Surtout en période de vacances. Un 1er août bien ordinaire aussi d'un point de vue météo : nuageux au nord, ensoleillé au sud, températures bien calées dans les moyennes saisonnières. Même pas une journée à mettre Rosny-sous-Bois et Bison fûté en émoi : le grand chassé-croisé des juillettistes et des aoûtiens n'est plus ce qu'il a été, les comportements des vacanciers ayant changé : on part moins longtemps et plus souvent. A la télévision, *business* estival *as usual*. Béatrice Schönberg égrène les nouvelles du 20 heures sur TF 1 avec conviction, dans l'espoir de peut-être, un jour, remplacer Claire Chazal dans les faveurs du public et du magazine *Voici*, ce qui devrait en bonne logique lui attirer celles de Le Lay et Mougeotte. Puis c'est *Navarro*, rediffusion d'un épisode où l'un des « mulets » du commissaire, Auquelin (le mal rasé toujours à l'affût d'une bonne aubaine féminine), se fait piéger par une femme de truand qui le séquestre pour obtenir la libération d'un complice. Pas palpitant, mais honnête.

NUITS BLANCHES

Et puis ce jeudi, qui, décalage horaire oblige, se prolonge jusqu'au petit matin du vendredi tout en restant jeudi à l'heure d'Atlanta, a basculé dans l'Histoire. Quatre chiffres. Deux avant, deux après la virgule. 19,32. Dix-neuf secondes trente-deux centièmes. Deux cents mètres courus plus rapidement que deux fois cent mètres dans le temps du record du monde de Donovan Bailey. Michael Johnson, de Waco (Texas), a toutes les chances de ne pas être oublié de sitôt, de servir de point de repère dans des centaines de millions de mémoires, comme ce 21 juillet 1969 où Neil Armstrong posa le pied sur la Lune. Dès l'arrivée, les concurrents battus par Johnson, Fredericks, Boldon et même l'étonnant Belge Stevens, étaient tout sourire : à la lecture du temps inscrit sur le tableau lumineux, ils avaient compris qu'ils allaient, eux aussi, profiter des retombées de ce 200 mètres légendaire. Tant qu'il y aura du sport à la télé, on passera et on repassera cette finale, comme le saut de Bob Beamon à Mexico en 1968 et le 100 mètres de Jesse Owens à Berlin en 1936.

Dilemme : réveille-t-on ou ne réveille-t-on pas madame ? L'événement est-il purement sportif ou d'ordre général ? Dans le doute, l'abstention est de mise, car une réaction du genre « et alors ? » peut brutalement mettre fin à l'euphorie de celui qui a le sentiment d'avoir été un acteur de l'Histoire, du simple fait de l'avoir regardée en train de se faire. Un simple petit mot sur la table du petit déjeuner devrait suffire à prouver qu'on ne l'a pas oubliée. « *Marie-Jo médaille d'or, et de deux ! Johnson 19,32 au 200 mètres* »... Trois ou quatre points d'exclamation ? Allons-y pour quatre... *! ! ! !* ».

Luc Rosenzweig

L'école française repasse en quatrième

Sports équestres. Les cavaliers tricolores ont, encore une fois, manqué le podium dans l'épreuve de saut par équipes

CETTE FICHUE MÉDAILLE, l'équitation française s'y était attachée. Dans la hiérarchie mondiale du saut d'obstacles, son rang était comme coulé dans le bronze. Depuis huit ans, les cavaliers français ne quittaient plus la troisième marche du podium olympique. Ils y étaient montés à Séoul en 1988, ils y étaient restés à Barcelone quatre ans plus tard.

Les locataires des deux marches les plus hautes du podium pouvaient changer, l'équipe de France appréciait le renouvellement de son bail pour la troisième marche. D'où son désarroi, jeudi 1er août à Atlanta, lorsque le jeune Rodrigo Pessoa, fils de bonne famille équestre, réussit, avec une précision d'huissier, le sans-faute qui valait arrêté d'expulsion.

L'inattendu Brésil obligeait ainsi les Français à établir leurs pénates un peu à l'écart, à cette quatrième place maudite qui semble désormais leur lot. Après le concours complet individuel (Jean Teulère 4e) et par équipes (4e), puis le dressage par équipes (4e), le saut d'obstacles par équipes a goûté l'amère potion des podiums ratés de peu.

Certes, l'équipe d'Allemagne, nouvelle championne olympique, était intouchable. Des cavaliers d'expérience, comme Frankie Sloothaak et Ludger Beerbaum, sur des chevaux d'excellence, s'étaient relayés pour assurer deux manches quasi parfaites. Les Américains, portés par leur public, ont mérité la médaille d'argent. Mais c'est une spectaculaire effraction qu'a réussie le Brésil, cette nation équestre encore en développement.

Il a suffi de quelques instants d'inattention des Français lors de la première manche. Ainsi, Hervé Godignon, sur Viking du Tillard, galopait vers un facile sans-faute. Trop facile sans doute. Il accrocha une barre du dernier obstacle. En professionnel honnête, le Parisien confessait sa faute. Elle était vénielle, mais ajoutait quatre points au bilan français, alors que, plus tard dans la soirée, le bronze s'est joué à trois points. Entre les deux manches, Pierre Durand, président de la Fédération française d'équitation, ne cachait pas son agacement : « *A ce niveau, il faut éviter les étourderies de gamin*, disait-il. *Il faut faire chaque saut comme si sa vie en dépend.* »



Le cavalier Frankie Sloothaak, sur « Joly », a offert à l'Allemagne la médaille d'or dans l'épreuve de sauts par équipes, en dépit de sa chute lors du premier passage. (Ruben Sprich, Reuter.)

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Hervé Godignon était visé. Il partageait toutefois la responsabilité de la huitième place française à l'issue de la première manche avec Patrice Delaveau (Roxane de Gruchy) et Roger-Yves Bost (Souviens-toi-III), auteurs de deux fautes chacun. Seule Alexandra Ledermann, sur Rochet-M, était exempte de reproches (4 points). « *Ils n'avaient pas assez faim* », diagnostiquait Pierre Durand, lui-même médaillé de bronze par équipes en 1988, avant de devenir champion olympique individuel.

C'est une tout autre équipe qui revint sur le stade équestre après avoir analysé la première manche grâce à la vidéo. Alexandra Ledermann confirmait son bon comportement (4 points) ; Patrice Delaveau sa fébrilité (8 points). Mais Hervé Godignon effaçait brillamment sa bévue originelle (0 point). Il suffisait que Roger-Yves Bost réussisse un autre sans-faute pour que l'équipe de France grille la politesse à la Suède, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à l'Irlande, autant de pays qui la précédaient au classement provisoire.

La main du cavalier n'a pas tremblé. Dans un silence de cathédrale, « Bosty » a conduit cette brute épaisse de Souviens-toi-III, son puissant étalon, avec la légèreté d'un marionnettiste. Ouf ! la France était à nouveau au pied du podium olympique. Son avenir dépendait alors des nerfs d'un cavalier de vingt-deux ans. Une seule



barre effleurée, un bout de sabot dans la rivière (comme Delaveau), une seule hésitation, et Rodrigo Pessoa donnait le bronze aux Français. Mais le jeune homme a de la branche. Son père, Nelson, a tutoyé l'élite mondiale pendant plus de quarante ans. C'est à son école que les cavaliers brésiliens se sont aguerris, son fils le premier.

Depuis qu'il écume le circuit européen, Nelson Pessoa a l'œil et les réseaux nécessaires pour détecter les bons chevaux. Avec Tom Boy, Rodrigo tient un futur crack. Il lui a demandé le maximum sur chacun des treize obstacles, lui faisant prendre son temps entre chaque pour mieux le projeter par-dessus. Le style était insolite, mais l'efficacité totale. Pour Patrick Caron, l'entraîneur national, « *la présence à ce niveau des Brésiliens, mais aussi des Suédois, inconnus il y a cinq ans, ou des Espagnols, repêchés il y a moins de deux mois, confirme le nivellement des valeurs mondiales* ». Bref, la concurrence est devenue rude pour les podiums. « *Sincèrement, je ne vois pas ce qu'on aurait pu faire d'autre*, s'interrogeait Caron. *Je suis sûr d'avoir sélectionné les meilleurs couples du moment, et les chevaux étaient prêts.* »

Le parcours dessiné par l'Américaine Linda Allen n'était pas en cause. Selon l'esthétique un peu kitsch des concours hippiques, il proposait une balade à travers les Etats-Unis, depuis les gratte-ciel de Manhattan (obstacle no 4) jusqu'à cap Canaveral (no 13), avec un détour au mont Rushmore (no 7). Mais le chef de piste n'avait pas fait de faute de goût dans le tracé.

Les obstacles étaient moins imposants qu'à Séoul et à Barcelone. C'était, de l'avis des cavaliers, « *un retour au classicisme* ». Gare, toutefois, à celui qui s'éloignait de la trajectoire idéale et prenait une mauvaise option dans le choix des foulées. Des champions blanchis sous le harnais, comme l'Anglais John Whithaker, le Belge Eric Wauters et l'Allemand Frankie Sloothaak se retrouvèrent cul par-dessus tête. « *Les difficultés étaient savamment dosées*, expliquait Pierre Durand. *Pas le genre de parcours à creuser de gros écarts ; c'est pourquoi les points perdus au début étaient difficilement rattrapables.* »

Jean-Jacques Bozonnet

PROGRAMMES (heure française)

VENDREDI 2 AOÛT

Athlétisme. 13.30 : 50 km marche M (finale) ; 15.15 : relais 4 x 100 m M (1er tour) ; 15.30 : javelot M (qualifications groupe A) ; 16.00 : relais 4 x 100 m D (1er tour) ; 16.30 : relais 4 x 400 m M (1er tour) ; 17.00 : javelot M (qualifications groupe B) ; 23.00 : perche (finale) ; 0.55 : poids D (finale) ; 1.00 : relais 4 x 100 m D (demi-finales) ; 1.15 : longueur D (finale) ; 1.30 : relais 4 x 100 m M (demi-finales) ; 2.00 : relais 4 x 400 m M (demi-finales) ; 2.30 : relais 4 x 400 m D (demi-finales) ; 3.05 : 3 000 m steeple (finale) ; 3.30 : 10 000 m D (finale).

Base-ball. 20.00 : troisième place : Etats-Unis-Nicaragua ; 1.00 : finale : Japon-Cuba.

Basket-ball. 21.00 : demi-finales D : Brésil-Ukraine ; 23.00 : Etats-Unis-Australie.

Boxe. Demi-finales. 2.00 : poids mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds.

Canoë-kayak. Demi-finales. 15.00 : K1 500 m M ; 15.30 : C1 500 m M ; 15.50 : K1 500 m D ; 16.10 : K2 500 m M ; 16.30 : C2 500 m M ; 16.50 : K2 500 m D.

Football. 0.00 : troisième place M : Brésil-Portugal.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.00 : concours général individuel (éliminatoires) ; 21.00 : ensembles (finale).

Handball. Tournoi masculin. Demi-finales, 22.15 : Suède-Espagne ; 2.45 : France-Croatie.

Hockey. Tournoi masculin. 23.00 : troisième place : Allemagne-Australie ; 1.30 : finale : Pays-Bas-Espagne.

Lutte libre. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 15.30 : éliminatoires. 21.30 : troisièmes places et finales.

Natation synchronisée. 23.00 : Programme libre.

Plongeon. Haut vol M 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Tennis. 16.00 : simple D et double M (troisièmes places et finales).

Tir à l'arc. 15.00/16.45 : épreuve par équipes M et D (huitièmes et quarts de finale) ; 18.15/21.45 : épreuve par équipes M et D (demi-finales et finales).

Voile. 19.00 : Soling.

Volley-ball. Tournoi masculin. 1.30 : demi-finales : Russie-Pays-Bas ; 4.00 : Yougoslavie-Italie.

SAMEDI 3 AOÛT

Athlétisme. 0.30 : hauteur D (finale) ; 0.55 : javelot M (finale) ; 1.00 : relais 4 x 100 m D (finale) ; 1.20 : relais 4 x 100 m M (finale) ; 1.50 : 1500 m M (finale) ; 2.15 : 1500 m D (finale) ; 2.40 : 5000 m M (finale) ; 3.15 : relais 4 x 400 m D (finale) ; 3.40 : relais 4 x 400 m M (finale).

Basket-ball. 2.00 : troisième place M : Australie-Lituanie ; finale M : Etats-Unis-Yougoslavie.

Boxe. Finales. 19.30 : poids super-mouche, coq, légers, welters, moyens, lourds.

Canoë-kayak. Finales. 15.00 : K1 et K2 1000 m ; C1 et C2 1000 m ; K4 1000 m M ; K4 500 m D.

Cyclisme. 14.30 : contre-la-montre M et D.

Football. 21.30 : finale M : Nigeria-Argentine.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.00 : concours général individuel (demi-finales).

Handball. 21.30 : troisième place et finale D.

Sports équestres. 15.00 : dressage individuel (finale).

Tennis. 16.00 : simple M, double D (troisièmes places et finales).

Volley-ball. 18.00 : troisième place D : Brésil-Russie ; 20.30 : finale D : Cuba-Chine.

AÉRONAUTIQUE Boeing a annoncé jeudi 1er août qu'il rachetait les activités défense et espace de Rockwell. ● L'OPÉRATION lui coûte 3,2 milliards de dollars (près de 16 milliards de francs). Le numéro un mondial de l'aviation civile se hisse ainsi au troisième rang de la défense et de l'espace dans le monde, derrière les américains Lockheed Martin et McDonnell Douglas et devant British Aerospace. Il réalisera, une fois l'opération effective, 8,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans ce secteur, contre 5,6 milliards auparavant. ● ROCKWELL se désengage totalement du militaire pour se concentrer sur le civil et l'électronique, où il réalise un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars. Complètement désendetté, le nouveau Rockwell disposera de 4 milliards de dollars pour faire des acquisitions et racheter ses propres actions.

Boeing devient le numéro trois mondial de l'espace et de la défense

En rachetant les activités de Rockwell dans ce secteur, le leader mondial de l'aviation civile réalisera 40 % de son chiffre d'affaires dans le militaire. Le conglomérat californien se recentre sur le civil et l'électronique et se désendette complètement

LES GRANDES MANŒUVRES dans le secteur de la défense continuent. Jeudi 1er août, le constructeur aéronautique américain Boeing a annoncé qu'il rachetait les activités espace et défense du conglomérat américain Rockwell, essentiellement composées des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), des missiles tactiques, du bombardier stratégique B1-B, des systèmes de propulsion de fusées (dont le principal réacteur de la navette spatiale américaine) ou encore des satellites.

Boeing, premier constructeur mondial d'avions civils, devient ainsi un des géants de la défense et de l'espace : avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dollars (44 milliards de francs) dans ces secteurs, il sera le troisième groupe mondial derrière les américains Lockheed Martin et McDonnell Douglas et devant British Aerospace.

L'avionneur, qui participe déjà au développement de la station spatiale internationale, à l'avion de chasse F 22 et construit des hélicoptères militaires, ainsi que les avions de détection aérienne Awacs, employait en 1995 quelque 30 000 personnes dans ce domaine et y réalisait un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de dollars, soit 29 % de son activité totale (19,5 milliards de dollars). Chez Rockwell, la défense et l'espace ont représenté en 1995 un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dollars pour 21 000 salariés. L'ensemble de ces activités sera rassemblé dans une nouvelle entité, Boeing North America. Le constructeur aéronautique estime qu'en dehors des départs naturels, ce rapprochement ne devrait pas se traduire par des réductions d'effectifs.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le groupe sera ainsi *« totalement intégré concevant, produisant et développant des avions commerciaux, des systèmes de défense et spatiaux, militaires et civils »*, a déclaré le président de Boeing, Phil Condit, qui a d'ailleurs clairement exprimé son intention de procéder à d'autres acquisitions dans les secteurs de la défense et de l'espace.

Coût de l'opération : 3,2 milliards de dollars (16 milliards de francs). Boeing augmentera son capital de 860 millions de dollars pour financer l'opération et prendra en charge 2,16 milliards de dollars de dettes de Rockwell, ainsi qu'une partie des engagements du conglomérat californien en matière de retraites. L'opération devra être approuvée par les actionnaires des deux parties, ainsi que par les autorités compétentes. Elle devrait être effective avant la fin de l'année.

En se séparant de ces activités, Rockwell poursuit sa stratégie de recentrage sur le civil et l'électronique. En mai, il avait déja cédé sa division systèmes graphiques à ses cadres pour 600 millions de dollars. Il était en discussions depuis plusieurs mois avec Boeing mais aussi avec McDonnell Douglas.

Il y a dix ans, la défense et l'espace représentaient deux tiers des revenus de Rockwell, contre un quart aujourd'hui. Le nouveau Rockwell réalisera 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans quatre métiers (+ 18 % en trois ans) : les automatismes industriels, les semi-conducteurs, les équipements automobiles et l'avionique. Il sera complètement désendetté, grâce à la reprise de ses dettes par Boeing, et disposera d'une capacité financière de 4 milliards de dollars. *« Le groupe cherchera à faire de la croissance externe et à racheter ses actions »*, déclare-t-on chez Rockwell, qui vient d'ailleurs d'annoncer un nouveau programme de rachat d'actions pour 1 milliard de dollars.

PHASE DE CONCENTRATION

La transaction Boeing-Rockwell s'inscrit dans un marché de la défense en phase de concentration accélérée depuis 1994. Cette année-là, deux opérations d'envergure vont donner le signal. En avril d'abord, Northrop et Grumman se rapprochent pour constituer le numéro cinq mondial du secteur avec un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de dollars en 1995. La fusion entre Lockheed et Martin Marietta, quelques mois plus tard, marquera une nouvelle étape dans la course à la taille critique : Lockheed Martin se hisse à la première place mondiale (30 milliards de dollars environ de chiffre d'affaires), largement devant McDonnel Douglas (14 milliards de dollars de ventes), qui tente depuis de combler l'écart par une acquisition d'envergure.

Le groupe négocierait en ce moment avec le spécialiste de l'électronique, Raytheon, dans le but de fusionner leurs activités espace et défense. McDonnell Douglas pourrait également acheter Hugues Electronics (une filiale de General Motors) ou encore Northrop-Grumann. L'acquisition des activités défense et espace de Rockwell par Boeing va probablement accélérer ce processus de concentration.

Virginie Malingre

Des achats en rafale

Depuis le début de l'année 1996, les rapprochements dans le secteur de la défense et de l'espace se sont multipliés :
● **Le 3 janvier**, Northrop Grumman met la main sur la branche défense de Westinghouse Electric pour 3,6 milliards de dollars (18 milliards de francs).
● **Le 8 janvier**, Lockheed Martin rachète les activités d'électronique de défense et d'intégration de systèmes de Loral pour 9,1 milliards de dollars.
● **Le 8 avril**, Raytheon s'empare de l'activité aéronautique et défense de Chrysler pour 475 millions de dollars, un an après avoir acheté le concurrent de Chrysler sur ces créneaux, E-Systems, pour 2,3 milliards de dollars.
● **Le 1er août**, Boeing rachète les activités défense et espace de Rockwell pour 3,2 milliards de dollars.

Ray-Ban, pour les beaux yeux des GI's et des stars de Hollywood

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

IL N'AVAIT PAS FROID aux yeux, le lieutenant Mac Cready, lorsqu'il s'élança en ballon par-dessus l'Atlantique pour accomplir la traversée sans escale de l'océan. C'était en 1921, six ans avant le bond miraculeux de Charles Lindbergh, et l'exploit du jeune soldat américain – secret militaire oblige – passa inaperçu. A son arrivée, il se plaignit de maux de tête et de nausées provoqués en altitude par la lumière crue du soleil ricochant sur les nuages. L'état-major prit très au sérieux les propos du héros volant.

La première guerre n'était pas si loin, qui avait vu tant de pilotes éblouis, à l'intérieur de leurs cockpits, moins par le feu de l'ennemi que par les rayonnements du bel astre. A cette époque où la lunetterie solaire balbutiait, les chevaliers du ciel n'avaient guère le choix : soit ils subissaient à l'œil nu de violentes réverbérations, soit ils plaquaient sur leurs yeux des verres teintés si déficients qu'ils réduisaient dangereusement leur acuité visuelle, en déformant le champ.

Ce constat, ajouté aux remarques du lieutenant Mac Cready, devait marquer les débuts de l'optique de guerre. Depuis 1898, il appartenait à la société Bausch & Lomb, installée dans l'Etat de New York, d'approvisionner l'armée américaine en verre pour les jumelles, les lunettes, les télescopes et les projecteurs. C'est à cette entreprise fondée un demi-siècle plus tôt par un lunettier du Wurtemberg, John Jacob Bausch, que le Pentagone s'adressa.

Il fallut aux techniciens plusieurs années de recherche et de mise au point, mais en 1930 le problème posé par le lieutenant Mac Cready trouva enfin une solution : le verre RB3. Protégeant d'une luminosité excessive, il filtrait aussi les ultraviolets et les infrarouges. En sélectionnant parmi les couleurs du spectre, il permettait désormais au pilote de reposer sa vue tout en lui offrant l'image fidèle de sa cible et des trajectoires pour l'atteindre. Ce verre révolutionnaire fut simplement baptisé « anti-éblouissement ». Le nom n'était pas folichon, mais les militaires s'en moquaient. Ils recherchaient d'abord l'efficacité.

HISTOIRES DE PRODUITS

★ **L'entreprise Bausch & Lomb International a réalisé, en 1995, un chiffre d'affaires de 1,914 milliard de dollars (environ 10 milliards de francs). Elle emploie 13 500 personnes à travers le monde, dont 100 en France, où le chiffre d'affaires s'élève à 203 millions de francs.**

SYMBOLE DE LIBERTÉ

Le 7 mai 1937, la société Baush & Lomb opta cependant pour une marque plus propice à la postérité : Ray-Ban (littéralement : qui bannit le rayon de soleil). On s'assura de la résistance des verres avec le test de la bille d'acier lancée d'une hauteur de 1,30 mètre. Rien ne cassa. Alors on conçut des montures idoines, les « Large Metal » ou « Aviateur » que l'on découvrit bientôt sur le nez du général Mac Arthur, de Churchill et d'Eisenhower. Des verres filtrants et antichocs, une monture légère, facile à glisser sous le casque : les pilotes étaient les premiers comblés. Bausch & Lomb leur confectionna aussi les fameuses « Goggles », ces Ray-Ban à entourage de caoutchouc qui leur dessinaient des visages de chat. Dès 1942, le catalogue de l'*Army Air Force* proposa des lunettes pour les particuliers. Pouvait-on imaginer que la mode des Ray-Ban, véhiculée par les GI's venus délivrer l'Europe, serait relayée par les vedettes de Hollywood ?

Après la guerre, les lunettes de soleil américaines sont le symbole d'une liberté retrouvée, comme le jean et le chewing-gum. Les Ray-Ban continuent à se perfectionner avec le verre brun antibrouillard ou le verre entièrement neutre demandé par la Navy. Mais à partir de 1953 voici les « Wayfarer » que vont porter les stars du cinéma et les hommes politiques, de Kennedy... à Mitterrand. Après le style aventure, une autre forme s'impose, plus courante ou plus fantaisiste, c'est selon, pour soustraire le regard aux flashes des photographes, à l'indiscrétion parfois violente des feux de la rampe. Marilyn Monroe, Rita Hayworth, Ava Gardner, Audrey Hepburn, combien de descentes d'avion, de cérémonies, de larmes aussi, éclipsées par les verres teintés...

Dans les années 80, il aura suffi de voir les Blue Brothers chaussés de « Wayfarer » pour relancer la mode, de Tom Cruise dans *Top Gun* à Kevin Kostner dans *JFK*. Sans oublier Jack Nicholson dans *Batman*. En 1987 est sorti la « General », clin d'oeil à Mac Arthur. Quant aux Ray-Ban dernier cri, elles offrent des lignes très épurées, ovales, rectangulaires ou en bandeau. Elles restent fidèles à l'esprit curieux du lieutenant Mac Cready : regarder la vie en face, sans nausées ni maux de tête, sous le soleil exactement.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Le cerf-volant

La privatisation du CIC suscite l'intérêt de plusieurs établissements

LA RECOMPOSITION du paysage bancaire français se poursuit. Le gouvernement a lancé officiellement, jeudi 1er août, la procédure d'ouverture du capital de l'Union européenne de CIC (*Le Monde* du 2 août). *« Il est décidé de procéder au transfert du secteur public au secteur privé de la participation majoritaire détenue indirectement par l'Etat dans la Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne »*, précise le décret paru au *Journal officiel*.

A la fin de l'année 1995, l'Union européenne de CIC était détenue à 93,09 % par le GAN. L'assureur cédera 67 % de ses titres et de ses droits de vote du groupe bancaire et ne possèdera plus, à l'issue de la transaction, qu'une participation minoritaire (25,6 %), contrairement au souhait initial de son président, Jean-Jacques Bonnaud, qui désirait conserver le contrôle majoritaire de sa filiale bancaire.

« L'opération se fera sous la forme d'une cession de gré à gré, avec cahier des charges, dans le cadre d'un appel d'offres qui sera lancé dans les prochains jours », a précisé le ministère de l'économie et des finances. La *data room*, source d'informations confidentielles permettant aux repreneurs potentiels de prendre connaissance de la situation financière précise du CIC, sera ouverte à partir du 19 août. Les candidats au rachat du groupe bancaire transmettront leurs propositions avant l'automne, l'Etat devant prendre sa décision avant la fin de l'année.

UN PARTENARIAT GAN-CIC

Le cahier des charges, dont le contenu sera connu dans les prochains jours, aura pour objet de veiller à maintenir un partenariat entre le GAN et le CIC (les deux établissements sont notamment associés à parts égales dans une société d'assurance-vie, Socapi). Il cherchera aussi à encadrer l'inévitable restructuration sociale qui résultera de la reprise du CIC et à limiter les risques de démantèlement du groupe bancaire, par le biais, par exemple, de ventes de filiales régionales.

L'ouverture du capital de l'Union européenne de CIC s'inscrit dans le cadre de la politique de cessions d'actifs engagée par le GAN pour assainir ses comptes, dans la perspective de sa propre privatisation, prévue pour l'année prochaine. Le groupe CIC, en net redressement, a dégagé en 1995 un bénéfice net en hausse de 37 %, à 625 millions de francs. Jean-Jacques Bonnaud l'avait, au mois de juin, valorisé à 14,1 milliards de francs.

Plus d'une dizaine d'établissements auraient déjà manifesté leur intérêt pour le rachat du CIC auprès des banques conseils de cette opération (SBC Warburg pour le gouvernement, JP Morgan et Rothschild & Cie pour le GAN).

Le nom de la Société générale, qui cherche à étoffer son réseau, est le plus souvent cité. Tout en reconnaissant la qualité et l'attrait des deux millions de comptes du CIC, le président de la Société générale, Marc Viénot, avait cependant observé, au printemps, que le CIC offre un *« retour sur capital de 3,5 %, pas très brillant, et un coefficient d'exploitation très élevé. Tout ça fait que l'animal n'est pas, à nos yeux, très attirant »*. Les analystes s'interrogent également sur la pertinence stratégique d'un telle reprise. L'un d'eux estime que *« l'achat d'une banque d'affaires américaine présenterait plus de sens pour la Société générale qui cherche à développer ses activités sur les marchés financiers. La question est de savoir si la Société génarale a les moyens de mener les deux acquisitions de front sans risquer de voir sa notation être abaissée »*.

Autre acheteur potentiel, le groupe des caisses d'épargne. *« Les caisses d'épargne sont dans une logique de réponse à l'appel d'offres »*, confirmait-on, jeudi 1er août, au Cencep (Centre national des caisses d'épargne). Les caisses d'épargne, qui disposent d'importants fonds propres (60 milliards de francs), cherchent à développer leurs activités auprès de la clientèle des PME, un des points forts du CIC. Une telle opération présenterait, pour le gouvernement, plusieurs avantages. Il imposerait de cette façon une banalisation du livret A, réclamée par les banques, et obtiendrait un changement de statut du groupe des caisses d'épargne.

D'autres établissements français seraient également sur les rangs (BNP, Crédit mutuel, CCF), mais aussi des banques étrangères (Deutsche Bank ou le néerlandais ING), désireuses d'acquérir en France un réseau de qualité.

Pierre-Antoine Delhommais

Geste symbolique de la Banque de France

Le conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France a annoncé, jeudi 1er août, une baisse de 0,15 % du taux de ses prises en pension de cinq à dix jours, ramené à 4,75 %. Il a en revanche laissé inchangé, à 3,55 %, son principal taux directeur, celui des appels d'offres. Le taux des prises en pension de cinq à dix jours avait été abaissé pour la dernière fois le 25 avril.

Le geste de la Banque de France, pour la dernière réunion de son conseil avant la trêve estivale, est intervenu alors que la banque centrale allemande a choisi, jeudi 25 juillet, de ne pas assouplir sa politique monétaire. En abaissant son taux plafond, l'institut d'émission a cherché à entretenir le climat de détente monétaire en France au lendemain de l'annonce d'une aggravation du chômage. La relative faiblesse du franc face au deutschemark, liée à la rechute du dollar, a en revanche dissuadé la Banque de France de réduire le niveau de ses appels d'offres.

■ **TÉLÉCOMS : la Commission fédérale des communications** a fixé, jeudi 1er août, les premières règles de la réforme des télécommunications aux Etats-Unis, et notamment les conditions d'éclatement du monopole des compagnies régionales de téléphone. En échange de l'accès au marché des télécommunications longue distance, les sept compagnies régionales devront accorder des baisses de tarifs aux compagnies longues distances, câblo-opérateurs et opérateurs dans la téléphonie mobile pour l'accès à leurs réseaux. La commission fédérale devrait définir dans les prochains mois les obligations de service universel imposées aux compagnies régionales.

■ **ALCATEL ALSTHOM : le groupe français** a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 74,3 milliards de francs, en baisse de 5,1 % par rapport à 1995. Pénalisé par une mauvaise activité dans le câblage sous-marin, il enregistre, toutefois, une hausse de 20 % des commandes dans les télécommunications.

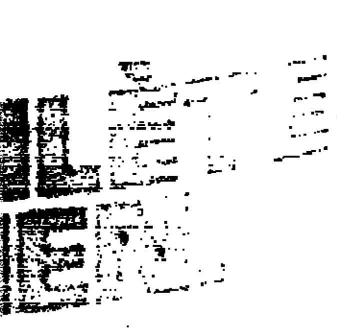
■ **SHELL : le groupe pétrolier** a annoncé, jeudi 1er août, un résultat pour le deuxième trimestre de 1,19 milliard de livres (9,35 milliards de francs), en baisse de 9 % par rapport la même période de 1995, en raison de mauvaises performances dans la chimie (chute de 54 % du résultat). Pour redresser cette activité, Shell est à la recherche d'une alliance dans le polyester.

■ **COMTECH : la chaîne de magasins d'informatique allemande** a repris 90 des 120 points de vente de la société de distribution du groupe informatique concurrent allemand Escom AG, déclaré en faillite, jeudi 1er août, ont annoncé conjointement ComTech et le syndic de faillite d'Escom.

■ **SNCF : le trafic de marchandises** de la SNCF a reculé de 5,2 % et le trafic voyageurs hors banlieue de 0,2 % au premier trimestre 1996. En recette, le trafic voyageurs a progressé de + 2,6 %, mais les recettes du fret ont accusé un recul de 5,3 % au premier semestre.

■ **AÉROPORTS DE PARIS : l'établissement public a été autorisé** à ouvrir son réseau interne de télécommunications aux 20 000 utilisateurs travaillant dans les zones aéroportuaires.

■ **MARCHÉS PUBLICS : la Commission européenne** a ouvert douze procédures d'infraction contre sept pays membres de l'Union européenne pour violation des règles communautaires en matière de passation des marchés publics. Les pays concernés sont la France, l'Irlande, l'Italie, la Belgique, le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.



■ **LE MOUVEMENT DE REPRISE amorcé, jeudi, à la Bourse de Tokyo a fait long feu. Vendredi 2 août en clôture, le Nikkei a perdu 44,42 points à 20 940,41, en recul de 0,21 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 386,30-386,40 dollars contre 386,50-386,90 la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR valait 107,06 yens, vendredi, sur le marché des changes de Tokyo, contre 107,10 yens, jeudi soir, à New York, mais en hausse par rapport à Tokyo (106,99 yens).**

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT se sont envolés, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence livraison septembre a gagné 62 cents à 21,04 dollars.**

■ **LA BANQUE DE FRANCE a abaissé, jeudi, son taux de *prise en pension* de 5 à 10 jours de 0,15 point à 4,75 %, laissant inchangé le taux d'appel d'offres, à 3,55 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Hausse dans le calme à Paris

LA BOURSE DE PARIS confirmait, vendredi, la reprise enregistrée depuis mardi après un très mauvais mois de juillet. En hausse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *gagnait, une heure plus tard,* 0,32 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un gain identique à 2 016,42 points. Le volume *des échanges était modeste, le marché* amorçant une des périodes tra*ditionnellement les plus creuses de* l'année à l'approche de la fête de l'Assomption. Sur le règlement mensuel, le chiffre d'affaires s'élevait à 1 milliard de francs.

Wall Street a fortement progressé *jeudi* après une baisse inattendue de l'indice de l'activité des directeurs d'achat en juillet, mais les opérateurs attendaient les statistiques concernant l'évolution du taux de chômage en juillet qui devraient leur permettre de se faire une idée plus précise sur l'état de santé de l'économie américaine.

Même s'il a été jugé modeste par un bon nombre d'opérateurs, le geste de la Banque de France de diminuer un de ses deux taux directeurs apportait un soutien au marché. Les opérateurs estiment que l'institut d'émission est plutôt confiant, alors que les divers instituts de conjoncture soulignent la faiblesse de l'activité.

Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse sensible, on relevait Sidel (+ 4,7 %) et Ingenico (+ 7,3 %).

Indice CAC 40 sur un an — 2009,90

CAC 40 5 jours

Société générale, valeur du jour

LE TITRE Société générale a terminé la séance en baisse, jeudi 1er août à la Bourse de Paris, sur l'annonce de sa candidature au rachat de la Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne. L'action a perdu 0,36 %, à 549 francs. Les opérateurs craignent que le prix de vente ne soit pas assez bas, compte tenu de la nécessité d'une coûteuse restructuration du CIC, les établissements intéressés devront en effet débourser environ 9,4 milliards de *francs pour 67 % du CIC. La société de Bourse Leven soulignait récemment une volonté de croissance externe.*

Société Générale sur 1 mois — 549

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
Ingenico	62	[illegible]	+77,39
UGC DA (M)	285,30	[illegible]	+29,50
Sidel	312,80	[illegible]	−18
Labinal	680	[illegible]	+25,23
Cerus Europ.Reun	97,20	[illegible]	+60,66
Cipe France Ly #	480	[illegible]	+63,26
Europe 1	1029	[illegible]	+3,99
Salomon (Ly)	4670	[illegible]	+63,85
Eridania Beghin	754	[illegible]	−10,23
GTM-Entrepose	302,80	[illegible]	−11,84
BAISSES, 12h30			
SGE	95,20	[illegible]	−11,44
Metaleurop	48,55	[illegible]	+6,95
UIF	420	[illegible]	−0,94
G.F.C.	391	[illegible]	+6,25
Comptoir Entrep.1	10,25	[illegible]	+21,87
Credit Lyonnais CI	129	[illegible]	−45,10
De Dietrich	225	[illegible]	+4,65
Rochette (La)	29,50	[illegible]	−10,47
UAP	104,50	[illegible]	−18,29
Moulinex	91,10	[illegible]	+35,97

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	02/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	26771	74698360
Alcatel Alsthom	181635	74478713,40
Elf Aquitaine	147038	53289648,40
Total	138989	50424917,20
Saint-Gobain	67124	42173327
Peugeot	53419	32812658
Eaux (Cie des)	61089	32167523
Eridania Beghin	32777	24394444
Axa	83014	23172437,50
LVMH Moet Vuitton	20360	22978508

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
Medasys DS #	65	[illegible]	+374,45
Emin-Leydier (Ly)#	440	[illegible]	+10,27
Ralye(Cathiard)Ly	186	[illegible]	+33,34
Bque Vernes	375	[illegible]	−40,47
UBI Soft Entertain	334	[illegible]	—
BAISSES, 12h30			
IPO Ns	241,30	[illegible]	+37,88
Giravions Dorand	2,50	[illegible]	−81,13
HBS Technologie #	210	[illegible]	—
Marie Brizard	1100	[illegible]	+7,84
Mecelec (Ly)	75	[illegible]	+2,73

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	01/08	31/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1418,49	[illegible]	+0,63
Ind. gén. SBF 250	1373,58	[illegible]	+0,59
Ind. Second Marché	297,32	[illegible]	+0,33
Indice MidCac	1242,70	[illegible]	+0,24
Valeurs Indus.	1545,78	[illegible]	+0,54
1 - Energie	1475,35	[illegible]	+0,79
2 - Produits de base	1487,29	[illegible]	+0,78
3 - Construction	1447,42	[illegible]	−0,28
4 - Biens d'équip.	1052,68	[illegible]	+1,01
5 - Automobile	1656,07	[illegible]	+1,32
6 - Biens consom.	2581,77	[illegible]	−0,21
7 - Indus. agro-alim.	1449,10	[illegible]	+0,91
Services	1601,30	[illegible]	+0,73
8 - Distribution	2978,55	[illegible]	+0,44
9 - Autres services	1063,57	[illegible]	+0,99
Sociétés financières	993,18	[illegible]	+0,57
10 - Immobilier	677,86	[illegible]	+0,44
11 - Services financ.	970,04	[illegible]	+0,63
12 - Sociétés invest.	1300,69	[illegible]	+0,46

Indice SBF 250 sur 3 mois — 1373,58



Indice second marché sur 3 mois — 297,32

Indice MidCac sur 1 mois — 1242,70

Repli à Tokyo

LE MOUVEMENT de reprise amorcé, jeudi, à la Bourse de Tokyo a été de courte durée. Vendredi 2 août, en clôture, les valeurs nippones ont terminé en repli de 0,21 %. L'indice Nikkei a perdu 44,42 points à 20 940,41 points.

La veille, dopée par l'espoir que la Réserve fédérale maintiendra ses taux directeurs lors de sa réunion du 20 août, Wall Street avait terminé la séance en nette hausse. L'indice Dow Jones avait gagné 65,84 points, soit 1,19 %, à 5 594,75 points, portant à 160 points ses gains sur les trois dernières séances. Les marchés at*tendent maintenant la publication,* vendredi, des chiffres de l'emploi *pour juillet, qui permettra aux opé*rateurs de mieux évaluer les chances d'un relèvement des taux directeurs.

En Europe, la Bourse de Londres a nettement progressé. L'indice Footsie a terminé en hausse de 31,2 points, à 3 734,4 points, soit un gain de 0,8 %. Outre-Rhin, la Bourse *de Francfort a gagné 0,85 %, l'indice* DAX terminant à 2 494,46 points. *Toutefois, les intervenants ont noté* que les gains enregistrés par l'indice sont à relativiser en raison d'un volume de transactions très faible.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/08	Cours au 31/07	Var. en %
Paris CAC 40	2009,90	[illegible]	+0,70
New-York/DJ indus.	5565,53	[illegible]	+0,66
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+7,41
Londres/FT100	3733,90	[illegible]	+0,82
Francfort/Dax 30	2494,46	[illegible]	+0,85
Frankfort/Commer.	878,54	[illegible]	+0,71
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	975	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	365,20	[illegible]	+0,47
Madrid/Ibex 35	352,56	[illegible]	+0,56
Stockholm/Affarsal	1467,42	[illegible]	—
Londres FT30	2748,30	[illegible]	+1,07
Hong Kong/Hang S.	10789,90	[illegible]	+1,01
Singapour/Straitt	2119,61	[illegible]	+0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	01/08	31/07
Alcoa	59,75	58
American Express	45	43,75
Allied Signal	59,87	58,75
AT & T	52,87	52,12
Bethlehem	10,25	10
Boeing Co	89,12	88,50
Caterpillar Inc.	67,25	65,87
Chevron Corp.	58,12	57,87
Coca-Cola Co	47,87	46,87
Disney Corp.	57,25	55,62
Du Pont Nemours&Co	80,75	80,75
Eastman Kodak Co	75,75	74,62
Exxon Corp.	83,62	82,25
Gén. Electric Co	83,37	82,37
Goodyear T & Rubbe	44,37	44,25
IBM	107,50	107,87
Intl Paper	38,50	37,87
J.P. Morgan Co	86,62	86
Mc Don Dougl	46,50	44,75
Merck & Co.Inc.	65,87	64,25
Minnesota Mng.&Mfg	65,87	65
Philip Moris	105,87	104,62
Procter & Gamble C	89,62	89,37
Sears Roebuck & Co	42,12	41
Texaco	85,37	85
Union Carb.	41,62	42
Utd Technol	112,75	112,62
Westingh. Electric	16,75	16,75
Woolworth	19,37	19,25

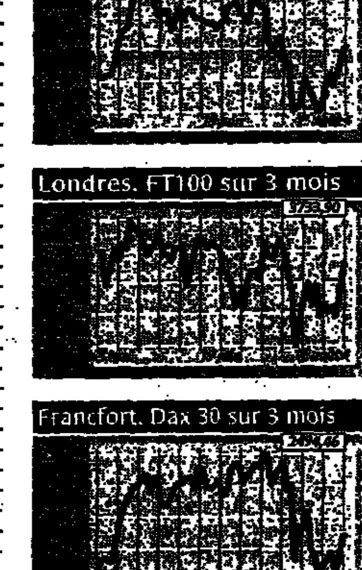
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/08	31/07
Allied Lyons	4,54	4,48
Barclays Bank	8,26	8,15
B.A.T. Industries	5,09	5,04
British Aerospace	9,35	9,28
British Airways	5,30	5,24
British Gas	1,96	1,92
British Petroleum	5,86	5,82
British Telecom	3,68	3,63
B.T.R.	2,46	2,45
Cadbury Schweppes	5,19	5,07
Eurotunnel	1,01	1
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,95	8,94
Grand Metropolitan	4,39	4,34
Guinness	4,63	4,62
Hanson Plc	1,55	1,60
Great Ic.	5,99	6,02
H.S.B.C.	10,61	10,37
Impérial Chemical	7,56	7,47
Legal	7,17	7,04
Marks and Spencer	4,85	4,83
National Westminst	6,45	6,26
Peninsular Orienta	4,90	4,87
Reuters	6,81	6,73
Saatchi and Saatch	1,08	1,06
Shell Transport	9,11	9,22
Tate and Lyle	4,68	4,64
Univeler Ltd	12,47	12,32
Zeneca	14,18	13,91

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	01/08	31/07
Allianz Holding N	2753	2706
Basf AG	39,83	39,55
Bayer AG	49,73	49,50
Bay hyp&Wechselbk	42,55	42,33
Bayer Vereinsbank	50,20	49,85
BMW	826	825
Commerzbank	347,30	341,80
Continental AG	23,42	23,55
Daimler-Benz AG	79,25	78,37
Degussa	490,90	486,10
Deutsche Babcock A	61,80	62,20
Deutsche Bank AG	74,73	74,57
Dresdner BK AG FR	40,18	39,73
Henkel VZ	61,30	59,30
Hoechst AG	48,83	48,53
Karstadt AG	533	530
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	934	927
DT. Lufthansa AG	210,50	210,50
Man AG	361,20	359
Mannesmann AG	529,20	528,50
Mettallges AG	25	24,61
Preussag AG	352,50	352,50
Rwe	52,85	52,61
Schering AG	101,95	102,15
Siemens AG	78,50	77,70
Thyssen	265,20	262,50
Veba AG	75,15	74,95
Viag	553	556
Wellag AG	818	818

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

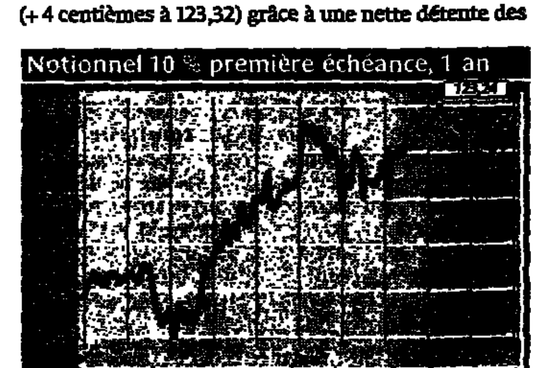
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Nouvelle hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse vendredi 2 août. L'échéance septembre du contrat gagnait 4 centièmes à 123,36 après quelques *minutes* de transactions.

La veille, après des prises de bénéfice initiales, le *Matif avait terminé la séance sur une note soutenue* (+ 4 centièmes à 123,32) grâce à une nette détente des taux à long terme américains. Le marché obligataire français avait anticipé au cours des journées précédentes le geste de la Banque de France. A l'issue du conseil de politique monétaire, l'institut d'émission a annoncé jeudi une diminution de 0,15 point à 4,75 % de son taux de prise en pension, mais il n'a pas touché à son principal taux directeur, celui des appels d'offre.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 123,24

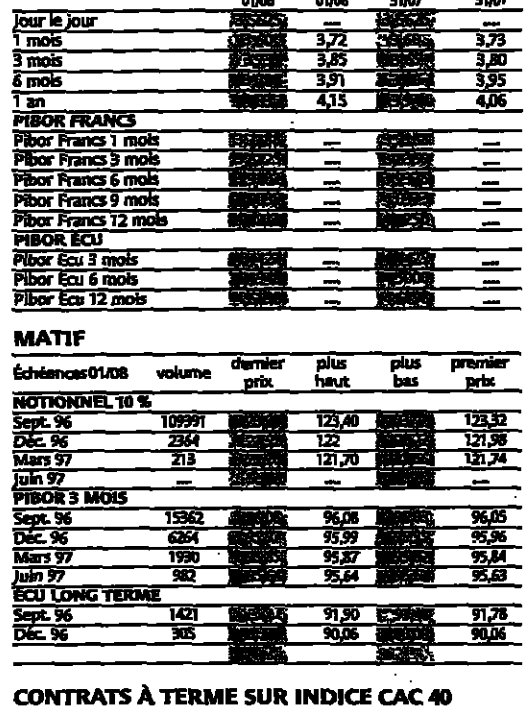


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,53	[illegible]	7,17	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,09	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,21	[illegible]
Italie	8,59	[illegible]	9,92	[illegible]
Japon	0,45	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,31	[illegible]	7,03	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/08	Taux au 31/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,32	[illegible]	100,51
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,91	[illegible]	101,56
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,24	[illegible]	102,01
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,47	[illegible]	102,17
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,03	[illegible]	103,16
Obligations françaises	6,57	[illegible]	102,16
Fonds d'Etat à TME	−1,47	[illegible]	100,81
Fonds d'Etat à TRE	−1,50	[illegible]	101,13
Obligat. franç. à TME	−1,70	[illegible]	101,32
Obligat. franç. à TRE	+0,17	[illegible]	100,22



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 01/08	Vente 01/08	Achat 31/07	Vente 31/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,72	[illegible]	3,73
3 mois	[illegible]	3,85	[illegible]	3,80
6 mois	[illegible]	3,91	[illegible]	3,95
1 an	[illegible]	4,15	[illegible]	4,06
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 01/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	109391	[illegible]	123,40	[illegible]	123,32
Déc. 96	2364	[illegible]	122	[illegible]	121,98
Mars 97	213	[illegible]	121,70	[illegible]	121,74
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	15362	[illegible]	96,08	[illegible]	96,05
Déc. 96	6264	[illegible]	95,99	[illegible]	95,96
Mars 97	1930	[illegible]	95,87	[illegible]	95,84
Juin 97	982	[illegible]	95,64	[illegible]	95,63
ECU LONG TERME					
Sept. 96	1421	[illegible]	91,90	[illegible]	91,78
Déc. 96	305	[illegible]	90,06	[illegible]	90,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	11742	[illegible]	2017	[illegible]	2012
Sept. 96	1469	[illegible]	2021	[illegible]	2017,50
Oct. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Déc. 96	1	[illegible]	2032,50	[illegible]	2035,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0080 | US/DM ↗ 1,4758 | US/¥ ↗ 107,1400 | DM/F ↗ 3,3964 | £/F ↗ 7,7940

Progression du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la hausse, vendredi matin 2 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4790 mark, 5,02 francs et 106,84 yens. Le dollar était soutenu par la nette reprise des actions et des obligations américaines observée la veille. Les investisseurs restaient toutefois très prudents, dans l'attente de la publication des statistiques du chômage américain, en début d'après-midi.

Par ailleurs, les marchés ont peu réagi à l'annonce par la Banque de France d'une baisse de 0,15 point, à 4,75 %, de son taux de prise en pension, taux plafond qui a peu d'influence sur les marchés, alors qu'elle a maintenu inchangé son principal taux directeur, le taux d'appel d'offres, à 3,55 %.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/08	% 31/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,6400	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3835	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0080	[illegible]	4,7100	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4775	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,7300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2975	[illegible]	3,0700	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8900	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1025	[illegible]	7,7300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7940	[illegible]	7,3800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1285	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,0300	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	417,1600	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7000	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,2610	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9800	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6446	[illegible]	3,3500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6730	[illegible]	4,4300	[illegible]
Finlande (mark)	111,4900	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	02/08	01/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4758	[illegible]	+0,20
TOKYO : USD/Yens	107,1400	106,8880	+0,24

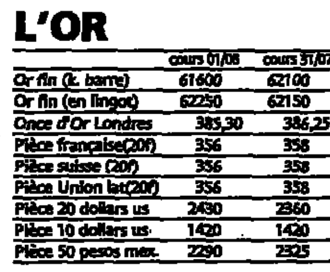
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9983	[illegible]	5,0225	5,0205
Yen (100)	4,6574	[illegible]	4,6339	4,6487
Deutschemark	3,3967	[illegible]	3,3935	3,3991
Franc Suisse	4,1867	[illegible]	4,1682	4,1637
Lire ital. (1000)	3,2833	[illegible]	3,2892	3,2962
Livre sterling	7,8016	7,7919	7,8258	7,8193
Peseta (100)	3,9830	3,9768	3,9849	3,9826
Franc Belge	16,484	16,467	16,461	16,453

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,69	3,75	3,87
Eurodollar	5,37	5,56	5,81
Eurolivre	5,81	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,37

L'OR

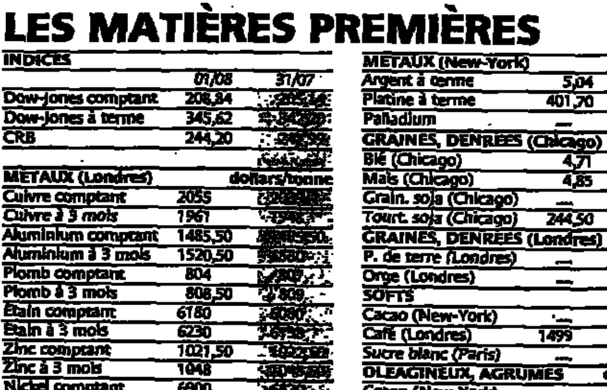


	cours 01/08	cours 31/07
Or fin (k. barre)	61600	62100
Or fin (en lingot)	62250	62150
Once d'Or Londres	385,30	386,25
Pièce française(20f)	356	358
Pièce suisse (20f)	356	358
Pièce Union lat(20f)	356	358
Pièce 20 dollars us	2430	2360
Pièce 10 dollars us	1420	1420
Pièce 50 pesos mex.	2290	2325

LE PÉTROLE

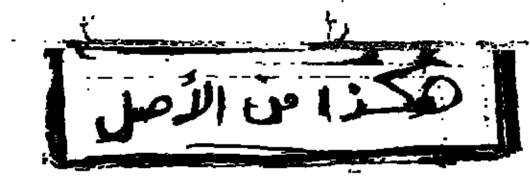
En dollars	cours 01/08	cours 31/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	18,84	—

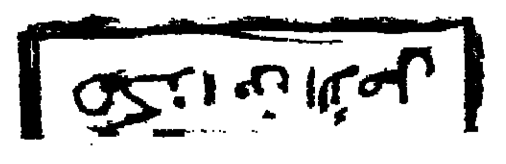
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	01/08	31/07
Dow-Jones comptant	208,84	[illegible]
Dow-Jones à terme	345,62	[illegible]
CRB	244,20	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2055	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1961	[illegible]
Aluminium comptant	1485,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1520,50	[illegible]
Plomb comptant	804	[illegible]
Plomb à 3 mois	808,50	[illegible]
Etain comptant	6180	[illegible]
Etain à 3 mois	6230	[illegible]
Zinc comptant	1021,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1048	[illegible]
Nickel comptant	6900	[illegible]
Nickel à 3 mois	7005	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	5,04
Platine à terme	401,70	408,70
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,71	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,85	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	244,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1499	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 2 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,29 %
CAC 40 : 2015,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	872	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Renault (T.P.)	1655	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1952	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1007	[illegible]	- 2,97	[illegible]
Accor	671	[illegible]	- 0,29	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	137,50	[illegible]	+ 0,80	30
Air Liquide	878	[illegible]	+ 0,45	70
Alcatel Alsthom	409	[illegible]	+ 1,22	40
Axa	278,50	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Axime	740	[illegible]	- 0,67	10
Bail Investis	778	[illegible]	—	100
Bancaire (Cie)	537	[illegible]	+ 2,23	100
Bazar Hot. Ville	465	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Bertrand Faure	171,50	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
BIC	710	[illegible]	- 0,14	50
BIS	503	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
B.N.P.	178,30	[illegible]	- 0,72	25
Bollore Techno.	538	[illegible]	+ 0,74	50
Bongrain	2300	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Bouygues	541	[illegible]	+ 0,55	50
Canal +	1204	[illegible]	- 0,33	20
Cap Gemini	208,50	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Carbone Lorraine	681	[illegible]	+ 0,14	50
Carrefour	2750	[illegible]	+ 1,16	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Credit Local Fce	410,70	410	- 0,17	100
Credit Lyonnais CI	132	129	- 2,27	100
Credit National	339,50	336,70	- 0,82	100
CS Signaux(CSEE)	208	211,90	+ 1,87	100
Damart	3320	3300	- 0,60	50
Danone	748	744	- 0,53	10
Dassault-Aviation	778	773	- 0,64	50
Dassault Electro	297,80	295	- 0,94	20
Dassault Systemes	199	199,90	+ 0,46	10
De Dietrich	230	225	- 2,17	25
Degremont	460	465	+ 1,08	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,15	38,50	+ 0,91	100
DMC (Dollfus Mi)	208	207,20	- 0,38	75
Docks France	1270	1270	—	10
Dynaction	123	123	—	25
Eaux (Cie des)	523	526	+ 0,57	100
Ecco	1187	1171	- 1,34	75
Eiffage	438	435	- 0,68	50
Elf Aquitaine	360	362,70	+ 0,75	50
Eramet	318,30	322,90	+ 1,44	20
Eridania Beghin	735	754	+ 2,58	65
Essilor Intl	1354	1345	- 0,66	20
Essilor Intl ADP	975	970	- 0,51	20
Esso	560	570	+ 1,78	50
Eurafrance	1970	1968	- 0,10	200
Euro Disney	11,90	12,05	+ 1,26	5
Europe 1	998	1029	+ 3,10	100
Eurotunnel	7,95	7,90	- 0,62	—
Filipacchi Medias	979	983	+ 0,40	20
Fimalac	437,90	440	+ 0,47	240
Finextel	75	74	- 1,33	100
Fives-Lille	458	459,50	+ 0,32	50
Fromageries Bel	4650	4640	- 0,21	50
Galeries Lafayette	1535	1540	+ 0,32	100
GAN	130,20	132,10	+ 1,45	10
Gascogne (B)	440	438	- 0,45	80
Gaumont #	357,80	359	+ 0,33	50
Gaz et Eaux	2041	2050	+ 0,44	80
Geophysique	321	320	- 0,31	10
G.F.C.	402	391	- 2,73	100
Groupe Andre S.A.	389	389,50	+ 0,12	50
Gr.Zannier (Ly) #	90,80	91	+ 0,22	20

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 2 AOUT

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 2 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 2 AOUT

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 2 AOUT

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 1er août

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SYMBOLES

◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

PRESSE **Claude Bujon, ancien directeur général, vient de succéder à son père, Maurice Bujon, comme PDG du groupe Midi libre, qui édite, outre le quotidien de Montpellier, *L'Indépendant* de Perpignan et *Centre-Presse*, dans l'Aveyron. Maurice Bujon, quatre-vingt-trois ans, était l'un des fondateurs du *Midi libre* en 1944. ● HAVAS et Hachette sont entrés, aux côtés de Pierre Fabre et d'autres entrepreneurs régionaux, dans le groupe à la fin du premier semestre, à l'issue d'une recapitalisation, permise par le retrait du groupe Hersant, qui détenait 36 % des actions du journal, après des années de batailles juridiques (*Le Monde* du 27 juin). ● CES CHANGEMENTS sont les symboles d'une *année de métamorphose pour Le Midi libre* comme pour *L'Indépendant*. Les deux titres vont adopter un format plus réduit et renouveler leur formule.**

« Le Midi libre » s'apprête à vivre une année de bouleversements

Le quotidien de Montpellier change de PDG, de rédacteur en chef, d'actionnariat, mais aussi de rotatives, de système informatique, de format, et enfin de prix pour présenter à ses lecteurs un nouveau journal en 1997

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Midi libre tourne une page de son histoire », titrait le quotidien de Montpellier, samedi 27 juillet, pour annoncer la nomination de Claude Bujon comme PDG du groupe, en remplacement de son père. Une page lourde et riche d'histoires de presse et de famille, à l'image d'autres journaux régionaux, quand celui ou celle qui a incarné le titre pendant plus de cinquante ans passe enfin la main. Une page s'ouvre aussi, celle d'un nouveau *Midi libre*, qui va aborder le XXI[e] siècle, après une complète métamorphose.

Changement de PDG, de rédacteur en chef, de prix – le journal vient de passer de 4,50 francs à 4,80 francs –, changement de rotatives, de format, de système informatique, d'actionnaires – avec l'entrée d'Havas et d'Hachette dans le capital familial du journal –, *Le Midi libre* a choisi de tout faire en même temps. Une métamorphose qui a lieu dans un paysage de la presse quotidienne régionale en mouvement, avec la cession probable de plusieurs journaux du groupe Hersant et les problèmes de succession qui peuvent se poser, en particulier dans le sud de la France, de Nice à Bordeaux, en passant par Toulouse.

La retraite à quatre-vingt-trois ans de Maurice Bujon, qui a participé à la création du journal d'abord comme rédacteur en chef en 1944, puis comme directeur à partir de 1956, marque la fin d'une époque. C'était un journaliste conservant toujours l'œil du rédacteur en chef, n'hésitant pas à faire des remarques ou imposer des changements, donnant même son avis sur le premier projet de nouvelle formule, jugé trop visuel. Son fils est un gestionnaire qui ne cherche pas à revendiquer une fibre journalistique. « *Quand je suis arrivé,* Le Midi libre *était un journal, aujourd'hui c'est davantage une entreprise* », explique Claude Bujon.

Claude Bujon n'était pas destiné à prendre les rênes du journal. C'est sa sœur, directrice commerciale du *Midi libre*, après avoir travaillé chez Havas, qui se préparait à la succession. « *Cultivée, vivante, chaleureuse* », tel est le discret portrait qu'en trace l'album du cinquantenaire du quotidien. Quelques lignes et la photographie d'un sourire pour évoquer la douleur qu'on dit à peine : Marie-France Sportes est morte brutalement à trente-quatre ans d'un cancer, le 31 mars 1979.

Claude Bujon est médecin quand il rentre en 1980 à la direction de l'entreprise. Il se forme à ce nouveau métier, suit des cours à HEC, à Harvard. Un peu comme Philippe Amaury, quand il prend en main *Le Parisien*, il développe les techniques de gestion moderne, peu appliquées à la presse, et renforce les services des études, du marketing, etc. Sous la houlette de Maurice et Claude Bujon – et de Jean-Dominique Pretet, qui prend les commandes de *L'Indépendant* de Perpignan, racheté par le groupe en 1987 –, *Le Midi libre* change de dimension et s'affirme comme l'une des affaires les plus rentables de la presse quotidienne.

Sur leur route ils ont rencontré un obstacle de poids : Robert Hersant. Quand le « papivore » cède *Centre-Presse*, le journal de l'Aveyron, au *Midi libre*. En 1982, il prend 10 % du capital du journal de Montpellier, en accord avec Maurice Bujon. Mais il rachète en sous-main d'autres actions, jusqu'à posséder plus de 30 % du capital. S'ensuit une bataille juridique qui sera réglée par les ennuis financiers du groupe Hersant. La Socpresse vend au début de l'année ses 36 % pour 220 millions de francs. La recapitalisation n'est bouclée que six mois après, et permet l'entrée dans le journal d'Havas et d'Hachette et le renforcement du propriétaire de Sud-Radio, Pierre Fabre.

Lors du conseil d'administration, qui a entériné cette recapitalisation, début juillet, certains s'attendaient à voir Maurice Bujon annoncer qu'il cédait la présidence à son fils. Cela n'arriva qu'un mois plus tard, ultime épisode de la chronique d'une succession annoncée et sans cesse repoussée. « *Mon père a eu du mal à s'arracher à ses fonctions* », constate sobrement Claude Bujon. Les rapports entre les deux hommes sont parfois tendus, le père ne pouvant se résigner à quitter un journal qui est sa vie, le fils un peu las d'attendre un poste promis depuis quinze ans. La presse quotidienne régionale est pleine de ces histoires de succession qui s'éternisent.

L'opposition entre le père et le fils s'est manifestée sur le choix du rédacteur en chef. Paul Katz avait annoncé pendant l'été 1995 qu'il abandonnait ses fonctions. Un cabinet de « *chasseur de têtes* » sélectionne des candidats internes et externes et porte son choix sur le chef des informations générales, Alain Plombat, âgé de quarante ans.

> La presse quotidienne régionale est pleine de ces histoires de succession qui s'éternisent

Maurice Bujon aurait préféré une personnalité extérieure. Alain Plombat est nommé rédacteur en chef quelques jours après la nomination de Claude Bujon. L'incertitude au sommet du journal commençait à peser dans l'entreprise et l'inquiétude grandissait alors que le journal entame un grand bouleversement industriel. « *Il y a enfin un pilote dans l'avion* », constate un journaliste. L'entreprise a acheté trois rotatives auprès de la société suisse Wifag – une pour *L'Indépendant*, opérationnelle à l'automne, et deux pour le *Midi libre*, prêtes au printemps 1997 –, pour un investissement de 310 millions de francs, dont 200 millions sont autofinancés. Ce changement de matériel s'accompagne d'une révolution : *Le Midi libre* et *L'Indépendant* adoptent le format berlinois, qui est celui du *Monde*.

C'est même par là que tout a commencé. En 1990, la direction, qui s'apprête à changer la rotative de *L'Indépendant*, se pose la question du format du journal. Elle réalise des études auprès des lecteurs, qui rejettent le grand format actuel et le tabloïd, et privilégient le format berlinois, qui est retenu. *Le Midi libre* fait le même choix. Et chacun se lance dans une nouvelle formule, *L'Indépendant* avec Claude Maggiori, *Le Midi libre* avec le graphiste américain Mario Garcia.

Ultime transformation : le changement de système informatique. Le groupe a choisi le même système que *La Voix du Nord*, avec un objectif : celui du tout-rédactionnel, c'est-à-dire que les tâches techniques seront automatisées au maximum. Ce qui réduit le rôle des ouvriers. Des accords avec le Syndicat du Livre portant sur des effectifs minimums d'ouvriers viennent d'être dénoncés. Les discussions sont en cours. Tout le monde, au *Midi libre*, vit avec le souvenir de la grève de 1987 qui a entraîné trois semaines de non-parution. « *Une grève que nous avons gagnée* », estime Jean-Dominique Pretet.

Alain Salles

Du journal au groupe

Le groupe Midi libre est composé de trois quotidiens : *Le Midi libre* (170 718 exemplaires en diffusion totale payée, en 1995, selon Diffusion Contrôle), *L'Indépendant* (69 882) et *Centre-Presse* (24 355). Le groupe couvre l'ensemble du Languedoc-Roussillon et l'Aveyron. *L'Indépendant* est présent principalement dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude, tandis que *Le Midi libre* fait ses plus fortes ventes dans l'Hérault et le Gard. *Le Midi libre* édite aussi des hebdomadaires et des journaux gratuits. Il est actionnaire de NRJ *comme de Chérie FM dans plusieurs villes de Languedoc-Roussillon.* En 1995, le groupe, qui emploie 1 232 salariés, a réalisé un chiffre *d'affaires consolidé de 854,8 millions de francs.* Le résultat d'exploitation est de 40,6 millions et le résultat net de 26 millions. *Le Midi libre* est une société à commandite. Aucun actionnaire ne peut détenir plus de 15 % du capital ; outre les actionnaires familiaux issus de la Résistance, Havas et Pierre Fabre possèdent 10 % et Hachette 3 %.

SCIENCES

La porte du multimédia s'entrouvre sur le réseau

SAN FRANCISCO
correspondance

Pour ceux qui suivent les Jeux olympiques avec passion, l'Internet a plusieurs avantages : chacun peut y trouver les informations qui lui conviennent au moment de son choix, échanger ses réactions avec des millions d'autres. Il est un lieu de repos pour ceux qui ne supportent plus la télévision, ses partis pris et sa publicité. Mais, formés dans une culture de l'image, nous avons besoin de « voir » les moments privilégiés.


INTERNET

Or les Jeux ont suscité l'apparition d'une débauche de sites multimédias offrant vidéo, son, animation, 3D et réalité virtuelle. Le problème pour l'usager, c'est que ces pages ne sont pas écrites en HTML (Hypertext Markup Language, le langage du Web) que les butineurs *(browsers)* ont été initialement conçus pour reconnaître et interpréter. Ils ne peuvent donc pas les lire.

Mais ce n'est pas une raison pour renoncer. Le navigateur de Netscape offre depuis sa version 2. O une série de modules d'extensions *(plug-ins)* qui permettent d'enrichir considérablement le média. L'Explorer de Microsoft a très vite suivi le mouvement en commençant par la version pour Macintosh.

Ces *plug-ins*, qui peuvent être téléchargés gratuitement, fonctionnent comme des ponts. « *Ils permettent à des tiers de construire des logiciels capables d'étendre les fonctions du Navigator de façon si intime qu'on a l'impression qu'ils sont intégrés* », explique Tom Hickman, spécialiste chez Netscape. Son titre, « *évangéliste technique auprès de la clientèle pour l'intégration de Java et des modules d'extension* », est révélateur de la façon dont ces gens-là sont sûrs de détenir la clé d'un monde meilleur.

L'utilité de ces modules d'extension est intimement liée à la transformation du *browser* de simple lecteur de langage HTML en plate-forme ouverte. « *Quand on passe de l'un à l'autre, il faut des points d'ancrage pour que les développeurs puissent intégrer leurs nouveaux produits, qu'il s'agisse de permettre l'accès à des banques de données ou de transformer le Web en une expérience multimédia* », explique Hickman.

Il existe déjà une gamme de *plug-ins* (essentiellement pour Windows), mais les usagers doivent faire attention au moment de choisir car ils sont classés en deux catégories : ceux qui attendent qu'un programme ait été complètement téléchargé dans un ordinateur avant de l'interpréter, et ceux qui sont capables de le lire « *en marchant* » *(streaming* en anglais) à mesure que les données arrivent. C'est techniquement difficile dans la mesure où, pour circuler sur l'Internet, les informations sont divisées en petits paquets qui utilisent des chemins différents. Il faut donc un outil intelligent capable de les réunir et de les restituer dans le bon ordre, sans faire perdre trop de qualité au son et à l'image.

La navigation cyberspatiale multimédia est une expérience unique... dont la généralisation devrait prendre un certain temps. Il y a plusieurs possibilités techniques pour enrichir les capacités d'un *browser*, dont URML pour la réalité virtuelle, Activex pour de Microsoft et Java de Sun. Mais en attendant l'adoption d'un langage standard ou de protocoles lisibles par tous les butineurs, les modules d'extension apparaissent comme des solutions utiles. « *Et ils le demeureront*, estime H. Hickman, *en permettant, par exemple, d'augmenter la vitesse d'exécution des différentes applications.* » Du bricolage qui permet de préserver diversité et communication en attendant que s'impose un système véritablement ouvert.

Les épreuves d'Atlanta sont un excellent prétexte pour explorer ces nouvelles richesse du cyberespace. Et qui n'a pu assister à un record, à une victoire ou à un moment particulièrement émouvant, peut se les procurer sur le Web et le voir autant de fois qu'il lui plaît. Mais il ne faut pas se faire d'illusions les séquences vidéo accessibles sont encore peu nombreuses et il faut longtemps pour les télécharger. On peut les voir sur un écran d'ordinateur, mais l'intégration est loin d'être parfaite. Reste que ces balbutiements sont prometteurs.

Francis Pisani

★ Une des façons les plus commodes *d'obtenir des informations sur les plug-ins* est de consulter directement la page que Netscape leur consacre : <http : //home.netscape.com/>. Parmi les *plug-ins* les plus populaires, on peut signaler, pour le son : RealAudio (Mac et Windows) : <http : //www. realaudio. com> ; pour le multimédia : Shockwawe (Mac et Windows) : <http : // www. macromédia. com> ; pour la 3D : Live 3D de Netscape.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : La diminution de la couche d'ozone** a provoqué une augmentation sensible du rayonnement ultraviolet solaire dans les régions du globe les plus peuplées. L'analyse des mesures réalisées depuis 1979 par le spectromètre TOMS du satellite Nimbus-7 de la NASA montre que l'exposition annuelle aux rayonnements a augmenté de 6,8 % en dix ans, à 55 degrés de latitude nord, au-dessus de pays comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie et les pays scandinaves. A 55 degrés de latitude sud, où sont situés le sud de l'Argentine et le sud du Chili, la hausse atteint 9,9 % en dix ans. Ces travaux sont publiés par la revue spécialisé *Geophysical Research Letters*. – (AP, AFP)

■ **ESPACE : La fusée expérimentale américaine Clipper Graham** a pris feu à l'atterrissage, mercredi 31 juillet, à la fin de son quatrième essai, sur la base de White Sands (Nouveau-Mexique). Cet engin, dont le développement a coûté 50 millions de dollars, sert à tester en vol la technologie qui sera nécessaire pour la mise au point du futur lanceur réutilisable américain X-33, capable de décoller et de revenir se poser à la verticale. Il a été « *sévèrement endommagé* », indique la NASA. – (AFP)

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

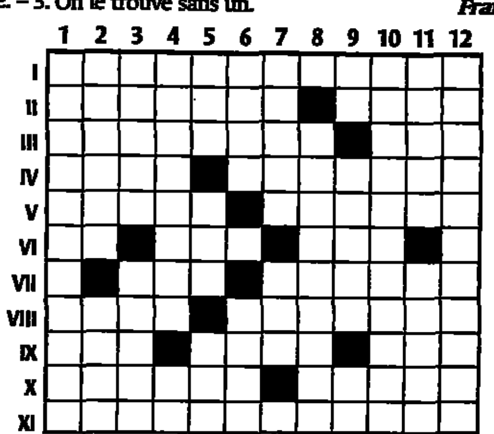
N° 927

HORIZONTALEMENT

I. Niés par les employés. – II. Métal trop précieux. Paresseux. – III. C'est sa saison. Impossible à émouvoir. – IV. Passe à la radio. C'est le fait d'une belle tête. – V. Même tout petits, ils donnent plaisir ou désagrément. S'offrent parfois à l'ANPE. – VI. Préposition. Le plus petit ensemble. Peut penser participer au précédent. – VII. Mérite la corde. Fit des mélanges. – VIII. Pour le service. Attend l'ordre pour bouger. – IX. Contredit. Plus facilement comestible. Rivière. – X. Enfouit dans les sables. En Gironde. – XI. Restent quelques babas...

VERTICALEMENT

1. Tous le sont sauf, peut-être, Jean Paul II. – 2. Veille sur les astres. Consacré. – 3. On le trouve sans un. Jadis, en Amérique... – 4. Fait des petits. Pronom. – 5. En dernière page. Nourrit aussi l'esprit. Grecque. – 6. Combustible. Chant de fête. – 7. Atteintes dans leurs sentiments. On n'a pas besoin d'en avoir pour le mettre à table. – 8. Elle n'est pas née. – 9. Pronom. Gâteau. Préposition. – 10. Quand trop c'est trop. – 11. La foule des habitués. Pour ne pas sauter à cru. – 12. Ne sont pas toujours dues à la grève des dockers.



SOLUTION DU N° 926

Horizontalement

I. Défenderesse. – II. Initiés. Spic. – III. Fol. Vrai. INA. – IV. Frime. Unirai. – V. Agneau. Creil. – VI. Mu. Lustres. – VII. Aède. Unis. Se. – VIII. Tireur. Pou. – IX. Elo. Liaisons. – X. Ulis. Enneigé. – XI. Ritournelles.

Verticalement

1. Diffamateur. – 2. Enorgueillé. – 3. Filin. Droit. – 4. Et. Mêlée. SO. – 5. Niveau. Ul. – 6. Der. Usurier. – 7. Esaü. Tn. Ann. – 8. Incriminé. – 9. Es. Ires. Sel. – 10. Spires. Poil. – 11. Sinaï. Songe. – 12. Ecailleuses.

François Dorlet

SCRABBLE (R)

N° 503

UN EX-VAINQUEUR À AIX

En choisissant Aix-les-Bains comme cadre du championnat du monde francophone de Scrabble 1996 et en organisant celui-ci de façon impeccable, la FFSc a de nouveau montré son savoir-faire. Disputée du 14 au 19 juillet, l'épreuve-reine a été, pour la quatrième fois, remportée par le Belge Christian Pierre, qui se rapproche ainsi du record établi naguère par notre collaborateur Michel Duguet. Il précède d'une quarantaine de points trois jeunes loups français : Nicolas Grellet, champion de France, Aurélien Kermarrec et Aurélien Delaruelle. Cette année, il y avait sept parties au lieu de cinq, les deux manches supplémentaires se jouant en deux minutes au lieu de trois. On pensait que cette formule avantagerait les jeunes, aux neurones plus nombreux et plus déliés. Certes, les deux parties rapides ont permis aux trois jeunes Français précités de déboulonner Marc Treiber (trente-trois ans) et Jean-François Lachaud (vingt-sept ans), qui, à l'issue des cinq premières épreuves, étaient deuxièmes ex aequo à 6 points de Christian Pierre ; mais elles ont aussi permis à celui-ci, surnommé « *l'Ancêtre* » à cause de ses trente-six ans, de creuser encore l'écart...

La domination franco-belge n'a jamais été aussi patente : le premier Québécois, Germain Boulianne, est 30e, à quelque 200 points de Pierre ; il devance de 4 points le Sénégalais Arona Gaye. Le premier Suisse, qui n'est autre qu'une Suissesse, Christiane Aymon, est 55e ; elle est précédée par le Tunisien Zouheir Aloulou, qui, le dimanche précédant le championnat, a remporté la dernière épreuve du Grand Chelem, plus connu chez les Français sous le nom de « *Guillotine* » et, chez les Belges, de « *Mort subite* ». Nous vous proposons de rejouer cette épreuve à partir du troisième coup.

Les deux premiers coups ont été MOISÉE, H 4, 18, et PENDE, G 6, 25 en collante au-dessus de MOISEE, faisant PI, ES, NE et DE. Troisième tirage : LN+FAEQ?. Si vous faites moins de 28 points, vous êtes *out*, comme dix-neuf participants l'ont été à Aix-les-Bains (reportez-vous à la solution, en fin d'article). Quatrième tirage : Q+LEAUIU. Un seul Scrabble sec, qui est plaçable. Cinquième tirage : ZRTJOSO. Aucun problème pour jouer ZOOS, qui rallonge le Scrabble joué au coup précédent. Sixième tirage : –IETAMU? ; Frank Maniquant a trouvé 72 points, Zouheir Aloulou, 75, et l'ordinateur, 80. Frank Maniquant, cinquième de l'épreuve d'Aix, remporte le Grand Chelem.

Michel Charlemagne

Solution du Grand Chelem

3. FLÉ(T)AN, F 2, 28 ; en jouant le Q, vous plafonnez à 26 points : FLAQ(U)E, F 1, ou MANQ(U)E, 4 H – 4. AULIQUE, qui concerne la cour d'un souverain, E 7, 82 – 5. ZOOS, 14 B, 41 – 6. TUMEF(I)AI, 2 B, 72 ; AUTI(S)ME, D 2, 75 ; NÉMATI(Q)UE, se dit de molécules se déplaçant parallèlement, 8 G, 80.

Championnat du monde francophone.
7e manche, jouée en deux minutes par coup.
Aix-les-Bains, 19 juillet 1996.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	EEEILGH			
2	IG+IMZTL	HELEE	H 4	24
3	L+SNEPAX	MITIGEZ	5 C	36
4	NPA+OR?T	SILEX	D 4	48
5	EEABOGS	POTIN(E)RA	F 2	67
6	EBO+ESNA	GAZES	13	28
7	–OORLASF	BEONS	10 B	27
8	OO+RNIEM	FERLAS	C 9	26
9	O+V?TOID	HARMONIE	4 H	26
10	EEDPUNR	DEVOTIO(N)	O 3	83
11	CARJUUE	REPONDUE (a)	L 1	63
12	CU+UUOAF	JURERA	1 J	39
13	UUUO+DTE	FAC	B 13	25
14	UUUOT+IC	DEFERLAS	C 7	30
15	UUI+SEHK	TURCO	11 A	26
16	UUE+WMTE	SIKH	K 8	34
17	UW+EEYTR	EMEUT	L 11	19
18	WE+VUNIL	TUYERE	13 J	32
19	WUN+AAIS	LIVET (b)	15 H	24
20	WNA+AABQ	USAI	O 12	31
21	WNAAQ+NL	ABJURERA	1 H	51
22	WQ+I	ANNELA	N 10	27
		PI	3 L	12
				778

(a) EPANDEUR, 13 A, perd un point.
(b) Ligne de jonction du pont et de la coque d'un navire.

1. Maniquant et Dives (Belgique), 778 ; 3. Delore, 773.

ANACROISÉS (R)

N° 928

HORIZONTALEMENT

1. ELOPPRSU. – 2. AEMNPS. – 3. AENNOTU (+1). – 4. EEISTUV. – 5. ACEEHMRR (+1). – 6. DEEILPUV. – 7. AAIOSUV. – 8. AEILNOTV (+4). – 9. AEEINRSU (+1). – 10. EEEIRRRV (+1). – 11. ACEELSU. – 12. CEENOSU. – 13. DEELLSU. – 14. AEJPRSU. – 15. EINNORT. – 16. ACEIPRSU. – 17. AEINST (+9). – 18. AEILNOR (+2). – 19. EEHLNOTT. – 20. AESSSU (+1). – 21. AEIPRST (+11).

VERTICALEMENT

22. ELOPPU. – 23. ADEEJNT. – 24. EEIIRRV. – 25. AEIILNT (+3). – 26. ACDEPRSU. – 27. EIIOPRR. – 28. ACEOPSTU. – 29. AEFRTU (+3). – 30. EELMRSUU. – 31. AIORSSV. – 32. DEEENRRV (+2). – 33. CCEEENR. – 34. EEEILNSV (+1). – 35. AEEIILR. – 36. AAEPPTU. – 37. EINOORSS (+3). – 38. AENNORST (+2). – 39. EEIILNN. – 40. EILOSST (+1). – 41. EEORSSTU (+3).

SOLUTION DU N° 927

1. WESTERN. – 2. ACCEDANT (CADENÇAT). – 3. ACCUSEE. – 4. TUILIER. – 5. GUEULARD. – 6. MIASMES (MIMASSE MISAMES SAMMIES). – 7. ALUNERAI. – 8. ILIENNE. – 9. DUOPOLE. – 10. EXTASES. – 11. VESPIDE. – 12. SAGESSE. – 13. LENIFIER. – 14. TANSAD (DANSAT). – 15. CHALAND. – 16. VIRILE. – 17. RECASER (ESCARRE...). – 18. ANTIHALO. – 19. USERONS (SUERONS). – 20. ELABOREE. – 21. GROSSI. – 22. RESSASSE. – 23. WARGAME. – 24. ASOCIAL (COALISA). – 25. ECOULE (CLOUEE COULEE OCULEE). – 26. SCIEUSES (ECUISSES). – 27. GRATTER. – 28. UNANIME. – 29. EUSTACHES, couteaux de poche. – 30. RETARDER. – 31. SANTALS (LASSANT SALANTS). – 32. NEURAUX (URANEUX). – 33. IDIOTIE. – 34. PANSLAVE. – 35. CHIMIOS. – 36. PEDICURE. – 37. CUEILLE. – 38. ENRAIES (SENAIRE...). – 39. DIVISEES. – 40. DEFILER. – 41. ANAMNESE, informations sur un malade. – 42. ISEROIS. – 43. RENTABLE (ENTABLER). – 44. TASSEES. – 45. EROTISME (TIMOREES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS

N° 1700

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES (Novgorod, juillet 1996)

Blancs : V. Ivantchouk.
Noirs : V. Kramnik.
Gambit-D. Défense slave.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	d5	21. Fxb7	Txb7
2. ç4	ç6	22. Cé4	Tç7 (u)
3. Cç3	Cf6 (a)	23. dxç5!	Txd1+
4. Cf3	é6 (b)	24. Txd1	bxç5
5. Fg5 (ç)	h6 (d)	25. h4!(v)	Cd7
6. Fxf6 (é)	Dxf6	26. Cd6!	Cb6
7. é3 (f)	Cd7	27. Cd2 (w)	Td7
8. Fd3 (g)	dxç4	28. f4!(x)	Txd6 (y)
9. Fxç4	g6 (h)	29. éxd6	Dxd6
10. 0-0	Fg7	30. Cé4	Dç6 (z)
11. Tç1 (i)	0-0	31. Td8+	Rh7
12. Té1 (j)	Dé7	32. h5!	Dç7
13. é4	Td8 (k)	33. hxg6+	fxg6
14. é5! (l)	b6 (m)	34. Td6!(aa)	Fd4+
15. Dé2	Tb8 (n)	35. Rh2	Cd5 (ab)
16. Fd3	Fb7	36. Txé6	Db7 (aç)
17. Fé4	Cf8 (o)	37. Dg4!	Cé7
18. g3	Tb-ç8 (p)	38. Cd6!	Dd7 (ad)
19. a3 (q)	Tç7 (r)	39. Dé2	Cg8
20. Té-d1! (s)	ç5 (t)		abandon. (aé)

NOTES

a) Le gambit Winawer 3..., é5 est joué de temps à autre et vaut mieux que sa réputation.

b) Cette position de base du complexe semi-slave joue aujourd'hui un rôle important dans tous les grands tournois et fait partie du répertoire des jeunes grands maîtres comme Kramnik, Anand, Illescas et Chirov.

ç) Evitant la variante de Méran (5. é3, Cb-d7 ; 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, et la suite populaire 5. é3, Cb-d7 ; 6. Dç2, Fd6 ; 7. Fé2.

d) 5..., dxç4 conduit au système Botwinnik (6. é4, b5 ; 7. é5, h6 ; 8. Fh4, g5). La variante de Moscou (5..., h6) évite toutes ces complications.

é) La suite aiguë 6. Fh4, dxç4 ; 7. é4, g5 ; 8. Fg3, b5 ; 9. Fé2, Fb7 ; 10. é5, Cd5 ; 11. h4 est toujours dangereuse dans les mains d'un attaquant comme Kasparov.

f) Ou 7. Db3 qui s'oppose à 7..., Db4 tout en préparant le grand roque ou 7. é4, dxé4 ; 8. Cxé4, Fb4+ ; 9. Ré2 ou 7. a3 ; 7. Dç2 ; 7. g3.

Le modeste coup du texte a le mérite de la flexibilité et donne aux Blancs de bonnes perspectives au plan positionnel.

g) 8. Dç2 suivi du grand roque est une autre possibilité.

h) 9..., Fd6 est souvent joué : 10. 0-0, Dé7 ; 11. Cé4, Fç7 ; 12. Tç1, 0-0 ; 13. Dç2 ou 13. Fb3.

i) Une position bien connue dans laquelle les Blancs ont le choix entre plusieurs voies, 11. Tç1 ; 11. Cé4 ; 11. Dç2 et 11. b4.

j) Après 12. Fb3, Dé7 ; 13. Té1, Td8 ; 14. Cé4, é5 ; 15. Dç2, Cf8 ; 16. Cxé5, Fxé5 ; 17. dxé5, Dxé5 ; 18. f4, Df5 ; 19. Db1, Fé6 les jeux sont égaux ; de même, après 12. é4, é5 ; 13. d5, Cb6 ; 14. dxç6, bxç6 ; 15. Fé2, Td8 ; 16. Dç2, Fg4 (van der Sterren-Kamsky, Wijk aan Zee, 1994).

k) La contre-attaque 13..., é5 semble normale (si 14. d5, Cb6) mais Kramnik n'est pas pressé.

l) Les Blancs profitent tout de suite de l'occasion qui leur est offerte, enferment le Fg7 tout en imaginant que la case d6 pourra peut-être servir de terrain d'atterrissage à leur C-D.

m) Les Noirs doivent préparer maintenant leur contre-attaque centrale ç6-ç5. Si 14..., ç5 ? ; 15. d5 !

n) Craignant, sans doute, après 15..., ç5 ; la suite 16. d5, éxd5 ; 17. Fxd5 !, Tb8 ; 18. é6 !, fxé6 ; 19. Fxé6+, Rf8 (Rh 7 ? ; 20. Fg8+ !) ; 20. Cd5.

o) Si 17..., ç5 ; 18. Fxb7, Txb7 ; 19. d5.

p) 18..., ç5 est toujours difficile à cause de 19. dxç5, bxç5 ; 20. Fxb7, Txb7 ; 21. Cé4. D'où cet ultime préparatif.

q) Attendant tranquillement 19..., ç5 ; 20. Fxb7, Dxb7 ; 21. Cb5 !

r) D'où cette nouvelle précaution.

s) Tout est en place.

t) Maintenant ou jamais.

u) Si 22..., çxd4 ; 23. Cd6, Td7 ; 24. Cxd4! menaçant 25. Cç6.

v) A l'issue de cette première phase, l'avantage des Blancs est net : le Fg7 est enfermé, le pion ç5 est faible ; la case d6 appartient aux Blancs.

w) Contrôle ç4, menace de consolider le pion é5 par f4.

x) Paralysant complètement le camp ennemi, les Blancs n'ont plus qu'à renforcer leur pression par Cd2-é4 Tç1-Db5 par exemple et gagner le pion ç5.

y) Refusant de mourir à petit feu, les Noirs, au prix d'une qualité, éliminent l'avant-poste si gênant.

z) 30..., Fd4+ était meilleur.

aa) La case clef de la partie.

ab) Si 35..., Df7 ; 36. Db5!, Df5 ; 37. Dç6.

aç) Si 36..., Dxb2+ ; 37. Rh3, et si 35...? Dxb2 ; 6? Fb59.

ad) Si 38..., Dxb2+ ; 39. Té2!

aé) Après 40. Dé4, Dg7 ; 41. f5 (ou b4) toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1699

L.I. KUBBEL (et non A.A. TROITSKY, comme indiqué par erreur). 1925.

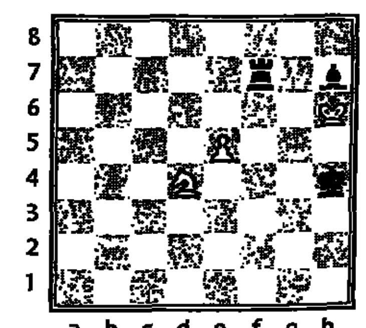
(Blancs : Rb1, Df5, Cg4. Noirs : Rh3, é7, Cç5, Pa4, ç6.)

1. Cé3+, Rg3 ; 2. Dg4+, Rf2! ; 3. Df4+, Ré2 ; 4. Df1+, Rd2 ; 5. Dd1+, Rç3 ; 6. Dç2+, Rb4! ; 7. Db2+, Cb3! ; 8. Da3+!!, Rxa3 ; 9. Cç2 mat!

Claude Lemoine

ÉTUDE N° 1700

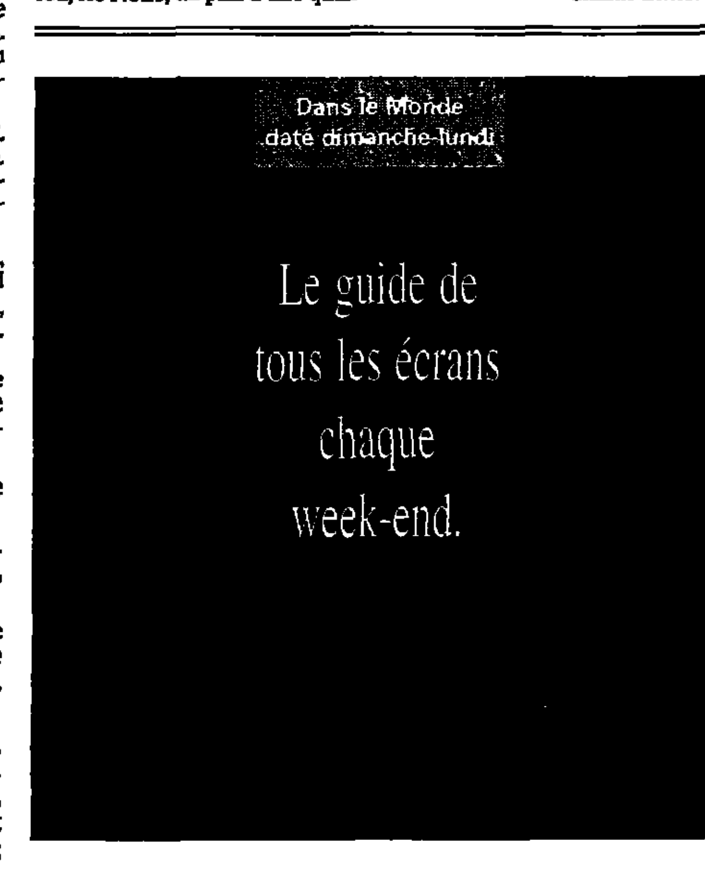
L.I. KUBBEL (1926)



Blancs (3) : Rh6, Cd4, Pé5.
Noirs (3) : Rh4, Tf7, Fh7.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine



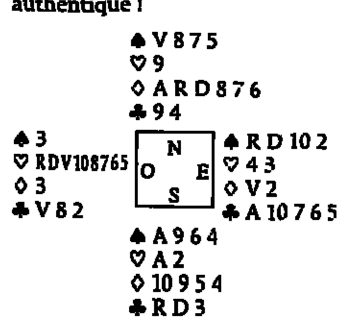
BRIDGE

N° 1696

UN « MONDE » DE TRENTE ANS

Voici le texte intégral de la chronique intitulée « La chute dramatique » qui a paru dans Le Monde *du 11 juin 1965.*

Faire une différence de près de 6 000 points sur un seul coup par une faute de carte est un accident assez rare, surtout si l'histoire de ce coup n'est pas tout à fait authentique !



Nord : ♠ V 8 7 5 ♡ 9 ♢ A R D 8 7 6 ♣ 9 4
Ouest : ♠ 3 ♡ R D V 10 8 7 6 5 ♢ 3 ♣ V 8 2
Est : ♠ R D 10 2 ♡ 4 3 ♢ V 2 ♣ A 10 7 6 5
Sud : ♠ A 9 6 4 ♡ A 2 ♢ 10 9 5 4 ♣ R D 3

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	4 ♡	4 ♠	contre
passe	passe	surc.	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, Sud prit de l'As, tira l'As de Pique et... ne fit plus d'autre levée, car il rejoua Pique ! *Comment Sud aurait-il dû jouer* après l'attaque du Roi de Cœur par l'As pour réussir ce contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ? Si Est entame le Roi de Pique, *comment Nord doit-il jouer pour réussir* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Pour réussir QUATRE PIQUES, il suffisait à la seconde levée de jouer non pas l'As, mais un *petit Pique de la main* et de fournir le 8 du mort qu'Est aurait pris du 10. Puis, lorsque Est avait rejoué Cœur, Sud aurait coupé du mort et aurait rejoué le Valet de Pique. Est aurait couvert et Sud, cette fois, *aurait encore laissé passer* pour garder la fourchette A 9 et faire ensuite l'impasse à Pique...

Pour gagner Cinq Carreaux, Nord doit prendre avec l'As de Pique, puis tirer un coup d'atout et jouer Trèfle, qu'Est a intérêt à laisser passer. Nord reprendra la main à l'atout et rejouera Trèfle. *Cette fois, Est doit prendre avec l'As* et, comme il ne peut tirer sa Dame de Pique, il rejouera Trèfle (ou Cœur). Sur le Roi de Trèfle, le déclarant jettera un Pique de sa main, puis il jouera l'As de Cœur et le 2 de Cœur, sur lequel *il défaussera un autre Pique* ! Ouest prendra et sera obligé de continuer Cœur, tandis que Nord jettera le dernier Pique de sa main et coupera du mort...

LE PREMIER PRIX DE ROME

C'est en tournoi par paires que le jeu de la carte a le plus d'importance. Dans la donne suivante, distribuée au championnat d'Europe par paires, à Rome, l'année dernière, il était important de faire douze levées, surtout si l'on avait déclaré le chelem !

Nord : ♠ 9 3 ♡ A R 6 2 ♢ 9 7 4 3 ♣ A 5 3
Ouest : ♠ 10 4 ♡ D V 7 5 3 ♢ D 6 5 2 ♣ V 10
Est : ♠ V 2 ♡ 9 4 ♢ A 10 ♣ R D 9 8 6 4 2
Sud : ♠ A R D 8 7 6 5 ♡ 10 8 ♢ R V 8 ♣ 7

A l'une des cent cinquante tables, voici les annonces des Espagnols Lantaron et Goded en Nord-Sud.

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	3 ♣	4 ♠
passe	5 ♣	contre	passe
passe	surc.	passe	5 ♢
passe	5 ♡	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, *comment Goded a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Nord estima qu'il devait faire un effort sur « 4 Piques » avec un cue- bid à Trèfle, car Sud, barré à « 3 Trèfles », pouvait être très beau. Est, qui avait déjà « vendu sa marchandise » (en ouvrant de « 3 Trèfles »), crut bon de contrer, et Nord en profita aussitôt pour indiquer (en surcontrant) qu'il avait le contrôle du premier tour à Trèfle...

Philippe Brugnon

Temps ensoleillé

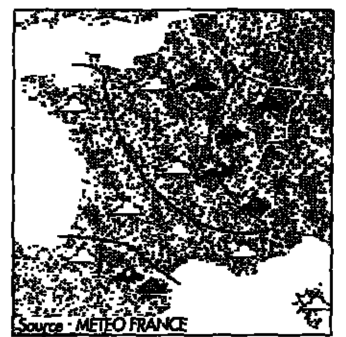
SAMEDI matin, sur les côtes de la Manche, les nuages seront encore nombreux et quelques gouttes n'épargneront pas le Nord-Pas-de-Calais. De l'Alsace à la Franche-Comté jusqu'au Lyonnais et aux Alpes du Nord, le ciel sera encombré de nuages avec quelques ondées et quelques orages résiduels sur le relief. Du sud de l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Bourgogne et à la Lorraine, le temps sera le plus souvent très nuageux en début de matinée, mais les éclaircies reviendront rapidement. Du nord de l'Aquitaine au Centre jusqu'à la Bretagne, à l'Ile-de-France, et aux Ardennes, le soleil sera prédominant. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, malgré quelques passages nuageux, le soleil sera généreux. La tramontane sera modérée, faiblissant à la mi-journée.

L'après-midi, dans les Alpes du Nord et le Jura, les nuages pourront donner localement quelques ondées, mais elles deviendront de plus en plus rares au fil des heures et le soleil sera prédominant. En Aquitaine, quelques passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Dans les Pyrénées, il y aura encore quelques ondées et parfois un orage en soirée. Dans le Sud-Est et en Corse, le soleil brillera largement. Du Nord-Est au Lyonnais, nuages et éclaircies alterneront avec une impression de beau temps. Dans le reste du pays, soit une bonne moitié nord-ouest, le temps sera bien ensoleillé. Le vent de nord-est deviendra modéré sur les côtes de la Manche, chassant les nuages.

Les températures matinales iront de 10 à 14 degrés au Nord et de 15 à 20 degrés du Nord-Est aux régions sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 21 à 25 degrés au Nord et 26 à 30 degrés au Sud.

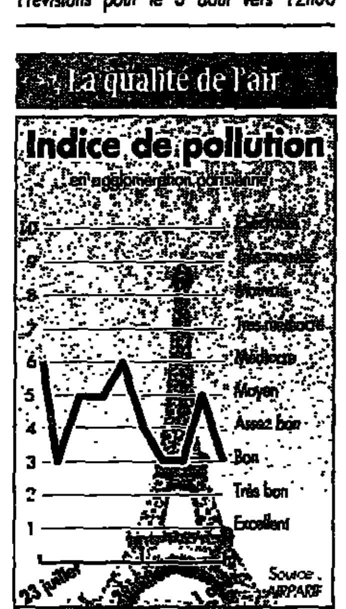
Dimanche en Aquitaine et dans les Pyrénées, les nuages gagneront par le sud dès le matin et les orages deviendront plus nombreux l'après-midi et en soirée. Dans le reste du pays il fera beau, mais l'après-midi le temps deviendra orageux dans le Languedoc-Roussillon, dans la région Midi-Pyrénées, puis dans le Massif Central en soirée. Les températures maximales iront de 27 à 33 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 3 août vers 12h00

La qualité de l'air

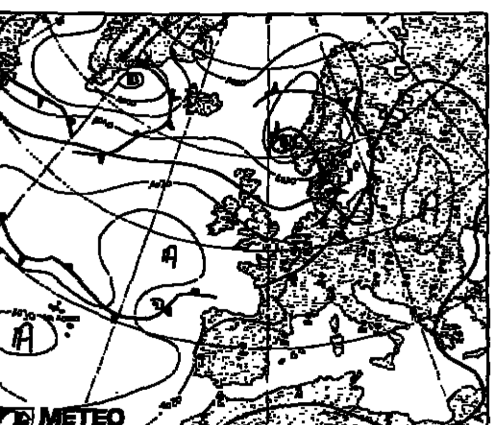




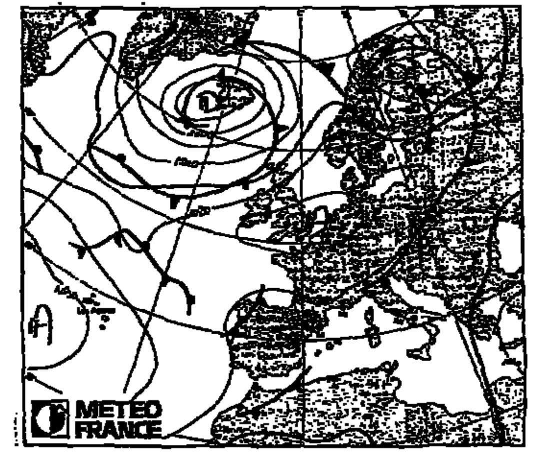


TEMPÉRATURES du 1er août maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	29/18
BIARRITZ	22/17
BORDEAUX	27/16
BOURGES	30/15
BREST	20/12
CAEN	22/13
CHERBOURG	20/11
CLERMONT-F.	31/14
DIJON	31/17
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	33/17
LILLE	21/10
LIMOGES	29/14
LYON	32/19
MARSEILLE	32/20
NANCY	29/17
NANTES	25/15
NICE	28/21
PARIS	25/16
PAU	26/17
PERPIGNAN	30/21
POINTE-À-PIT.	33/25
RENNES	23/13
ST-DENIS-RÉUNION	26/18
ST-ÉTIENNE	32/17
STRASBOURG	31/17
TOULOUSE	30/20
TOURS	27/14
ÉTRANGER	
ALGER	31/21
AMSTERDAM	20/12
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	36/28
BARCELONE	29/22
BELGRADE	27/18
BERLIN	27/16
BOMBAY	31/26
BRASILIA	26/17
BRUXELLES	21/11
BUCAREST	33/18
BUDAPEST	30/17
BUENOS AIRES	22/12
CARACAS	30/24
CHICAGO	22/16
COPENHAGUE	19/12
DAKAR	32/25
DUBAI	38/30
DUBLIN	18/10
FRANCFORT	30/16
GENÈVE	31/17
HANOÏ	34/27
HELSINKI	16/14
HONGKONG	33/28
ISTANBUL	32/22
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	26/19
KINSHASA	28/18
LE CAIRE	37/24
LIMA	17/15
LISBONNE	26/17
LONDRES	24/11
LOS ANGELES	25/20
LUXEMBOURG	26/13
MADRID	36/17
MARRAKECH	37/20
MEXICO	23/12
MILAN	30/18
MONTRÉAL	21/17
MOSCOU	23/14
MUNICH	28/16
NAIROBI	21/12
NEW DELHI	32/25
NEW YORK	24/18
PALMA DE M.	30/13
PÉKIN	24/22
PRAGUE	27/15
PRETORIA	22/11
RABAT	26/16
RIO DE JAN.	17/14
ROME	31/16
SAN FRANC.	15/12
SANTIAGO	14/2
SÉVILLE	33/20
ST-PÉTERS.	22/14
STOCKHOLM	22/14
SYDNEY	20/13
TENERIFE	31/23
TOKYO	33/27
TUNIS	32/21
VARSOVIE	26/16
VENISE	29/19
VIENNE	29/16



Situation le 2 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

En Technicolor

IL Y A vingt ans – exactement le 6 août 1926 – la société Warner présentait à New York les premiers films de court métrage réalisant le synchronisme du son et de l'image. A l'heure actuelle, une révolution de la même ampleur se prépare dans l'art cinématographique. Déjà plus de 50 % de la production américaine, délaissant le noir et blanc, se réalise en couleurs dites « naturelles » et, parmi les films américains qu'il nous est donné de voir en grand nombre depuis quelques semaines, la proportion est appréciable des bandes en Technicolor. Et, pourtant, la plupart d'entre eux ont trois, quatre, voire six ans d'âge !

Comme le son à ses débuts, la couleur ne fait guère progresser, au contraire, la qualité artistique du cinéma. Nouvel apport technique, elle échappe encore en partie à ses utilisateurs, qui ne la considèrent que comme un attrait commercial supplémentaire. Tout dernièrement, nous en avons eu un exemple avec *Le Magicien d'Oz* ; il menace de n'être pas isolé.

Alors que Walt Disney apparaissait, par ses dessins animés, avoir atteint une maîtrise de palette exceptionnelle, *Fantasia*, que nous verrons prochainement, nous prouvera à quel point un homme – eût-il les qualités de Disney – peut se laisser submerger par une invention au point de sombrer dans le plus lamentable des ridicules. Par une ironie certainement involontaire, l'un des thèmes de *Fantasia* se trouve être *L'Apprenti sorcier*. Le réalisateur a-t-il songé qu'il se mettait ainsi lui-même en scène ?

Néanmoins, la couleur conquiert rapidement sa place et l'on peut prédire sans grande crainte de se tromper que d'ici *cinq ou dix ans la grande majorité* sinon la totalité des films l'aura adoptée.

Jean Néry
(3 août 1946.)

PHILATÉLIE

Un minuscule territoire britannique, dans l'océan Indien

450 KILOMÈTRES carrés, 2 000 habitants perdus dans l'immensité de l'océan Indien, au nord-est de Mad,agascar : le Territoire britannique de l'océan Indien est une colonie britannique créée le 8 novembre 1965. Il comprend l'archipel des Chagos (dont l'île principale est Diego Garcia) et les îles Aldabra, Farquhar et Desroches. Ses premiers timbres – des timbres des Seychelles surchargés « BIOT » (British Indian Ocean Territory) – paraissent le 17 janvier 1968. Le territoire émet ensuite ses propres timbres jusqu'au 23 juin 1976, date à laquelle Aldabra, Farquhar et Desroches retournent aux Seychelles devenues indépendantes. Diego Garcia a, entre-temps, été louée aux Etats-Unis, qui y installent une base militaire.

A partir de 1980, les îles rattachées aux Seychelles utilisent des timbres en roupies légendés successivement « Zil Eloigne Sesel », « Zil Elwagne Sesel » et « Zil Elwannyen Sesel ». Enfin, depuis le 3 mai 1990, le territoire reprend l'émission de nouveaux timbres. La collection comprend moins de deux cents timbres, où dominent les représentations de poissons, de coquillages et d'oiseaux.

P. J.

★ **Service philatélique : Crown Agents Stamp Bureau, Old Inn House, 2 Carshalton Road, Sutton, Surrey SM1 4RN, Angleterre. *Monnaie : la livre britannique.***

Les flammes illustrées de 1994

ATTENDU par de nombreux collectionneurs de flammes, le *Supplément 1994 au catalogue des oblitérations mécaniques à flammes illustrées ou stylisées* est paru. Cette brochure de 84 pages, rédigée par Dominique Buffier et éditée par *Le Monde des philatélistes*, présente, classées par ordre alphabétique, les 792 nouvelles flammes-types mises en service en 1994 dans les bureaux de poste français. Avec trente-deux nouvelles flammes, le Nord prend la tête des départements les plus prolifiques, loin devant les Alpes-de-Haute-Provence... qui n'en enregistrent aucune.

L'importance du trafic du bureau de poste et la longévité d'une flamme déterminent sa rareté : en 1994, la palme revient à une flamme mise en service un seul jour, le 3 janvier, au bureau de Dunkerque-Rosendaël, puis retirée pour cause de faute d'orthographe (Rosendel). Une flamme de Sarzeau (Morbihan) proclame, du 10 octobre au 8 novembre, la *« presqu'île de Rhuys, patrie de Le Sage »*, avant de corriger *« Lesage »*, le 9 novembre. Noter, enfin, la flamme dessinée par Raymond Moretti pour le 50e anniversaire du *Monde*, en service à Paris-Bienvenüe, du 14 décembre 1994 au 31 mai 1995, et à Ivry-sur-Seine, du 14 au 31 décembre 1994.

★ **85 F, port gratuit jusqu'au 31 août, auprès de la vente au numéro du *Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.**

PARIS EN VISITE

Dimanche 4 août

■ *SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAÏVA* (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ L'HÔTEL-DIEU (50 F), 10 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ MARAIS : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, face à la poste (Claude Marti).

■ NOTRE-DAME DE PARIS : mystérieuse symbolique (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ LE QUARTIER CHINOIS (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ L'ABBAYE DE PORT-ROYAL (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ L'AQUEDUC DE BELLEVILLE, *extérieur* (37 F), *15 heures*, sortie du métro Place-des-Fêtes, côté *rue Compans* (Monuments historiques).

■ BAGATELLE : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et *16 h 30, devant l'entrée du château* ; le parc (35 F), 15 heures, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ *LE JARDIN DES PLANTES* (45 F), 15 heures, sortie du métro Jussieu (*Paris capitale historique*).

■ MARAIS : sept des plus vieilles *maisons de Paris* (50 F), 15 heures, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO (55 F + *prix d'entrée*), 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

■ LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (50 F), 15 heures, parvis de l'église (Paris passé, présent).

■ LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ MONTMARTRE (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).

Lundi 5 août

■ NOTRE-DAME DE PARIS : dix Vierges à l'enfant (55 F), 10 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ MUSÉE DU LOUVRE (33 F + prix d'entrée) : exposition François Ier par Clouet, 11 heures ; les primitifs des écoles du Nord, 11 h 30 ; la *sculpture française* des XVIIe et XVIIIe siècles, 19 h 30 (*Musées nationaux*).

■ LE PANTHÉON et le pendule de Foucault (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ LA COLLINE DE CHAILLOT et l'histoire des sources de Passy (45 F), 14 h 30, devant le Théâtre national de Chaillot (Paris capitale historique).

■ LE QUARTIER MOUFFETARD (55 F), 14 h 30, *sortie du métro* Monge (Europ explo).

■ *LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE* (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté rue Lobau (Didier Bouchard).

■ LE VILLAGE DE LA GOUTTE-D'OR (55 F), 14 h 30, sortie du métro Barbès-Rochechouart (Europ explo).

■ DE LA PAGODE MONCEAU à la cathédrale orthodoxe russe (60 F), 15 heures, sortie du métro Courcelles (Vincent de Langlade).

■ L'ÉGLISE SAINT-SULPICE (37 F), *15 heures, place Saint-*Sulpice devant l'entrée de l'église (*Monuments historiques*).

■ LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE (50 F), 15 heures, sortie du métro Faidherbe-Chaligny, côté hôpital (Paris passé, présent).

■ LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS (55 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

■ LE JARDIN DES TUILERIES (37 F), 15 heures, sortie du métro Tuileries (Monuments historiques).

■ MONTMARTRE (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ LE MONTPARNASSE des artistes (37 F), 15 h 30, 171, boulevard du Montparnasse devant la Closerie des Lilas (Monuments historiques).

■ LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

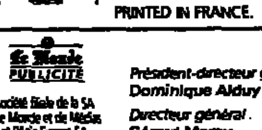
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou *36-29-04-56*
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

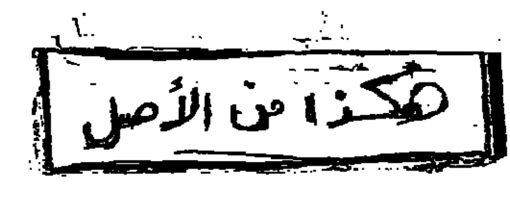
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

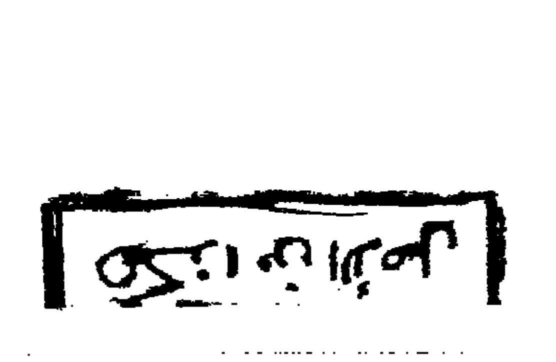
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *GRANDE-BRETAGNE. Les employés de neuf des vingt-cinq compagnies régionales de chemin* de fer britanniques ont décidé de *cesser le travail le 23 et le 27* août, deux dates qui coïncident avec des jours de grève programmés dans le métro londonien. Les salariés mécontents appartiennent à des compagnies régionales qui ont déjà *été privatisées, ou qui sont* en cours de privatisation. – *(AFP.)*

■ INDONÉSIE. Un pont pourrait être construit entre les îles de Java et de Bali : le ministère indonésien des travaux publics vient en effet de donner son feu vert à des études préalables pour relier les deux grandes îles, séparées par un détroit d'environ 5 kilomètres. – *(AFP.)*

■ CHINE. La Shanghai Metro Corp. a signé un contrat avec un consortium allemand pour la construction de la première phase de la deuxième ligne de métro de Shanghaï. – *(AFP.)*





EXPOSITION Jupiter ne détestait pas se changer en aigle. Icare voulut se donner des ailes. Selon les Eskimos, un corbeau créa le monde. Les Indiens d'Amazonie se paraient de diadèmes de plumes de colibri. Paon, perroquet, perruche, vautour, flamant, cigogne : on n'en finirait pas d'énumérer les mythes et légendes dont un oiseau est le héros, ni de citer toutes les espèces qui ont eu les honneurs de la littérature, de la peinture ou de la sculpture ● SUR CETTE IDÉE simple, la Fondation Cartier a conçu une exposition extrêmement séduisante par la variété et la qualité des pièces qu'elle réunit. ● MASQUES ET PHOTOS, aquarelles et bronzes, œuvres anonymes ou signées des noms les plus illustres : elle propose un itinéraire d'un continent à l'autre, d'une époque à l'autre. Des ornithologues les plus sérieux aux rêveurs les plus libres, elle n'oublie personne.

Au bonheur des oiseaux

Nul art, nulle culture n'est demeurée rétive aux charmes des oiseaux. Sur ce motif faussement futile, la Fondation Cartier a réalisé l'une de ses expositions thématiques les plus réussies

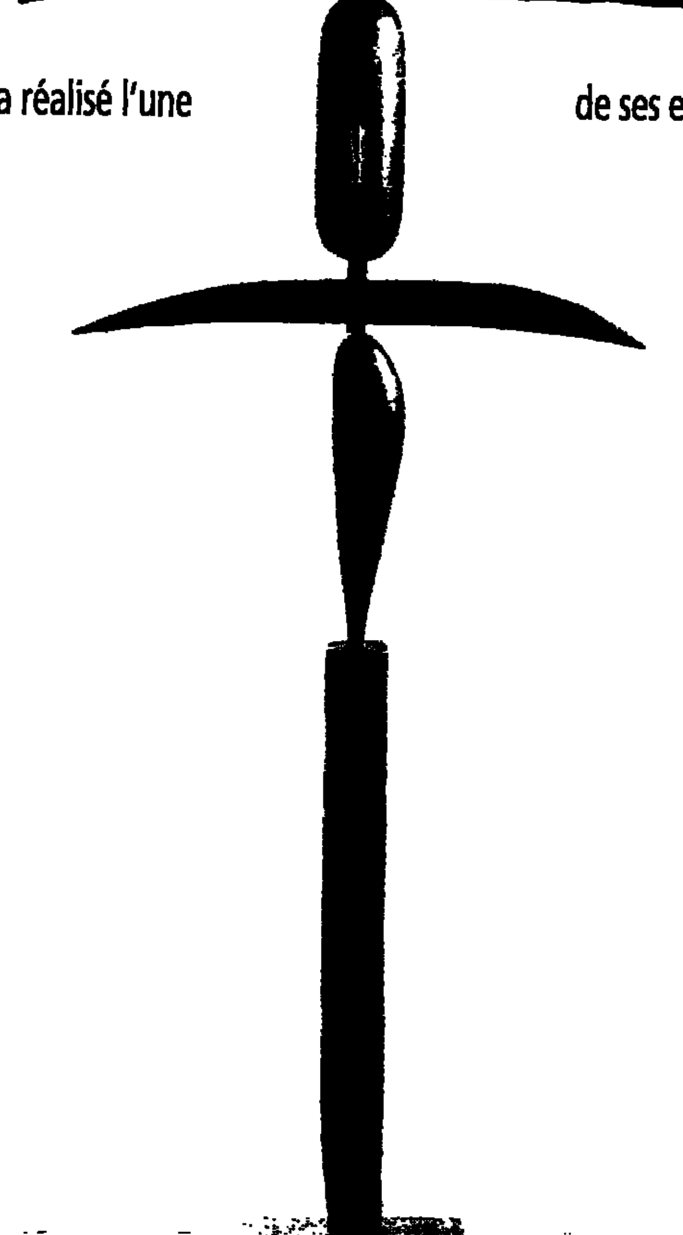
COMME UN OISEAU, Fondation Cartier, 261, bd Raspail 75014. Tél : 42-18-56-51. Tlj sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, le jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Ce n'est pas de l'histoire. Ce n'est pas de l'histoire de l'art. Ce n'est pas non plus de l'esthétique. Peut-être est-ce, pour partie, de l'anthropologie. Cela s'appelle « Comme un oiseau » et c'est une exposition que l'on peut tenir pour parfaitement incohérente ou pour parfaitement cohérente, à la guise de chacun. Incohérente : elle rassemble des objets de toutes sortes et de toutes provenances, parures de plume et bronze de Brancusi, masques eskimos et gouache de Miro, pierre gravée de l'île de Pâques et constructions métalliques de Calder. L'anonyme africain ou indien y voisine avec l'artiste occidental archicélèbre, et Nicolas Vleughels, qui peignait au XVIII[e] siècle, avec Raysse et Panamarenko, nos contemporains. Ni chronologie ni géographie n'ordonnent ce congrès bizarre. Il n'obéit pas mieux à la distinction entre les arts dits primitifs et ceux qui ont la réputation de ne pas l'être. La disposition se rit des catégories et des époques et Zadkine le bronzier côtoie l'inconnu du Zaïre qui fabriqua jadis un masque avec un rond de peau d'éléphant et des plumes de poule et de pintade – matériaux humbles, matériaux pauvres.

EN MOUVEMENT

Ce fatras a cependant grand air et le visiter procure bien des plaisirs. Parce qu'un thème général a commandé le choix des œuvres ? Sans doute. Mais surtout parce qu'il est traité de diverses manières à la fois et parce que ces approches s'entrecroisent adroitement. Le thème, qu'annonce le titre, c'est donc l'oiseau, tous les oiseaux, la perruche autant que l'aigle, la pintade pas moins que le flamant rose ou que le quetzal resplendissant, à la queue vert émeraude. Une exposition d'ornithologie alors ? Pas vraiment, quoique cette science ne soit pas absente. Des observateurs admirablement attentifs et minutieux ont, depuis des siècles, étudié les espèces les plus communes et les plus rares. Ils ont, zoologues artistes, usé de la gouache et de la pointe afin de connaître la structure de ces êtres sans cesse en mouvement. Miniaturistes de l'Inde moghole, spécialistes savants tels Barraband, Traviès et le trop fameux Audubon ou peintres séduits un moment par l'étrangeté et la beauté d'un plumage déployé, leurs études scandent l'exposition, leurs images rappellent de place en place la vision simplement naturaliste du pélican et du perroquet.

Sur ce seul motif, à mi-chemin entre histoire des sciences et histoire des peintres, une exposition exhaustive serait possible – et instructive autant que pittoresque. Elle s'enorgueillirait de la présence de Pisanello et de Dürer, qui ne figurent pas boulevard Raspail ; trop rares, trop précieux pour être prêtés, ont sans doute pensé les musées qui possèdent leurs chefs-d'œuvre. Celui de Leeds n'a pas refusé, à l'inverse, d'envoyer trois aquarelles de Turner, un paon, un martin-pêcheur et un busard des marais, exemples incomparables de ce que peut un œil scrutateur servi par une main impeccable. Ces œuvres ont été exécutées en 1816, alors que Turner séjournait chez l'ornithologue Walter Fawker. Par comparaison, le bon François Desportes, qui fut célèbre sous Louis XV, ne paraît pas à son avantage.



Louise Bourgeois : « La Figure ailée » (1948)

IN « COMME UN OISEAU », GALLIMARD/ELECTA

Ces oiseaux, la connaissance scientifique les a étudiés et répartis en espèces. A la fin du siècle dernier, Marey a photographié une colombe afin de décomposer les mouvements de son vol. En 1901, Norlind a recommencé l'expérience avec pour héroïne une grande cigogne. Le cinéma a poussé l'analyse à son point ultime, quand le ralenti instruit l'œil irréfutablement. Fin de l'évolution : l'oiseau, s'il séduit encore, n'intrigue plus.

Fin de l'exposition ? Pas du tout. La connaissance savante n'ôte rien de son charme à l'animal bariolé et chanteur qui alterne vrilles et trilles. Disséqué, classé, empaillé, il n'en reste pas moins le compagnon des dieux, s'il n'est pas dieu lui-même. Aigle, il enlève Ganymède et plane au plus haut des cieux, beau meurtrier. Un marbre romain et trois tableaux de Baselitz rappellent ses pouvoirs maléfiques. Corbeau, il a créé le monde des Eskimos de la côte sud-ouest de l'Alaska et a conservé depuis lors le talent de se métamorphoser quand il lui plaît en ce qu'il veut, en homme par exemple. Des masques venus des rives de la mer de Bering révèlent donc un visage à l'intérieur d'un bec grand ouvert. Au Brésil, où pullulaient les plumages aux couleurs éclatantes, l'homme pouvait se hisser à la hauteur de ces créatures édéniques en se couvrant de plumes au cours de cérémonies initiatiques. Il reste de ces rites des diadèmes bleus et rouges en forme d'immense fer à cheval, tout entiers faits de plumes juxtaposées, et des parures d'oreilles et de lèvres obtenues en tressant des duvets dont les tons s'harmonisent. L'exposition en contient quelques exemplaires si chatoyants, si luxueux qu'il est impossible de ne pas demeurer ébahi à leur vue.

FÉTICHES

Ailleurs, en Nouvelle-Guinée, l'oiseau sait l'art de se changer en poisson et en serpent, à moins que ce ne soit les nageoires de l'un et les écailles de l'autre qui se développent en longues ailes dentelées, de celles qui s'écartent et battent sur toute la largeur des frises polychromes de Nouvelle-Irlande. Rêveries désuètes ? Quand Panamarenko construit ses squelettes d'*Archaeopterix* en balsa, ficelles, ressorts et moteurs miniatures, il ne fabrique pas des modèles réduits de volatiles préhistoriques, mais des fétiches pour aujourd'hui, fétiches fragiles comme il se doit, délicats et mortels. Aussi les présente-t-il parfois renversés sur le dos, les pattes crispées vers le ciel, dans la posture de l'oiseau mort – vieux, éternel symbole.

De l'envol à la chute, de la légèreté qui file et voltige à la pesanteur qui assomme et accable – voyez Icare –, il suffit d'un instant pour que le passage s'accomplisse. Il s'accomplit chaque fois que pointent la crainte, la menace, la douleur. Miro peint des femmes encerclées par le vol d'un oiseau. Ernst, qui avait auparavant figuré des enfants attaqués par un rossignol a prêté des têtes de rapaces aux assassins bourreaux de filles nues dont les méfaits font l'essentiel de la Semaine de bonté. *L'Oiseau des ténèbres* de Graham Sutherland s'est échappé de la même volière infernale.

D'autres, vautour déchirant le flanc de Prométhée, corbeau funèbre de Poë et de Manet, ptérodactyle de Klinger, chauve-souris de Kubin, auraient été dignes de se joindre à ce noir cortège de becs tranchants et de pattes griffues. Mais, à nouveau, l'exhaustivité n'aurait rien ajouté. Elle aurait alourdi le propos, elle l'aurait condamné à glisser à la leçon d'iconographie et au répertoire. Or tel n'est pas le projet, mais, plus adroitement, de suggérer une longue suite de changements à vue. La question n'est pas de déterminer ce que l'oiseau, tel oiseau, veut dire – les allégories sont innombrables – mais de montrer qu'un motif, si banal, si usé semble-t-il, jamais ne s'épuise et jamais ne se fige. Autrement dit : il n'y pas de mauvais sujets, il n'y a que de bons et de moins bons artistes.

Et il n'y a que de bonnes et de médiocres manières de présenter leurs œuvres. Celle-ci, saccadée, brisée, déconcertante est des meilleures parce qu'elle rend chacune à sa singularité. Elle ne l'inclut pas dans un discours général, elle ne la prend pas en otage au fil d'une narration ou d'une démonstration. Elle se contente de la mettre en place, à sa place, là où un voisinage incongru, un rapprochement inattendu et, de temps en temps, un rien de théâtralité dans l'éclairage, lui permettent de se montrer à son avantage. L'anonyme péruvien y gagne autant que Turner. Quant au visiteur, son plaisir s'en trouve accru.

Philippe Dagen

Une volière d'aujourd'hui

A telle exposition, il fallait sa volière. Elle a été dessinée, carcérale à souhait, par Jean-Pierre Raynaud pour les besoins de l'exposition. Cube de cinq mètres de côté, elle alterne faïence blanche et barres chromées du meilleur effet hight-tech. A l'intérieur, habitent douze couples de perruches australiennes, choisis pour la splendeur de leurs couleurs, exactement aussi chatoyantes qu'est sobre la cage. Pour se nourrir, ces perruches de luxe ont de vastes mangeoires en porcelaine, ornées de motifs chinois – autre contraste accentué, trop peut-être. Le plus étrange n'est pas là cependant, mais dans l'effet que produit cette volière placée à l'intérieur de l'architecture de Jean Nouvel, verre et métal. On croirait l'emboîtement de deux cages l'une dans l'autre. Les visiteurs ne seraient plus alors que des perruches d'un autre genre, moins chatoyantes, non moins bavardes que celles qui nichent derrière les barreaux étincelants. Tous prisonniers ?

Peter Rösel subjugue le public de La Roque-d'Anthéron

Joseph Haydn : Sonate n° 62. Ludwig van Beethoven : Sonate op. 53 « *Waldstein* ». Johannes Brahms : Klavierstücke op. 119. Johann Sebastian Bach : Prélude et fugue pour orgue BWV 532, transcrit pour piano par Ferruccio Busoni. Peter Rösel (piano). Parc du château de Florans, Festival international de La Roque-d'Anthéron, le 1er août. Prochain concert : Nuit du piano Robert Schumann, avec Anna Kravtchenko, Fou Ts'ong et Brigitte Engerer, le 6 août, 20 heures. Tél. : 42-50-51-15.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Un récital à Berlin en 1976 et quelques disques nous avaient convaincus de la place prééminente de Peter Rösel parmi les musiciens de notre époque. Mais ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous le voyons entrer en scène : en vingt ans un pianiste peut fléchir. Rösel commence par la dernière sonate pour piano de Haydn. Une œuvre toute de surprises, de départs fulgurants, de silences interrogatifs. Le pianiste la joue avec une organisation mentale supérieure, une concentration qui ne tourne pas, dans le mouvement lent, à la lourdeur expressive trop souvent entendue ; Rösel reste élégant, chante avec grâce.

Arrive la *Waldstein*. Une grande étude de sonorités qui ne supporte pas la froide mécanique des doigts peut-elle être interprétée avec une plus grande perfection ? Chaque son, chaque phrasé, chaque tempo est le résultat d'une compréhension totale du texte et le mouvement lent est, sous ses doigts, transition irréelle et émouvante. Le finale ahurissant de perfection rend enfin justice à une œuvre qui ne tient que lorsqu'elle est jouée ainsi.

Brahms. Peut-être l'une des pierres de touche du répertoire de Rösel, dont il a donné une presque intégrale au disque (Berlin Classics-Auvidis) plus belle de sons, plus émouvante que celle justement célèbre de Julius Katchen (Decca). Le pianiste murmure les quatre pièces de l'opus 119. Rösel n'a plus de corps, plus de doigts, il n'est que musique. Le public ne reprendra ses esprits que quelques secondes après le dernier accord éteint. Pour finir, un grand Prélude et fugue pour orgue transcrit et arrangé par Busoni. Cette transcription est jouée d'une façon austère, mais fervente, maîtrisée de bout en bout, malgré une perte de contrôle du clavier passagère dans la fugue. Elle nous rappelle que Peter Rösel est un artiste qui ne touche le piano que pour faire surgir la musique.

Al. Lo.

Peter Rösel, pianiste

« La réunification a appauvri la vie musicale allemande »

« Vous êtes né dans l'ex-République démocratique allemande. Pourquoi avez-vous préféré aller travailler au Conservatoire de Moscou ?

– Pour des raisons politiques et financières, un jeune musicien de RDA n'aurait pas pû aller étudier à l'Ouest. Mais à cette époque cette école était sans aucun doute la meilleure du monde. Pensez qu'y enseignaient le violoniste David Oïstrakh, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, le pianiste Emil Gilels... Et bien d'autres encore. J'y ai travaillé avec Dmitri Bashkirov et Lev Oborine.

– Pourquoi dites-vous à l'époque ?

– Parce que Gilels, Oïstrakh, Oborine et de nombreux maîtres sont morts et que les jeunes qui auraient pu les remplacer sont massivement partis vers l'Europe et les Etats-Unis dès les années 70. Ils enseignent aujourd'hui majoritairement dans les conservatoires européens. Mais j'ignore la situation exacte du Conservatoire de Moscou, aujourd'hui.

– De nombreux critiques musicaux insistent souvent sur la notion d'école pianistique. Il y aurait ainsi une école russe, une école allemande, une école française. Qu'en pensez-vous ?

– L'école allemande n'existe pas plus que l'école russe ou française. A Moscou, Heinrich Neuhaus était réputé pour l'interprétation des classiques et des préromantiques, Yacov Flier pour celle des romantiques, Alexandre Goldenweiser et Konstantin Igumnov pour Bach et le répertoire russe. Aucun de ces pianistes ne se ressemblaient, ni techniquement ni spirituellement. Sviatoslav Richter, l'un des interprètes les plus accomplis de Beethoven et Schubert est certes le descendant d'une lignée allemande, mais il a grandi en Ukraine. Et Gieseking, si merveilleux interprète de Ravel et de Debussy, était allemand, formé par des musiciens allemands. Mais ces classifications qui n'ont rien à voir avec la musique, influencent la vie musicale : lorsqu'un orchestre programme un concerto de Bartok, il engage plus facilement un Hongrois qu'un pianiste d'une autre nationalité. Ce réflexe est néfaste à la diversité de la vie musicale.

– La réunification des deux Allemagnes a-t-elle bouleversé la vie musicale dans l'ex-Allemagne de l'Est ?

– D'une façon générale, cette réunification a amélioré la situation de beaucoup de citoyens de l'ex-RDA, mais quantité de gens ont vu la leur empirer. Dans la vie musicale également. On comptait en RDA quatre-vingt-cinq orchestres avant la chute du mur. Aujourd'hui, tout cela a été remis en cause. Il y a des orchestres financés par les villes et les autres qui le sont par les Länder. Cela a donné des idées aux politiciens : réunissons dans chaque ville les deux orchestres pour n'en faire qu'un. Cela a été fait dans certaines villes où trois fois soixante musiciens ont donné quatre-vingts musiciens et cent chômeurs. A Dresde, où je vis, la solution envisagée était autre : rien moins que mettre le magnifique Orchestre philharmonique de Dresde, l'un des plus vieux orchestres du monde, dans la fosse d'un théâtre d'opérette. Les pétitions sont venues de partout pour empêcher cela. Les politiques ont reculé. Mais le fait même qu'ils aient pu envisager cela est un signe de leur inculture. Et je suis très surpris qu'un pays aussi riche que l'Allemagne n'ait pas d'argent pour la musique.

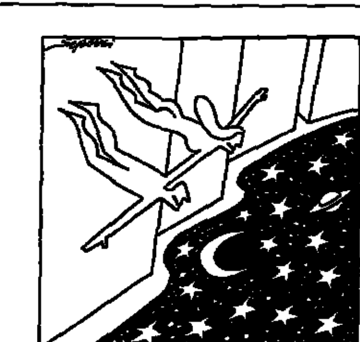
– Et pour votre carrière ?

– Je peux voyager beaucoup plus facilement à l'étranger, mais sur le fond je dois dire que les artistes en RDA avait plus de liberté qu'on ne l'imagine à l'Ouest, surtout les musiciens. Il ne fallait évidemment pas écrire un ouvrage critiquant ouvertement le régime, mais pour le reste les seules limitations que nous avions venaient du manque d'argent pour payer les droits d'auteur des ouvrages protégés à l'étranger. Nos conditions de travail étaient excellentes et j'ai pu enregistrer une soixantaine de disques dans des conditions artistiques et techniques exceptionnelles. Cela dit, un pays emmuré était voué à disparaître. Mais cette liberté de voyager dont les citoyens de RDA étaient privés, est-elle si différente de celle dont ne peuvent profiter des millions de pauvres qui, à l'Ouest, n'ont pas de travail ? »

Propos recueillis par Alain Lompech

Nuits atypiques à Langon

Les berges de la Garonne s'ouvrent aux musiques du monde



AU BORD du fleuve, le parc ombragé des vergers avec pour toile de fond une étrange mosquée s'ouvre pour sa cinquième édition aux musiques du monde. Une programmation de qualité à l'image du métissage réunionais et de l'invention de Danyel Waro (le 2 août), un lieu d'échange, de rencontre, de découverte. Un ancien entrepôt à vin – nous sommes dans la région viticole du sauternes et des graves – s'ouvre aux débats et aux concerts plus intimes d'après-minuit. Le village atypique groupe des stands d'instruments de musique, de livres et propose des repas dépaysants. La voix puissante d'Ouzbékistan entre musique savante et populaire de Matlubeh Dadabayeva se croise avec les polyphonies malgaches des hauts plateaux de Ténérive, Feo-Gasy et la sensualité rayonnante de Gilberto Gil (le 3). Le 4, Langon aura des airs de village des bords du Nil, avec les dix Musiciens du Nil. Ils souffleront l'air de l'*arghûl*, double clarinette en roseau à la douce mélodie, et du *mizmar* (hautbois égyptien) pour une musique rude et colorée, accompagnés de la danseuse Jalilah. Le souffle viendra aussi de Madagascar avec la flûte malgache de Rakoto Frah, la *sodino* qu'il joue depuis soixante-dix ans, et Boubacar Traoré donnera la note malienne.

★ Du 1er au 4 août. Centre culturel des Carmes, 33210 Langon. Tél. : (16) 56-62-34-00.

UNE SOIRÉE À PARIS

Simon Goubert Quintet
D'abord annoncé avec Yannick Rieu au saxophone ténor, le quintette du batteur Simon Goubert accueillera David Sauzay à ce poste. Jean-Michel Couchet est à l'alto, Stéphane Persiani à la contrebasse et Michel Graillier au piano. A l'entrée du club une affichette annonce « de Kenny Clarke à Elvin Jones », soit une plongée au cœur des années 40 aux années 60, par une formation incandescente.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 2 et 3 août. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Charanga Habanera
Formé en 1988 par des diplômés de l'Ecole nationale d'art à La Havane, ce groupe accrocheur et tonique est sans conteste l'un des plus pimpants de la nouvelle scène cubaine. Non contents de se montrer fort habiles musiciens et chanteurs, ces jeunes loups ont également fière allure lorsqu'ils se lancent dans de turbulentes chorégraphies.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 2 et 3 août. Tél. : 45-23-51-41. De 110 à 130 F.

« Les Tueurs de la lune de miel » à La Villette
Le 7e Festival de cinéma en plein air présente une soirée sur le thème des « couples meurtriers ». Au programme, le *Pulp Fiction* de Quentin Tarantino et, surtout, *Les Tueurs de la lune de miel (The Honeymoon Killers)*, l'extraordinaire (et unique) film réalisé, en 1969, par Leonard Kastle. Compositeur d'opéras, Kastle avait été amené par hasard à mettre en scène ce film, dont il avait écrit le scénario en s'inspirant d'un fait-divers, après que Martin Scorsese, alors inconnu, eut été renvoyé du tournage par le producteur. Œuvre inclassable, modèle de « film noir » d'une modernité aujourd'hui encore stupéfiante.
Parc de La Villette, Mº Porte-de-Pantin, le 2 août à 22 heures. Entrée libre (location d'un transat et d'une couverture : 40 F). Tél. : 40-03-75-03.

Paolo Fresu Euroquartet
Né en Sardaigne, il est l'un des souffles souverains de la *jazz-connection* italienne. Trompettiste et bugliste, compositeur et arrangeur, Paolo Fresu possède un jeu précis, frissonnant d'émotion, où filtre l'influence de Miles Davis. Son Euroquartet réunit des musiciens de haut vol : Nguyên Lê (guitare), Furio di Castri (contrebasse) et Roberto Dani (batterie).
Paris, quartier d'été. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 45-08-55-25. 90 F et 110 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'HEURE DU COCHON
Film britannique de Leslie Magahey, avec Colin Firth, Ian Holm, Donald Pleasance, Amina Annabi, Nicol Williamson (1 h 57).
VO : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MOONLIGHT & VALENTINO
Film américain de David Anspaugh, avec Elizabeth Perkins, Gwyneth Paltrow, Jon Bon Jovi, Kathleen Turner, Whoppi Goldberg (1 h 45).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; UGC-Odéon, Dolby, 6e ; UGC-Champs-Elysées, Dolby, 8e ; UGC-Lyon-Bastille, Dolby, 12e ; Majestic-Passy, Dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Gaumont-Opéra-Impérial, Dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, Dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont-Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

ROCK
Film américain de Michael Bay, avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine (2 h 16).
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, Dolby, 1er ; UGC-Montparnasse, Dolby, 6e ; UGC-Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont-Marignan, Dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont-Opéra-Français, Dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont-Grand-Ecran-Italie, Dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Kinopanorama, Dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic-Passy, Dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Maillot, 17e. VF : Rex (Le Grand Rex), Dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, Dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount-Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Lyon-Bastille, Dolby, 12e ; UGC-Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont-Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont-Alésia, Dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Convention, Dolby, 15e ; Pathé-Wepler, Dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BRUÈRE-ALLICHAMPS
Ensemble Florilegium
Haendel : *Israel in Egypt*. Julian Podger (direction).
Abbaye de Noirlac, 18 Bruère-Allichamps. 21 heures, le 10 août. Tél. : 48-67-00-18. De 80 F à 165 F.

PRADES
Vienne
Strauss : *Till Eulenpiegels lustige Streiche*. Berg : *Pièces pour clarinette et piano*. Mahler : *Quatuor pour piano et cordes*. Schubert : *Quatuor à cordes « la Jeune Fille et la mort »*.
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 10 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Orchestre Concentus Hungaricus de Budapest
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1048*. Bartok : *Divertimento*. Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, transcription pour violon*. Pierre Amoyal (violon).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 11 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Rencontres
Schumann : *Quintette pour piano et cordes op. 44*. Mendelssohn : *Octuor op. 20.*
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 12 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Mozart et Haydn
Mozart : *Symphonie KV 201*. Haydn : *Harmoniemesse*.
Eglise Saint-Pierre, 66 Prades. 21 heures, le 13 août. Tél. : 68-96-33-07. 140 F.

REIMS
Sophie Koch (mezzo-soprano), François Weigel (piano).
Œuvres de Fauré. Debussy. Schumann. Ravel.
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 16 heures, le 10 août. Tél. : 26-77-45-25.
Emile Naoumoff (piano).
Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 nº 1 et op. 13*. Naoumoff : *Rhapsodie*.
Musée des beaux-arts, 51 Reims. 19 heures, le 10 août. Tél. : 26-77-45-25.
Christian Rivet (guitare).
Villa-Lobos : *Préludes, Etudes*. Bach : *Partita pour luth BWV 997*. Dowland : *Pièces pour luth*. Britten : *Nocturnal after John Dowland*.
Musée-Hôtel Le Vergeur, 51 Reims. 16 heures, le 11 août. Tél. : 26-77-45-25.
Gérard Caussé (alto).
Bach : *Suite BWV 1007, Partita BWV 1004*. Hindemith : *Sonate pour alto op. 25 nº 1*. Stravinsky : *Elégie*.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 18 heures, le 11 août. Tél. : 26-77-45-25.
Guillaume Sutre (violon), Kyung Hee Kim (piano).
Saint-Saëns : *Romance, Fantaisie op. 124*. Granados : *Danse espagnole*. Fauré : *Sicilienne, Berceuse pour violon et piano*. Schposchnikov : *Sonate pour violon et piano*.
Eglise Sainte-Clotilde, 8, rue de Louvois, 51 Reims. 19 heures, le 12 août. Tél. : 26-77-45-25.
Laurent Boukobza (piano).
Haydn : *Sonate pour piano nº 62*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 101*. Schumann : *Fantaisie pour piano*.
Musée des Beaux-Arts, 51 Reims. 16 heures, le 13 août. Tél. : 26-77-45-25.
Quatuor Elysée
Mozart : *Quintette pour piano et cordes KV 478*. Rachmaninov : *Romance scherzo*. Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes*. François Sauzeau (clarinette), Dana Giovaninetti (piano).
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 19 heures, le 13 août. Tél. : 26-77-45-25.
Quatuor Elysée
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix*.
Eglise Saint-Benoit, 51 Reims. 16 heures, le 14 août. Tél. : 26-77-45-25.
Katia Skanavi, Alex Slobodianyk (piano).
Brahms : *Liebeslieder Walzer*. Chopin : *Valses*. Schubert : *Les Valses*. Tchaïkovski : *Casse-noisette, Valses*. Ravel : *La Valse*.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 14 août. Tél. : 26-77-45-25.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Kei Koito (orgue)
Boehm : *Prélude, fugue et postlude*. Pachelbel : *Aria*. Walther : *Concerto*. Muffat : *Passacaille*. Bach : *Chorals*.
Eglise, 13 La Roque-d'Anthéron. 17 heures, le 10 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 5*. Mendelssohn : *Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Mozart : *Symphonie nº 40*. Jean-François Heisser (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 10 août. Tél. : 42-50-51-15.
Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de Couperin. Anglebert. Buxtehude. Bach. Forqueray.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 11 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Mendelssohn : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 2, Symphonie nº 4 « Italienne »*. Huseyin Sermet (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 11 août. Tél. : 42-50-51-15.
Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de Couperin. Weckmann. Froberger. Anglebert. Bach.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 13 août. Tél. : 42-50-51-15.
Kölner Kammerchor
Brahms : *Liebeslieder Walzer, Der Abend, Quatuors avec pianoforte op. 112 et 92, Zigeunerlieder*. Eric Schneider, Matthias Velt (piano), Peter Neumann (direction).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 14 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 488, Symphonie nº 41 « Jupiter »*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 4*. Hélène Grimaud (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 14 août. Tél. : 42-50-51-15.

SAINT-CÉRÉ
La Cambiale di matrimonio
de Rossini. Jean Vendassi (baryton), Béatrice di Carlo (Fanny), Etienne Lescroart (Edoardo), Richard Lahady (Slook), Eric Perez (Norton), Anne Barbier (Clarina), Orchestre du Festival de Saint-Céré, Didier Lucchesi (direction), Vincent Vittoz (mise en scène).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, les 10 et 17 août. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 200 F.
Carmen
de Bizet. Béatrice Burley (Carmen), Christian Lara (don José), Marc Mazuir (Escamillo), Marie-Paule Dotti (Micaela), Orchestre du Festival de Saint-Céré, Claude Schnitzler (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Château de Castelnau-Bretenoux, 46 Saint-Céré. 21 h 30, les 11 et 13 août. Tél. : 65-38-29-08. De 110 F à 300 F.

VICHY
Kyung-Hee Kim (harpe), Laure Colladant (pianoforte).
Dussek : *Grand Duo op. 72*. Mozart : *Sonate pour harpe et piano*. Woelfl : *Grand Duo op. 29*.
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 11 h 30, le 11 août. Tél. : 70-30-50-30. 120 F.

JAZZ

DISNEYLAND PARIS
Roadhouse blues
Beau plateau avec les interprètes prestigieux du blues actuel. La nouvelle génération américaine aux côtés des bluesmen français dans une ambiance très « root ». Bernard Allison, Joe Louis Walker (le 5), Otis Grand, Mauro Serri, Benoît Blue Boy, Amar Sundy, Lenny Mcdaniel, Patrick Verbeke et John Ellison (le 2).
Du 1er au 7 août. Festival Disney. Disneyland. 77 Marne-la-Vallée. Tél. : 60-45-70-14. 90F, la soirée de 4 concerts, 390 F, accès libre à tous les concerts.

MHÈRE
Fruits de Mhère
Le clarinettiste-batteur Jacques Di Donato, au pays de la Nièvre. Une manifestation futée où se retrouvent des têtes chercheuses amies. Des pianistes, Dimitri Nadich, Christine Wodraska, Bernard Lubat, des voix Annick Nozati ou André Minvielle, la contrebassiste Joëlle Léandre, des souffles, Patrick Auzier, Xavier Charles, François Jeanneau, de l'accordéon, des machines sonores, une vielle.
Du 2 au 4 août. Bourg Mhère-Lormes, 58140 Mhère. Tél. : 86-22-72-22.

DANSE

Ballet du Capitole de Toulouse
George Balanchine : *Capriccio pour piano*. Antony Tudor : *Dark Elegies*. Michel Rhan : *L'Oiseau de feu*.
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 10 août. Tél. : 70-30-50-30. De 120 F à 170 F.

THÉÂTRE

BUSSANG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du Théâtre, 88 Bussang. 20 heures, le 10 ; 15 heures, les 11, 15, 16, 17, 18. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 4 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 août.*

FUMEL
M. de La Fontaine, le libertin de Dieu
de Michèle Ressi, mise en scène de Daniel Delprat, avec Guy Tréjan, Catherine Rouvel, Pierre Mottet et Edwige Navarro.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 10. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 50. 120 F et 150 F.*
Les Caprices de Marianne
d'Alfred de Musset, mise en scène de Guy et Roger Louret, avec Lucy Harrison, Grégori Baquet, Hervé Domingues, Laurent Biras, Olivier Claverie, Jean-Paul Delvordre, Benoît de Gaulejac, Khémi, Marie-France Laborde et Pierre-Alain Leleu.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 12. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.*
Le Voyage de M. Perrichon
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Jean-Pierre Darras, Philippe Clay, Jacques Ramade, Corinne Lahaye, Benjamin Boyer, Fabrice Roux, Laurent Montagner et Alexis Portal.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 14. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 20. 120 F et 150 F.*

NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche, avec Robert Angebaud, Emmanuel Broche, Philippe Fenwick, Gemma Guilemani, Cyrille Josselyn, Anne Leclercq, Stanislas Morelle, Alain Ours, Vincent Poirier, Claude Saint-Dizier, Raphaëlle Saudinos, Emmanuel Vérité et Carine Yvart.
Cour du château, 85 Noirmoutier-en-l'Île. 21 h 30, le 10. Tél. : 51-35-87-24. Durée : 2 h 30. De 40 F à 90 F.*

PÉRIGUEUX
Festival Mimos
avec « Sphère » (Materia Prima) et « Titanic » (Theater Titanick).
Rues du centre historique, 24 Périgueux. 23 h 30, le 10 ; 22 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. Entrée libre.
Le Sommet, par Ralf Ralf
de, par Barnaby Stone et Jonathan Stone.
Théâtre le Palace, 24 Périgueux. 19 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 60 F et 85 F.*
Chiens de faïence
mise en scène de Denis Chabroullet, avec Jean-Pierre Hutinet et Michel Motu.
Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 22 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 70 F et 100 F.*
Nez en moins, par Habbe et Meik
de, par Hartmut Ehrenfeld et Michael Aufenfehn.
Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 20 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Georges Bilau Mbidi Yaya, Alan Boone, Bass Dhem, Jules-Emmanuel Eyoum Deido, Maxime Dumont, James Germain, Sylvie Laporte, Gérard Lorin, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Pascal Nzonzi.
Abbaye royale, 17 Saint-Jean-d'Angély. 21 h 30, le 10. Tél. : 46-32-68-87. Durée : 2 heures. 100 F et 140 F.*

VAOUR
Festival l'Eté de Vaour
avec « la Crosse en l'air » et « Madame Raymonde chef de gang » (compagnie du Tapis franc), « le Pouvoir des petits miracles » (Extra Nix), « Employés du jazz, de l'éclecticité » (Lacombe et Asselin).
Commanderie, rues et cour de l'école, 81 Vaour. 20 h 30 et 22 h 30, le 10 ; 21 heures et 22 h 30, le 11. Tél. : 63-56-36-87. De 30 F à 80 F.

VIVIERS
La Mégère apprivoisée ou Peines d'amour gagnées
d'après William Shakespeare, mise en scène de Denis Llorca, avec Mireille Delcroix, Anne Buffat, Christine Guerdon, Gérard Ortega, Serge Lhorca, Jacques Canselier, Jean-Philippe Lo Crasto, Jean-Félix Cuny, Paul Borne, Max Cottet, Bruno Ramain, Arnaud Le Fort et Denis Llorca.
Place Saint-Jean, 07 Viviers. 21 h 30, les 10 et 11. Tél. : 75-52-51-32. Durée : 2 heures. De 70 F à 160 F. Dernières.*

ART

ALBI
De Picasso à Barcelo
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-49-48-70. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

AMIENS
La Russie romantique : peintures et dessins du musée de Tver
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 novembre. 20 F ; (exposition + musée) : 35 F.

ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

ARC-ET-SENANS
Les Visiteurs du soir : la traversée du paysage
Saline royale, Institut Claude-Nicolas-Ledoux, 25 Arc-et-Senans. Tél. : 81-54-45-45. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre. 32 F.

ARLES
Rencontres internationales de la photographie Arles 1996
Palais de l'Archevêché, abbaye de Montmajour, galeries arlésiennes, La Maison des rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-96-76-06.. Jusqu'au 18 août. de 20 F à 35 F (selon les expositions), forfaits de 80 F à 140 F.
Riera I Arago
Fondation Vincent-Van-Gogh, palais de Luppé, 26, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-49-94-04. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
Annette Messager
CAPC-Musée d'art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

CAEN
Crossroads : Jacques Charlier, Léo Copers, Philippe Dufour
Frac de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er septembre.

CAMBRAI
Suzanne Valadon (1865-1938)
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 1er décembre.

CASTRES
Gary Hill : installations vidéo
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

DOLE
Les Visiteurs du soir : féminités
Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes, 39 Dole. Tél. : 84-72-27-72. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

FRÉJUS
Hans Hartung
Le Capitou-Centre d'art contemporain, zone industrielle du Capitou, 86 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre.

LECTOURE
L'Eté photographique de Lectoure
Centre photographique, 5, rue Sainte-Claire, 32 Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 septembre.

LESCURE-D'ALBIGEOIS
Transapparence : Emmanuel Saulnier
Chapelle Saint-Michel, route de Saint-Michel, 81 Lescure-d'Albigeois. Tél. : 63-49-48-80. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

MARSEILLE
Arman & l'art africain
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.
L'Art au corps
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 octobre.

METZ
Viallat
La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57 Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F, entrée gratuite : mercredi et dimanche matin.

MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NÎMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nimes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.

PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.

QUIMPER
Ger Van Elk : les roses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.

ROCHECHOUART
Propositions : Félix Gonzales-Torres, Douglas Gordon, Fabrice Hybert
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

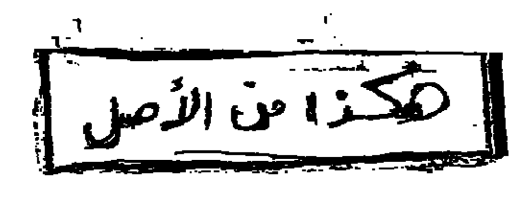
ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Paul Alexandre
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées samedi à 15 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 35 F.

SAINT-ÉTIENNE
Matière et perception, le Mono-ha et la recherche des fondements
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 8 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 août.

SIGEAN
Robert Morris
Centre d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY
Françoise Quardon
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.



VENDREDI 2 AOÛT

TF 1

20.55

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1970-1971 : uniformes. Les chouchous : Mike Flowers Pops, Chico et les Gypsies, François Valéry, Nina Morato. Les témoins : Gilbert Montagné...
(120 min). 857444

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Objectif piégé, avec Michael Ironside (105 min). 808208

0.40 La Nuit olympique.
En direct : Football : match pour la médaille de bronze ; Athlétisme : perche finale M, 4 x 100 m : demi-finale D et M, 4 x400 m : demi-finale M et D, 4 x 400 m éliminatoires D, Steeple : finale 3 000 m, 10 000 m : finale D ; Handball : demi-finale M. En différé. Boxe ; G.R.S. (260 min). 82862116

5.00 Histoires naturelles.

France 2

20.55

LES SECRETS DE LAKE SUCCESS
Téléfilm [2/2] de Jonathan Sanger, Arthur Allan Seidelman, Peter Ellis, avec Valérie Perrine, Samantha Eggar (130 min). 6880227

23.05

J.O. D'ATLANTA
En direct. Athlétisme ; Base-ball : bronze et or M ; Football : bronze M ; Handball : finale M ; Hockey sur gazon : bronze M ; Natation synchronisée : programme libre D ; Tir à l'arc : finales D et M ; Voile : finale Solling (100 min). 3441482

0.45 Journal, Météo.
1.00 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Base-ball ; Basket-ball : demi-finales D, finale M ; Boxe : demi-finales M ; Football : bronze M ; Handball ; Hockey sur gazon : or M ; Lutte libre : bronze et or M ; Plongeon...(320 min).

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Tir à l'arc ; Base-ball ; Basket-ball : demi-finale D ; Gymnastique rythmique et sportive : finale ; Handball : finale M ; Tennis ; Volley-ball : finale M ; Voile ; Lutte libre
(140 min). 90092024

23.10 Journal, Météo.

23.25

L'HEURE D'EN RIRE
La Tite Puce, pièce de café-théâtre de Michel Saillard, mise en scène de Jacques Brière. Avec Jacques Brière, Christian Fabrice, Michel Saillard (85 min). 5325821
Deux braqueurs qui pénètrent dans une banque par effraction sont surpris par un homme de ménage qui les menace avec son balai...

0.50 Les Cavales de la nuit. Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. L'île veilleuse [1/3], d'Euzhan Palcy et Annick Thebia Melsan. 1.45 Les Monroes. Série (55 min).

Arte

20.45

DES VOIX DANS LE JARDIN
Téléfilm de Pierre Boutron, avec Anouk Aimée, Joss Ackland
(86 min). 598463
Une femme est sauvée du suicide par un jeune Anglais. Elle lui propose de venir pour quelques temps dans la splendide villa où elle vit avec son mari...

22.10

GRAND FORMAT : L'AMOUR EN SUSPENS
Documentaire de Thomas Riedelsheimer (80 min). 5775463
Portrait de trois hommes qui vivent dans une communauté d'handicapés mentaux.

23.35 Profil : Miro.
Documentaire de Soledad Gomis (52 min). 105452
Réalisé par la télévision espagnole TVE en 1993 pour le centième anniversaire de la naissance de Miró.

0.30 Music Planet. Magazine. Lost in music. Electronic Jam, de Christophe Dreher (rediff.). 1.25 Témoins auditifs. Documentaire de Manfred Waffender (55 min). 2.20 Tout ouïe ! Courts métrages vidéo de Gert Conradt. Michael Hantzschel, fou d'auto ; Hella Wittberger, sage-femme ; Inès Grand (rediff., 15 min).

M 6

20.45

EXTRA-LARGE, MAGIE NOIRE
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari, avec Bud Spencer, Philip Michael Thomas (96 min). 338043
XL enquête sur la mort suspecte d'une jeune femme adepte d'une secte vaudou...

22.25

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le fléau, avec Peter Graves, Tony Hamilton (55 min). 1708579
Jim Phelps et ses agents doivent retrouver une bactérie mortelle qui risque de tomber entre les mains d'organisations terroristes...

23.30 Secrets de femmes.
0.00 Highlander.
Série. Frères d'armes.
0.55 Best of Techno.

2.25 E = M 6. Magazine. 2.50 Jazz 6. Magazine. 3.35 Culture pub. Magazine. 4.00 Fréquenstar. Magazine. 5.00 Turbo. Magazine (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Handball.
Finale M ; Volley-ball : finale M (15 min). 65208
20.45 Tir à l'arc.
Finale par équipes M (15 min). 6357050
21.00 Basket-ball ; Voile ; Gymnastique rythmique et sportive ; Lutte libre : finale des 52 kg M ; Tennis : doubles D ; Lutte libre ; Handball ; Voile ; Lutte libre ; Athlétisme ; Basket-ball ; Hockey sur gazon ; Natation synchronisée.
23.20 Lutte libre (40 min). 292463
0.00 Football (25 min). 37999
0.25 Lutte libre (30 min). 51135
0.55 Athlétisme ; Base-ball ; Handball ; Hockey sur gazon ; Volley-ball.
2.00 Athlétisme ; Basket-ball ; Boxe (45 min). 3426338
2.45 Handball (20 min). 8496241
3.05 Athlétisme (55 min). 7789777
4.00 Basket-ball ; Plongeon ; Volley-ball.

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage.
L'Inde au milieu du gué ou Les métamorphoses de l'Inde contemporaine (5).
21.00 D'un théâtre à l'autre. 1955-1964 (5).
22.00 Les Chemins de la connaissance.
(rediff.). Rituel de cour, vertige d'un ordre (5).
22.40 Musique : Nocturne.
Stockhausen de vive voix ou le parcours d'une œuvre (5).

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Chansons surréalistes (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-Le-Corum, par le Chœur de la Radio-Télévision de Riga et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Friedemann Layer : Idoménée, opéra en trois actes K 366, de Mozart, Thomas Moser (Idoménée), Jeanne Piland (Idamante).

0.05 Jazz nuit. Le Trio de Bertrand Renaudin, batterie, avec Hervé Sellin, piano, Yves Rousseau, contrebasse ; Le quintette de Nicolas Genest, trompette, avec Eric Barret, saxophone, Benoît Delbecq, piano, Olivier Sens, contrebasse et Christophe Marguet, batterie (enregistrés les 31 juillet et 1er août au Festival de Radio-France et Montpellier). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Eduard Hanslik : Du beau dans la musique. Les Maître-Chanteurs de Nuremberg, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Deutsche Oper de Berlin, dir. Eugen Jochum, Domingo (Walther), Fischer-Dieskau (Sachs) ; Concerto pour piano n° 1, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir Szell, Serkin, piano ; Œuvres de Mendelssohn, Bach, Haydn, Spohr.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Wagner, Brahms, Stravinski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard (France 2 du 27/7/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.35 Taratata. (France 2 du 1/10/95)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Des jouets pour le futur.
21.25 D'un pôle à l'autre. [1/8] Départ à froid.
22.20 Millénium. [5/10].
23.15 Les Parois de la mémoire. [1/6] Riccardo Cassin.
23.45 L'Inde fantôme. [5/7].

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Alphonse Boudard.
21.00 A bout portant.
21.45 Opéra : Le Déserteur ou l'épreuve amoureuse.
En trois actes de Pierre-Alexandre Monsigny. Enregistré au théâtre impérial de Compiègne, en 1993 (170 min) 95066024
23.35 Concert : Reggae Sunsplash.
Enregistré en 1991 (60 min). 3447482

France Supervision

20.30 J.O. : Volley-ball.
22.15 J.O. : G.R.S.
22.35 J.O. : Tennis.
23.00 J.O. : Natation synchronisée.

Ciné Cinéfil

20.30 La Familia y uno más ■
Film de F. Palacios (1965, N., v.o., 100 min) 5574483
22.10 Life Begins at 8 :30 ■
Film d'Irving Pichel (1942, N., v.o., 80 min) 51805192
23.30 Les Hommes nouveaux ■ ■
Film de Marcel L'Herbier (1936, N., 105 min) 57640444

Ciné Cinémas

21.00 Trois hommes et un bébé
Film de Leonard Nimoy (1987, 100 min) 56191314
22.40 Julia ■ ■
Film de F. Zinnemann (1978, v.o., 115 min) 66479376
0.35 Le Retour des morts-vivants ■
Film de Dan O'Bannon (1984, 90 min) 37132642

Série Club

20.45 et 23.30 Commando Garrison.
21.30 et 1.00 Au plaisir de Dieu.
23.00 La Famille Addams. (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs.
21.20 The Muppet Show. Invité : James Coburn.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On.
22.50 Seinfeld. Le voyage.

Eurosport

17.15 J.O. : G.R.S. (45 min). 1058821
18.00 J.O. : Plongeon. En direct. Demi-finales M à 10 m (60 min). 420958
19.00 J.O. : Tennis. En direct. Finale simple D (120 min). 690289
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : G.R.S. (60 min). 874753
22.15 J.O. : Athlétisme.
23.15 J.O. : Natation synchronisée. En direct. Finale par équipes. Programme libre (75 min). 288840
0.15 J.O. : Tir à l'arc.
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Hockey sur gazon. En direct. Finale M (120 min). 4547861
3.30 J.O. : Boxe. En direct. Demi-finales. (30 min). 8152884

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 La Route de l'Ouest. Film d'Andrew McLaglen (1966, 120 min). Avec Kirk Douglas. *Western.*
0.45 Les Femmes des autres. Film de Claude Barma (1958, N., 80 min). Avec Gilbert Bécaud. *Comédie.*

TSR

20.20 Le Bal des casse-pieds. Film d'Yves Robert (1991, 95 min). Avec Jean Rochefort. *Comédie.*
21.55 La Maison Russie. Film de Fred Schepisi (1991, 120 min). Avec Sean Connery. *Suspense.*
0.00 L'Argent. Film de Robert Bresson (1983, 80 min). Avec Christian Patey. *Drame.*

SAMEDI 3 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo, Trafic info.
13.20 Reportages.
Bateau, boulot, dodo, de Christophe Bardy et Jean-Claude Fontan.
13.55 L'homme qui tombe à pic. Série.
Les caprices de Jody.
14.45 Mac Gyver.
Série. Retraite anticipée.
15.30 Hawaï police d'Etat.
Série. Une balle perdue.
16.25 Melrose Place.
Série. Point de rupture.
17.30 Hercule.
Série. Le héros.
18.15 Trente millions d'amis.
18.45 Vidéo gag.
19.15 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé, Météo.

20.50

588, RUE PARADIS
Téléfilm d'Henri Verneuil, avec Richard Berry, Omar Sharif (155 min). 32956881
Suite de l'histoire d'Azad Zacharian (Henri Verneuil) et de sa famille, quarante ans plus tard.

23.25

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Téléfilm. Linge très sale, de Stephen G. Geyer, avec Mitzi Kapture (105 min). 1422135
Chris et Rita enquêtent sur le meurtre d'un député. Une boucle d'oreille est retrouvée sur le politicien, elle appartient à l'amie de son fils...

0.20 La Nuit olympique.
En direct : Athlétisme : finales 4 x 100 m D et M, 1 500 m D et M, 5 000 m M, 4 x 400 m D et M ; Basket : finale M. En différé : Boxe : finales ; Football : finale M (345 min).

France 2

12.45 Point route.
12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 La Vie privée des plantes. La loi de la jungle.
14.35 Reflets de Lime.
[2/2] De Michel Hermant.
16.00 Tiercé. En direct de Deauville.
16.20 Viper. Série.
Un cœur aux enchères.
17.15 Un privé sous les tropiques. Série.
Comme un poisson dans l'eau.
18.15 J.O. d'Atlanta. (95 min). 9713311
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo.

20.55

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Guy Savoy, Muriel Hermine, Kathleen Tourlonais, Michel Malafosse, Alexandre Chazalet, Patrick Chêne. Au profit de l'association Rêves (95 min). 3442884

22.30

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball : finales D ; Cyclisme sur route : finale contre la montre individuel D et remise des médailles ; Handball : bronze D, or et remise des médailles ; Volley-ball : or et remise des médailles D (125 min). 1641845

0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta.
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled.
Athlétisme ; Basket-ball ; Handball ; Tennis (320 min).

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.03 Keno.
13.05 Le Jardin des bêtes.
13.35 La Vie de château.
14.05 En flânant avec Roger Gicquel. Avec les sauveteurs de la SNSM.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct.
Basket-ball : finale ; Canoë kayak : finales sprint ; Cyclisme sur route : finales ; Equitation dressage : finale freestyle ; G.R.S. : demi-finale en individuel D ; Tennis : bronze simples M (205 min). 70212357
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Basket-ball : finales par équipe D ; Boxe : médaille d'or ; Cyclisme sur route : finales contre la montre individuel D ; Handball : bronze par équipe D ; Tennis : or simple M ; Volley-ball : bronze et or par équipe D (80 min). 168048

22.10

LA FORZA DEL DESTINO
Diffusé en direct depuis le théâtre antique d'Orange. Opéra de Giuseppe Verdi par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, les Chœurs des opéras d'Avignon, Marseille, Toulouse et du théâtre des Arts de Rouen, Opéra de Normandie, dir. Michel Plasson. Mise en scène de Jean-Claude Auvray. Avec Michèle Crider, Violeta Urmana, Sophie Pondjiclis, Keigh Olsen, Paolo Coni... (75 min). 3335845

23.25 Journal, Météo.
23.50 La Forza del Destino (suite). (85 min). 7906777

1.15 Bizarre, bizarre. Série. Pour un doigt.

La Cinquième

12.30 Va savoir. 13.00 Jimbô. 13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et les témoins récalcitrants. 15.00 Les Grandes Séductrices. Marilyn Monroe. 16.00 Demain le monde.
16.30 Les Derniers Far West.
Le Grand Nord canadien [6/10].
17.30 Telle est ta télé. La Russie. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Les banquiers du crime [6/13].

Arte

19.00 L'île aux trente cercueils.
Feuilleton [10/12] de Marcel Cravenne (29 min). 2203
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 3 août 1946 : le retour des vacances. Invité : Alain Corbin (45 min). 38338
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Le canal de Panama [1/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [3/7]. La femme orientale, de Miguel Hermoso (57 min). 1132512
Plaqué par sa femme, un homme sombre dans la déprime. Son copain tente de lui remonter le moral en lui montrant les aspects les plus excitants de la vie de célibataire...

21.40 Métropolis. Magazine.
Sommaire en page 16, Arte 1.05 (60 min). 7440609

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Out of Country, de Christoph Dreher (55 min). 1764593

23.35 L'Enfant du désert.
Téléfilm [histoires russes 3/7] de Victor Titov, avec Natalia Danilova, Andreï Pavlovitch (56 min). 4399999
En 1920, en Asie centrale, un groupe de bolcheviques décime un détachement de gardes blancs. La jeune épouse d'un colonel exécuté attise la violence dans les rangs révolutionnaires.

0.40 L'île aux trente cercueils. Feuilleton [9/12] (rediff.). 1.05 Police fédérale, Los Angeles ■. Film de William Friedkin avec William L. Petersen, Willem Dafoe (1985, v.o., 115 min). 6550487.

M 6

12.55 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série.
13.50 Robocop. Série.
14.40 Surfers détectives. Série.
15.30 Flash. Série.
Un bébé sur les bras.
16.20 Cosmos 1999. Série.
L'enfant d'Alpha.
17.20 Chapeau melon et bottes de cuir.
Série. Affectueusement vôtre.
18.15 Le Saint. Série.
La fête romaine.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Magazine.
Travailler le « carénage » ; la thalasso ; le massage.
20.35 Télé séries. Magazine.
Le cinéma dans les séries.

20.45

V
Série de Kenneth Johnson et Richard T. Heffron, avec Marc Singer
[1/4] (99 min). 643951
[2/4] (87 min). 840628
Apparue pour la première fois à la télévision française en 1985 dans sa version initiale (5 x 90 minutes), cette mini-série de science-fiction régulièrement diffusée par M 6 depuis 1993 dans une version tronquée (quatre épisodes au lieu de cinq, une durée globale réduite de plus d'une demi-heure) précède la série, dix-neuf épisodes de qualité scénaristique inférieure, qui sera diffusée à partir du 14 août. L'histoire : des extraterrestres d'apparence humaine, en réalité d'horribles lézards qui parlent, arrivent sur notre planète avec l'intention d'asservir les humains. Ils font face à un réseau de résistants très organisé.

0.05 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 14 (55 min). 9277029
1.00 Best of Dance.

2.30 Frank Sinatra. Documentaire. 3.25 et 5.35 Culture pub. 3.50 E = M 6.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
14.00 Les J.O. d'Atlanta.
Magazine (30 min). 7661
14.30 Cyclisme. Finale de la course en individuel contre la montre sur route M (30 min). 5680
15.00 Canoë-kayak : finales du 1 000 m sprint kayak simple M, du 1 000 m canoë simple M, du 500 m kayak à quatre D ; Equitation ; Basket-ball : finale 11-12 D ; Gymnastique rythmique et sportive : épreuves en individuel.
16.15 Canoë-kayak. Finales du 1 000 m sprint kayak double M, du 1 000 m canoë double M (45 min). 5865999
17.00 Tennis : médaille de bronze du simple M.
17.05 Canoë-kayak. finale du 1 000 m sprint kayak à quatre M (55 min). 328970
18.00 Basket-ball : finale 9-10 D ; Volley-ball : médaille de bronze D.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine.
20.30 Volley ball. Finale D (30 min). 35
21.00 Basket-ball. Finale 7-8 D (30 min). 18
21.30 Handball. Finales D ; Football : finale M.
22.00 Tennis. Doubles D (60 min). 59626
23.00 Basket-ball.
Finale 5-6 D.
23.15 Handball. Finale D (75 min). 2852864
0.30 Athlétisme. Finales du saut en hauteur D, du Javelot, du 1 500 m M, des relais 4 x 100 m D et M (90 min). 1394817
2.00 Basket-ball. Finale M.
2.15 Athlétisme. Finales du 1 500 m D et du 5 000 m M (60 min). 5968568
3.15 Athlétisme. Finales des relais 4 X 100 m D et M (45 min). 6705891
4.00 Basket ball.
Médaille d'or M.

Radio

France-Culture

19.35 Fiction.
Lorenzaccio, d'Alfred de Musset.
21.35 Avignon 96.
Ecrire les langues françaises. 1. Avec René Depestre.
22.35 Musique : La musique country.
2. Le western.

0.05 Sélection prix. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Aux sources de la musique gaélique ; 1.16, Sean MacBride ; 1.51, Aux sources de la musique gaélique ; 2.02, Philippe Garrel ou l'enfance de l'art ; 3.57, Jean-Jacques Lebel ; 6.27, Laurence Berrouet et Gilles Laurendon (Métiers oubliés de Paris).

France-Musique

19.35 France Musique l'été.
Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. 80e anniversaire de Yehudi Menuhin. Concert donné le 1er août à l'Opéra Berlioz-Le-Corum, par la Sinfonia Varsovia, dir. Yehudi Menuhin : œuvres de Beethoven : Symphonie n° 6 Pastorale ; Symphonie n° 3 Héroïque.
21.30 Chorégies d'Orange 1996.
Festival d'été Euroradio. Opéra donné en direct du Théâtre antique d'Orange, retransmis en direct sur France 3, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : La Forza del destino, de Verdi, Michèle Crider (Donna Leonora), Violeta Urmana (Preziosilla), Sophie Pondjiclis (Curra), Keith Olsen (Don Alvaro), Paolo Coni (Don Carlo), Roberto Scandiuzzi (Padre Guardiano), Alain Vernhes (Fra Melitone), Tomas Tomasson (Il Marchese di Calatrava), Valentin Jar (Maestro Trabucco), Christophe Fel (Un Alcade).

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

19.30 Intermezzo.
20.40 Tchaïkovski les années 1880.
Sérénade, de Tchaïkovski, par la Symphonie de Londres, dir. Stokowski ; Waldesnacht, de Brahms, par les Chœurs Schœnberg ; Trio, de Tchaïkovski, Bronfman, piano, Lin, violon, Hoffman, violoncelle ; La vie pour le Tsar, de Glinka, par l'Orchestre du Festival de Sofia, dir. Tchakarov ; Lac des cygnes, de Tchaïkovski, Labèque, piano ; Andante Cantabile, de Tchaïkovski, par le Philarmonique de Berlin, dir. Rostropovitch ; Chant des chérubins, de Tchaïkovski, par le Chœur de Chambre de Moscou.

22.45 Da Capo. Janos Starker, violoncelliste. Sonate n° 1, de Brahms, Sebök, piano ; La voix dans le désert, de Bloch, par l'Orchestre Philharmonique d'Israël, dir. Mehta ; Trio K. 542, de Mozart, trio Starker. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers. Feuilleton.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Shaolin.
21.25 Les Plus Beaux Jardins du monde. [12/12] Le génie de la Grande-Bretagne.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Cayo Santiago, l'île des singes.
23.15 Des jouets pour le futur.
0.10 D'un pôle à l'autre. [1/8] Départ à froid.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Supercross de Bercy.
22.30 Concert : Eric Clapton. (60 min). 9741512
23.30 Paris dernière.
0.20 Laurent Violet. (55 min).

France Supervision

20.00 et 23.00 J.O. : Basket-ball.
20.30 J.O. : Volley-ball.
22.45 Interviews.
0.35 J.O. : Athlétisme (205 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Jean-Claude Romer.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Claudelle Inglish ■
Film de Gordon Douglas (1961, N., v.o., 95 min) 57629951
0.35 Le Repas de noces ■ ■
Film de R. Brooks (1956, N., v.o., 100 min) 74805704

Ciné Cinémas

20.20 Les Six de Birmingham
Téléfilm de Rob Ritchie (1990, 105 min) 42246951
22.05 Les Dessous de Hollywood. Les agents.
23.00 Ma vie de chien ■ ■
Film de Lasse Hallström (1985, 100 min) 57639398

Série Club

19.55 Agence Acapulco.
20.45 Miami Vice. La dernière aventure.
22.15 Mission impossible. Extradition.
23.00 Les Têtes brûlées. Secours en mer.
23.45 Hongkong Connection.
0.30 D'Artagnan amoureux. Cinquième heure.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two.
20.50 Friends.
21.35 Batman.
22.25 Chronique californienne.
22.30 T'as pas une idée ? Invité : Le général Marcel Bigeard.
23.30 L'Adieu aux as.

Eurosport

14.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur route. Epreuve individuelle contre-la-montre messieurs (30 min). 712390
15.00 J.O. : Canoë-kayak. Finales (135 min). 8593241
17.15 J.O. : Athlétisme.
18.00 J.O. : G.R.S.
19.00 J.O. : Cyclisme.
19.30 J.O. : Boxe. En direct. Finales (90 min). 931512
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Boxe (30 min). 550512
22.00 J.O. : Football. En direct. Finale messieurs (120 min). 112425
0.00 J.O. : Handball. En direct. Finale dames (30 min). 746839
0.30 J.O. : Volley-ball.
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Tennis.
4.00 J.O. : Basket-ball. En direct. Finale messieurs (120 min). 3894433

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 Les hommes préfèrent les blondes. Film de Howard Hawks (1953). Avec Marilyn Monroe. *Comédie.*
OU 22.05 Butch Cassidy et le Kid. Film de George Roy Hill (1969). Avec Paul Newman. *Western.*
OU 22.05 Le Flic de Beverly Hills. Film de Martin Brest (1984, 90 min). Avec Eddie Murphy. *Comédie.*
23.50 Inferno. Film de Dario Argento (1979, 100 min). Avec Leigh McCloskey. *Fantastique.*

ATLANTA 96
Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 3 AOÛT 1996

A Mémé Eléonore

par Pierre Georges

CE QU'IL Y A de bien avec la Marie-José, un sacré beau bateau sous brigantine, c'est qu'elle a une mémé. Une bonne vieille mémé des îles, là-bas aux Antilles. On l'imagine volontiers exténuée, Mémé Eléonore, par les exploits de la petite.

Les radios qui n'ont point l'image ont, pour se consoler, inventé un duplex répétitif et parfaitement au point entre Mère-Grand des îles et son grand chaperon bleu. *« Allô, mémé, c'est toi ? – C'est bien moi, Marie-José – Tu vas bien, Mémé ? – Je suis un peu fatiguée, ma grande. – Tu as vu : j'ai gagné, Mémé... – Oui, j'ai vu. C'est bien. Fais attention à tes mollets ! – Grosses bises, Mémé, repose-toi. – Toi aussi, ma grande. »*

Formidable numéro, délicieusement répétitif. Ainsi donc, même les championnes, là-haut sur l'Olympe, ont une Mémé. Une bonne vieille Mémé, comme tout le monde, qu'on imagine fière et vaguement inquiète, assiégée par le voisinage et un peu tourmentée à l'idée de savoir en quel état ils vont la lui rendre sa gamine véloce.

En quel état ? C'est assez simple : en état de gloire nationale ! Assiégée par tous. Poursuivie par ce ministre qui embrasse dru. Félicitée par le président-télégraphiste de la France qui gagne. Cernée par les médias. Traquée par les sponsors. Couverte d'or et d'argent. Interrogée sur ses courses, ses goûts, ses œuvres, ses envies, ses regrets, son futur, ses projets. Conviée à déjeuner. Promise à décoration, à réceptions, à émissions. Invitée à devenir mannequin de mode, à écrire ses Mémoires, à courir les meetings, à battre les records.

Mémé Pérec, il faut que l'on vous dise : vous avez du souci à vous faire. Ce n'est plus une petite-fille que vous avez, c'est un superlatif ! *« Grandiose ! Sublime ! »* Six colonnes à la « une » de *L'Equipe*, même qu'ils avaient freiné les rotatives pour attendre la Marie-José en rade d'Atlanta. Ce n'est plus votre petite-fille, c'est « la » Pérec désormais inscrite à l'inventaire estival et sportif du patrimoine national. Et pas prête d'en sortir.

Deux médailles d'or en quatre jours. Une foulée à écœurer la Jamaïque et les Jamaïcaines. Une silhouette gravée dans la rétine universelle – d'ailleurs à ce propos faudrait songer à lui acheter un maillot plus grand, Mémé, y en a des qui profitent. Des pleines pages de publicité pour célébrer, à peine lyriques, *« la déesse des Jeux Olympiques, France, 1996 après J. C »*. Des jambes, des jambes, des sacrées jambes même que c'était écrit hier dans ce journal, autrefois quand elle séchait les cours au collège des Persévérants, le mal nommé, on l'appelait *« Canne à sucre »*, *« Grand Cric Crac »* et *« Jambes fines »*.

Ma pauvre Mémé ! *Canne à sucre*, la seule à pouvoir vous appeller *« Mémère »*, ne vous sera rendue que quand elle aura sacrifié aux obligations de sa gloire, de la nôtre et de celle de la France. Autant dire que ce ne sera pas demain la veille ! Quand on a une championne *aussi* championne, on se la met sous presse, sous éloges, sous fleurs, sous poster, sous promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur et on se la garde à l'antenne. Hier encore, *Grand Cric Crac* affirmait, tout à trac, à un envoyé spécial du *Monde* : *« Je pense que je suis exceptionnelle »*. Le mieux, plutôt que le pis, c'est que c'était vrai !

Cette chronique reprendra le lundi 2 septembre.

L'origine de l'incendie du palais de justice de Bastia toujours incertaine

BASTIA
de notre correspondant

Trente-six heures après l'incendie qui a ravagé l'une des quatre ailes du palais de justice de Bastia (*Le Monde* du 2 août), les enquêteurs n'avaient toujours pas pu accéder aux combles situés au-dessus du premier étage d'où le sinistre a pu prendre naissance. L'inaccessibilité des lieux s'explique par les risques d'effondrement d'une partie de la toiture, sous laquelle la charpente de bois est calcinée en quasi totalité.

Deux experts en bâtiment devraient se rendre rapidement sur les lieux, a indiqué le procureur général Jean-Pierre Couturier, confirmant que *« l'on ne peut privilégier aucune piste malgré les premières constatations effectuées sur place par les policiers de l'antenne de Bastia du SRPJ de Corse »*.

SYSTÈME D'ALARME DÉFAILLANT

Ce premier examen de la situation met en évidence *« la défaillance accidentelle ou provoquée du système d'alarme incendie »*. Cet élément pèsera de tout son poids dans les prochaines investigations. En effet, selon d'autres enquêteurs, *« l'hypothèse de l'incendie criminel se heurte à la logique de mise en œuvre d'un acte volontaire de destruction »*. Il aurait été, a priori, plus facile de déposer un engin de mise à feu dans un des bureaux du premier étage, facilement accessibles au public. La question est de savoir si, dans ce cas, la neutralisation du système de détection incendie présentait plus de difficultés que dans les combles.

Les pertes subies par l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem) seraient moins graves qu'on ne le craignait. En effet, les dossiers des deux mille quatre cents victimes de la catastrophe de Furiani, gérés à Bastia, étaient composés de copies de pièces administratives et judiciaires. Les victimes ou leurs avocats détiennent des originaux, et le centre d'indemnisation de Marseille a un double des dossiers de l'Inavem.

En revanche, les archives historiques du palais de justice semblent avoir été complètement détruites. Ce préjudice et les pertes matérielles seront évalués par le directeur des services judiciaires et par le directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice, que Jacques Toubon a dépêché à Bastia *« pour envisager toutes les mesures qu'il convient de prendre, dans l'urgence, afin de faire face à cette situation »*, indique un communiqué du garde des sceaux. *« Nous avons le cœur serré. C'est un des joyaux de la ville de Bastia, construit sous Napoléon III, qui est atteint »*, commente pour sa part le bâtonnier Charles Santoni.

Michel Codaccioni

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 2 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20984,80	+1,41	+5,39
Honk Kong index	10789,90	+1,02	+7,91

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/08	Var. en % 31/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2009,90	+0,70	+7,37
Londres FT 100	3702,60	−0,02	+0,36
Zurich	—	—	+8,63
Milan MIB 30	—	—	+9,23
Francfort Dax 30	2491,02	+0,71	+10,52
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−9,64
Madrid Ibex 35	—	—	+9,53
Amsterdam CBS	—	—	+13,06

Tirage du *Monde* daté vendredi 2 août 1996 : 476 525 exemplaires 1 - 3

L'enquête sur l'affaire Mouillot est élargie à l'ensemble des casinos cannois

Le maire a été entendu par le juge d'instruction

CANNES
de notre envoyé spécial

Incarcéré depuis le 20 juillet à la maison d'arrêt de Draguignan (Var), Michel Mouillot en a été extrait pour la première fois, vendredi matin 2 août, afin d'être interrogé par le juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes), Jean-Pierre Murciano. Le maire (UDF-PR) de Cannes est soupçonné d'avoir exigé des dirigeants du Carlton Casino Club une somme de 3 millions de francs en contrepartie du vote, par le conseil municipal, d'une demande d'autorisation d'exploiter des machines à sous dans cet établissement.

Le 17 juillet, la police avait interpellé M. Mouillot et le directeur de son cabinet, Jean de Mandiguren, après l'interception à Londres, par Scotland Yard, de Daniel Teruel, un émissaire dépêché par le maire de Cannes afin de réceptionner l'argent (*Le Monde* du 19 juillet).

AUTORISATION « VITALE »

Ami personnel et partenaire d'affaires de Gil Mouillot, le fils du maire de Cannes, Daniel Teruel avait été recruté pour *« protéger »* l'anonymat du véritable intermédiaire, a expliqué Michel Mouillot aux enquêteurs. Il devait simplement remettre l'argent à Aldo Sonnino, ancien de la compagnie immobilière Phénix et militant du PR varois, qui s'était, lui aussi, rendu à Londres. Ce dernier a été interpellé à son retour sur la Côte d'Azur, puis placé en détention provisoire. Pour sa part, Daniel Teruel a été extradé jeudi 1er août de Grande-Bretagne. Le même jour, il a été mis en examen à Grasse pour *« complicité de corruption passive »* et placé sous mandat de dépôt.

Officiellement *« agent de voyages à Saïgon »*, Daniel Teruel travaillait, semble-t-il, pour une société de *« promotion immobilière »* créée par Gil Mouillot, et chargée de *« la rénovation et de la vente d'anciennes villas coloniales »* au Vietnam. Cette société, avait expliqué M. Mouillot fils, lui rapporte quelque 25 000 francs par mois, mais ne porterait pas de nom...

Saisi de faits de corruption à la suite de la dénonciation des dirigeants du Carlton Casino Club, le juge Murciano a, par ailleurs, vu sa saisine étendue à l'ensemble des casinos cannois. Dès le 18 juillet, le parquet de Grasse lui a délivré un réquisitoire supplétif pour *« corruption active et passive »* visant d'éventuelles infractions similaires.

Relatant aux policiers son premier tête-à-tête avec M. Mouillot, le 21 juin à l'hôtel de ville, le gérant du Carlton Casino Club avait rapporté ce propos que lui aurait tenu le maire de Cannes : *« Vous êtes le seul à ne pas avoir payé. Tous vos collègues l'ont fait. »*

De fait, des trois casinos de la Croisette, celui du Carlton était alors bien le seul à ne pas disposer de l'autorisation d'exploiter des machines à sous. Qualifiée de *« vitale »* par un casinotier du département, parce qu'elle permet de doper le chiffre d'affaires des salles de jeu, cette autorisation est soumise au conseil municipal, puis, en dernier ressort, au ministre de l'intérieur. Concédée au groupe Barrière, le Cannes-Croisette compte deux cent cinquante machines ; le Cannes-Riviera, installé dans les sous-sols du Noga Hilton, avait obtenu, au mois d'octobre 1995, après deux tentatives infructueuses, l'accord du ministre de l'intérieur pour s'équiper de cent « bandits manchots ». Les gérants de ces établissements devraient être prochainement questionnés, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

« Michel ne démissionnera pas », ont répété les messagers de M. Mouillot aux élus de sa majorité, qui auraient pu être tentés par de nouvelles alliances. Les déclarations du maire et du directeur de son cabinet devant les enquêteurs, invoquant le financement du PR pour justifier le pot-de-vin du Carlton Casino Club, ont elles aussi été interprétées comme un message (*Le Monde* daté 21-22 juillet).

Aldo Sonnino, le second émissaire envoyé à Londres, a affirmé avoir été chargé de rapporter la valise de billets jusqu'à Cannes, pour la remettre à Jean de Mandiguren, le plus proche collaborateur du maire. Mais il a aussi expliqué que le premier rendez-vous fixé par M. Mouillot au gérant du casino, déjà dans la capitale anglaise, avait dû être reporté parce qu'il s'était aperçu, au dernier moment, que son passeport était périmé. Un passeport n'est pourtant pas nécessaire pour se rendre en Angleterre. Devait-il, ensuite, effectuer un autre voyage, vers une autre destination ?

Hervé Gattegno

Rumeurs autour d'un quatrième établissement

Le juge Murciano devrait aussi s'intéresser au projet d'un quatrième casino cannois, dont tout démontre qu'il était suivi personnellement par M. Mouillot. L'agenda du maire, saisi par les policiers, atteste de plusieurs rendez-vous avec les principaux candidats. Sans l'affaire du Carlton Casino Club, ces rencontres n'auraient pas été jugées suspectes, mais les rumeurs courent la Croisette, évoquant le versement d'importants pots-de-vin pour ce nouveau chantier. Les dossiers d'appel d'offres ont été saisis à la mairie. Le 11 juillet, la commission municipale chargée d'arbitrer entre les différents projets a privilégié les offres des groupes Partouche et Gaon. L'ouverture d'un autre appel d'offres, destiné au renouvellement de la *concession des jeux du Cannes-Croisette, qui devait être votée par le* conseil municipal du 18 juillet, a été repoussée, pour cause d'*« empêchement du maire »*, mais d'une semaine seulement.

Mohamed Farah Aïdid, le chef de guerre le plus puissant de Somalie, est mort

NAIROBI
de notre correspondant

Le chef de guerre somalien Mohamed Farah Aïdid est décédé, jeudi 1er août, des suites de blessures, a déclaré son porte-parole à Nairobi. Les adversaires du général Aïdid avaient annoncé, il y a une semaine, qu'il avait été sérieusement blessé lors de combats entre sa faction et celle de son rival, Ali Mahdi Mohamed, pour la conquête du quartier de Medina, à Mogadiscio.

Agé de soixante-deux ans, Mohamed Farah Aïdid était devenu un héros somalien pendant la guerre de l'Ogaden contre l'Ethiopie, en 1976-1977, lorsqu'il s'était emparé d'une base militaire éthiopienne. Il avait, ensuite, été le conseiller militaire du général Syad Barre – qui avait pris le pouvoir en 1969 –, avant de faire son entrée dans la diplomatie. Il était ambassadeur en Inde, lorsque la rébellion somalienne, qui se constituait sur des bases claniques, lui avait demandé de prendre la tête des opérations militaires du Congrès de la Somalie unifiée (USC), confédération clanique des Hawiyes.

Aïdid avait joué un rôle majeur dans la chute du président Barre, en janvier 1991. Mais, en novembre 1991, de violents combats éclataient entre la faction du général Aïdid et celle du « président par intérim », Ali Mahdi. Ces combats ravagèrent Mogadiscio pendant quatre mois et finirent par diviser la capitale entre Mogadiscio-Sud, contrôlé par Aïdid et son clan des Habar-Guedir, et Mogadiscio-Nord, fief d'Ali Mahdi et des Abgals.

La famine générale provoquée par les combats et les pillages des miliciens dans les campagnes provoqua alors une opération humanitaire massive des Nations unies, sous la protection de 30 000 « casques bleus », dont un fort contingent américain, débarquant à Mogadiscio devant les caméras du monde entier, en décembre 1992.

ALLIANCES

Ayant compris que les Occidentaux ne soutiendraient pas ses ambitions présidentielles, le général Aïdid tenta alors de les chasser du pays, en tuant plusieurs dizaines de « casques bleus ». L'état-major américain mit sa tête à prix, mais la chasse à l'homme s'acheva par la mort d'une trentaine de soldats américains et le retrait humiliant du contingent des Etats-Unis.

Après le départ définitif des derniers « casques bleus » de l'opération des Nations unies en Somalie (Onusom), en mars 1995, les luttes entre factions somaliennes reprenaient, Aïdid se retrouvant face aux mêmes difficultés : le chef de guerre le plus puissant de Somalie, celui qui avait expulsé les Américains, ne possédait pas les moyens en hommes et en matériel de son ambition, à savoir le contrôle de toute la Somalie. Il lui a toujours manqué le soutien de quelques clans pour affermir son influence.

Les hommes politiques somaliens se méfiaient beaucoup de ses ambitions et de ses *« méthodes dictatoriales »*. En juin 1995, à l'issue d'une pseudo-conférence nationale, ses partisans le proclamaient président de Somalie, mais, quelques mois plus tard, son plus proche allié et principal financier, Osman Hassan Ali « Ato », faisait défection et créait une autre faction, qui s'est allié militairement à celle d'Ali Mahdi.

« Le principal obstacle à la paix en Somalie est sans doute le général Aïdid », commentaient récemment certains observateurs. Sa mort n'en laisse pas moins planer de nombreuses incertitudes, car les Abgals d'Ali Mahdi, et d'autres factions dont le territoire a étéconquis par les forces pro-Aïdid, pourraient profiter de l'affaiblissement de ces dernières pour lancer de nouvelles offensives.

Il n'est pas certain non plus que l'alliance militaire entre Ali Mahdi et Osman « Ato » se concrétisera sur le plan politique, *« mais d'ici à quelques jours*, déclare un responsable humanitaire à Nairobi, *on devrait savoir si la mort du général Aïdid favorisera l'ouverture de pourparlers entre les différentes factions pour un partage du pays, ou si elle va déstabiliser encore davantage la Somalie. »*

Jean Hélène

■ **AÉROSPATIALE : Yves Michot, l'actuel numéro deux du constructeur aéronautique**, devrait succéder à Louis Gallois à la tête du groupe. Le gouvernement aurait finalement tranché en sa faveur. Cette solution apparaît comme la plus raisonnable, à l'heure où le groupe aéronautique public se prépare à fusionner avec Dassault Aviation le 1er janvier 1997. M. Michot fut directeur du programme de l'avion de combat Mirage 2000 Dassault à la délégation générale pour l'armement avant d'être nommé à Aerospatiale par le PDG alors en poste, Henri Martre. Selon le ministère de la défense, le nom du nouvel administrateur d'Aerospatiale devrait être publié au *Journal officiel* de dimanche. Le conseil des ministres du 7 août devrait ensuite nommer cet administrateur à la tête d'Aerospatiale.

Perquisition dans les locaux du « Canard enchaîné »

Le juge d'instruction de Toulon, Thierry Rolland, chargé de l'enquête sur le meurtre du député (UDF) Yann Piat, a effectué, jeudi 1er août, une perquisition dans les locaux du *Canard enchaîné*. Selon un communiqué publié le même jour par l'hebdomadaire satirique, le juge Rolland *« souhaitait interroger André Rougeot à la suite de ses articles sur l'affaire Yann Piat : à savoir la révélation qu'un service de l'armée avait procédé à une enquête parallèle à celle de la justice (...) Devant le refus du journaliste du* Canard *de remettre tout document concernant cette affaire et feignant d'ignorer le secret professionnel pourtant garanti par la loi, le juge Rolland a perquisitionné le bureau du journaliste. Assisté par les trois policiers présents, le juge n'a trouvé – évidemment – aucun document. Il s'est rendu ensuite au domicile d'André Rougeot pour effectuer une seconde perquisition qui a duré deux heures. Elle s'est révélée, elle aussi, infructueuse. »*

Le communiqué précise que *« depuis 1915, c'est la première fois dans l'histoire du* Canard *que ses locaux font l'objet d'une perquisition et qu'un de ses journalistes est victime d'un tel procédé »*.

DES DOCUMENTS « OUBLIÉS »

Dans un premier article oublié le 24 juillet, le *Canard* affirmait que *« quand Yann Piat a été assassinée, le 25 février 1994, son téléphone était sur écoutes depuis plusieurs semaines (...) à la demande d'un service de l'armée »*. *« Elle avait découvert que des affairistes locaux et des investisseurs mafieux projetaient de construire une marina dans le golfe de Saint-Tropez. Du coup, Yann Piat avait commencé à rassembler divers documents sur ce programme immobilier, puis constitué un dossier identique mordant sur une partie de la base aéronavale de Hyères »*, ajoutait l'hebdomadaire.

Dans un second article publié le 31 juillet, le *Canard enchaîné* précisait que *« c'est par hasard que la députée avait eu connaissance de ces projets : un élu du PR avait bêtement oublié chez elle de précieux documents, qu'elle s'était empressée de photocopier avant de les lui restituer. Il s'agissait d'un dossier détaillé et chiffré concernant des opérations immobilières prévues sur les terrains militaires mis en vente par le ministre de la défense d'alors, François Léotard »*.

ABUS DE POUVOIR

Depuis une loi du 4 janvier 1993, l'article 109 du Code de procédure pénale stipule que *« tout journaliste, entendu comme témoin sur des informations recueillies dans l'exercice de son activité, est libre de ne pas en révéler l'origine »*. Avant cette réforme législative, notre profession se retranchait légitimement derrière ses principes déontologiques tels qu'ils sont énoncés, depuis 1918, dans la Charte des devoirs professionnels des journalistes français, qui affirme, notamment, qu'*« un journaliste digne de ce nom garde le secret professionnel »*. Sans aller jusqu'à la reconnaissance formelle de ce secret, les dispositions introduites en 1993 ont, enfin, donné à la protection de leurs sources par les journalistes la force de la loi.

L'attitude du *Canard enchaîné* et de notre confrère André Rougeot est donc non seulement légitime, mais légale. Que l'information de l'hebdomadaire, selon laquelle un service de l'armée a procédé à une enquête parallèle à celle de la justice sur l'assassinat de Yann Piat, ait irrité le juge Thierry Rolland est compréhensible. Qu'il saisisse ce prétexte pour porter atteinte à la liberté de la presse, au lieu de se tourner vers le ministère de la défense qui pourrait sans doute l'éclairer utilement, l'est moins.

E. P.

